



03

Travail et rémunération

206-1502

Indicateurs du marché du travail 2015

La série «Statistique de la Suisse»
publiée par l'Office fédéral de la statistique (OFS)
couvre les domaines suivants:

- 0** Bases statistiques et généralités
- 1** Population
- 2** Espace et environnement
- 3** Travail et rémunération
- 4** Economie nationale
- 5** Prix
- 6** Industrie et services
- 7** Agriculture et sylviculture
- 8** Energie
- 9** Construction et logement
- 10** Tourisme
- 11** Mobilité et transports
- 12** Monnaie, banques, assurances
- 13** Protection sociale
- 14** Santé
- 15** Education et science
- 16** Culture, médias, société de l'information, sport
- 17** Politique
- 18** Administration et finances publiques
- 19** Criminalité et droit pénal
- 20** Situation économique et sociale de la population
- 21** Développement durable et disparités régionales et internationales

Indicateurs du marché du travail 2015

Rédaction Patrick Walter, Anouk Bläuer Herrmann,
Vincent Cangemi, Thierry Murier, Silvia Perrenoud,
Rongfang Reutter, Francis Saucy, Sophie Schmassmann

Editeur Office fédéral de la statistique (OFS)

Editeur:	Office fédéral de la statistique (OFS)
Complément d'information:	Activité professionnelle, temps de travail, chômage et places vacantes, Section Travail et vie active, OFS tél. 058 463 64 00, info.arbeit@bfs.admin.ch Salaire et revenu du travail, conventions collectives de travail, Section Salaires et conditions de travail, OFS tél. 058 463 64 29, lohn@bfs.admin.ch
Concept et réalisation:	Patrick Walter, Anouk Bläuer Herrmann, Vincent Cangemi, Thierry Murier, Rongfang Reutter, Silvia Perrenoud, Francis Saucy, Sophie Schmassmann, OFS
Diffusion:	Office fédéral de la statistique, CH-2010 Neuchâtel tél. 058 463 60 60, fax 058 463 60 61, order@bfs.admin.ch
Numéro de commande:	206-1502
Prix:	25 francs (TVA excl.)
Série:	Statistique de la Suisse
Domaine:	3 Travail et rémunération
Rythme de parution:	Annuel
Langue du texte original:	Français/Allemand
Traduction:	Services linguistiques OFS
Page de couverture:	OFS; concept: Netthoevel & Gaberthüel, Bienne; photo: © Daniel Wiedemann – Fotolia.com
Graphisme/Layout:	Section DIAM, Prepress/Print
Copyright:	OFS, Neuchâtel 2015 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISBN:	978-3-303-03277-0

Table des matières

Abréviations	5	4.6 La statistique des frontaliers (STAF)	53
1 Introduction	7	4.7 La statistique du volume du travail (SVOLTA)	54
2 Résultats commentés	9	4.8 La statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT)	55
3 Définitions	23	4.9 Comparatif entre la statistique du volume du travail et la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises	56
3.1 Notions liées aux personnes	25	4.10 La statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	57
3.2 Notions liées aux places de travail	28	4.11 La statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)	58
3.3 Notions économiques	30	4.12 Comparatif entre la statistique du chômage au sens du BIT et la statistique du chômage du SECO	59
3.4 Notions liées au temps de travail	31	4.13 Les comptes globaux du marché du travail (CMT)	60
3.5 Notions liées aux mouvements sur le marché du travail	33	4.14 L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	62
3.6 Notions liées à la rémunération du travail	35	4.15 Comparatif des données salariales de l'ESS et de l'ESPA	63
3.7 Taux divers	37	4.16 La statistique de l'évolution des salaires	64
3.8 Concepts de population et de couverture statistique	39	4.17 L'enquête sur les accords salariaux (EAS)	65
3.9 Grandes régions	40	4.18 L'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS)	66
4 Sources statistiques	43	4.19 L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)	67
4.1 Système des statistiques suisses du marché du travail	44	Tableaux 2015	69
4.2 L'enquête suisse sur la population active (ESPA)	47		
4.3 La statistique de la population active occupée (SPA0)	49		
4.4 La statistique de l'emploi (STATEM)	51		
4.5 Comparatif entre la statistique de la population active occupée et la statistique de l'emploi	52		

Abréviations

BIT	Bureau international du Travail	OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
CCT	Conventions collectives de travail	OFS	Office fédéral de la statistique
CHOM-BIT	Statistique du chômage au sens du BIT	ORP	Offices régionaux de placement
CMT	Comptes globaux du marché du travail	OSNM	Office suisse de la navigation maritime
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères	REE	Registre des entreprises et des établissements
DNT	Statistique de la durée normale du travail dans les entreprises	RE	Recensement des entreprises
EAS	Enquête sur les accords salariaux	RFP	Recensement fédéral de la population
ECS	Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse	SCN	Système de Comptabilité Nationale
ESPA	Enquête suisse sur la population active	SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
ESS	Enquête suisse sur la structure des salaires	SEM	Secrétariat d'Etat aux migrations
EUROSTAT	Office statistique de l'Union européenne	SPAO	Statistique de la population active occupée
ISS	Indice suisse des salaires	STAF	Statistique des frontaliers
KASE	Enquête sur les conflits collectifs de travail	STATEM	Statistique de l'emploi
LOK	Enquête d'octobre sur les salaires et traitements	STATPOP	Statistique de la population et des ménages
NOGA	Nomenclature générale des activités économiques	SVOLTA	Statistique du volume du travail
		SYMIC	Système d'information central sur la migration

1 Introduction

Les thèmes liés au marché du travail font très souvent l'objet de débats politiques animés, tant au Parlement fédéral que chez tout un chacun, en famille ou entre amis. On croit parfois – à tort – que les statistiques du marché du travail se résument aux indicateurs du chômage et que ces derniers suffisent à dépeindre la situation de l'emploi. Or, le marché du travail s'avère bien plus complexe que cela et seul le recours à de nombreux autres indicateurs statistiques permet de s'en faire une représentation satisfaisante.

La publication «Indicateurs du marché du travail» fournit des repères parmi la vaste gamme des données sur l'emploi. L'information y est structurée de manière à procurer une vue d'ensemble du marché suisse du travail et des statistiques qui s'y rapportent.

Que faut-il comprendre sous la notion d'indicateurs du marché du travail? Nous utilisons ici ce terme pour qualifier les instruments de mesure qui permettent d'observer régulièrement la situation sur le marché du travail et son évolution. Ces indicateurs sont entre autres nécessaires pour identifier certains problèmes ou déséquilibres ou pour évaluer l'impact de mesures prises dans le cadre de la politique de l'emploi. Par ailleurs, ce sont eux qui peuvent servir de base à l'établissement de scénarios ou de prévisions à plus ou moins long terme.

Les indicateurs présentés dans cette publication sont fournis par:

- cinq statistiques de synthèse (statistiques qui combinent différentes sources)
 - la statistique de la population active occupée
 - la statistique du volume du travail
 - la statistique du chômage au sens du BIT
 - les comptes globaux du marché du travail
 - la statistique des frontaliers

- une enquête auprès des ménages
 - l'enquête suisse sur la population active
- cinq enquêtes auprès des établissements
 - la statistique de l'emploi
 - l'enquête suisse sur la structure des salaires
 - l'enquête sur les accords salariaux
 - l'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse
 - l'enquête sur les conflits collectifs de travail
- et trois statistiques basées sur des données administratives
 - la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie
 - la statistique de l'évolution des salaires
 - la statistique de la durée normale de travail dans les entreprises

Le chapitre 2 propose différents commentaires sur la situation du marché du travail pour la période 2009–2014 ainsi que sur les perspectives pour l'année 2015. Les résultats commentés y sont illustrés par de nombreux graphiques. Le chapitre 3 passe en revue les définitions les plus fréquemment utilisées dans les statistiques du marché du travail, alors que le chapitre 4 a pour objet la description des aspects méthodologiques des différentes sources statistiques. Finalement l'ensemble des indicateurs sont présentés sous la forme de tableaux dans la dernière partie de la publication.

2 Résultats commentés

2009–2014: Principales évolutions sur le marché suisse du travail

La croissance économique qui a suivi la crise financière a fait croître, sur l'ensemble des cinq années considérées (2009 à 2014), le nombre de personnes actives occupées en Suisse. Si le taux de chômage selon le SECO (personnes enregistrées comme chômeurs dans un office régional de placement ORP) a diminué, celui au sens du BIT (selon la définition du Bureau international du travail BIT) se situe à un niveau plus élevé que cinq ans auparavant. En outre, le nombre de places vacantes s'est accru et elles ont parfois été difficiles à repourvoir. Le marché suisse du travail est performant en comparaison internationale.

L'économie suisse à nouveau sur le chemin de la croissance après la crise financière

Après le déclin économique enregistré pendant la crise financière, la Suisse a retrouvé le chemin de la croissance au 1^{er} trimestre 2010 (par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente). Après six trimestres d'une croissance soutenue supérieure à 2,0%, une phase de croissance modérée a suivi à partir du troisième trimestre 2011. L'économie suisse a retrouvé des couleurs au deuxième trimestre 2013 et a enregistré un taux de croissance de 2,0% en moyenne jusqu'au quatrième trimestre 2014.

Taux de chômage au sens du BIT en hausse malgré la bonne santé économique et la progression du nombre des actifs occupés

Selon la statistique de la population active occupée (SPA0), qui repose sur une enquête auprès des ménages (ESPA), le nombre d'actifs occupés a augmenté de 7,2% à 5,0 millions entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014. La statistique de l'emploi (STATEM), qui est basée sur une enquête auprès des entreprises des secteurs secondaire et tertiaire, a affiché parallèlement une hausse du nombre d'emplois de 5,8% à 4,2 millions.

Parallèlement, le nombre de chômeurs au sens du BIT a bondi de 14,0% (+25'600 personnes). En revanche, le nombre de personnes enregistrées comme chômeurs auprès des ORP au 2^e trimestre 2014 est inférieur (-4,4%, -6000) à celui observé cinq ans auparavant. Une partie plus importante des chômeurs au sens du BIT ne se sont donc pas annoncés à l'office du travail. Par ailleurs, la 4^e révision de l'AC, entrée en vigueur le 1^{er} avril 2011, a introduit entre autres certaines réductions ciblées de prestations. Ces évolutions ont fait, entre 2009 et 2014, croître le taux de chômage au sens du BIT de 0,3 point à 4,4% et baisser le taux de chômage selon le SECO de 0,5 point à 3,0%.

Hausse du nombre de places vacantes et plus grandes difficultés à recruter du personnel qualifié

Au deuxième trimestre 2014, le nombre places vacantes était bien plus élevé (52'500) qu'il y a cinq ans (41'800). Cela représente une augmentation de 25,5%. Parallèlement, les entreprises ont eu plus de peine à recruter du personnel diplômé d'une haute école ou ayant un diplôme de formation professionnelle supérieure, et ce même si le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 0,3 point à 3,0% dans ce groupe de personnes. Les entreprises ont pu recruter plus facilement des personnes ayant pour formation achevée la plus élevée un apprentissage professionnel ou la scolarité obligatoire, ce qui était déjà le cas il y a cinq ans. Ces deux groupes de personnes présentent un taux de chômage au sens du BIT (de respectivement 4,3% et 8,3%) bien supérieur à celui des personnes diplômées du degré tertiaire (3,0%).

Taux de chômage au sens du BIT en hausse chez les hommes

D'un point de vue structurel, la période 2009–2014 a vu le taux de chômage des hommes se rapprocher de celui des femmes. Au deuxième trimestre 2014, 4,3% des hommes et 4,5% des femmes étaient au chômage au sens du BIT; l'écart entre les deux sexes était plus important cinq ans plus tôt (3,8% chez les hommes contre 4,5% chez les femmes). En 2014, le travail à temps partiel était toujours plus important chez les femmes (60,0%) que chez les hommes (16,6%). Le nombre d'hommes travaillant à temps partiel a connu une croissance prononcée ces cinq dernières années (+33,6% contre +10,3% pour les femmes).

Forte immigration de main-d'œuvre étrangère

Le nombre de personnes actives de nationalité étrangère (actifs occupés plus chômeurs au sens du BIT) a progressé de 18,7% entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014 pour atteindre 1,562 million. Au cours de la même période, le nombre de personnes actives de nationalité suisse s'est accru de 3,2% à 3,549 millions. L'immigration nette est soumise à des fluctuations relativement fortes (entre 25'000 en 2009 et 78'000 en 2011), mais elle est bien plus élevée depuis le début du siècle que dans les années 1990. La population résidente étrangère est nettement plus touchée par le chômage que celle de nationalité suisse (respectivement 7,9% et 3,2% au 2^e trimestre 2014). Cette différence s'est accrue au cours des cinq dernières années (respectivement +0,7 point et +0,0 point).

Marché suisse du travail performant en comparaison internationale

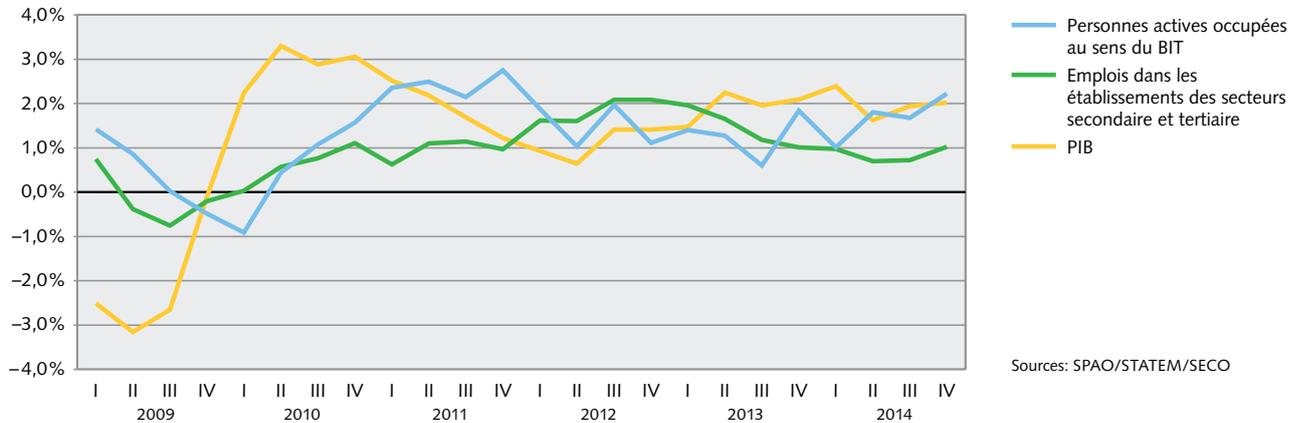
Le taux de chômage au sens du BIT en Suisse (4,4% au deuxième trimestre 2014) est inférieur de près de moitié au taux moyen de l'Union européenne (UE-28: 10,1%). Seule la Norvège présente un plus faible taux de chômage au sens du BIT (3,3%). Le taux d'activité des femmes et la part d'actifs occupés à temps partiel sont en outre nettement plus élevés en Suisse que dans la plupart des autres pays européens.

Croissance des salaires nominaux de 0,8% en 2014

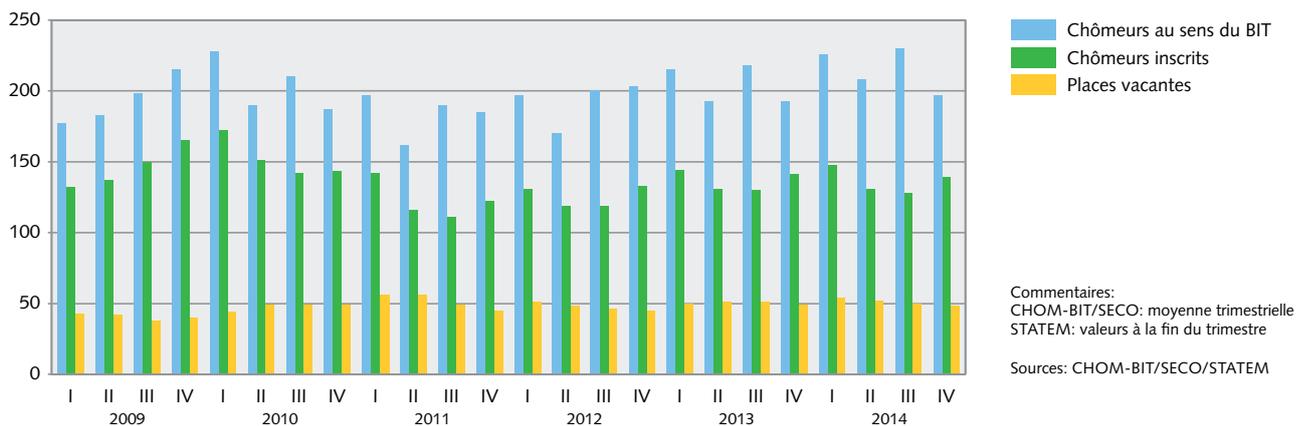
En 2014, les salaires nominaux ont affiché une progression de 0,8% par rapport à 2013, similaire à celles enregistrées les deux années précédentes (+0,7% en 2013, +0,8% en 2012). Les décisions en matière de revalorisation salariale pour 2014 ont été, en général, prises à l'automne 2013, alors que la conjoncture mondiale s'était progressivement redressée. A cette même période, le taux d'inflation pour 2014 était estimé à +0,3%. Durant les cinq dernières années, de 2010 à 2014, les salaires nominaux tout comme les salaires réels ont progressé de 0,8% en moyenne annuelle.

2009–2014: Principales évolutions sur le marché suisse du travail

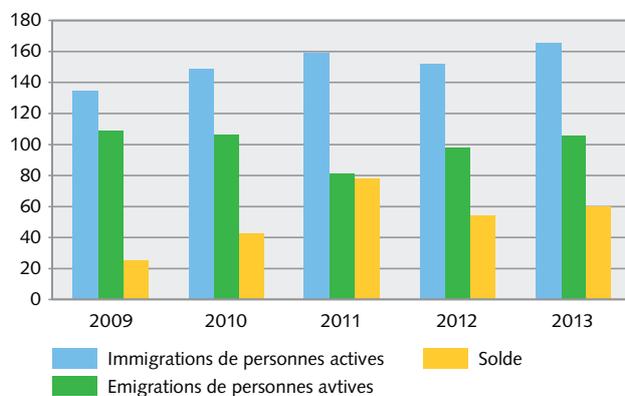
Variation du produit intérieur brut (PIB en termes réels), du nombre de personnes actives occupées et du nombre d'emplois, par rapport à l'année précédente, en pour cent, 2009–2014



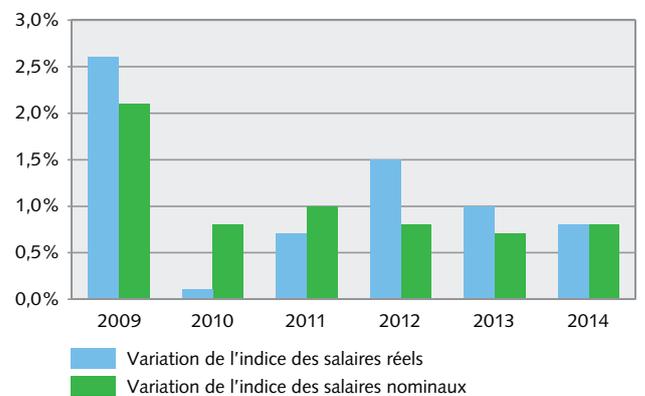
Chômeurs au sens du BIT, chômeurs inscrits et places vacantes, en milliers, 2009–2014



Migration de main-d'oeuvre, en milliers, 2009–2013



Variation de l'indice des salaires nominaux et de l'indice des salaires réels, par rapport à l'année précédente, en pour cent, 2009–2014



2009–2014: La situation des hommes et des femmes sur le marché du travail

De 2009 à 2014, la proportion des femmes participant au marché du travail est restée stable. Hommes et femmes sont toujours plus nombreux à travailler à temps partiel. Les femmes restent cependant proportionnellement nettement plus nombreuses que les hommes à exercer une activité professionnelle à temps partiel (60,0% contre 16,6%). Le taux de chômage au sens du BIT des hommes a augmenté au fil des ans et se situe maintenant à un niveau comparable à celui des femmes, soit à environ 4,4%. Les femmes gagnent en moyenne 18,4% de moins que les hommes. Seule une partie de cette différence peut être expliquée par des critères objectifs.

La part des femmes actives reste inchangée

Entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014, le nombre d'hommes actifs (hommes actifs occupés et chômeurs au sens du BIT confondus) a progressé de 7,4% (2,781 millions au 2^e trimestre 2014) et celui des femmes actives a augmenté à peu près dans la même proportion (+7,6%; 2,330 millions au 2^e trimestre 2014). La part de ces dernières dans la population active est ainsi demeurée inchangée en cinq ans (45,6%). Le nombre des femmes actives occupées a toutefois plus fortement augmenté (+7,6%) que celui des hommes (+6,9%), tandis que le nombre des femmes au chômage selon le BIT progressait de 7,1% et que celui des hommes se trouvant dans la même situation s'accroissait de 21,1%. Cette évolution a entraîné une réduction de la part des femmes parmi les chômeurs au sens du BIT, laquelle est passée de 50,7% en 2009 à 47,7% en 2014 (deuxième trimestre dans les deux cas).

Le temps partiel continue de progresser

Le temps partiel est nettement plus répandu chez les femmes que chez les hommes: au deuxième trimestre 2014, 60,0% des femmes actives occupées travaillaient à temps partiel (leur taux d'occupation était inférieur à 90%), contre 16,6% des hommes actifs occupés. Entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014, le nombre d'actifs occupés à temps partiel a cependant augmenté aussi bien chez les femmes (+10,3%) que chez les hommes (+33,6%).

La distribution inégale du temps partiel est une des raisons qui expliquent que les femmes ne contribuent que pour un peu plus d'un tiers au volume total des heures effectives de travail (38,0% en 2014).

Les femmes travaillent plus souvent dans le secteur des services que les hommes

L'évolution des actifs occupés a été comparable dans les trois secteurs économiques (1: agriculture, 2: industrie, 3: services) entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014: si la progression a été inférieure à la moyenne pour les hommes et les femmes occupés dans le secteur secondaire, elle s'est située au-dessus de la moyenne pour les deux sexes dans les secteurs tertiaire et primaire (respectivement +8,2% et 13,7% chez les hommes et +8,1% et 12,2% chez les femmes). La part des femmes exerçant un emploi dans le secteur des services est nettement supérieure à celle des hommes (4^e trimestre 2014: 86,2% contre 64,1%). La part des femmes n'atteint que 10,9% dans l'industrie et 2,9% dans l'agriculture. Parmi les hommes actifs occupés, 31,7% travaillent dans l'industrie et 4,2% dans l'agriculture.

Un taux plus élevé de chômage au sens du BIT malgré la récente reprise économique

Au début de la période sous revue, soit au premier trimestre 2009, le taux de chômage au sens du BIT était de 3,7% chez les hommes et de 4,3% chez les femmes. La récession économique amorcée au quatrième trimestre 2008 (PIB par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente) a fait augmenter ce taux les trimestres suivants: il est passé jusqu'au premier trimestre 2010 à 5,0% chez les hommes et à 5,3% chez les femmes. En 2010 l'économie a repris de la vigueur. Il en est résulté une baisse des taux de chômage au sens du BIT à 3,5% pour les hommes et à 3,7% pour les femmes jusqu'au deuxième trimestre 2011. La dynamique économique a cependant ralenti en 2011 et en 2012: les taux de chômage ont eu tendance à augmenter et le taux de chômage des hommes à se rapprocher de celui des femmes en 2013, pour atteindre 4,7% au troisième trimestre 2013 tant pour les hommes que pour les femmes. Le taux a diminué lors des trimestres suivants, bien plus fortement chez les hommes que chez les femmes.

Si l'on considère l'ensemble de la période allant du deuxième trimestre 2009 au deuxième trimestre 2014, le taux de chômage des hommes a rejoint celui des femmes. Le premier a progressé de 0,5 point alors que le second est resté au même niveau après cinq ans (4,5%).

Les femmes gagnent moins que les hommes

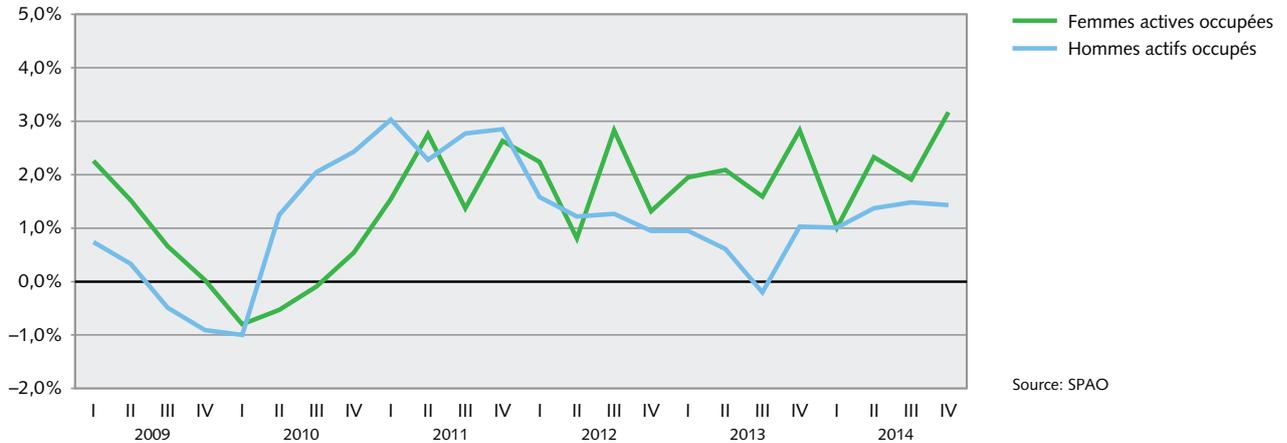
En 2012, le salaire mensuel brut des femmes dans l'économie totale était de 5808 francs, et celui des hommes de 6840 francs. La différence salariale a diminué depuis 2008 passant de 16,6% à 15,6% en 2010, et 15,1% en 2012. Dans l'économie privée, l'écart salarial était en 2012 de 18,9%, contre 18,4% en 2010 et 19,4% en 2008. Dans le secteur public, elle atteignait 13,6% en 2012.

Selon une analyse mandatée par l'Office fédéral de la statistique, 62,4% de la différence salariale de 2010 (secteur privé) peuvent s'expliquer par des structures objectivement différentes comme le niveau hiérarchique, l'ancienneté ou la formation. 37,6% de la différence reposent sur des facteurs inexpliqués¹.

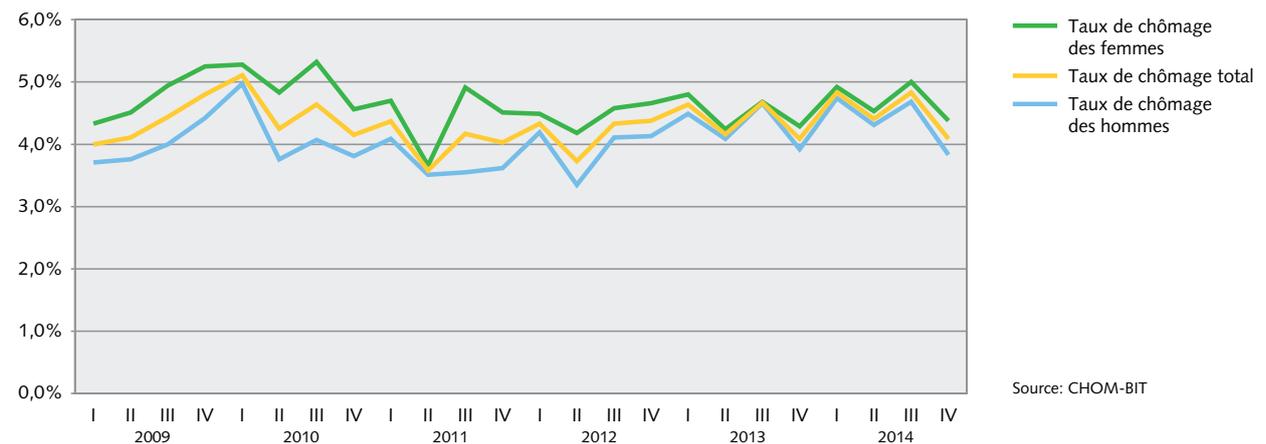
¹ www.statistique.ch → Thèmes → 03 – Travail, rémunération → Salaires et revenus du travail → Indicateurs → Niveau des salaires → par sexe

2009–2014: La situation des hommes et des femmes sur le marché du travail

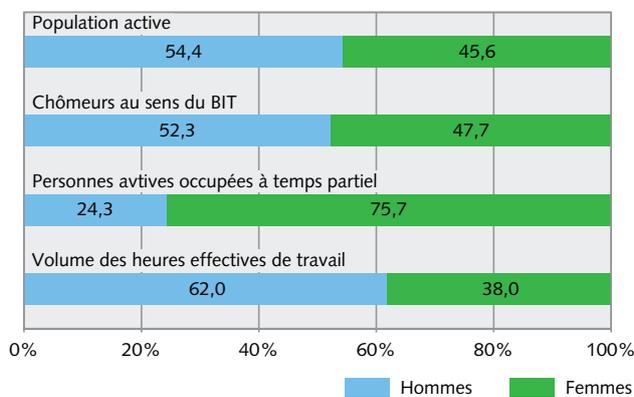
Variation du nombre d'actifs occupés selon le sexe, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, en pour cent, 2009–2014



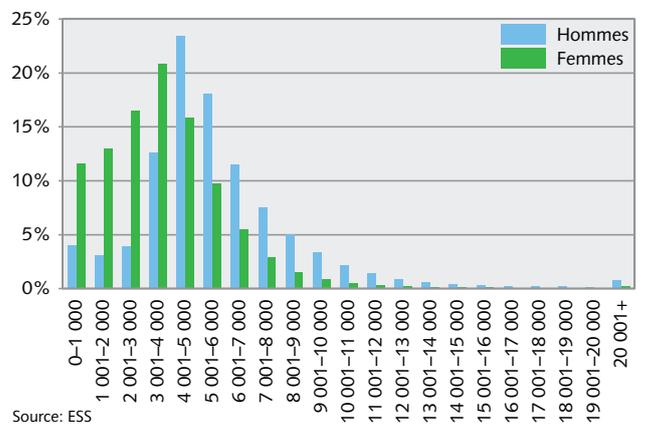
Taux de chômage au sens du BIT et selon le sexe, en pour cent, 2009–2014



Répartition hommes/femmes de la pop. active, des chômeurs au sens du BIT, des pers. actives occupées à temps partiel (au 2^e trimestre 2014 dans les trois cas) et du volume des heures effectives de travail (2014), en pour cent



Répartition des salariés (en pour cent) selon les classes de salaires (salaire mensuel net en francs) et le sexe, secteur privé et secteur public ensemble, 2012



2009–2014: La main-d'œuvre suisse et étrangère

Depuis 2001, la Suisse connaît une forte immigration de main-d'œuvre étrangère. De 2009 à 2014, le nombre de personnes actives de nationalité étrangère a augmenté environ six fois plus fortement que celui des personnes actives de nationalité suisse. Sans les naturalisations, la différence serait encore plus marquée. Sur l'ensemble de la période sous revue, le taux de chômage au sens du BIT des étrangers était deux à trois fois plus élevé que celui des Suisses. Enfin, ces derniers ont des salaires plus élevés que ceux des travailleurs étrangers.

Forte immigration de main-d'œuvre étrangère

Entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014, le nombre d'actifs étrangers (étrangers actifs occupés et étrangers chômeurs au sens du BIT confondus) a progressé environ six fois plus rapidement que celui des personnes actives de nationalité suisse (+18,7% à 1,562 million contre +3,2% à 3,549 millions). A la fin de l'année 2009, cette progression a été stoppée par la crise économique et la population active de nationalité étrangère n'a plus enregistré qu'une légère hausse de 0,2% au premier trimestre 2010 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. A partir du premier trimestre 2011, la population active étrangère s'est remise à augmenter nettement pour atteindre au quatrième trimestre 2011 un niveau record de +5,0% en comparaison annuelle. Cette hausse importante est le résultat d'une forte immigration: sur l'ensemble de la période 2009–2013, les immigrations de main-d'œuvre étrangère ont dépassé de 275'000 personnes les émigrations. Les migrations d'actifs de nationalité suisse présentaient par contre un solde négatif de 15'000 personnes durant la même période. Les naturalisations jouent un rôle dans la structure de la population active: de 2009 à 2013, quelque 114'000 personnes actives étrangères ont acquis la nationalité suisse. Sans ces naturalisations, l'effectif de la population active étrangère aurait augmenté de 27,3% entre 2009 et 2014, alors que celui de la population active suisse serait resté pratiquement stable (-0,1%). Au deuxième trimestre 2014, la part des étrangers dans la population active représentait 30,6% contre 27,7% cinq ans plus tôt.

Le chômage touche davantage les personnes étrangères

Au deuxième trimestre 2014, la population active de nationalité suisse se composait de 3,436 millions d'actifs occupés et de 113'000 chômeurs au sens du BIT. Le taux de chômage au sens du BIT de la population suisse s'élevait ainsi à 3,2%. Si ce taux a varié entre 2,6% (2011) et 3,9% (2014) au cours de la période sous revue pour la population de nationalité suisse, la situation des étrangers a été moins favorable: au deuxième trimestre 2014, 1,467 million d'entre eux étaient actifs occupés et 96'000 étaient au chômage au sens du BIT. En cinq ans, le taux de chômage au sens du BIT des étrangers a progressé de 0,7 point (2e trimestre 2009: 7,2%; 2e trimestre 2014: 7,9%), mais il avait atteint le niveau record de 10,4% au premier trimestre 2010. Ces chiffres montrent que les étrangers sont davantage exposés au risque de chômage. Ce risque plus grand tient entre autres au fait qu'une proportion comparativement importante de personnes actives de nationalité étrangère n'a pas achevé d'autre formation que l'école obligatoire (25,6% contre 11,5% des Suisses).

Moins de temps partiel chez les étrangers

Entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014, la part des personnes travaillant à temps partiel a légèrement augmenté tant chez les Suisses (+3,8 points à 40,3%) que chez les étrangers (+1,9 point à 25,4%). Ce mode de travail est très répandu chez les femmes, mais il l'est bien plus chez les Suissesses que chez les étrangères: au deuxième trimestre 2014, les premières étaient 64,0% à travailler à temps partiel, les secondes 45,8%. Chez les hommes, les proportions correspondantes étaient de 18,7% et 10,7%. La plupart des actifs occupés étrangers sont salariés (95,5% contre 87,4% des Suisses). Seuls 4,5% ont le statut d'indépendants ou travaillent dans l'entreprise familiale. Cette différence par rapport aux Suisses est liée à différents facteurs: à la problématique de l'intégration s'ajoute l'impossibilité pour les personnes étrangères de la première génération de reprendre une entreprise en mains familiales. Comparée à la population suisse, une part relativement importante de la population de nationalité étrangère est par ailleurs âgée de moins de 40 ans (alors que la proportion d'indépendants est bien plus élevée chez les 40 à 64 ans que dans les autres groupes d'âges).

La part des travailleurs frontaliers étrangers augmente

La structure de la population active occupée de nationalité étrangère selon le statut d'établissement n'a que légèrement changé au cours des cinq dernières années: la part des titulaires d'une autorisation de séjour (livret B) a baissé de 1,4 point à 26,5% entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014. La part des étrangers titulaires d'une autorisation d'établissement (livret C) et celle des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée ont également diminué (respectivement de 49,2% à 48,7% et de 3,8% à 3,5%). On observe par contre une légère progression pour les frontaliers (livret G) pendant la période considérée (+1,8 point à 19,4%).

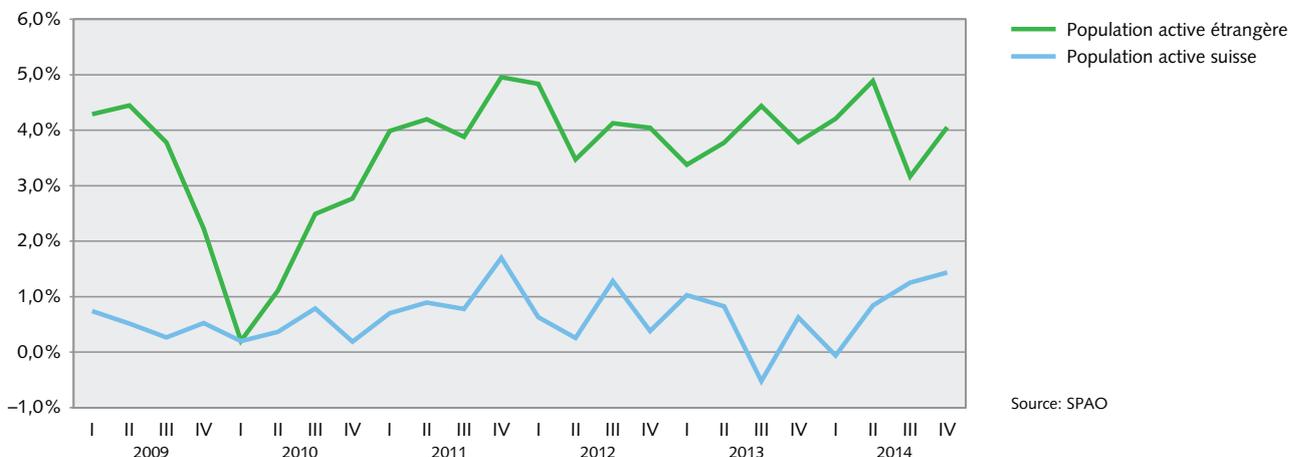
Conditions salariales plus favorables pour les Suisses

En 2012, le niveau de rémunération de la main-d'œuvre étrangère était globalement inférieur à celui des salariés suisses (resp. 5797 francs et 6720 francs). On observe ainsi un écart salarial de 13,7% en faveur de la main-d'œuvre suisse. Ces chiffres ne permettent cependant pas de conclure à une inégalité de traitement: d'une part les travailleurs étrangers sont en moyenne plus jeunes et d'autre part, d'importantes différences subsistent entre Suisses et étrangers en termes de niveau de formation et de répartition entre les branches économiques.

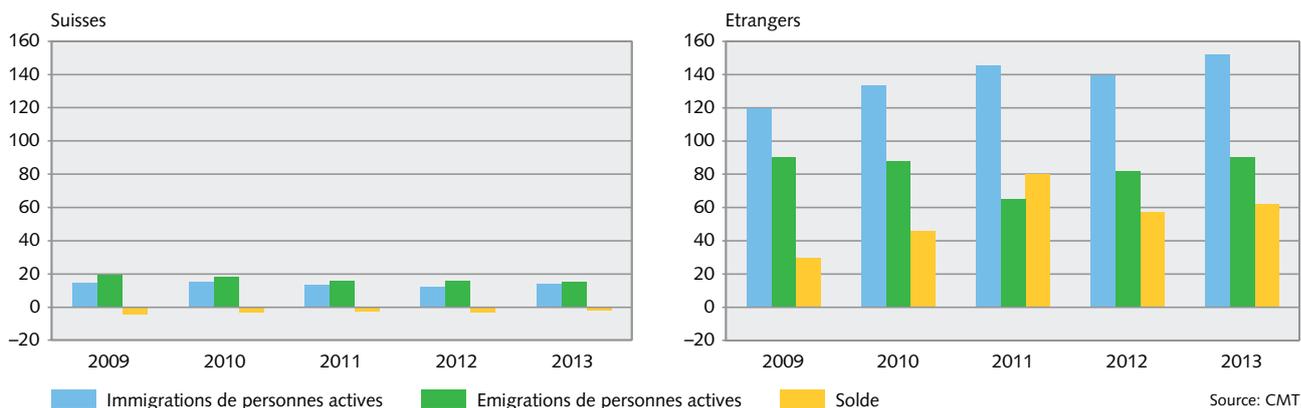
Entre 2008 et 2012, le niveau salarial médian des salariés étrangers (tous types d'autorisation de séjour confondus) a augmenté de 7,1% tandis que celui des salariés de nationalité suisse a connu une hausse de 5,9%. A l'exception des frontaliers (+4,9%), toutes les catégories d'étrangers sous revue ont bénéficié d'une progression salariale plus favorable que celle de leurs collègues suisses.

2009–2014: La main-d'œuvre suisse et étrangère

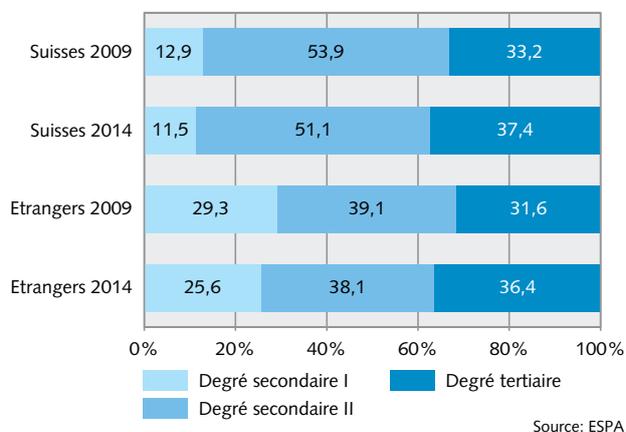
Variation de la population active selon la nationalité, par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, en pour cent, 2009–2014



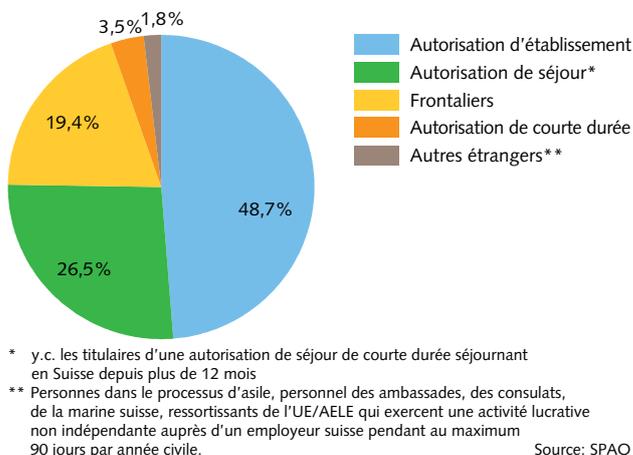
Migration de personnes actives selon la nationalité, en milliers, 2009–2013



Niveau de formation des personnes actives selon la nationalité, en pour cent, 2^e trimestre 2009 et 2^e trimestre 2014



Composition de la population active occupée étrangère selon l'autorisation de résidence, en pour cent, 2^e trimestre 2014



2009–2014: La situation dans les sept grandes régions de la Suisse

Pendant la période considérée, le nombre des actifs occupés a enregistré une progression supérieure à la moyenne dans deux grandes régions: le Tessin et la Région lémanique. La Région lémanique accueille environ un tiers de tous les frontaliers travaillant en Suisse. Le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 0,3 point ces cinq dernières années à l'échelle de toute la Suisse. On a cependant observé des différences entre les grandes régions: si ce taux a fortement augmenté au Tessin et en Suisse centrale, il a reculé en Suisse orientale et dans la Suisse du Nord-Ouest. Pendant toute la période considérée (2009 à 2014), il a toujours été supérieur de 2 points à la moyenne suisse dans la Région lémanique et au Tessin.

Forte progression des actifs occupés au Tessin

Au niveau suisse, le nombre des actifs occupés a progressé de 7,2% entre le deuxième trimestre 2009 et le deuxième trimestre 2014. La plus forte hausse a été observée au Tessin (+12,5%) et dans la Région lémanique (+11,1%). Au deuxième trimestre 2014, l'Espace Mittelland comptait le plus de personnes actives occupées (1,0 million), devant Zurich (971'000) et la Région lémanique (919'000).

Un tiers des frontaliers travaillent dans la Région lémanique

Au quatrième trimestre 2014, 287'000 frontaliers travaillaient en Suisse. Un tiers environ dans la Région lémanique (34,8%), un quart dans la Suisse du Nord-Ouest (23,4%) et un cinquième au Tessin (21,5%). Ces trois grandes régions accueillent donc ensemble quelque quatre cinquièmes des frontaliers.

Dans la Région lémanique (10,7%) comme dans la Suisse du Nord-Ouest (9,7%), un actif occupé sur dix était un frontalier au quatrième trimestre 2014. La part correspondante est bien plus élevée au Tessin, où la main-d'œuvre frontalière représente 26,2% des actifs occupés.

Hausse du taux de chômage au sens du BIT en Suisse centrale et au Tessin

Entre le deuxième trimestre 2008 et le premier trimestre 2010, le taux moyen suisse de chômage au sens du BIT a augmenté de 3,4% à 5,1% suite à une détérioration de la conjoncture. Cette évolution a touché toutes les grandes régions. La hausse la plus forte a été enregistrée dans la Région lémanique, où le taux a atteint 8,2% (+3,6 points). Entre le premier trimestre 2010 et le deuxième trimestre 2011, le taux a reculé au niveau suisse de 5,1% à 3,6%, avant de se remettre à augmenter jusqu'au deuxième trimestre 2013 (4,2%).

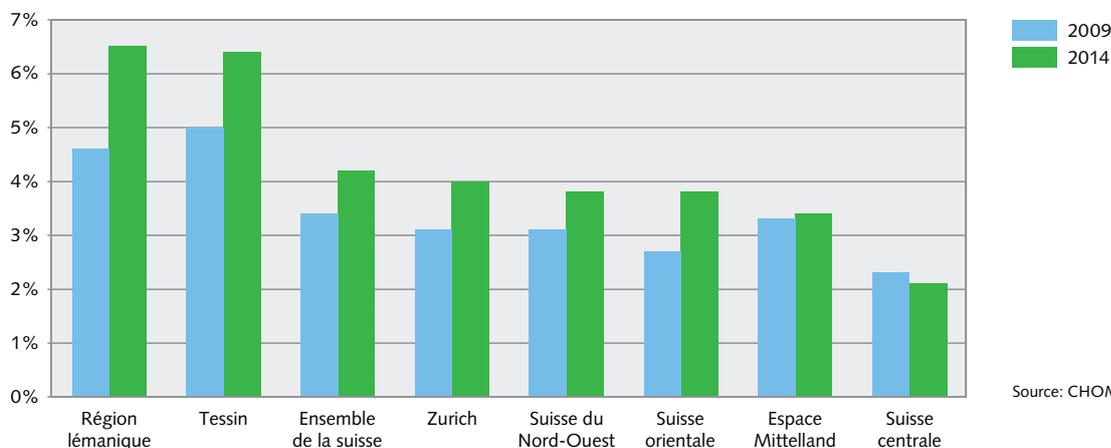
Sur l'ensemble des cinq années considérées (du 2^e trimestre 2009 au 2^e trimestre 2014), le taux de chômage au sens du BIT a progressé au niveau suisse de 4,1% à 4,4%. On observe cependant des différences entre les grandes régions: la Suisse orientale et la Suisse du Nord-Ouest ont enregistré une baisse de respectivement 0,6 point et 0,4 point (à respectivement 2,8% et 4,1%). Le taux de chômage au sens du BIT a par contre augmenté dans les autres grandes régions: Tessin; de 5,1% à 6,6%; Suisse centrale: de 2,7% à 3,7%; Zurich: de 3,8% à 4,5%; Espace Mittelland: de 3,6% à 4,1%; Région lémanique: de 5,9% à 6,2%.

La région zurichoise propose les salaires les plus élevés

La situation salariale en 2012 variait selon la grande région: avec un salaire brut standardisé médian de 5388 francs par mois, les salariés du Tessin étaient les moins bien rémunérés. Ils gagnaient 21,9% de moins que les salariés de la région de Zurich (6900 francs), les mieux payés de Suisse (abstraction faite des différences du coût de la vie). L'écart de salaire entre les deux régions a augmenté de 3,9 points par rapport à 2010 (18,0%). Le niveau des salaires des cinq autres grandes régions divergeait moins et se situait en 2012 entre ces deux extrêmes: 6653 francs dans la Suisse du Nord-Ouest, 6558 francs dans la Région lémanique, 6313 francs en Suisse centrale, 6308 francs dans l'Espace Mittelland et 5933 francs en Suisse orientale.

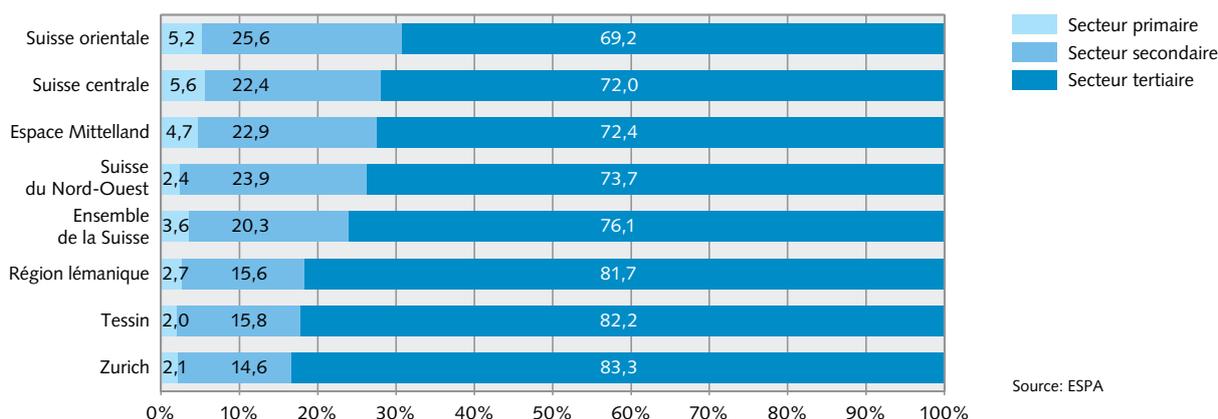
2009–2014: La situation dans les sept grandes régions de la Suisse

Taux de chômeurs au sens du BIT par grande région, en pour cent, 2^e trimestre 2009 et 2014



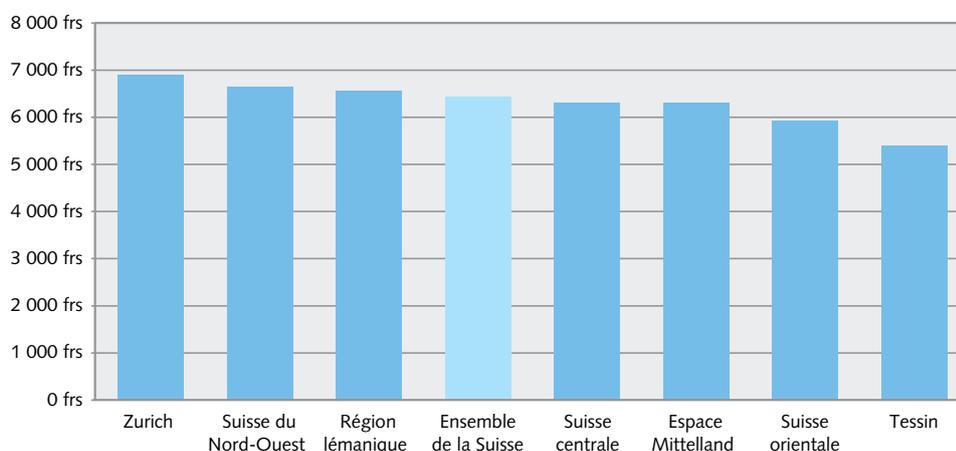
Source: CHOM-BIT

Répartition des personnes actives occupées dans les différents secteurs économiques, par grande région, en pour cent, moyenne annuelle 2014



Source: ESPA

Salaires mensuel brut standardisé (médiane) par grande région, en francs, 2012, secteur privé et secteur public ensemble



Source: ESS

Situation du marché du travail au 1^{er} trimestre 2015 et perspectives à court terme

Le nombre des actifs occupés et des emplois a augmenté au premier trimestre 2015 par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Si le taux de chômage au sens du BIT a reculé, le taux de chômage selon le SECO a enregistré une légère hausse. Les places vacantes étaient moins nombreuses et malgré cela, les difficultés à recruter du personnel qualifié ont été plus importantes dans le secteur secondaire qu'il y a un an. Par contre, l'indicateur des perspectives d'emploi fait entrevoir pour le deuxième trimestre 2015 un accroissement du nombre d'emplois.

Hausse du nombre de personnes actives occupées et de celui des emplois

Au premier trimestre 2015, le nombre des actifs occupés a progressé de 136'000 ou de 2,8% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. La hausse a été plus élevée chez les femmes (+4,1%) que chez les hommes (+1,7%) et plus faible pour les personnes actives occupées suisses (+2,1%) que pour celles de nationalité étrangère (+4,5%). Chez ces dernières, le nombre de personnes titulaires d'une autorisation de séjour B (en règle générale valable cinq ans et renouvelable) s'est nettement accru en comparaison annuelle (+8,9%). En revanche, le nombre de titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée (-7,6%) et celui des titulaires d'un livret C (-4,0%) ont fortement diminué. La hausse du nombre des actifs occupés a été plus forte dans le secteur tertiaire (+3,3%) que dans le secteur secondaire (+2,5%).

Par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, le nombre des actifs occupés a progressé bien plus nettement (+2,8%) que celui des emplois (+0,8%). Les évolutions différentes du nombre des actifs occupés (statistique de la population active occupée SPAO) et du nombre des emplois (statistique de l'emploi STATEM) peuvent, entre autres, résulter des différences quant à l'univers de base (ménages pour l'une et entreprises pour l'autre), à l'unité statistique (personnes pour l'une et emplois pour l'autre) et quant à la période de référence (moyenne trimestrielle pour l'une et fin du trimestre pour l'autre). Lorsque la conjoncture se détériore, la SPAO tend à donner souvent une image plus positive que la STATEM.

Baisse du taux de chômage au sens du BIT

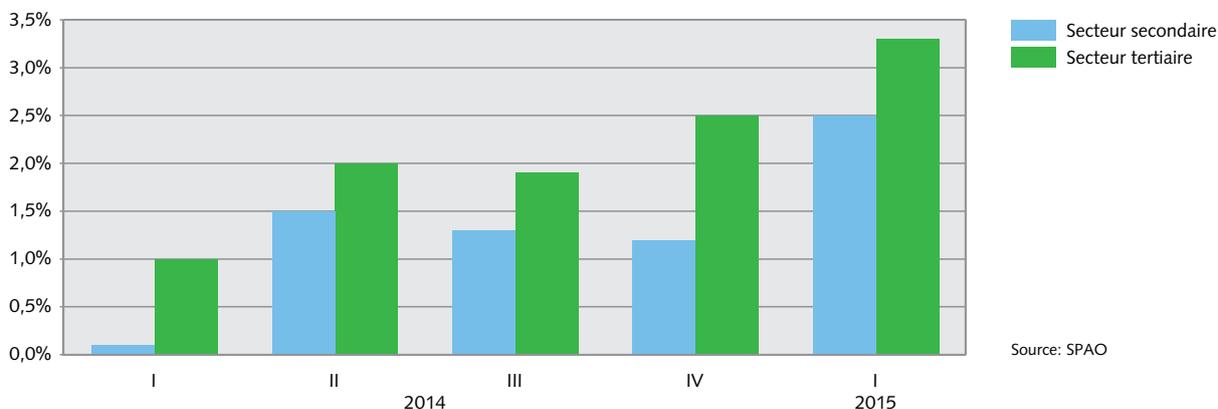
Au premier trimestre 2015, 212'000 personnes étaient au chômage en Suisse selon la définition du Bureau international du Travail (BIT), soit 15'000 de moins qu'un an auparavant. Ces chômeurs au sens du BIT représentaient 4,4% de la population active, contre 4,8% au premier trimestre 2014. Le taux de chômage selon le SECO se situait à 3,4% en mars 2015, soit un niveau supérieur de 0,1 point à celui de mars 2014. Ce taux représente en chiffres absolus quelque 145'000 personnes enregistrées en mars 2015 comme chômeurs dans un office régional de placement et une hausse de 2000 personnes par rapport à 12 mois auparavant. Le nombre de demandeurs d'emploi non chômeurs (effectifs principalement composés de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement ainsi que de personnes en gain intermédiaire) a aussi progressé entre mars 2014 (57'000) et mars 2015 (59'000). La hausse se chiffre à quelque 2000 personnes.

Prévisions d'évolution de l'emploi

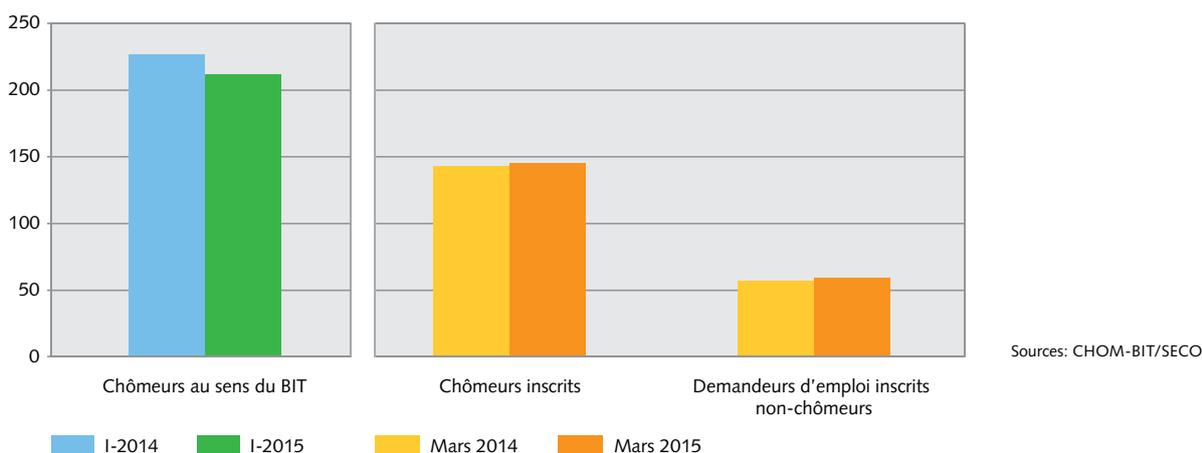
Les indicateurs à court terme de la statistique de l'emploi laissent entrevoir que les effectifs vont d'une manière générale augmenter ou du moins rester au même niveau pendant le trimestre à venir. L'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi, qui représente les attentes des entreprises quant à l'évolution de l'emploi dans les trois mois suivants, a baissé par rapport à l'année précédente (1,03; -1,5%) mais restait supérieur à 1,00, dans le secteur secondaire (1,02; -3,8%) comme dans le secteur tertiaire (1,03; -0,7%). Au premier trimestre 2015, on dénombrait 51'000 places vacantes dans l'économie totale, soit 3200 de moins (-6,0%) qu'au premier trimestre 2014. Le recul a été nettement plus fort dans le secteur secondaire (-2200 unités; -15,9%) que dans le secteur tertiaire (-1000 unités; -2,5%). Malgré la baisse du nombre de places vacantes, la part des entreprises ayant eu des difficultés à recruter du personnel qualifié s'est accrue de 2,0 points à 37,0% par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente. Dans le secteur tertiaire, cette part a diminué de 0,2 point à 28,5%.

Situation du marché du travail au 1^{er} trimestre 2015 et perspectives à court terme

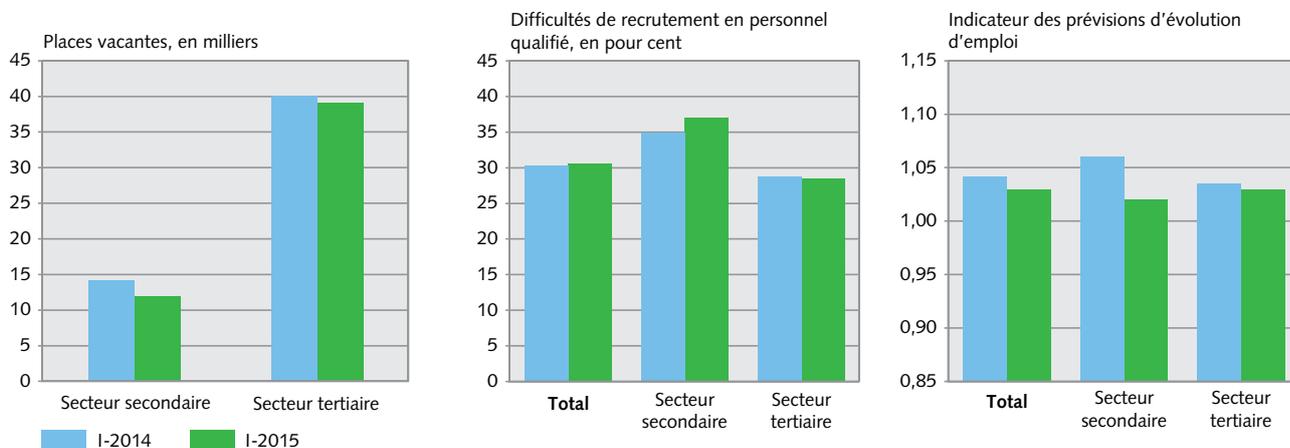
Variation du nombre d'actifs occupés par rapport au trimestre correspondant de l'année précédente, par secteur économique, en pour cent, 1^{er} trimestre 2014 et 1^{er} trimestre 2015



Chômeurs au sens du BIT, en milliers, 1^{er} trimestre 2014 et 1^{er} trimestre 2015 Chômeurs inscrits et demandeurs d'emploi inscrits non-chômeurs, en milliers, mars 2014 et mars 2015



Places vacantes, difficultés de recrutement en personnel qualifié dans les secteurs secondaire et tertiaire et indicateur des prévisions d'évolution d'emploi*, 1^{er} trimestre 2014 et 1^{er} trimestre 2015



* L'échelle va de 0,50 (réduction) à 1,50 (augmentation), en passant par 1,0 (maintien).

Source: STATEM

Le marché du travail suisse en comparaison internationale

Le marché du travail suisse est performant en comparaison internationale. La Suisse a l'un des taux d'activité les plus élevés d'Europe. Le taux d'activité des femmes et la part d'actifs occupés à temps partiel sont nettement plus élevés en Suisse que dans la plupart des autres pays européens. Le taux de chômage au sens du BIT est en Suisse inférieur de près de moitié au taux moyen de l'Union européenne. Les salaires en Suisse, convertis en euros, sont plus élevés que dans les pays de l'UE. Si l'on convertit les salaires en standard de pouvoir d'achat pour tenir compte du niveau différent des prix, les différences sont cependant plus faibles.

Taux d'activité élevé en Suisse

Au deuxième trimestre 2014, le taux d'activité de la population de 15 ans et plus atteignait 68,5% en Suisse, soit l'un des taux les plus élevés en Europe. Seules l'Islande (82,6%) et la Norvège (71,2%) affichaient des taux d'activité supérieurs. Les pays voisins de la Suisse enregistraient des taux sensiblement inférieurs (Autriche: 61,7%; Allemagne: 60,2%; France: 56,2%; Italie: 49,0%). Après l'Italie, la Croatie et la Grèce présentent les taux les plus faibles d'Europe (51,9% les deux). La moyenne de l'UE28 se situe à 57,6%.

Forte participation des femmes à la vie active dans les pays nordiques

La participation des femmes à la vie active varie fortement d'un pays à l'autre. En Italie (39,9%) et à Malte (40,0%), deux cinquièmes des femmes sont actives, tandis que les pays nordiques présentent les taux les plus élevés (Islande: 78,8%; Norvège: 68,3%; Suède: 61,6%). En moyenne européenne, une femme sur deux est active (51,2%). La Suisse est dans le peloton de tête avec un taux de 62,4%. La participation des femmes à la vie active est certainement favorisée en Suisse par une offre importante d'emplois à temps partiel. Dans notre pays, 36,7% des actifs occupés travaillent à temps partiel (femmes: 59,9%). Seuls les Pays-Bas affichent une proportion plus élevée (50,7%; femmes: 77,1%). La part des actifs occupés à temps partiel est particulièrement faible en Bulgarie (2,5%; femmes: 2,8%) et en Slovaquie (5,1%; femmes: 6,9%).

Taux de chômage au sens du BIT relativement faible en Suisse

Entre le deuxième trimestre 2013 et le deuxième trimestre 2014, le taux de chômage au sens du BIT a augmenté de 0,3 point à 4,4%. Dans l'UE-28, on a observé parallèlement une légère baisse du chômage selon le BIT (de 10,8% à 10,1%). Le taux suisse est très bas en comparaison européenne; seule la Norvège affiche un taux encore plus faible (3,3%; -0,3 point). La Grèce et l'Espagne sont les pays d'Europe qui présentent les taux de chômage au sens du BIT les plus élevés, mais comparés à leur niveau du trimestre correspondant de l'année précédente, ces taux ont tous les deux reculé (Grèce: -0,7 point à 26,6%; Espagne: -1,6 point à 24,5%).

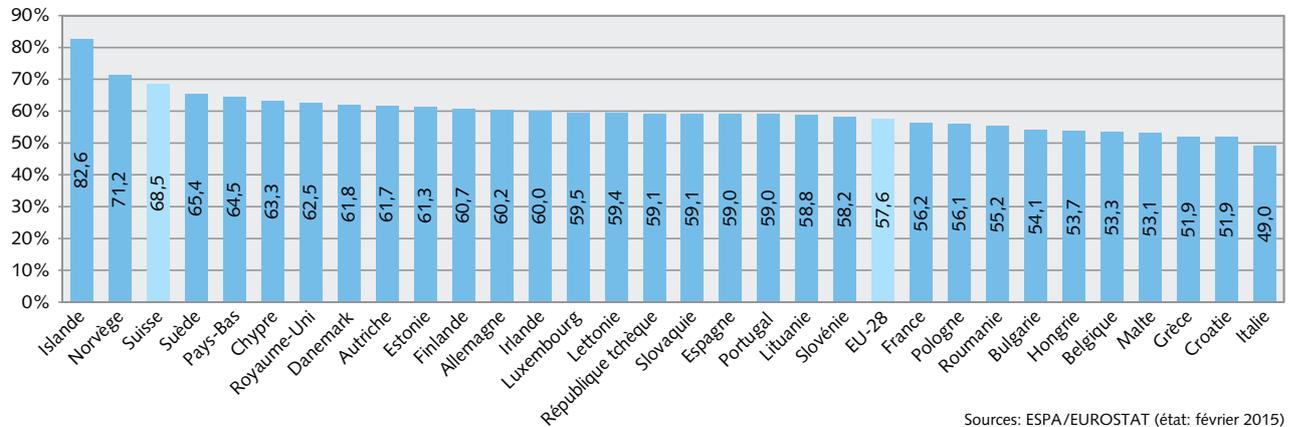
Les salaires en comparaison internationale

La comparaison des salaires annuels bruts moyens pour un poste en équivalent plein temps dans l'industrie et les services marchands (entreprises de 10 employés ou plus) met en évidence l'écart salarial existant parmi les pays de l'UE. Des différences marquées sont à observer non seulement entre les pays de l'UE-15 et les nouveaux pays membres entrés dans l'UE depuis 2004, mais également à l'intérieur des deux groupes de pays. Dans l'UE-15, un décalage subsiste entre les pays du nord et ceux du sud. En effet, en 2010 les salaires bruts annuels les plus élevés sont enregistrés au Danemark (51'485 euros), au Luxembourg (51'008 euros) et en Belgique (44'366 euros), les plus bas en Espagne (26'621 euros), en Grèce (25'696 euros) et au Portugal (17'193 euros). L'écart salarial augmente encore si l'on considère les nouveaux pays membres: en 2010 seuls Chypre (25'417 euros) et la Slovénie (20'495 euros) affichent des salaires supérieurs à 20'000 euros tandis que la Roumanie et la Bulgarie, pays devenus membres de l'UE en 2007, viennent clore le classement avec des salaires annuels bruts respectivement de 6048 et 4618 euros. Avec un salaire brut annuel de 63'549 euros, niveau influencé en partie par la force du franc, la Suisse figure en première position devant la Norvège (55'370 euros), autre État membre de l'AELE, et le Danemark.

Afin de comparer des salaires qui traduisent de manière réelle leur pouvoir d'achat, les salaires exprimés en monnaie nationale doivent être convertis dans une devise commune artificielle appelée «standard de pouvoir d'achat» (SPA). La prise en compte des différences de niveaux de prix entre les pays nous amène à reconsidérer l'ampleur de l'écart salarial observé entre les pays. En effet, exprimés en euros, les salaires payés en Suisse (les plus hauts) sont 13,8 fois supérieurs à ceux payés en Bulgarie (les plus bas) alors qu'exprimés en SPA ils ne sont plus que 4,3 fois supérieurs. Si l'on considère les pays voisins, exprimés en euros, les salaires annuels payés en Suisse sont 1,6 fois supérieurs à ceux versés en Allemagne et en Autriche, 1,8 fois supérieurs à ceux payés en France et 2 fois supérieurs aux salaires de l'Italie. Par contre, lorsque la comparaison des salaires bruts moyens est faite sur la base de leur niveau en SPA, l'écart se réduit. Les salaires payés en Suisse ne sont plus que 1,2 fois supérieurs aux salaires payés en Allemagne, 1,3 fois supérieurs à ceux versés en Autriche, 1,4 et 1,5 fois supérieurs à ceux payés respectivement en France et en Italie.

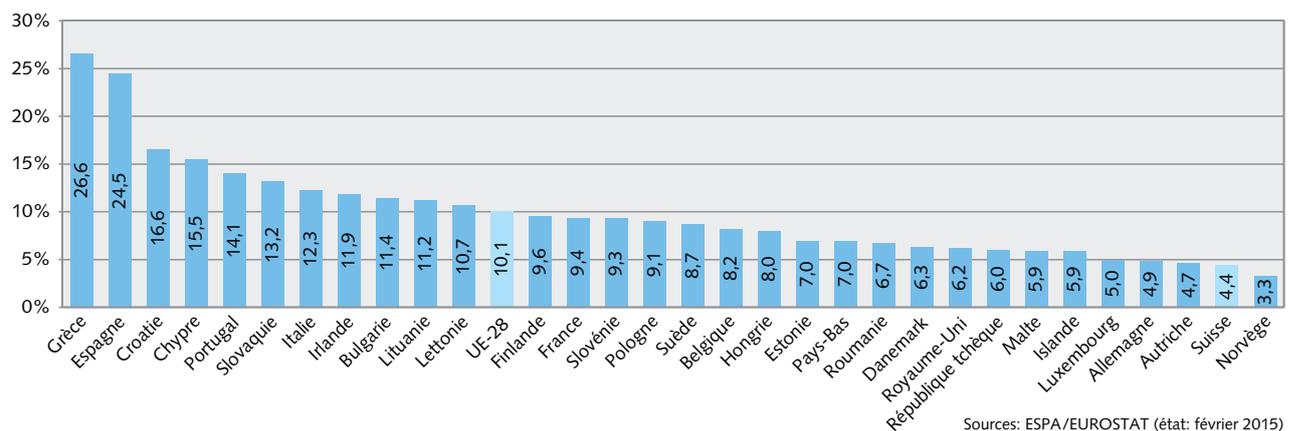
Le marché du travail suisse en comparaison internationale

Taux d'activité standardisé en Suisse et dans les Etats de l'UE et de l'AELE, en pour cent, 2^e trimestre 2014



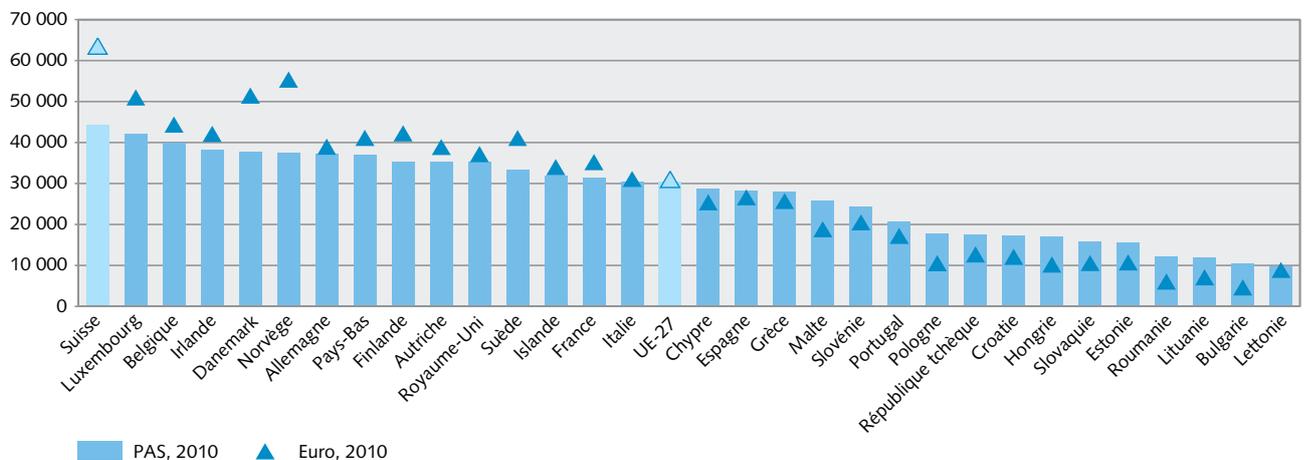
Sources: ESPA/EUROSTAT (état: février 2015)

Taux de chômage au sens du BIT, en Suisse et dans les Etats de l'UE et de l'AELE, en pour cent, 2^e trimestre 2014



Sources: ESPA/EUROSTAT (état: février 2015)

Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps¹. Entreprises de 10 employés ou plus, secteurs de l'industrie et des services marchands², Suisse et Etats de l'UE et de l'AELE, en PAS³ et en Euro, 2010



¹ Les montants sont calculés à partir des salaires des employés à plein temps et des employés à temps partiel (recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%)

² Sections B à N de la NACE Rév.2

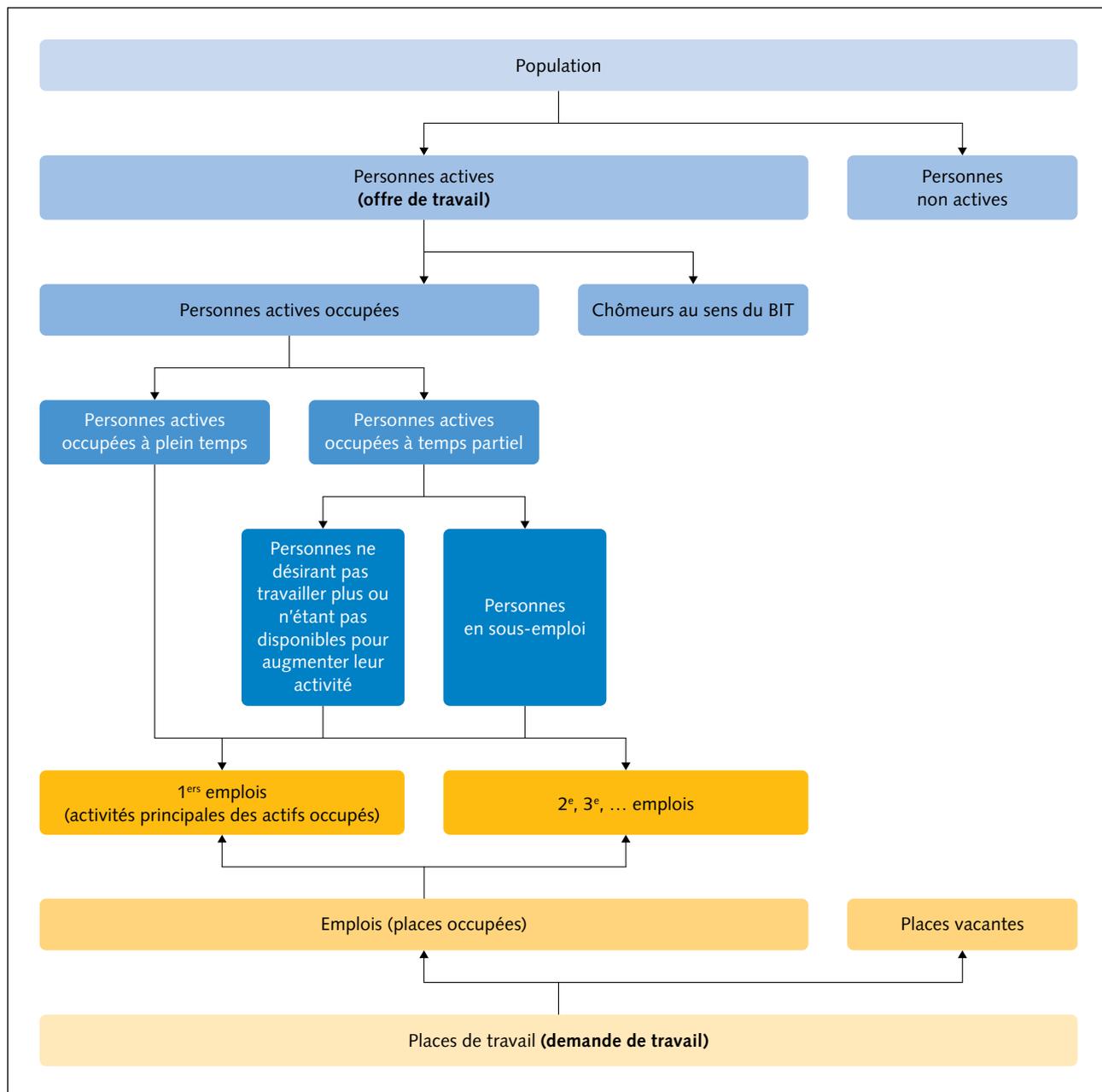
³ Les revenus exprimés en PAS (Pouvoir d'achat standard) suppriment les effets des différences de niveaux de prix entre les pays

Sources: ESS/EUROSTAT (état: avril 2015)

© OFS, Neuchâtel 2015

3 Définitions

Encadré 1: l'offre et la demande de travail



3.1 Notions liées aux personnes

Personnes actives occupées

Sont considérées comme actives occupées les personnes d'au moins 15 ans révolus qui, au cours de la semaine de référence,

- ont travaillé au moins une heure contre rémunération
- ou qui, bien que temporairement absentes de leur travail (absence pour cause de maladie, de vacances, de congé maternité, de service militaire, etc.), avaient un emploi en tant que salarié ou indépendant
- ou qui ont travaillé dans l'entreprise familiale sans être rémunérées.

Sont compris dans cette définition, indépendamment du lieu où s'exerce l'activité (dans une entreprise, à domicile ou dans un ménage privé): les salariés, les indépendants, les collaborateurs familiaux d'entreprises familiales, les apprentis, les recrues, sous-officiers et officiers qui, pendant l'école de recrues ou le service d'avancement, conservent leur place et leur contrat de travail, les écoliers et les étudiants qui exercent une activité parallèlement à leurs études et les retraités qui continuent de travailler. Les personnes accomplissant uniquement du travail ménager dans leur propre ménage, des activités d'entraide non rémunérées ou d'autres activités bénévoles ne sont pas considérées comme actives occupées.

(Voir aussi la notion apparentée: «emplois».)

Sources statistiques

Statistique de la population active occupée, comptes globaux du marché du travail: personnes actives occupées selon le concept intérieur. Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes actives occupées parmi la population résidente permanente.

Chômeurs au sens du BIT (BIT = Bureau international du Travail)

Sont considérées comme chômeurs au sens du BIT les personnes âgées de 15 à 74 ans

- qui n'étaient pas actives occupées au cours de la semaine de référence et
- qui ont cherché activement un emploi au cours des quatre semaines précédentes et
- qui étaient disponibles pour travailler.

Cette définition est conforme aux recommandations du Bureau international du Travail et de l'OCDE et à la définition d'EUROSTAT.

(Voir aussi les notions apparentées: «chômeurs inscrits» et «demandeurs d'emploi inscrits».)

Sources statistiques

Comptes globaux du marché du travail: chômeurs au sens du BIT dans la population résidente permanente et chômeurs inscrits titulaires d'une autorisation de séjour de durée non permanente.

Statistique du chômage au sens du BIT, enquête suisse sur la population active: chômeurs au sens du BIT parmi la population résidente permanente.

Personnes en sous-emploi

Sont considérées comme étant en sous-emploi les personnes actives occupées

- qui présentent une durée normale de travail inférieure aux 90% de la durée normale de travail dans les entreprises (cf. définition des heures normales de travail) et
- qui souhaitent travailler davantage et
- qui sont disponibles pour prendre dans les trois mois qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé.

Source statistique

Enquête suisse sur la population active: personnes en sous-emploi parmi la population résidente permanente.

Personnes actives

Sont considérées comme actives les personnes actives occupées et les chômeurs au sens du BIT. Les personnes actives constituent l'offre de travail.

Sources statistiques

Comptes globaux du marché du travail: personnes actives = actifs occupés selon le concept intérieur + chômeurs au sens du BIT parmi la population résidente permanente + chômeurs inscrits titulaires d'une autorisation de séjour de durée non permanente.

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes actives parmi la population résidente permanente.

Personnes non actives

Sont considérées comme non actives les personnes qui ne font partie ni des personnes actives occupées, ni des chômeurs au sens du BIT.

Sources statistiques

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes non actives parmi la population résidente permanente.

Comptes globaux du marché du travail: personnes non actives parmi la population résidente.

Chômeurs inscrits

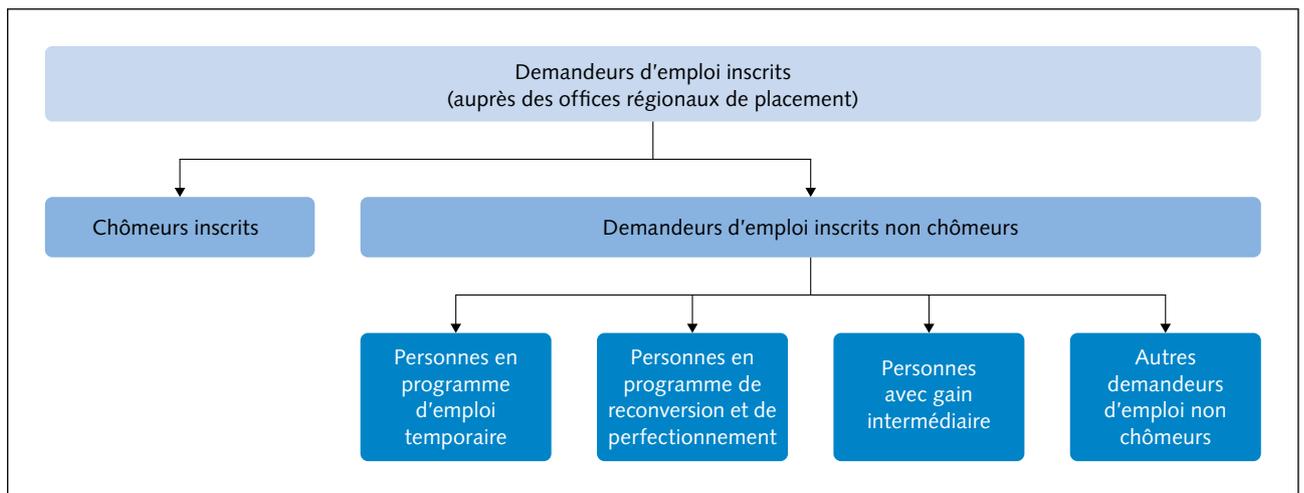
Sont considérées comme chômeurs inscrits les personnes annoncées auprès des offices régionaux de placement, qui n'ont pas d'emploi et qui sont immédiatement disponibles en vue d'un placement, indifféremment du fait qu'elles touchent ou non une indemnité de chômage.

(Voir aussi les notions apparentées: «chômeurs au sens du BIT» et «demandeurs d'emploi inscrits».)

Source statistique

Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): chômeurs inscrits parmi la population résidente.

Encadré 2: les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement



Demandeurs d'emploi inscrits

Sont considérées comme demandeurs d'emploi inscrits toutes les personnes inscrites auprès des offices régionaux de placement. Les demandeurs d'emploi inscrits sont constitués de deux groupes: les chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs. Ces derniers sont inscrits auprès des offices régionaux de placement, mais, à la différence des chômeurs, ne sont pas immédiatement disponibles pour un placement ou ont un emploi. Il s'agit principalement de personnes en programme d'emploi temporaire, en programme de reconversion et de perfectionnement ou en gain intermédiaire.

(Voir aussi les notions apparentées: «chômeurs au sens du BIT» et «chômeurs inscrits».)

Source statistique

Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): demandeurs d'emploi inscrits parmi la population résidente.

3.2 Notions liées aux places de travail

Emplois (places occupées)

Les emplois désignent des places de travail occupées. Tout en recouvrant en grande partie la même notion, les «emplois» et les «personnes actives occupées» ne coïncident pas, dans la mesure où une personne peut occuper plusieurs emplois. On parle dans ce cas d'activité principale et d'activité secondaire.

(Voir aussi la notion apparentée: «personnes actives occupées».)

Sources statistiques

Statistique de l'emploi, recensement des entreprises: emplois d'au moins 6 heures par semaine dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire où l'on travaille au moins 20 heures par semaine. Les employés de ménages privés et les indépendants qui n'ont pas leur propre entreprise ne sont pas inclus. Depuis 2011, on relève dans la STATEM comme emploi chaque personne exerçant une activité professionnelle soumise à cotisation obligatoire à l'assurance vieillesse et survivants (AVS) au sein d'une entreprise. Les emplois de moins de 6 heures sont relevés dans une catégorie spécifique; pour assurer la cohérence des séries dans le temps, ils ne sont pas inclus dans le total de l'emploi.

Statistique structurelle des entreprises: l'emploi est défini comme étant une activité rémunérée dans une entreprise ou pour compte propre (indépendants) impliquant le versement de cotisations AVS obligatoires à partir d'un seuil de revenu annuel minimum (fixé pour l'année 2011 à CHF 2300). Les emplois dans l'agriculture sont enregistrés sans seuil de revenu et reposent sur des données du recensement des exploitations agricoles ou du relevé des structures agricoles. Une personne ayant plusieurs contrats de travail a plusieurs emplois dans la mesure où les contrats de travail sont conclus avec des entreprises différentes. Par contre, si elle a plusieurs contrats avec un même employeur, un seul emploi est recensé.

Recensement des entreprises du secteur primaire et relevé des structures agricoles: emplois d'au moins 6 heures par semaine.

Emplois équivalents plein temps

Les emplois équivalents plein temps résultent de la conversion du volume de travail (mesuré en termes d'emplois ou d'heures de travail) en emplois à plein temps. Le nombre d'emplois équivalents plein temps se définit comme le nombre total d'heures travaillées divisé par la moyenne annuelle des heures travaillées dans les emplois à plein temps.

Sources statistiques

Statistique de la population active occupée: pour convertir les personnes actives occupées en équivalents plein temps (EPT), on additionne les taux d'occupation des emplois exercés. Ainsi, une personne occupant un premier emploi à un taux d'occupation de 50% et un deuxième emploi à 20% sera comptabilisée comme 0,7 équivalents plein temps. On détermine les taux d'occupation en divisant les heures effectives de travail dans chaque emploi par la moyenne des heures effectives dans les emplois à plein temps.

Statistique de l'emploi, recensement des entreprises: le nombre d'emplois équivalents plein temps est estimé en multipliant les emplois ventilés en trois catégories de taux d'occupation (plein temps, temps partiel I et temps partiel II) par le taux d'occupation moyen de chacune de ces catégories. Ce dernier est déterminé à l'aide de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). Seuls les emplois d'au moins 6 heures par semaine dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire où l'on travaille au moins 20 heures par semaine sont couverts, sans les employés de ménages privés et les indépendants qui n'ont pas leur propre entreprise.

Statistique structurelle des entreprises: les emplois équivalents plein temps sont estimés par un modèle au niveau de l'entreprise (unité AVS), puis répartis entre les établissements en reprenant la structure fournie par les enquêtes complémentaires au registre des entreprises et des établissements. Les emplois équivalents plein temps du secteur privé sont estimés par branche économique à partir d'informations sur les revenus provenant des données de l'AVS (revenus soumis à cotisation) ou d'informations relevées directement à partir d'enquêtes complémentaires au registre des entreprises et des établissements. Pour le secteur public, les emplois équivalents plein temps sont relevés directement à partir des mêmes enquêtes complémentaires. Quant au secteur agricole, les emplois équivalents plein temps sont estimés sur la base des taux d'occupation moyens calculés dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active.

Places vacantes

On entend par place vacante, un poste (nouvellement créé, inoccupé ou sur le point d'être vacant) que l'employeur a l'intention de pourvoir immédiatement ou dans un futur proche et pour lequel des mesures actives ont été prises ou vont être prises afin de recruter un/e candidat/e à l'extérieur de l'entreprise.

Sources statistiques

Statistique des places vacantes: places vacantes dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire.

Statistique des places vacantes annoncées du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): places vacantes annoncées auprès des offices régionaux de placement (ORP); l'annonce étant sans obligation, la statistique du SECO ne couvre qu'une partie restreinte des places vacantes en Suisse.

Difficultés de recrutement en personnel

Indicateur dont le but est d'estimer les difficultés de recrutement rencontrées durant le trimestre sous revue par les établissements des secteurs secondaire et tertiaire.

Source statistique

Statistique de l'emploi: on demande aux établissements d'indiquer s'ils ont rencontré des difficultés à recruter du personnel selon 4 catégories (1: personnel trouvé sans difficulté; 2: personnel trouvé avec difficulté; 3: personnel non trouvé; 4: autre (ne sait pas, personnel non cherché, processus de recrutement pas terminé)) et selon 4 niveaux de formation professionnelle (1: personnel sans formation post-obligatoire; 2: apprentissage ou formation équivalente; 3: formation professionnelle supérieure; 4: haute école). Les indicateurs prennent la forme de pourcentages et sont pondérés par le nombre d'emplois. Ils sont présentés de manière détaillée pour chaque catégorie.

Un indicateur synthétique (difficultés de recrutement en personnel qualifié) regroupe les cas dans lesquels le personnel recherché a été trouvé avec difficulté ou n'a pas été trouvé dans au moins une des 3 catégories avec un niveau de formation post-obligatoire. La série débute au premier trimestre 2004.

Prévisions d'évolution de l'emploi

Indicateurs dont le but est d'estimer la tendance attendue pour le prochain trimestre en termes de prévisions d'évolution de l'emploi pour les secteurs secondaire et tertiaire.

Source statistique

Statistique de l'emploi: les indicateurs expriment sous la forme de pourcentages la proportion des établissements qui ont annoncé une augmentation, un maintien ou une réduction de leur effectif total (chiffres pondérés par le nombre d'emplois). Ces pourcentages sont également présentés sous la forme d'un indice synthétique variant de 0,50 (réduction) à 1,50 (augmentation). La série débute au premier trimestre 2004.

3.3 Notions économiques

Offre de travail

L'offre de travail est la quantité de travail offerte par les travailleurs. Elle se compose des personnes actives occupées et des chômeurs au sens du BIT.

Sources statistiques

Comptes globaux du marché du travail: personnes actives = actifs occupés selon le concept intérieur + chômeurs au sens du BIT parmi la population résidante permanente + chômeurs inscrits titulaires d'une autorisation de séjour de durée non permanente.

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population: personnes actives parmi la population résidante permanente.

Demande de travail

La demande de travail est la quantité de travail demandée par les employeurs. Elle se compose des emplois (places occupées) et des places vacantes.

Source statistique

Statistique de l'emploi, statistique des places vacantes, statistique structurelle des entreprises.

3.4 Notions liées au temps de travail

Heures normales de travail

Les heures normales de travail représentent les heures fixées dans le contrat des salariés et, dans le cas des indépendants, les heures habituellement consacrées à l'activité professionnelle. Les heures supplémentaires et les heures d'absences n'ont pas d'effet sur les heures normales de travail.

Sources statistiques

Statistique du volume du travail: heures normales de travail selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi ou en volume annuel.

Statistique de la durée normale du travail dans les entreprises: heures normales de travail des salariés à plein temps, en durée hebdomadaire par salarié.

Heures effectives de travail

Les heures effectives de travail correspondent aux heures qui ont été effectivement travaillées dans le cadre de l'activité professionnelle. A la différence des heures normales de travail, elles comprennent les heures supplémentaires et n'incluent pas les heures d'absences.

Source statistique

Statistique du volume du travail: heures effectives de travail selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi ou en volume annuel.

Heures supplémentaires

Les heures supplémentaires correspondent aux heures payées ou non payées

- qui ont été accomplies en plus de la durée normale du travail et
- qui ne sont pas compensées par des congés ou par des réductions ultérieures du temps de travail dans le cadre d'horaires de travail flexibles.

Source statistique

Statistique du volume du travail: heures supplémentaires selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi, en volume annuel ou en taux d'heures supplémentaires.

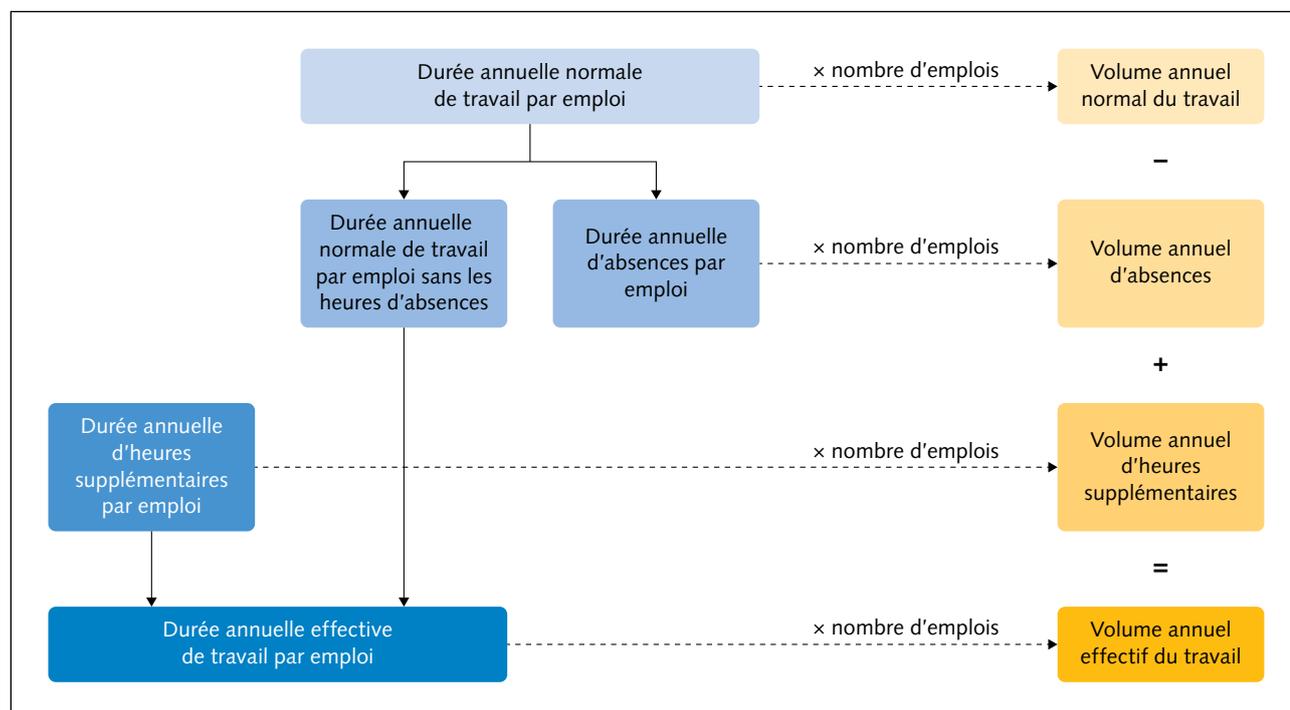
Heures d'absences

Les heures d'absences sont constituées par le temps pendant lequel une personne n'était pas à son lieu de travail, alors qu'elle aurait normalement dû y être (maladie, accident, congé maternité, service militaire ou civil, protection civile, réduction de l'horaire de travail, conflit de travail, raisons personnelles et familiales et mauvais temps). Les vacances, les jours fériés et les absences dues à la flexibilité des horaires de travail ne sont pas considérés comme des absences.

Source statistique

Statistique du volume du travail: heures d'absences selon le concept intérieur, en durée annuelle et hebdomadaire par emploi, en volume annuel ou en taux d'absences.

Encadré 3: le temps de travail



3.5 Notions liées aux mouvements sur le marché du travail

Transitions brutes entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité

Les transitions brutes reflètent le passage d'un statut (initial) à un autre (final) au cours d'une certaine période. En mesurant les transitions brutes entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité, on est ainsi amené à distinguer neuf groupes de personnes différents (actifs occupés devenus chômeurs au sens du BIT, actifs occupés devenus non actifs, actifs occupés restés actifs occupés, chômeurs au sens du BIT devenus actifs occupés, etc.).

Source statistique

Comptes globaux du marché du travail: les transitions brutes sont observées sur une année civile.

Migrations internationales

Les migrations internationales sont les mouvements de population d'un pays à un autre ayant pour effet le transfert du domicile. On distingue les immigrations (lorsque le pays de référence est le pays où la personne s'installe) des émigrations (lorsque le pays de référence est le pays que la personne quitte). La différence entre le nombre d'immigrations et d'émigrations est appelée solde migratoire.

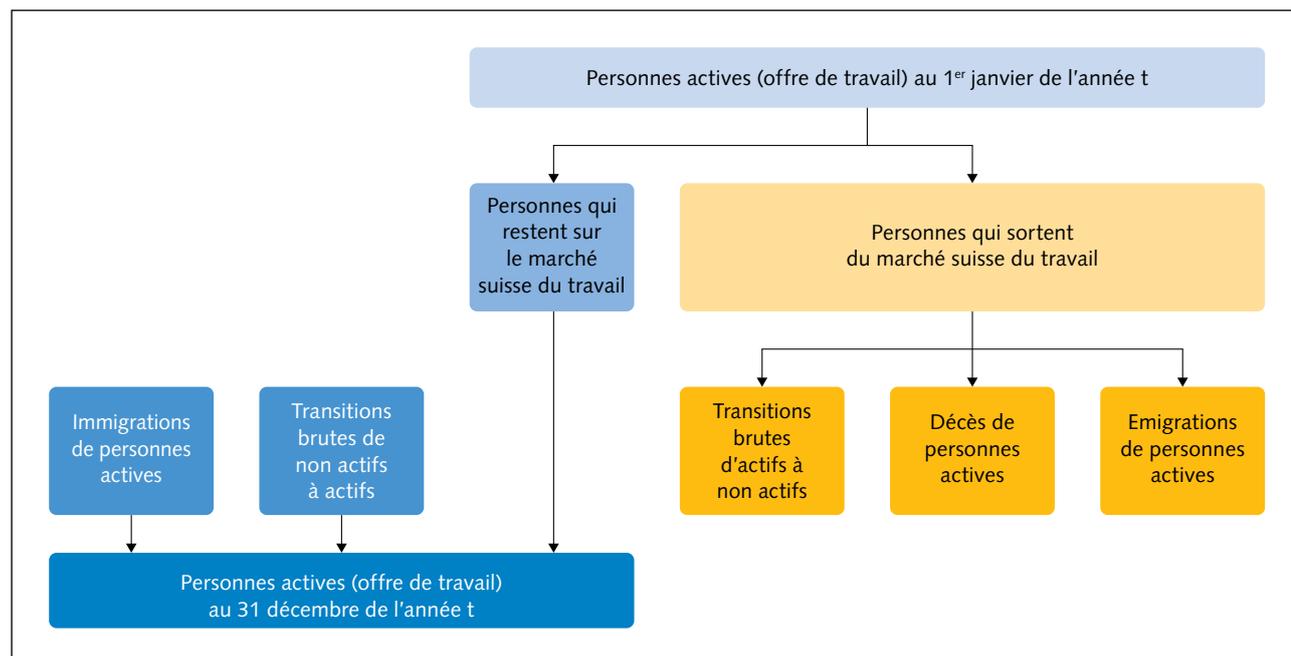
Sources statistiques

Statistique de la population et des ménages (STATPOP): migrations internationales des Suisses et des étrangers de la population résidente permanente. STATPOP a remplacé dès 2011 l'ancienne statistique de l'état annuel de la population (ESPOP).

Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM): migrations internationales des étrangers.

Comptes globaux du marché du travail: migrations internationales selon le statut sur le marché du travail. La notion de migrations internationales est, pour les besoins de la statistique, élargie aux cas de nouveaux frontaliers (considérés comme des immigrations) et aux cas de personnes perdant le statut de frontaliers (considérés comme des émigrations).

Encadré 4: les mouvements sur le marché du travail



3.6 Notions liées à la rémunération du travail

Revenu du travail

Le revenu du travail est composé des recettes (en espèce, en nature ou sous forme de services) que procure aux individus l'exercice d'une activité salariée ou indépendante. Le revenu du travail comprend les montants perçus soit en tant que résultat direct de l'activité professionnelle (salaires ou bénéfice de l'activité indépendante), soit en raison de leur situation dans la profession (prestations de sécurité sociale liées à l'emploi). Le revenu du travail ne comprend pas le revenu provenant d'autres sources telles que la propriété, l'assistance sociale, les transferts, etc., non lié à l'emploi.

(Voir aussi la notion apparentée: «salaire».)

Sources statistiques

Enquête suisse sur la population active: relève les revenus professionnels des salariés et des indépendants au sein de la population résidente permanente. Les composantes du salaire des salariés sont le salaire brut, le 13^e et 14^e salaires, les primes et les gratifications.

Enquête sur le budget des ménages (EBM): donne une vue d'ensemble des revenus du travail des ménages privés. Par revenu du travail on entend tout ce qui revient au ménage à titre de salaires, de bénéfice d'activité indépendante ou de prestations de sécurité sociale liées à l'emploi.

Salaire

Le salaire correspond à la rémunération du travail (en espèce ou en nature) effectué par une personne pour le compte d'une autre personne en vertu d'un contrat écrit ou oral. Cette autre personne peut être une personne physique ou une personne morale (entreprise, institution à but non lucratif ou administration publique). La notion de salaire ne couvre ainsi pas les revenus de l'activité indépendante qui est réalisée pour son propre compte. Il est d'usage de faire la distinction entre salaire brut (avant déduction des cotisations sociales à charge du salarié) et salaire net (après déduction).

(Voir aussi la notion apparentée: «revenu du travail».)

Sources statistiques

Enquête suisse sur la structure des salaires: les composantes du salaire considérées sont le salaire brut du mois d'octobre (y compris les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, $\frac{1}{2}$ du 13^e salaire et $\frac{1}{2}$ des paiements spéciaux annuels. Les résultats sont exprimés soit en salaires mensuels bruts standardisés (recalculés sur la base d'un équivalent plein temps de $4\frac{1}{3}$ semaines à 40 heures de travail), soit en salaires mensuels nets (montants effectivement versés, y compris la rémunération des heures supplémentaires).

Statistique de l'évolution des salaires: les composantes salariales entrant dans le calcul de l'indice sont le salaire brut de base, les allocations de renchérissement et le 13^e salaire. Sont exclues les primes et commissions, les allocations familiales, diverses gratifications et les paiements en nature. Les personnes prises en compte dans le calcul sont les hommes et les femmes ayant 18 ans révolus et employés à plein temps et à temps partiel.

Enquête suisse sur la population active: relève les revenus professionnels des salariés et des indépendants au sein de la population résidente permanente. Les composantes du salaire des salariés sont le salaire brut, le 13^e et le 14^e salaires, les primes et les gratifications.

Enquête sur les accords salariaux (EAS): mesure l'adaptation des salaires effectifs et des salaires minimaux (généralement: salaire brut de base + 13^e salaire) convenue entre les partenaires sociaux dans le cadre de conventions collectives de travail (CCT) sélectionnées. Les salaires minimaux sont des montants minimaux de rémunération négociés collectivement et fixés dans une CCT ou dans un avenant à celle-ci.

Autres sources: enquête sur le budget des ménages et données administratives de l'AVS, ces dernières permettant de calculer la «rémunération des salariés» dans le Compte de revenu du Système de comptabilité nationale.

Convention collective de travail

Accord passé entre, d'une part, une ou plusieurs associations d'employeurs ou/et un ou plusieurs employeurs et, d'autre part, une ou plusieurs associations de travailleurs afin d'établir en commun des clauses sur la conclusion, l'objet et la fin des contrats individuels de travail entre employeurs et travailleurs intéressés (dispositions normatives). Une CCT peut également contenir d'autres clauses (dispositions semi-normatives), pourvu qu'elles concernent les rapports entre employeurs et travailleurs (contributions à une caisse de compensation, représentation des travailleurs dans l'entreprise, formation et perfectionnement professionnels, etc.); elle peut même être limitée à ces clauses. La convention peut en outre régler les droits et obligations réciproques des parties contractantes (dispositions obligationnelles directes), ainsi que le contrôle et l'exécution des clauses prévues. La CCT est régie par les articles 356 à 358 du Code des obligations.

Les CCT signées du côté employeur par une ou plusieurs associations d'employeurs sont dénommées CCT d'associations, les CCT signées du côté employeur par les représentants d'une ou plusieurs entreprises sont dénommées CCT d'entreprise(s).

Source statistique

Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse.

Accords salariaux

Accords conclus entre les partenaires signataires de CCT sur le montant et le mode de l'adaptation des salaires effectifs ainsi que sur les salaires minimaux et éventuellement la durée du travail ou autres conditions de rémunération. Toute évolution salariale qui résulte directement de dispositions conventionnelles et relève d'une égale compétence des parties contractantes est assimilée à un accord salarial.

Source statistique

Enquête sur les accords salariaux dans les domaines conventionnels (EAS).

Conflit du travail

Un conflit du travail est un désaccord qui porte sur un problème ou un groupe de problèmes à propos duquel ou desquels il existe un différend entre des travailleurs et des employeurs, ou à propos duquel ou desquels une revendication a été formulée par des travailleurs ou des employeurs, ou à propos duquel ou desquels des travailleurs ou des employeurs soutiennent les revendications ou les doléances d'autres travailleurs ou employeurs.

Grève

Une grève est un arrêt temporaire du travail déclenché par un (ou des) groupe(s) de travailleurs en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de formuler des doléances, ou de soutenir d'autres travailleurs dans leurs revendications ou doléances.

Lock-out

Un lock-out est la fermeture temporaire totale ou partielle d'un ou plusieurs lieux de travail, ou les mesures prises par un ou plusieurs employeurs pour empêcher les travailleurs d'exécuter normalement leur travail, en vue d'imposer ou de s'opposer à une exigence ou de soutenir les revendications ou les doléances d'autres employeurs.

Source statistique

Enquête sur les conflits collectifs de travail (KASE).

3.7 Taux divers

Taux d'actifs occupés

$$\text{Taux d'actifs occupés} = \frac{\text{personnes actives occupées}}{\text{population de référence}} \times 100$$

Source statistique

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population. On distingue:

- le taux d'actifs occupés brut calculé pour la population totale
- le taux d'actifs occupés standardisé calculé pour la population de 15 ans et plus
- et le taux d'actifs occupés net calculé pour la population de 15 à 64 ans.

Taux de chômage au sens du BIT (BIT = Bureau international du Travail)

$$\text{Taux de chômage au sens du BIT} = \frac{\text{chômeurs au sens du BIT}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du chômage au sens du BIT, enquête suisse sur la population active.

Taux de chômage

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{chômeurs inscrits}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO): personnes actives selon le relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population.

Taux de sous-emploi

$$\text{Taux de sous-emploi} = \frac{\text{personnes en sous-emploi}}{\text{personnes actives}} \times 100$$

Source statistique

Enquête suisse sur la population active.

Taux d'activité

$$\text{Taux d'activité} = \frac{\text{personnes actives}}{\text{population de référence}} \times 100$$

Source statistique

Enquête suisse sur la population active, relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population. On distingue:

- le taux d'activité brut calculé pour la population totale
- le taux d'activité standardisé calculé pour la population de 15 ans et plus
- et le taux d'activité net calculé pour la population de 15 à 64 ans.

Taux d'heures supplémentaires

$$\text{Taux d'heures supplémentaires} = \frac{\text{durée annuelle d'heures supplémentaires par emploi}}{\text{durée annuelle normale de travail par emploi}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du volume du travail.

Taux d'absences

$$\text{Taux d'absences} = \frac{\text{durée annuelle d'absences par emploi}}{\text{durée annuelle normale de travail par emploi}} \times 100$$

Source statistique

Statistique du volume du travail.

Taux de places vacantes

$$\text{Taux de places vacantes} = \frac{\text{Places vacantes}}{(\text{emplois} + \text{places vacantes})} \times 100$$

Source statistique

Statistique des places vacantes, statistique de l'emploi.

3.8 Concepts de population et de couverture statistique

Concept intérieur

L'activité productive selon le concept intérieur désigne l'activité productive réalisée à l'intérieur du territoire économique suisse, qu'elle soit le fait de résidents ou de non-résidents. Ce concept peut être utilisé afin de délimiter la population active occupée, les emplois ou encore les heures de travail. Concrètement, l'activité productive selon le concept intérieur comprend l'activité réalisée en Suisse par les groupes suivants: Suisses résidant en Suisse, titulaires d'une autorisation d'établissement, titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), frontaliers résidant à l'étranger et travaillant en Suisse, saisonniers (depuis le 1^{er} juin 2002, cette autorisation n'est plus délivrée), titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile, personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades et des consulats suisses et personnel de la marine suisse. A l'inverse, l'activité du personnel des ambassades et des consulats étrangers en Suisse, l'activité des fonctionnaires internationaux en Suisse et l'activité des personnes résidant en Suisse, mais travaillant à l'étranger ne sont pas couvertes dans le concept intérieur.

Source statistique

Le concept intérieur est notamment utilisé dans la statistique de la population active occupée, la statistique du volume du travail, le recensement des entreprises, la statistique structurelle des entreprises, la statistique de l'emploi et l'enquête suisse sur la structure des salaires. Le concept intérieur est par ailleurs utilisé dans le domaine de la comptabilité nationale.

Population résidente permanente

Sont assimilées à la population résidente permanente toutes les personnes de nationalité suisse avec domicile principal en Suisse, ainsi que tous les ressortissants étrangers avec une autorisation de résidence valable au moins 12 mois ou séjournant au moins depuis 12 mois en Suisse, à savoir les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée équivalent à une durée cumulée minimale de 12 mois, les personnes dans le processus d'asile totalisant au moins 12 mois de séjour et les diplomates et fonctionnaires internationaux (y compris les membres de leurs familles).

Source statistique

Le concept de population résidente permanente est utilisé dans la statistique de la population et des ménages (STATPOP). Il est utilisé sous une forme légèrement adaptée dans le relevé structurel mené dans le cadre du recensement de la population (sans les diplomates et fonctionnaires internationaux), dans la statistique du chômage au sens du BIT et dans l'enquête suisse sur la population active (sans les diplomates et fonctionnaires internationaux et sans les personnes dans le processus d'asile).

Population résidente

Sont assimilées à la population résidente toutes les personnes résidant en Suisse à un moment donné, quels que soient leur nationalité, la durée et le type d'autorisation de résidence. Les personnes n'ayant pas de domicile officiel en Suisse, telles que les frontaliers travaillant en Suisse, les touristes, les personnes en visite ou en voyage d'affaires, ne sont pas comptées dans la population résidente. Concrètement, la population résidente comprend les titulaires d'une autorisation d'établissement, les titulaires d'une autorisation de séjour (y compris les réfugiés reconnus), les saisonniers (depuis le 1^{er} juin 2002, cette autorisation n'est plus délivrée), les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, les diplomates et fonctionnaires internationaux et les membres de leurs familles.

Source statistique

Le concept de population résidente est utilisé dans le recensement fédéral de la population jusqu'en 2000, et dans la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO).

3.9 Grandes régions

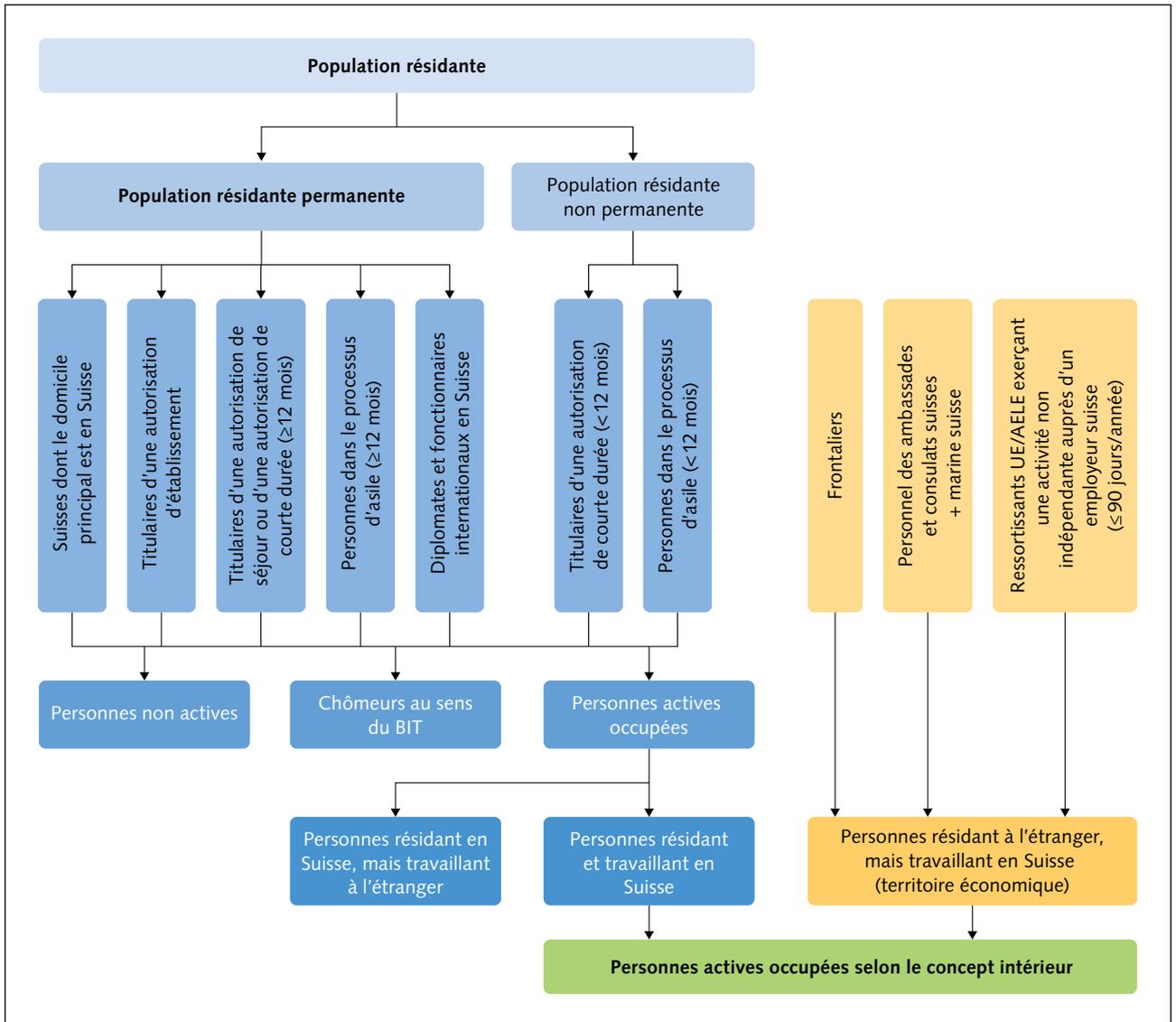
Grandes régions

Région lémanique:	Vaud, Valais, Genève
Espace Mittelland:	Berne, Fribourg, Soleure, Neuchâtel, Jura
Suisse du Nord-Ouest:	Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Argovie
Zurich:	Zurich
Suisse orientale:	Glaris, Schaffhouse, Appenzell Rh.-Ext., Appenzell Rh.-Int., Saint-Gall, Grisons, Thurgovie
Suisse centrale:	Lucerne, Uri, Schwytz, Obwald, Nidwald, Zoug
Tessin:	Tessin

Source statistique

Les résultats de la plupart des statistiques du marché du travail sont proposés sous une forme régionalisée.

Encadré 5: population résidente, population résidente permanente et concept intérieur



4 Sources statistiques

4.1 Système des statistiques suisses du marché du travail

Les informations sur le marché du travail proviennent d'enquêtes réalisées auprès des ménages, d'enquêtes réalisées auprès des entreprises ou de l'exploitation de données administratives (cf. encadré 6). Alors que les enquêtes auprès des ménages sont essentiellement basées sur l'offre de travail, les enquêtes auprès des entreprises fournissent des informations orientées sur la demande. Ces informations peuvent être également combinées afin d'obtenir ce qu'on appelle des statistiques de synthèse. Ces dernières enrichissent nos informations et produisent des résultats nouveaux sans qu'il y ait besoin de procéder à de coûteuses enquêtes supplémentaires. Elles permettent en outre de combiner les avantages spécifiques de plusieurs statistiques et d'en pallier certains défauts. Dans l'encadré 6, on remarque qu'une multitude de statistiques ou registres livrent des informations portant sur le marché du travail. Afin que la publication garde une relative concision, ainsi que pour des raisons de périodicité d'enquête, certaines de ces sources statistiques ne sont pas abordées plus en détail, ni sur le plan des aspects de méthode, ni sur celui des résultats¹.

L'enquête suisse sur la population active (ESPA), réalisée auprès des ménages, est la source principale de quatre statistiques de synthèse traitées dans cet ouvrage. Il s'agit de la statistique de la population active occupée (SPAO), de la statistique du volume du travail (SVOLTA), de la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT) et des comptes globaux du marché du travail (CMT). Dans le cadre de cette publication, L'ESPA fournit également les chiffres nécessaires aux comparaisons internationales et au calcul des taux d'activité et taux d'actifs occupés.

Outre l'ESPA et les quatre statistiques de synthèse qui en sont dérivées, sept autres sources statistiques livrent des indicateurs dans le cadre de la publication «Indicateurs du marché du travail» (cf. encadré 7): quatre enquêtes auprès des entreprises (la statistique de l'emploi, l'enquête suisse sur la structure des salaires, l'enquête sur les accords salariaux et l'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse), trois statistiques basées sur des données administratives (la statistique de la durée normale de travail dans les entreprises, la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie et la statistique de l'évolution des salaires). La vue d'ensemble est complétée par la statistique des frontaliers (statistique de synthèse basée principalement sur la statistique de l'emploi et utilisée comme input dans la SPAO, dans la SVOLTA et dans les CMT).

¹ Des informations sur les sources statistiques relatives au marché du travail qui ne sont pas présentées en détail dans cette publication peuvent être obtenues auprès des offices fédéraux suivants:

Secrétariat d'Etat à l'économie: statistique sur la réduction de l'horaire de travail, statistique des places vacantes annoncées

Secrétariat d'Etat aux migrations: système d'information central sur la migration (SYMIC)

Office fédéral de la statistique: recensement de la population, recensement des entreprises, statistique structurelle des entreprises, enquête sur les nouvelles entreprises, recensement des entreprises du secteur primaire

Encadré 6: le système des statistiques suisses du marché du travail

Statistiques de synthèse	
Statistique de la population active occupée (SPAO)	• cf. 4.3
Statistique des frontaliers (STAF)	• cf. 4.6
Statistique du volume du travail (SVOLTA)	• cf. 4.7
Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	• cf. 4.10
Comptes globaux du marché du travail (CMT)	• cf. 4.13
Enquêtes auprès des ménages	
Enquête suisse sur la population active (ESPA)	• cf. 4.2
Recensement de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Un recensement exhaustif de la population résidante a été réalisé tous les dix ans entre 1850 et 2000. Il a relevé des données sur l'activité professionnelle depuis 1860. Jusqu'en 1960, on a tenu compte uniquement de l'activité à plein temps et jusqu'en 1980 uniquement des personnes actives occupées travaillant au moins 6 heures par semaine. Ce n'est qu'en 1990 que la limite de travail a été abaissée à une heure par semaine (définition internationale). Depuis 2010, le recensement traditionnel de la population est remplacé par une série d'enquêtes. Parmi celles-ci, le relevé structurel annuel, qui est une enquête par échantillonnage menée auprès de 200'000 personnes, représente une source de données importante dans l'optique de l'observation du marché du travail.
Enquêtes auprès des entreprises	
Statistique de l'emploi (STATEM)	• cf. 4.4
Recensement des entreprises (RE)	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisé tous les 3 ou 4 ans auprès des établissements des secteurs secondaire et tertiaire, pour la dernière fois en 2008. On y relève les emplois d'au moins 6 heures par semaine. Les emplois dans les ménages privés et les emplois d'indépendants sans entreprise ne sont pas considérés.
Statistique structurelle des entreprises (STATENT)	<ul style="list-style-type: none"> • Cette statistique annuelle dès 2011 remplace le recensement des entreprises. Basée essentiellement sur des données administratives, elle couvre les emplois dans les entreprises ou pour compte propre (indépendants) impliquant le versement de cotisations AVS obligatoires sur la base d'un revenu annuel minimum de CHF 2300. Les unités d'exploitation sont l'établissement et l'entreprise.
Enquête sur les nouvelles entreprises	<ul style="list-style-type: none"> • Réalisée auprès des entreprises nouvellement inscrites dans le registre des entreprises et des établissements (REE) afin de mettre ce dernier à jour. Le REE sert de base au recensement des entreprises et à toute enquête par sondage auprès des entreprises.
Recensement des entreprises du secteur primaire ou de l'agriculture	<ul style="list-style-type: none"> • Relève l'emploi par régions dans le secteur primaire.
Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	• cf. 4.14
Enquête sur les accords salariaux (EAS)	• cf. 4.17
Enquête sur les conventions collectives de travail (ECS)	• cf. 4.18
Enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)	• cf. 4.19
Données administratives	
Système d'information central sur la migration (SYMIC)	<ul style="list-style-type: none"> • Données mensuelles sur le nombre de travailleurs étrangers. Dès juin 2002, le SYMIC ne livre plus d'informations sur l'activité des titulaires d'une autorisation de séjour originaires de l'UE et des titulaires d'une autorisation d'établissement.
Durée normale du travail dans les entreprises (DNT)	• cf. 4.8
Statistique de la réduction de l'horaire de travail du SECO	• Relève mensuellement des informations sur le chômage partiel.
Statistique du chômage du SECO	• cf. 4.11
Statistique des places vacantes annoncées du SECO	<ul style="list-style-type: none"> • Relève chaque mois les places vacantes annoncées aux offices régionaux de placement.
Statistique de l'évolution des salaires (ISS)	• cf. 4.16

Encadré 7: aperçu des statistiques et des indicateurs traités dans la publication

Statistiques	Indicateurs fournis
Statistiques de synthèse	
Statistique de la population active occupée (SPA0)	<ul style="list-style-type: none"> • Personnes actives occupées, personnes actives occupées en équivalents plein temps
Statistique des frontaliers (STAF)	<ul style="list-style-type: none"> • Frontaliers de nationalité étrangère travaillant en Suisse
Statistique du volume du travail (SVOLTA)	<ul style="list-style-type: none"> • Heures effectives de travail • Heures normales de travail • Heures supplémentaires • Heures d'absences
Statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)	<ul style="list-style-type: none"> • Chômeurs au sens du BIT • Taux de chômage au sens du BIT
Comptes globaux du marché du travail (CMT)	<ul style="list-style-type: none"> • Transitions entre activité professionnelle, chômage et non-activité • Migrations de main-d'oeuvre
Enquêtes auprès des ménages	
Enquête suisse sur la population active (ESPA)	<ul style="list-style-type: none"> • Taux d'activité • Taux d'actifs occupés • Indicateurs servant aux comparaisons internationales
Enquêtes auprès des entreprises	
Statistique de l'emploi (STATEM)	<ul style="list-style-type: none"> • Emplois, emplois équivalents plein temps • Indicateurs sur les prévisions de l'emploi • Places vacantes • Indicateurs des difficultés de recrutement
Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)	<ul style="list-style-type: none"> • Salaire mensuel brut standardisé • Salaire mensuel net (non standardisé)
Enquête sur les accords salariaux (EAS)	<ul style="list-style-type: none"> • Adaptation des salaires effectifs • Adaptation des salaires minimaux
Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS)	<ul style="list-style-type: none"> • Conventions collectives de travail
Enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)	<ul style="list-style-type: none"> • Grèves et lock-outs • Etablissements et travailleurs impliqués • Journées de travail perdues
Données administratives	
Durée normale du travail dans les entreprises (DNT)	<ul style="list-style-type: none"> • Durée normale du travail hebdomadaire des salariés à plein temps
Statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)	<ul style="list-style-type: none"> • Chômeurs inscrits • Taux de chômage • Demandeurs d'emploi inscrits
Statistique de l'évolution des salaires (ISS)	<ul style="list-style-type: none"> • Indice des salaires nominaux • Indice des salaires réels

4.2 L'enquête suisse sur la population active (ESPA)

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) est une enquête réalisée auprès des ménages qui a pour but principal de fournir des données sur la structure de la population active suisse et sur les comportements en matière d'activité professionnelle. Les thèmes principaux que l'ESPA aborde sont l'activité professionnelle, le chômage et ses caractéristiques, la profession (apprise et exercée), les conditions de travail, la mobilité sur le marché du travail, la branche économique, les heures de travail, la formation (y compris la formation continue), le travail non rémunéré, la situation familiale, les conditions de logement et les revenus (cf. chapitre 4.15). Ce vaste éventail de données conduit à un grand choix dans les critères de ventilations (par exemple les actifs occupés selon l'état civil, la classe de revenu, le type d'horaire; les chômeurs au sens du BIT selon la formation, la durée de chômage, le type de famille, etc.). Des enquêtes similaires (appelées enquêtes sur les forces de travail ou labour force surveys) sont conduites dans les pays de l'Union européenne.

Concepts et définitions de l'ESPA

L'ESPA applique les définitions internationales de l'activité et du chômage (Bureau international du Travail et EUROSTAT). Une personne est ainsi considérée comme active occupée si elle exerce une activité professionnelle d'au moins une heure pendant la semaine de référence. L'utilisation de ces définitions permet de réaliser des comparaisons internationales.

En raison de la méthode de relevé, les résultats de l'enquête se rapportent à la population résidente permanente uniquement. Par conséquent, l'ESPA ne prend pas en considération certains groupes d'étrangers, tels les frontaliers, les titulaires d'une autorisation de courte durée et les personnes dans le processus d'asile. Pour combler ces lacunes, on rajoute, dans une étape importante des processus de calcul des statistiques de synthèse (statistique de la population active occupée, statistique du volume du travail et comptes globaux du marché du travail), les groupes qui n'appartiennent pas à la population résidente permanente (voir encadré 8). Cette opération, si elle permet de tenir compte de toutes les personnes travaillant en Suisse et de tous les chômeurs au sens du BIT résidant en Suisse, présente toutefois un inconvénient: on perd de la souplesse dans les possibilités de ventilation des résultats.

Méthode de calcul de l'ESPA

a) Méthode de relevé

L'ESPA est une enquête par échantillonnage auprès des ménages. De 1991 à 2009, elle a été réalisée entre le mois d'avril et le mois de juin. Dès 2010, elle se déroule en continu dans le but de fournir des indicateurs trimestriels et annuels. L'OFS informe par écrit les ménages sélectionnés, puis un institut de sondage mandaté les contacte par téléphone. Les personnes qui participent à l'enquête sont interrogées quatre fois sur 15 mois. Cette structure en panel permet d'observer de près l'évolution du marché du travail et d'effectuer des analyses longitudinales.

b) Extrapolation des résultats

L'exploitation des résultats de l'enquête nécessite une pondération des réponses fournies par les personnes interrogées. Cette pondération est calculée sur la base de la population résidente permanente de la Suisse. En 2013, chaque participant à l'ESPA a représenté en moyenne 200 personnes de la population résidente permanente âgée de 15 ans et plus (échantillon de 126'000 ménages en 2012).

Les principaux résultats de l'ESPA sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la statistique. Par ailleurs, des analyses «à la carte» peuvent également être réalisées sur demande.

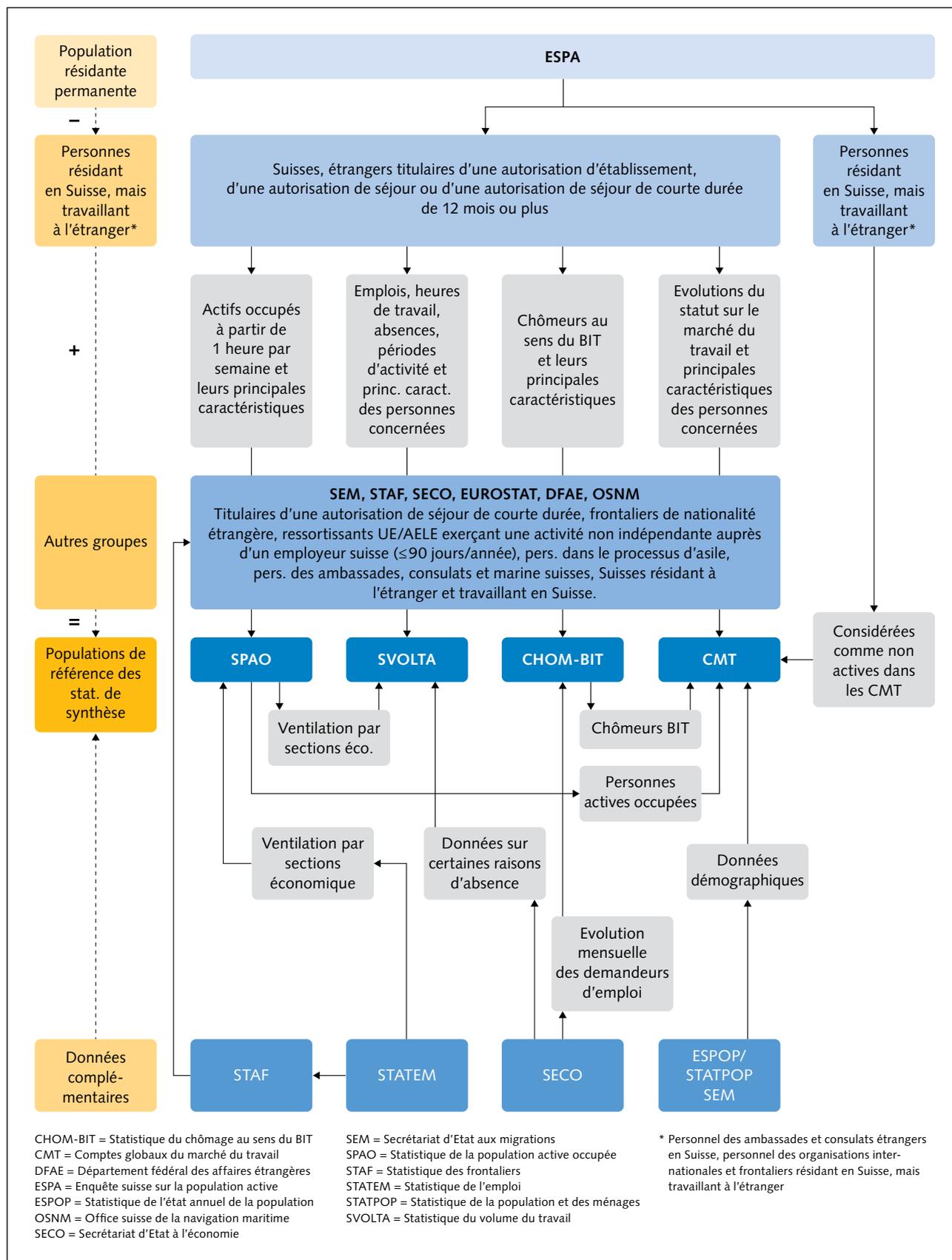
Concepts et définitions de l'enquête suisse sur la population active

Objet de la statistique:	Structure de la population active et comportements en matière d'activité professionnelle
Méthode de relevé:	Enquête auprès des ménages (126'000 interviews en 2012)
Population de référence:	Population résidente permanente sans les diplomates, les fonctionnaires internationaux (y c. membres de leur famille) et les personnes dans le processus d'asile
Période de référence/périodicité:	Dès 2010: chaque trimestre, enquête continue De 1991 à 2009: deuxième trimestre (d'avril à juin), enquête annuelle

Critères de ventilation

Les nombreux thèmes abordés par l'enquête permettent un grand choix dans les critères de ventilation. Par contre, étant donné qu'il s'agit d'une enquête par échantillonnage, les croisements entre variables sont limités (plus les groupes isolés sont de taille réduite, plus le coefficient de variation est grand).

Encadré 8: les inputs principaux des statistiques de synthèse basées sur l'ESPA



4.3 La statistique de la population active occupée (SPAO)

La statistique de la population active occupée (SPAO) a été créée en 1977. Des chiffres globaux remontent jusqu'en 1948 et d'autres, plus détaillés, jusqu'en 1960. Dans cette statistique, toutes les personnes travaillant en Suisse sont prises en compte. La SPAO livre ainsi des données sur l'ensemble de l'économie, y compris le secteur primaire. La SPAO est une statistique de synthèse, c'est-à-dire qu'elle repose sur différentes sources statistiques dont les principales sont l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le système d'information central sur la migration (SYMIC) tenu par le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) et la statistique de l'emploi (STATEM). En combinant ainsi les résultats de diverses sources, il est possible d'une part d'utiliser les forces tout en laissant de côté les faiblesses des statistiques comprises dans la SPAO et d'autre part d'adapter le champ couvert par la statistique au concept intérieur.

Concepts et définitions de la SPAO

La SPAO relève toutes les personnes travaillant en Suisse (cf. chapitre 3.8, «le concept intérieur») au moins une heure par semaine. Elle répond ainsi à la définition de l'activité recommandée par le Bureau international du Travail. La SPAO considère notamment des groupes de population qui ne sont pas compris, pour diverses raisons, dans la STATEM. Il s'agit en particulier des personnes travaillant dans le secteur primaire, de celles qui sont employées par des ménages privés ainsi que de celles qui exercent leur activité en tant qu'indépendant sans entreprise. La population de référence de la SPAO se distingue aussi de celle de l'ESPA. En effet, à la différence de l'ESPA qui ne considère que la population résidente permanente, la SPAO tient également compte des frontaliers, des personnes dans le processus d'asile, des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée ainsi que d'autres groupes marginaux. Le nombre d'actifs occupés est aussi proposé en équivalents plein temps.

Méthode de calcul de la SPAO

La SPAO s'établit en trois étapes.

1) Passage au concept intérieur

Les valeurs trimestrielles se calculent à partir de l'ESPA. Mais comme les définitions de celle-ci ne coïncident pas entièrement avec les définitions de la SPAO, les données de l'ESPA, qui se rapportent à la population résidente permanente, sont adaptées au concept intérieur (cf. encadré 9). Autrement dit, on ajoute aux personnes actives occupées de l'ESPA les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, le personnel des ambassades et consulats suisses à l'étranger, le personnel de la marine suisse, les frontaliers et les travailleurs de l'UE/AELE engagés par un employeur suisse pour 90 jours ou moins, et l'on en soustrait le personnel des ambassades et consulats étrangers en Suisse et les frontaliers résidant en Suisse et travaillant à l'étranger.

Ce calcul se fait distinctement pour les hommes et pour les femmes, pour les Suisses et pour les étrangers (ces derniers étant répartis selon le type d'autorisation de séjour).

2) Ventilation des résultats

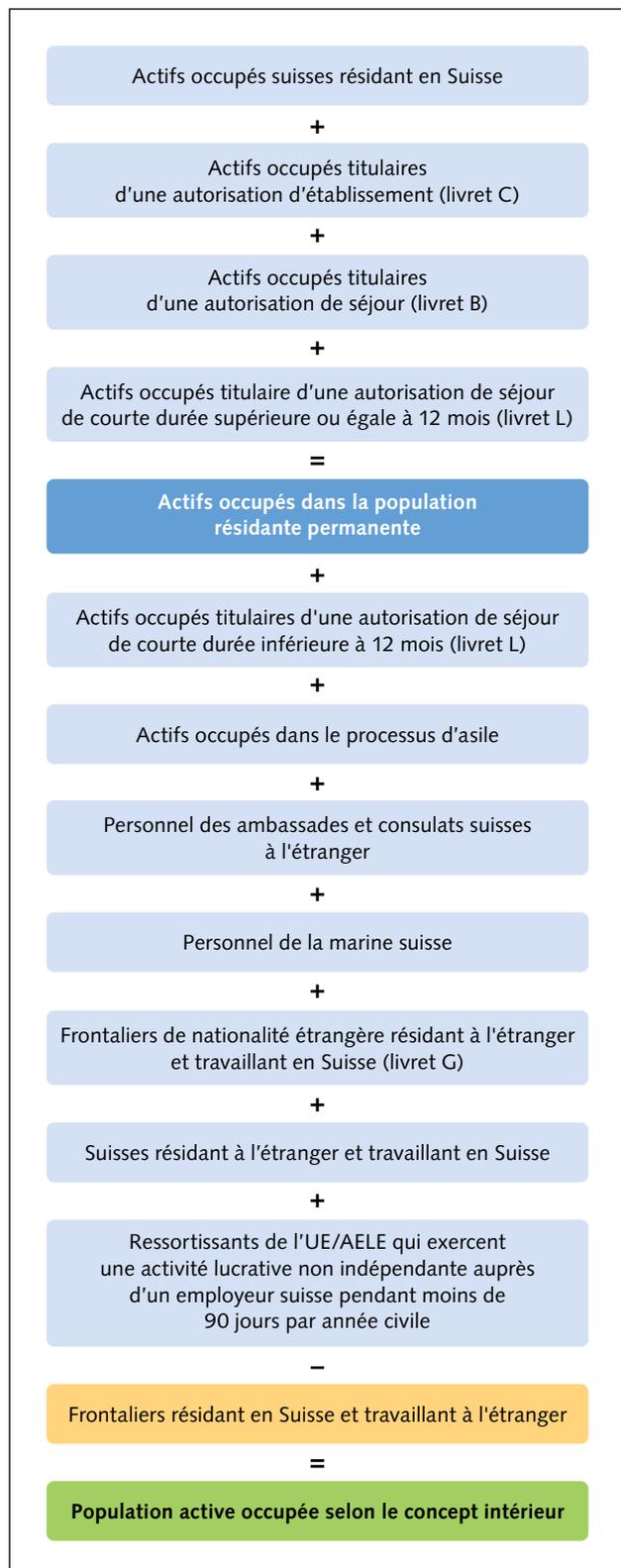
Les valeurs selon le concept intérieur – déjà réparties selon le sexe, la nationalité et le type d'autorisation de séjour – sont encore ventilées par grande région, groupe d'âges, statut d'activité, secteur et section économique. Les principales sources pour ces ventilations sont l'ESPA, le SYMIC, la STAF et la STATEM.

3) Actifs occupés en équivalents plein temps

Pour convertir les personnes actives occupées en équivalents plein temps (EPT), on additionne les taux d'occupation des emplois exercés. Ainsi, une personne occupant un 1^{er} emploi à un taux d'occupation de 50% et un 2^e emploi à 20% sera comptabilisée comme 0,7 EPT. On détermine les taux d'occupation en divisant les heures effectives de travail dans chaque emploi par la moyenne des heures effectives dans les emplois à plein temps.

Pour plus de détails sur la méthode de la SPAO, cf. le rapport méthodologique «La statistique de la population active occupée (SPAO), Bases méthodologiques», OFS, 2014.

Encadré 9: Adaptation de la SPAO au concept intérieur



Concepts et définitions de la statistique de la population active occupée

Objet de la statistique:	Les personnes exerçant une activité productive au sens de la comptabilité nationale d'au moins 1 heure par semaine
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Population active occupée selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Moyenne trimestrielle, statistique trimestrielle et annuelle

Critères de ventilation

Personnes actives occupées

- sexe x nationalité/autorisation de séjour
- sexe x secteurs et sections économiques selon la NOGA08
- sexe x grandes régions
- sexe x nationalité x statut d'activité
- sexe x nationalité x groupes d'âges
- sexe x nationalité x secteurs économiques

Personnes actives occupées en équivalents plein temps

- sexe
- nationalité

x = croisé avec

4.4 La statistique de l'emploi (STATEM)

La statistique de l'emploi (STATEM) est élaborée sur la base d'une enquête réalisée chaque trimestre auprès d'établissements des secteurs secondaire et tertiaire. Elle existe en tant qu'enquête trimestrielle depuis 1925. D'abord réalisée pour différentes branches industrielles et publiée sous forme d'indice, elle a peu à peu évolué, couvrant finalement toutes les branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire. Elle est publiée sous forme d'effectifs depuis le troisième trimestre 1991.

Concepts et définitions de la STATEM

La STATEM porte sur les établissements des secteurs secondaire et tertiaire sur territoire suisse (concept intérieur). Les établissements du secteur primaire (agriculture, chasse, sylviculture, pêche et pisciculture), les établissements où l'on travaille moins de 20 heures par semaine et les employés de ménages privés ne sont pas pris en compte. Le principal sujet d'investigation de l'enquête est le nombre d'emplois, y compris ceux des patrons, gérants, propriétaires travaillant dans l'établissement, des apprentis, des représentants et du personnel des services extérieurs.

Méthode de calcul de la STATEM

L'enquête se fonde sur un échantillon aléatoire d'établissements (dans le sens de l'unité locale) tirés du Registre des entreprises et des établissements (REE). L'échantillon, stratifié par divisions économiques, taille des établissements (emplois mesurés en équivalents plein temps) et par grande région, se base sur le Registre des entreprises et des établissements. Il est mis à jour une fois par année. Les cantons et les grandes villes qui le souhaitent ont depuis 2001 la possibilité de financer des compléments d'échantillons régionaux. Suite à l'introduction d'un nouveau questionnaire d'enquête et d'une nouvelle définition de l'emploi basée sur le versement de cotisations obligatoires

à l'assurance vieillesse et survivants (AVS), la STATEM a été révisée au quatrième trimestre 2012 et les séries adaptées pour la période 2011–2012.

Le registre des entreprises et des établissements (REE) constitue l'univers dont sont tirés les cadres de sondage et d'extrapolation pour le nombre d'emplois. Ainsi, la STATEM intègre de manière contrôlée les mises à jour du REE, ainsi que l'ensemble des variations d'emploi dues aux créations et disparitions d'établissements. L'échantillon mis à jour contient environ 63'500 établissements, soit environ 14% de l'ensemble des établissements des secteurs secondaire et tertiaire et couvre environ 58% des emplois. Une annexe méthodologique décrivant les principales caractéristiques du cadre de sondage, ainsi que la variance des estimations trimestrielles accompagne les tableaux de résultats.

Les renseignements nécessaires à la STATEM sont récoltés auprès des établissements grâce à l'envoi d'un questionnaire imprimé sur papier ou adressé par e-mail, par l'échange électronique de données ou par le biais de la version internet de l'enquête. Le questionnaire porte en premier lieu sur le nombre d'emplois occupés dans l'établissement à la fin du trimestre sous référence. Les autres informations recueillies dans le cadre de cette enquête concernent les places vacantes, ainsi que deux variables qualitatives, soit l'indicateur sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et l'indicateur sur les prévisions d'évolution de l'emploi.

Tous les résultats de la STATEM sont disponibles sur le site internet de l'OFS de même que les rapports de méthodes suivants: «Statistique de l'emploi: Bases méthodologiques 2000», OFS, 2002; «Statistique de l'emploi. Révision 2007: cadre de sondage et échantillonnage», OFS, 2008; «Statistique de l'emploi: Révision 2007: méthodes d'estimation», OFS, 2008.

Concepts et définitions de la statistique de l'emploi

Objet de la statistique:	Les emplois dans les établissements, les places vacantes, les indicateurs sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et les indicateurs sur les prévisions d'évolution de l'emploi.
Méthode de relevé:	Enquête auprès de 63'500 établissements
Population de référence:	Emplois de 6 heures et plus dans les établissements des secteurs secondaire et tertiaire selon le concept intérieur et soumis à cotisations AVS. Ne sont pas considérés: les emplois du secteur primaire, les emplois «hors entreprises» (emplois dans des ménages privés et indépendants sans entreprise), emplois dans les établissements où l'on travaille au total moins de 20 heures par semaine.
Période de référence/périodicité:	Fin de chaque trimestre, statistique trimestrielle

Critères de ventilation

Emplois

- Sexe x divisions économiques selon la NOGA08 x taux d'occupation
- Sexe x grandes régions x secteurs économiques

Equivalents plein temps

- Sexe x divisions économiques selon la NOGA08

Nombre de places vacantes, indicateurs sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et indicateurs sur les prévisions d'évolution de l'emploi

- Divisions économiques NOGA08
- Séries désaisonnalisées

- Grandes régions

x = croisé avec

4.5 Comparatif entre la statistique de la population active occupée et la statistique de l'emploi

La statistique de la population active occupée (SPAO) et la statistique de l'emploi (STATEM) abordent le marché du travail sous des angles différents, la première sous l'angle de l'offre de travail par le biais des ménages (la SPAO se base pour l'essentiel sur l'enquête suisse sur la population active), la seconde sous l'angle de la demande de travail par le biais des établissements. En raison de cette différence, l'une ou l'autre statistique sera plus appropriée selon l'aspect du marché du travail que l'on souhaite analyser.

Des écarts peuvent apparaître entre le nombre d'actifs occupés selon la SPAO et le nombre d'emplois selon la STATEM. La première différence concerne l'unité de mesure, une personne active occupée pouvant exercer plusieurs emplois. Ensuite, certaines catégories d'activités ne sont par définition pas incluses dans la STATEM, alors qu'elles le sont dans la SPAO (secteur primaire et services domestiques, emplois impliquant moins de 6h de travail par semaine, emplois dans les entreprises cumulant moins de 20h de travail par semaine, emplois non soumis à cotisations AVS). On suppose aussi que certaines formes atypiques de travail (p. ex. contrats à durée très limitée, collaborateurs familiaux, personnes travaillant sur appel) échappent partiellement à la STATEM. Enfin, tant les résultats de la SPAO que ceux de la STATEM sont soumis à une part d'erreur aléatoire.

Les deux statistiques se distinguent également par leur période de référence: bien que toutes deux trimestrielles, la SPAO se réfère à des moyennes trimestrielles alors que la STATEM livre des résultats se référant à des fins de trimestre.

La SPAO fournit des données sur l'ensemble des personnes travaillant en Suisse et sur leur évolution. La SPAO est également adaptée pour des analyses relatives à la main-d'œuvre étrangère travaillant en Suisse. Grâce à la ventilation par catégories d'autorisation de séjour, il est par exemple possible d'analyser l'évolution de la part des étrangers titulaires d'une autorisation de séjour dans l'ensemble de la population étrangère active occupée. La statistique permet en outre d'étudier des questions touchant la structure sociodémographique du monde du travail (les jeunes, les femmes, les indépendants).

Si l'on s'intéresse à l'évolution de la conjoncture dans les différentes branches de l'économie, on consultera la STATEM. Les emplois dans les différentes branches sont de plus ventilés par taux d'occupation. Ainsi, l'on peut par exemple connaître la part des personnes qui sont occupées à temps partiel dans l'hôtellerie et la restauration. Cette statistique dispose en outre d'informations sur les places vacantes et fournit des indicateurs sur les difficultés de recrutement de personnel selon le niveau de formation professionnelle et sur les prévisions d'évolution de l'emploi.

4.6 La statistique des frontaliers (STAF)

La statistique des frontaliers (STAF) fournit trimestriellement des informations quant à l'effectif et aux principales caractéristiques des travailleurs frontaliers étrangers en activité en Suisse et résidant à l'étranger. La STAF est une statistique de synthèse élaborée sur la base des données de la statistique de l'emploi (STATEM), du recensement des entreprises (RE) et du système d'information central sur la migration (SYMIC). Créée en 2004, des chiffres globaux ont été calculés rétrospectivement jusqu'en 1995.

Concepts et définitions de la STAF

La statistique des frontaliers relève tous les travailleurs frontaliers étrangers, c'est-à-dire les travailleurs de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique pour frontalier (permis G) et exerçant une activité lucrative en Suisse. L'effectif fourni par la statistique des frontaliers est inférieur à celui des autorisations frontalières en cours selon SYMIC, les cessations d'activité n'étant pas systématiquement annoncées aux autorités.

Méthode de calcul de la STAF

La source principale de la statistique des frontaliers est la statistique de l'emploi (STATEM), qui est une enquête par échantillonnage réalisée chaque trimestre auprès d'établissements des secteurs secondaire et tertiaire. Dans cette enquête, une question porte sur le nombre de travailleurs frontaliers employés par l'établissement pour le trimestre en cours.

La STAF se construit en 2 étapes principales:

- On estime tout d'abord l'effectif au niveau national des frontaliers salariés des secteurs II et III, sans les services domestiques et sans les organisations extra-territoriales, ce qui correspond à la couverture statistique de la STATEM.

- Le nombre de frontaliers qui travaillent dans le secteur primaire, dans des services domestiques ou des organisations extra-territoriales ainsi que les frontaliers indépendants sont obtenus en corrigeant le nombre d'autorisations frontalières selon SYMIC. Le facteur de correction correspond à la relation entre l'estimation basée sur la STATEM et le nombre d'autorisations frontalières selon SYMIC pour les entreprises du deuxième et troisième secteur. La somme de cet effectif corrigé et de l'estimation précédente donne la valeur de référence nationale du nombre de frontaliers. Ce total est ensuite ventilé selon différents critères. La répartition selon les différents critères de ventilation est proportionnelle à la répartition dans SYMIC.

Lors de l'élaboration de la statistique, les valeurs de référence nationales ont été calculées rétrospectivement jusqu'au troisième trimestre 1995, par interpolation exponentielle entre deux valeurs de référence. L'estimation du total des frontaliers est soumise à un coefficient de variation d'environ 0,8%.

Pour plus de détails sur la méthode de la STAF, cf. le rapport méthodologique «Statistique des frontaliers, Bases méthodologiques», OFS, 2008.

Concepts et définitions de la statistique des frontaliers

Objet de la statistique:	Travailleurs frontaliers étrangers
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Tous les travailleurs de nationalité étrangère en possession d'une autorisation spécifique pour frontalier (permis G) et exerçant une activité lucrative en Suisse.
Période de référence/périodicité:	Fin de chaque trimestre, statistique trimestrielle

Critères de ventilation

Travailleurs frontaliers

- Sexe x commune de travail
- Sexe x canton de travail x pays de résidence
- Sexe x canton de travail x Landkreis de résidence (DE)
- Sexe x canton de travail x département de résidence (FR)
- Sexe x canton de travail x secteurs, sections et divisions économiques selon la NOGA08
- Statut d'activité x secteurs, sections et divisions économiques selon la NOGA08
- Sexe x canton de travail x statut d'activité x durée du permis de travail
- Sexe x canton de travail x groupes d'âges x grands groupes de professions

x = croisé avec

4.7 La statistique du volume du travail (SVOLTA)

Jusque dans les années 50, la grande majorité des travailleurs étaient employés à plein temps. Il suffisait alors de considérer l'effectif de la population active occupée pour obtenir un indicateur fiable du niveau de l'activité professionnelle. Avec l'apparition du travail à temps partiel dans les années 60 et le développement de formules souples d'aménagement du temps de travail, cet indicateur ne suffisait plus. Il a donc fallu créer des statistiques nouvelles sur la durée et le volume du travail. Si des statistiques sur la durée hebdomadaire du travail ont vu le jour dès les années 40, la statistique du volume du travail (SVOLTA) n'a pu être créée qu'au début des années 90.

Concepts et définitions de la SVOLTA

L'élaboration de la SVOLTA est inspirée par divers travaux réalisés dans ce domaine par le Bureau international du Travail (BIT). Ces éléments ont toutefois dû être adaptés aux données disponibles en Suisse. Les concepts et les définitions ont été fixés compte tenu des règles en vigueur dans le Système de Comptabilité Nationale. La SVOLTA a fait l'objet d'une révision méthodologique en 2011, notamment pour tenir compte du changement de périodicité de sa source principale (ESPA).

Méthode de calcul de la SVOLTA

La méthode d'établissement de la SVOLTA diffère selon que l'on considère la population résidente permanente ou les autres groupes de population travaillant en Suisse.

- Volume du travail de la population résidente permanente

Pour la population résidente permanente, le volume du travail se calcule d'après les résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA). L'ESPA permet de calculer la durée annuelle normale du travail pour chaque emploi (les éventuelles activités accessoires des personnes actives occupées sont prises en compte). Pour les emplois salariés, on considère comme durée normale du travail celle qui est fixée dans le contrat de travail. Pour les emplois des indépendants, on considère la durée usuelle du travail. Les absences annuelles sont soustraites, pour chaque emploi, à la durée annuelle normale

du travail. Comme l'ESPA n'informe pas de façon suffisamment fiable sur tous les types d'absences, nous nous référons, pour les absences en raison des réductions de l'horaire de travail et des conflits de travail, à la statistique du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et à l'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE). De plus, étant donné la saisonnalité des absences pour des raisons de santé, un facteur de correction établi sur la base de l'enquête suisse sur la santé (ESS) est utilisé pour les données antérieures à 2010. Pour obtenir la durée annuelle effective du travail, il faut encore tenir compte, pour chaque emploi, des heures supplémentaires annuelles (livrées par l'ESPA); elles ne sont comptées que si elles ne sont pas compensées par des congés ou dans le cadre d'horaires de travail flexibles. La durée effective du travail correspond donc au nombre d'heures qui, au cours de la période considérée, ont effectivement été consacrées à l'accomplissement d'une tâche ou d'un travail déterminé.

- Volume du travail des autres groupes

Pour estimer le volume du travail conformément au concept intérieur, il faut également prendre en considération plusieurs groupes de population travaillant en Suisse mais qui ne sont pas interrogés dans le cadre de l'ESPA. Ces groupes sont les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, les personnes dans le processus d'asile, le personnel de la marine suisse, le personnel des ambassades et consulats suisses à l'étranger, les frontaliers et les travailleurs de l'UE/AELE engagés par un employeur suisse pour 90 jours ou moins. Si le nombre d'emplois occupés par ces groupes de personnes nous est donné par des sources administratives dont la principale est le système d'information central sur la migration (SYMIC), leur durée du travail provient de valeurs moyennes estimées à l'aide de l'ESPA. Une analyse réalisée à l'aide du recensement fédéral de la population (RFP) a montré, en effet, que la durée de travail de ces groupes d'étrangers ventilés selon le sexe, le taux d'occupation et la section économique ne diffère pas de manière significative de la durée du travail du reste de la population.

Concepts et définitions de la statistique du volume du travail

Objet de la statistique:	Heures effectives de travail, heures normales, heures d'absences et heures supplémentaires de toutes les personnes qui accomplissent dans l'année au moins 1 heure d'activité productive au sens de la comptabilité nationale.
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Sexe x nationalité x sections économiques NOGA08
- Sexe x nationalité x statut d'activité
- Sexe x nationalité x taux d'occupation
- Sexe x nationalité x grandes régions

x = croisé avec

4.8 La statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT)

Si la statistique officielle livre des données sur la durée hebdomadaire du travail depuis 1942, les méthodes et les concepts de base ont fortement évolué au cours du temps. Depuis 1973, la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT) est réalisée sur la base des déclarations d'accidents des salariés transmises au Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA). L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984 de la nouvelle loi sur l'assurance-accidents (LAA), soumettant tous les salariés à l'obligation de s'assurer, a permis d'élargir le champ de la statistique à l'ensemble des branches économiques des secteurs secondaire et tertiaire ainsi qu'au secteur primaire. Avant le transfert à l'Office fédéral de la statistique (OFS) de la DNT le 1^{er} mars 1995, celle-ci était réalisée au sein de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (aujourd'hui Secrétariat d'Etat à l'économie). Les résultats sont disponibles par branches économiques de la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA) à partir de 1990.

Concepts et définitions de la DNT

La durée normale du travail est définie comme la durée du travail hebdomadaire pratiquée dans les entreprises et valable sur un intervalle de plusieurs mois ou années. Cette durée s'applique à l'entreprise et correspond, en principe, à la durée individuelle du travail des salariés engagés à plein temps, qui ne font pas d'heures supplémentaires et ne sont pas touchés par des réductions de l'horaire du travail.

Méthode de calcul de la DNT

La durée normale du travail se calcule à l'aide d'un schéma de pondération, dont la base jusqu'en 2012 est le dernier recensement des entreprises (RE). Ce schéma se base dès 2013 sur la statistique structurelle des entreprises (STATENT). En effet, chaque division économique de chaque canton reçoit un coefficient de pondération. Ce procédé permet de calculer les valeurs agrégées en fonction des structures de l'emploi propres à chaque canton et à chaque région. Dans cette optique, il n'est pas tenu compte (pour la période durant laquelle le schéma de pondération est constant) des variations de la durée normale du travail résultant d'un changement de l'importance relative des branches économiques, comme par exemple, les effets d'un transfert de salariés vers une division dans laquelle la durée

normale du travail est généralement plus faible qu'ailleurs. La différence entre la durée normale du travail cantonale et la durée normale du travail à l'échelle nationale peut être interprétée comme la conjonction de deux effets:

- une différence dans la structure de l'emploi entre la Suisse et le canton considéré (effet structurel)
- une différence dans la durée normale du travail à l'intérieur même d'une ou de plusieurs divisions économiques, entre la Suisse et le canton sous revue (effet résiduel).

Pour chaque canton et section économique, il est possible de calculer la valeur de cet effet structurel. Pour ce faire, on pondère, au niveau des divisions économiques, les données des salariés accidentés du canton en question avec les coefficients de pondération relatifs à la structure suisse de l'emploi. La différence (obtenue au niveau du total des divisions ou d'une section économique) entre la durée cantonale effective et la durée cantonale du travail hypothétique reflète la différence due à l'effet de structure.

En 2009, par exemple, pour le canton de Neuchâtel, la durée normale du travail s'élève à 41,0 h, contre 41,6 h à l'échelon suisse (secteur primaire exclu). Il en découle une différence de 0,6 h, qui peut être décomposée en une variation de 0,2 h due à la structure de l'emploi propre au canton de Neuchâtel, et une variation de 0,4 h due à l'effet résiduel. Cette dernière s'explique par le fait que, dans le canton de Neuchâtel, une ou plusieurs divisions économiques présentent des durées normales du travail inférieures à la moyenne suisse.

Pour plus de détails sur la méthode de la DNT, cf. la publication «Durée normale du travail dans les entreprises en 1997, Résultats commentés et tableaux», OFS, 1998

Concepts et définitions de la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises

Objet de la statistique:	Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps dans les entreprises
Méthode de relevé:	Exploitation d'environ 290'000 données administratives
Population de référence:	Salariés des secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Sections et divisions économiques NOGA08
- Sections économiques NOGA08 x grandes régions
- Sections économiques NOGA08 x cantons

x = croisé avec

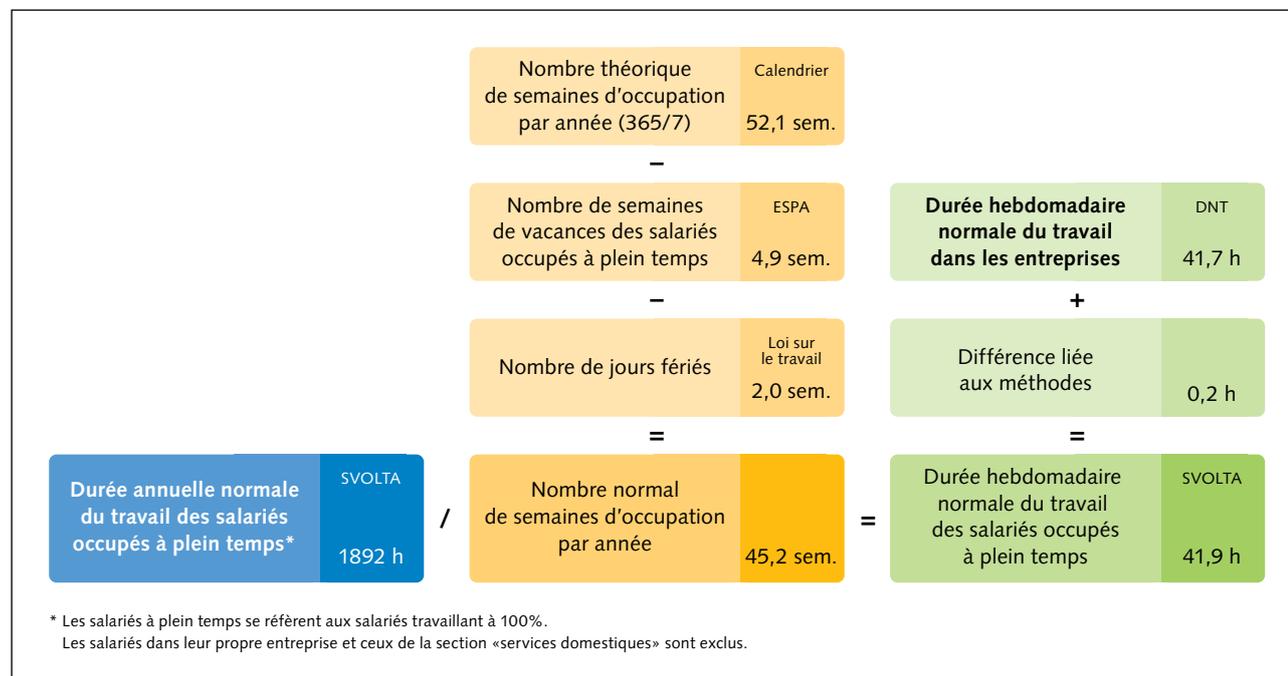
4.9 Comparatif entre la statistique du volume du travail et la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises

La statistique du volume du travail (SVOLTA) fournit en premier lieu des données macro-économiques sur le volume annuel effectif du travail pour l'ensemble de l'économie suisse et permet ainsi de disposer d'une base de calcul de productivité par heure de travail. Mais la SVOLTA fournit aussi des données détaillées sur les composantes des heures effectives de travail par emploi (heures normales, heures d'absences et heures supplémentaires). Grâce à la ventilation par statut d'activité et taux d'occupation, il est par exemple possible d'analyser l'évolution de la durée annuelle effective du travail des salariés occupés à plein temps et de comprendre dans quelle mesure ce résultat dépend du changement de la durée annuelle du travail selon le contrat, des absences ou des heures supplémentaires. D'autres indicateurs comme le taux d'absences ou le taux d'heures supplémentaires sont également calculés dans le cadre de la SVOLTA.

Par contre, si l'on s'intéresse aux pratiques en matière de durée hebdomadaire du travail stipulée dans les contrats des salariés à plein temps, on consultera de préférence la statistique de la durée normale du travail dans les entreprises (DNT). La DNT se prête aussi à des analyses de la durée normale du travail dans les différentes divisions économiques et dans les différents cantons.

Bien que des données concernant la durée normale du travail soient livrées par la SVOLTA et par la DNT, une comparaison entre ces deux sources ne peut se faire de manière directe. A cela plusieurs raisons: d'abord la durée normale du travail se rapporte dans la SVOLTA à l'ensemble des actifs occupés y compris les indépendants, tandis que la DNT base ses estimations sur l'information donnée par les salariés à plein temps. Ensuite, on retrouve dans la SVOLTA tous les groupes d'activités économiques alors que dans la DNT les activités des ménages en tant qu'employeurs ne sont pas incluses. L'encadré ci-dessous compare la durée hebdomadaire normale du travail estimée d'après la SVOLTA avec la durée hebdomadaire normale du travail dans les entreprises sur la base de la DNT (voir encadré 10).

Encadré 10: liens entre les données sur la durée normale du travail de la SVOLTA et de la DNT, 2014



4.10 La statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT)

Depuis 1991, l'Office fédéral de la statistique (OFS) établit, dans le cadre de l'enquête suisse sur la population active (ESPA), le nombre de chômeurs mesurés d'après les recommandations du Bureau international du Travail (BIT) et de l'OCDE. La statistique du chômage au sens du BIT a été introduite en 1995 afin de proposer des résultats à un rythme plus fréquent que ceux annuels de l'ESPA. Si l'ESPA offre à partir de 2010 des résultats trimestriels, la statistique du chômage au sens du BIT se distingue en continuant de proposer des valeurs mensuelles.

Concepts et définitions

La statistique du chômage publiée par l'OFS est basée sur les définitions du chômage du BIT. Contrairement à la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO, cf. chapitre 4.11), qui ne porte que sur les chômeurs inscrits, la statistique du chômage au sens du BIT considère toutes les personnes sans travail et en quête d'emploi qui sont en mesure de commencer une nouvelle activité dans un bref délai. Les chômeurs en fin de droits, qu'ils soient encore inscrits ou non, sont donc compris dans les données de la statistique du chômage au sens du BIT, de même que les personnes qui voudraient reprendre une activité professionnelle après s'être consacrées quelques années à leur famille.

Méthode de calcul

Le nombre de chômeurs au sens du BIT se calcule en deux étapes: on détermine tout d'abord les valeurs de référence trimestrielles à partir de l'ESPA, puis on procède à la mensualisation de ces dernières à partir des données du SECO. On calcule aussi des moyennes annuelles sur la base des 4 trimestres de l'année ainsi qu'un taux de chômage au sens du BIT pour chaque critère de ventilation.

1) Calcul des valeurs de référence trimestrielles

La statistique du chômage au sens du BIT s'appuie sur l'ESPA, laquelle se réfère à la situation moyenne du trimestre. La première étape consiste à déterminer le nombre de chômeurs dans la population résidante permanente pour le trimestre considéré, ceci distinctement pour chacun des 5 groupes d'âges (par sexe et par nationalité) et pour chacune des 7 grandes régions (par sexe). Ces valeurs sont identiques à celles de l'ESPA.

2) Mensualisation des valeurs trimestrielles

La deuxième étape consiste à calculer des valeurs mensuelles à partir des valeurs trimestrielles. Cette mensualisation se fait en appliquant sur ces dernières l'évolution du nombre de demandeurs d'emploi inscrits au cours des mois du trimestre fournie par le SECO. Les valeurs mensuelles pour les trois mois du trimestre sont estimées en deux temps : une première fois de façon provisoire lors du trimestre considéré et une seconde fois le trimestre suivant, au moment du calcul des nouvelles valeurs de référence.

3) Calcul du taux de chômage au sens du BIT

Le taux de chômage au sens du BIT est calculé pour chaque critère de ventilation et pour chaque périodicité (mensuelle, trimestrielle, annuelle). On obtient le nombre de personnes actives occupées directement de l'ESPA. La mensualisation de cet effectif s'effectue par interpolation linéaire entre deux valeurs trimestrielles.

Pour plus de détails sur la méthode de la statistique du chômage au sens du BIT, cf. le rapport méthodologique «La statistique du chômage au sens du BIT, Bases méthodologiques 2010», OFS, 2011.

Concepts et définitions de la statistique du chômage au sens du BIT

Objet de la statistique:	Nombre de chômeurs selon les définitions internationales
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	Population résidante permanente
Période de référence/périodicité:	Moyennes mensuelle, trimestrielle et annuelle, statistique mensuelle, trimestrielle et annuelle

Critères de ventilation

- Sexe x nationalité x groupes d'âges
- Sexe x grandes régions

x = croisé avec

4.11 La statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

Une statistique du chômage existe en Suisse depuis 1936. Elle est menée aujourd'hui par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO). Cette statistique enregistre les effectifs de personnes inscrites en tant que chômeurs dans un office régional de placement (ORP) à la fin du mois, les entrées ainsi que les sorties du chômage sur l'ensemble du mois. Depuis l'automne 1997, la statistique du chômage est complétée par la publication du nombre des demandeurs d'emploi inscrits.

Concepts et définitions de la statistique du chômage du SECO

Les données de la statistique du chômage du SECO sont recueillies dans le cadre d'un relevé exhaustif qui repose sur les registres des ORP. A cet égard, on considère comme demandeur d'emploi toutes les personnes annoncées, qu'elles touchent des indemnités journalières ou non. Les demandeurs d'emploi sont répartis en deux catégories: les demandeurs d'emploi chômeurs et les demandeurs d'emploi non-chômeurs.

Les demandeurs d'emploi non-chômeurs sont inscrits auprès d'un ORP, mais à la différence des chômeurs inscrits ils ne sont pas disponibles immédiatement pour un placement (autrement dit, dans les 30 jours) et/ou ils occupent un emploi. Le SECO distingue les catégories suivantes de demandeurs d'emploi non-chômeurs: les personnes en gain intermédiaire, les personnes engagées dans un programme d'emploi temporaire, de reconversion ou de perfectionnement ainsi que les autres demandeurs d'emploi non-chômeurs (école de recrues, maladie ou accident, maternité, personnes occupant encore un emploi, exécution d'une peine).

Méthode de calcul de la statistique du chômage du SECO

Les données concernant les demandeurs d'emploi chômeurs ou non-chômeurs sont collectées auprès des offices régionaux de placement. Les données cantonales sont ensuite groupées au plan national par le biais du Système informatisé pour le placement et la statistique du marché du travail (PLASTA). Depuis 2004, elles peuvent être exploitées selon de nombreux critères de ventilation quelques jours déjà après le jour de référence.

On trouvera des informations détaillées concernant la conception et les bases de la statistique du chômage dans la publication «Le chômage en Suisse 2014», Secrétariat d'Etat à l'économie, Neuchâtel, 2015.

Concepts et définitions de la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie

Objet de la statistique:	Personnes inscrites auprès d'un office régional de placement
Méthode de relevé:	Exploitation de données administratives
Population de référence:	Population résidente
Période de référence/périodicité:	Dernier jour ouvrable du mois, statistique mensuelle

Critères de ventilation

Les critères suivants sont pris en compte dans la statistique du chômage: sexe, âge, domicile (région/canton), nationalité, statut sur le plan du chômage (chômeur partiel/chômeur complet), durée du chômage, situation professionnelle antérieure, branche économique, groupe de professions, dernière fonction exercée.

Comme il s'agit d'un relevé exhaustif, on peut en principe coupler, dans la statistique du chômage, tous les caractères disponibles. Pour des raisons de place, seule une sélection de combinaisons est publiée. Sur demande, le SECO réalise des exploitations spéciales.

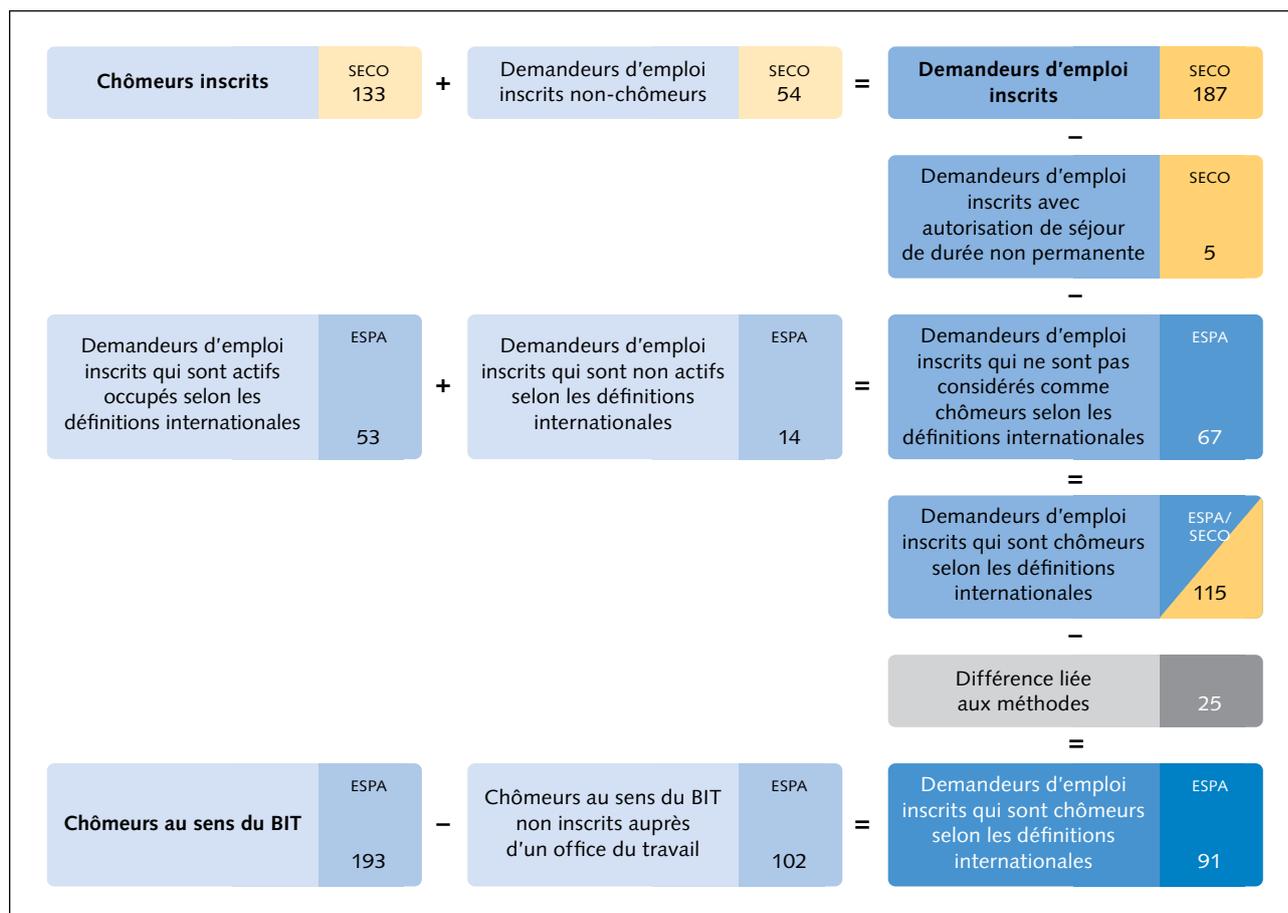
4.12 Comparatif entre la statistique du chômage au sens du BIT et la statistique du chômage du SECO

La statistique du chômage au sens du BIT, réalisée par l'Office fédéral de la statistique (OFS), s'appuie sur des recommandations internationales et, contrairement à la statistique du chômage du Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO), n'est que très peu influencée par des modifications de loi dans le domaine de l'assurance-chômage. Elle est donc à préférer lors de comparaisons internationales. Comme la statistique du chômage au sens du BIT recense par définition toutes les personnes qui sont sans travail et à la recherche d'un emploi pour autant qu'elles soient disponibles à court terme pour l'occuper, elle définit l'offre de travail non utilisée mieux que ne le fait la statistique du chômage du SECO.

La statistique du chômage du SECO constitue un très bon instrument pour observer la conjoncture. Les résultats sont publiés généralement 5 jours après la fin du mois. Il n'existe aucune autre statistique économique qui fournit des données aussi rapidement par rapport à son jour de référence. Comme elle est une enquête exhaustive, la statistique du chômage permet en outre d'observer l'évolution conjoncturelle à un niveau régional très détaillé. Par ailleurs, les indicateurs du SECO représentent la meilleure source lorsqu'il s'agit d'étudier les modalités de l'assurance-chômage.

Dans l'encadré 12, les chiffres du SECO sont comparés au nombre de chômeurs au sens du BIT. Les différents groupes de personnes considérés dans les deux statistiques ne sont pas de même importance sur le plan quantitatif et il n'est pas possible de rendre compte intégralement des différences entre ces dernières. Une différence liée aux méthodes d'enquête subsiste: la statistique du chômage du SECO est un relevé exhaustif qui se base sur des données tirées de registres et qui ont pour jour de référence le dernier jour ouvrable du mois. La statistique du chômage au sens du BIT se fonde sur l'ESPA, qui est une enquête par échantillonnage dont les données se réfèrent à l'ensemble d'un trimestre. Ces conceptions distinctes peuvent occasionner des différences autres que celles liées aux définitions et que l'on ne peut cependant pas quantifier avec précision. Ceci est d'autant plus vrai qu'il est possible que certaines personnes ne fournissent pas les mêmes informations concernant leur situation professionnelle aux enquêteurs de l'ESPA qu'aux offices régionaux de placements².

Encadré 11: liens entre les données de la statistique du chômage au sens du BIT et du SECO, moyenne du 2^e trimestre 2013, chiffres en milliers, population résidente



² On peut ainsi imaginer que des chômeurs inscrits ne répondent pas à la définition des chômeurs au sens du BIT dans l'ESPA parce qu'ils exerçaient un emploi occasionnel pendant la semaine de référence de l'ESPA ou qu'ils ne pouvaient pas, pour d'autres raisons, occuper un nouvel emploi à court terme.

4.13 Les comptes globaux du marché du travail (CMT)

Les comptes globaux du marché du travail (CMT) permettent de saisir la dynamique du marché du travail. Cette statistique met en évidence les transitions individuelles entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité et, à cet égard, complète les données de la statistique de la population active occupée (SPAO) et de la statistique du chômage au sens du BIT. Les CMT couvrent également les mouvements migratoires et naturels (naissances, décès). Ils établissent ainsi un lien entre les statistiques du marché du travail et la statistique démographique. Les CMT ont été introduits en 1998 avec des données remontant jusqu'en 1991.

Concepts et définitions des CMT

Les CMT s'appuient sur les mêmes définitions que la SPAO pour ce qui est des personnes actives occupées. Les chômeurs sont repris de la statistique du chômage au sens du BIT; on leur ajoute les chômeurs inscrits avec autorisation de séjour de durée non permanente recensés par le SECO. La période de référence est l'année civile. Les transitions sont déterminées en confrontant le statut des personnes (actives occupées, chômeurs au sens du BIT ou non actives) en début d'année avec le statut en fin d'année. Seules sont considérées les migrations qui ne sont pas compensées par un mouvement migratoire inverse au cours de la même année.

Méthode de calcul des CMT

Les CMT se construisent en 5 étapes principales.

1) Calcul des effectifs de début et de fin d'année

Le nombre total de Suisses, d'étrangers établis et de titulaires d'une autorisation de séjour ou d'une autorisation de séjour de courte durée est repris de la statistique de l'état annuel de la population (STATPOP). Le Secrétariat d'Etat aux migrations (SEM) livre l'effectif de personnes dans le processus d'asile (par le système d'information central sur la migration (SYMIC)). Le nombre de frontaliers est fourni par la statistique des frontaliers (STAF). La ventilation selon le statut sur le marché du travail se fait à l'aide de la SPAO et de la statistique du chômage au sens du BIT.

2) Calcul des entrées (immigrations et naissances)

Les immigrations de Suisses sont fournies par STATPOP. La distinction selon le statut sur le marché du travail est faite d'après l'hypothèse que les «entrants» présentent, en fin d'année, par sexe et par groupes d'âges, les mêmes proportions d'actifs occupés et de chômeurs au sens du BIT que les effectifs totaux de Suisses. Les immigrations des autres groupes sont déterminées d'après les données de STATPOP et du SEM. L'ESPA sert à déterminer la part d'actifs parmi les nouveaux titulaires d'une autorisation d'établissement ou d'un permis de séjour. La subdivision supplémentaire des actifs entre actifs occupés et chômeurs au sens du BIT est réalisée sur le même principe que pour les Suisses. Le nombre de naissances enregistrées dans la population résidente permanente est fourni par STATPOP. Les naissances chez les personnes dans le processus d'asile sont livrées par le SEM.

3) Calcul des sorties (émigrations et décès)

Les émigrations de Suisses sont fournies par STATPOP. La distinction selon le statut sur le marché du travail est faite d'après l'hypothèse que les «sortants» présentaient, en début d'année, par sexe et par groupes d'âges, les mêmes proportions d'actifs occupés et de chômeurs au sens du BIT que les effectifs totaux de Suisses. Les émigrations des autres groupes sont déterminées d'après les données de STATPOP et du SEM. La distinction entre personnes actives et personnes non actives se base sur l'ESPA.

La subdivision supplémentaire des actifs entre actifs occupés et chômeurs au sens du BIT est réalisée sur le même principe que pour les Suisses. Les décès sont déterminés d'après STATPOP. La distinction selon le statut sur le marché du travail est faite d'après la même hypothèse que celle utilisée pour les émigrations de Suisses.

Concepts et définitions des comptes globaux du marché du travail

Objet de la statistique:	Les mouvements sur le marché du travail (transitions entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité, migrations et mouvements naturels)
Méthode de relevé:	Statistique de synthèse
Population de référence:	<ul style="list-style-type: none"> Personnes actives occupées: concept intérieur Chômeurs au sens du BIT et personnes non actives: population résidente
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Sexe x nationalité x statut sur le marché du travail

x = croisé avec

4) Calcul des transitions brutes entre activité professionnelle, chômage au sens du BIT et non-activité

Les transitions concernent les personnes présentes aussi bien dans les effectifs initiaux que dans les effectifs finaux. Les transitions des personnes appartenant à la population résidente permanente sont déterminées à partir des données du panel de l'ESPA. Les transitions des autres groupes sont principalement déterminées à l'aide de STATPOP.

5) Egalisation de la matrice des CMT

Les CMT faisant appel à des sources diverses, des écarts de bilan apparaissent dans un premier temps. Afin d'éliminer ces différences, on utilise un procédé mathématique dans lequel les effectifs de début et de fin d'année fonctionnent comme valeurs de référence.

Comparaison entre les données des CMT et d'autres statistiques

Des liens existent entre les CMT et d'autres statistiques. Ainsi, les effectifs d'actifs occupés sont repris des chiffres de la SPAO, de la STAF et du SYMIC. Les effectifs de chômeurs sont repris de la statistique du chômage au sens du BIT et du SECO.

Par ailleurs, la population de référence des CMT correspond à la population résidente permanente selon STATPOP, additionnée des frontaliers, des titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée, des ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile, des personnes dans le processus d'asile, du personnel des ambassades et consulats suisses et du personnel de la marine suisse.

Les CMT et STATPOP se différencient, quant aux données sur la migration, principalement dans le concept de la population: dans les CMT, les migrations englobent à la fois la population résidente permanente et la population résidente non permanente, y compris les frontaliers nouvellement arrivés sur le marché du travail en Suisse (immigrations) et les frontaliers ayant cessé de travailler en Suisse (émigrations).

Pour plus de détails sur la méthode des comptes globaux du marché du travail, cf. la publication «Comptes globaux du marché du travail (CMT), Bases méthodologiques et résultats 1991–1996», OFS, 1998.

4.14 L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS)

L'enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) est réalisée tous les deux ans au mois d'octobre depuis 1994 sur la base d'un questionnaire envoyé aux entreprises. Elle permet de décrire régulièrement, à partir de données représentatives, la structure des salaires dans l'ensemble des branches économiques en Suisse (à l'exception de l'agriculture et des services domestiques). Elle s'intéresse non seulement à la branche économique et à la taille de l'entreprise, mais aussi aux caractéristiques individuelles des personnes salariées et des postes de travail, telles que la formation, la position professionnelle, les années de service et depuis 2012 la profession exercée dans l'entreprise. Depuis le début (1994), les données sur les salaires de l'administration et des entreprises fédérales sont également relevées. Depuis 1998, l'enquête fournit en plus des données sur les salaires du secteur public cantonal, depuis 2006, sur les salaires communaux et dès 2012 sur les salaires des églises. En 2012 quelque 35'000 entreprises privées et publiques resp. administrations avec environ 1,7 millions de salaires ont ainsi été saisis et exploités. Le taux de réponse brut, soit le nombre d'entreprises qui ont répondu sur le total des entreprises définies dans le plan d'échantillonnage, a atteint 82%.

Concepts et définitions de l'ESS

Les deux principaux indicateurs élaborés sur la base de l'ESS sont: le salaire brut standardisé sous la forme d'une valeur centrale (médiane) et la répartition des salaires mensuels nets. Le salaire mensuel brut standardisé est le montant brut recalculé sur la base d'un équivalent plein temps de 4 ⅓ semaines à 40 heures de travail. Cette conversion permet d'établir des comparaisons entre les personnes occupées à plein temps et celles travaillant à temps partiel. Les salaires nets, non standardisés, indiquent les montants effectivement versés par mois sans conversion en équivalents plein temps. La valeur centrale (médiane) signifie que pour une moitié des salariés, le salaire standardisé se situe au-dessus alors que pour l'autre moitié, le salaire s'inscrit au-dessous. Cet estimateur a la particularité d'être moins sensible aux valeurs extrêmes que ne l'est la moyenne arithmétique.

Méthode de calcul de l'ESS

Dans le secteur privé, l'enquête sur la structure des salaires repose sur un échantillonnage aléatoire à deux niveaux: l'entreprise et la personne salariée. Les entreprises sont stratifiées en fonction de trois critères: la taille (3 classes), l'appartenance à la branche économique (39 divisions de la NOGA 2008) et l'appartenance à une entité géographique (7 grandes régions, 6 cantons et une ville). Dans le secteur public de la Confédération et des cantons, l'enquête est exhaustive au niveau des entreprises et administrations interrogées. Dans le secteur public communal, l'enquête repose également sur un échantillonnage aléatoire à deux niveaux: la commune et la personne salariée. Les communes sont stratifiées en fonction de la taille (4 classes) et de l'appartenance à une entité géographique (7 grandes régions). L'échantillon communal brut comprend environ 300 communes, l'enquête étant toutefois exhaustive dans les communes de plus de 800 emplois. Pour les églises également, l'enquête repose sur un échantillonnage aléatoire à deux niveaux: l'église et la personne salariée. La stratification au niveau de l'entreprise suit deux critères: la taille de l'entreprise (3 catégories) et l'appartenance à une entité géographique (7 grandes régions). L'échantillon brut comprend environ 130 églises, l'enquête étant exhaustive pour les églises de plus de 49 personnes salariées. Le nombre de salaires à communiquer dépend de la taille de l'entreprise resp. administration ou commune. Avec moins de 20 personnes employées, l'entreprise fournit tous les salaires. Entre 20 à 49 personnes employées, elle en tire un sur deux alors qu'au-delà de 49 personnes, un sur trois suffit.

Tous les résultats ainsi que les publications de l'Enquête suisse sur la structure des salaires (ESS) sont disponibles sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Concepts et définitions de l'enquête sur la structure des salaires

Objet de la statistique:	Salaire mensuel brut standardisé et salaire mensuel net (non standardisé).
Méthode de relevé:	Enquête auprès d'environ 35'000 entreprises représentant environ 1,7 million de salariés (ESS 2012).
Population de référence:	Personnes salariées (ayant reçu un salaire en octobre) des secteurs secondaire et tertiaire (+sylviculture), selon le concept intérieur. Sans les personnes employées dans les entreprises comptant moins de 3 personnes salariées.
Période de référence et périodicité:	Mois d'octobre, statistique réalisée tous les deux ans.

Critères de ventilation

Salaire mensuel brut standardisé

- Divisions économiques NOGA / branches économiques NOGA x sexe x positions professionnelle / niveau de compétences / niveau de formation / type d'autorisation de séjour / taille de l'entreprise / années de service / type de contrôle économique et financier / grandes régions
- Groupes de profession CIP x classes d'âge x sexe

Salaire mensuel net (non standardisé)

- Taux d'occupation x sexe x classes de salaires en francs / quantiles (chaque 10%) x = croisé avec / = ou

4.15 Comparatif des données salariales de l'ESS et de l'ESPA

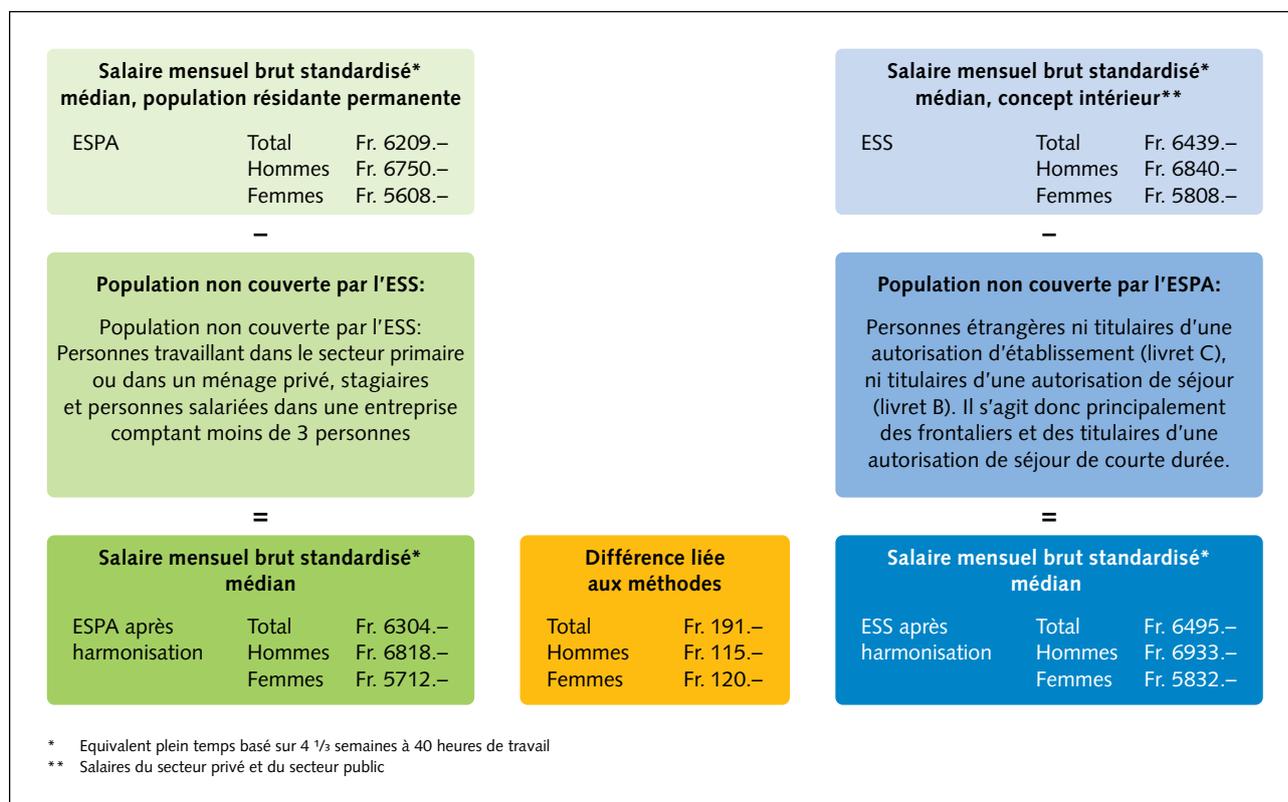
L'ESS n'est pas l'unique source statistique susceptible de fournir des données sur les salaires. Dans le cadre des statistiques du marché du travail, l'enquête suisse sur la population active (ESPA) relève également des données sur le revenu du travail³. Les méthodes diffèrent cependant grandement entre les deux enquêtes: si l'ESS recourt à un questionnaire écrit adressé aux entreprises qui traite spécifiquement des questions salariales et qui permet de distinguer et de mesurer les différentes composantes salariales, les données de l'ESPA reposent sur une série de questions dans le cadre d'une interview téléphonique abondant de nombreux autres thèmes (cf. chapitre 4.2). Dans l'ESS la notion de salaire brut standardisé, mesurée sur la base des composantes salariales reprises directement de la comptabilité de l'entreprise, comprend le salaire brut du mois d'octobre, les allocations pour le travail en équipe et le travail du dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels (bonus, participation au bénéfice, etc.). Dans l'ESPA le salaire mensuel brut est calculé sur la base du salaire annoncé par la personne interrogée, auquel on ajoute 1/2 du salaire en cas de 13^e salaire, un autre 1/2 en cas de 14^e salaire et 1/24 en cas de prime ou de gratification.

Par rapport à l'ESPA, l'ESS présente l'avantage de reposer sur un large échantillon de salariés, lequel permet des analyses à un niveau élevé de désagrégation (par ex. par divisions économiques de la NOGA ou selon les principales caractéristiques des salariés ou des postes de travail). De plus, elle porte non seulement sur la population résidente permanente, mais aussi sur les frontaliers et les titulaires d'une autorisation de séjour de courte durée. De son côté, l'ESPA tient compte de certaines catégories de salariés non relevées dans l'ESS, telles que les propriétaires d'entreprise ou les employés de ménages privés. L'ESPA recueille par ailleurs des données sur le revenu des indépendants et offre de multiples possibilités de ventilations selon divers critères sociodémographiques.

En raison de ces différences, les résultats de l'une ou de l'autre statistique seront plus appropriés en fonction des questions posées et des unités d'analyses choisies.

L'encadré 12 a été élaboré afin de montrer la nécessité d'harmoniser les données de l'ESS et de l'ESPA avant toute comparaison. Pour des raisons de représentativité statistique, la comparaison des données harmonisées de l'ESS et de l'ESPA ne devrait se faire qu'à des niveaux élevés d'agrégation.

Encadré 12: Harmonisation des données salariales de l'ESPA et de l'ESS, 2012



³ L'enquête sur le budget des ménages (EBM) ainsi que les données administratives de l'AVS comprennent aussi des données sur le revenu du travail. Cependant, le but premier de ces deux sources statistiques n'étant pas la description du marché du travail, nous ne les abordons pas plus en détail dans la présente publication.

4.16 La statistique de l'évolution des salaires

De 1939 à 1993, la statistique de l'évolution des salaires était calculée à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements (LOK) menée par l'OFIAMT (aujourd'hui Secrétariat d'Etat à l'économie). L'entrée en vigueur le 1^{er} janvier 1984 de l'ordonnance sur l'assurance-accidents a vu naître une nouvelle source administrative pour le calcul d'un indice des salaires: ainsi, en 1994, les déclarations d'accidents sont devenues la source officielle des données pour le calcul de l'évolution des salaires.

Le principal objet de la statistique de l'évolution des salaires est l'indice suisse des salaires (ISS) qui a pour vocation de mesurer l'évolution annuelle des salaires. L'ISS est un des indicateurs conjoncturels pris en considération dans l'analyse de l'évolution économique. Il constitue une valeur de référence lors du processus des négociations salariales et sert de base pour l'application de certaines législations en matière d'assurances sociales (par ex. indexation des rentes AVS). On distingue l'indice des salaires nominaux qui mesure l'évolution du salaire brut perçu par la personne salariée et l'indice des salaires réels qui indique l'évolution du pouvoir d'achat de ce salaire. L'indice des salaires réels est obtenu en déflatant l'indice des salaires nominaux avec l'indice des prix à la consommation.

Concepts et définitions de l'ISS

L'ISS mesure l'évolution des salaires se rapportant à un travail de nature constante. Le calcul de l'ISS élimine donc l'impact de l'évolution de la structure des personnes salariées sur l'évolution des salaires pour se concentrer sur l'évolution du prix du travail. Dans ce but, on ne tient pas compte par exemple des variations salariales dues à l'augmentation de la part des personnes qualifiées ou du déplacement des personnes salariées vers des branches économiques versant des salaires plus élevés.

La définition du salaire individuel retenu pour les calculs de l'indice annuel des salaires est la suivante:

Salaire brut de base
+ Allocation de renchérissement
+ 13^e salaire

Sont exclues les composantes suivantes du salaire: les primes et commissions, les allocations familiales, diverses gratifications et les paiements en nature.

Méthode de calcul de l'ISS

L'ISS est un indice LASPEYRES-PRIX: L'indice de Laspeyres à pondération fixe permet une comparaison entre l'année choisie et l'année de base pour laquelle la pondération (ou structure des personnes salariées) a été fixée. La formule de l'ISS correspond à la somme, pour tous les groupes de personnes salariées, du rapport entre le salaire moyen du groupe de l'année courante et celui de l'année de base multiplié par le poids du groupe. Chaque personne salariée de la base de données est affecté à un groupe de salariés qui répond à deux critères caractéristiques qui sont: la classe économique et le sexe. Le poids relatif de chaque groupe se calcule en termes de masses salariales à l'année de base choisie. Les coefficients de pondération représentent la masse salariale d'un groupe par rapport à la masse salariale totale de tous les groupes à la période de base. La masse salariale de chacun des groupes est calculée sur la base des effectifs et des salaires de la population salariée suisse les plus récents. La dernière révision de l'ISS a permis de fixer la base à 2010. La nouvelle pondération de l'ISS se base, pour les effectifs, sur les données de l'enquête suisse sur la structure des salaires 2010, menée par l'Office fédéral de la statistique et, pour les salaires, sur les données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA) de l'année 2010. Sont incluses les personnes salariées à plein temps et à temps partiel.

Les résultats de la statistique de l'évolution des salaires font l'objet d'une publication annuelle: «Evolution des salaires en 2014, Résultats commentés et tableaux», OFS, 2015.

Concepts et définitions de la statistique de l'évolution des salaires

Objet de la statistique:	Indice annuel de l'évolution des salaires
Méthode de relevé:	Traitement de données administratives (déclarations d'accidents)
Population de référence:	Personnes salariées à plein temps et à temps partiel, secteurs secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

Indice nominal et réel et variation en pourcentage par rapport à l'année précédente

- Divisions économiques NOGA08
- Sections économiques NOGA08 x sexe
- Séries Bases 2010, 2005, 1993 et 1939

x = croisé avec

4.17 L'enquête sur les accords salariaux (EAS)

L'enquête sur les accords salariaux (EAS) a pour objet les résultats des négociations salariales que mènent chaque année les partenaires sociaux (associations d'employeurs ou entreprises et syndicats ou associations de travailleurs) dans le cadre de conventions collectives de travail (CCT) sélectionnées. Elle a porté en 2014 sur 103 CCT concernant plus d'1,6 million de personnes; ce dernier chiffre correspond à environ 93% de l'ensemble des travailleurs assujettis aux CCT avec dispositions normatives en Suisse (base ECS 2012).

Concepts et définitions de l'EAS

Les partenaires sociaux négocient généralement en automne les adaptations salariales pour l'année suivante. Au moment où l'EAS se termine, les négociations salariales peuvent soit avoir abouti, soit avoir échoué ou se poursuivre encore. Des accords peuvent être conclus après l'intervention d'une instance d'arbitrage. Plusieurs CCT ne contiennent pas de dispositions concernant des négociations salariales. L'OFS enquête auprès des partenaires sociaux premiers signataires des CCT sélectionnées sur la tenue des négociations salariales et les accords salariaux. Ces derniers comprennent notamment l'adaptation des salaires effectivement perçus par les travailleurs assujettis à une CCT (salaires effectifs), l'adaptation des salaires fixés dans la CCT (salaires minimaux) et tout changement éventuel dans

la durée du travail. L'adaptation des salaires effectifs est la plupart du temps exprimée en pour cent par rapport à l'année précédente et correspond à une variation de la masse salariale des entreprises; l'adaptation des salaires minimaux représente dans une CCT la moyenne des adaptations des différents montants minimaux de rémunération.

Méthode de calcul de l'EAS

Parmi les CCT recensées par l'OFS, sont sélectionnées les CCT avec dispositions normatives et concernant au moins 1500 personnes. Les CCT sont analysées relativement à leurs effets sur les salaires. Les moyennes des adaptations salariales sont calculées par secteurs, sections et branches économiques, en pondérant le pourcentage d'adaptation convenu dans le cadre de chaque CCT par le nombre de personnes salariées relevant de la CCT. Toute variation de la durée du travail dans une CCT se répercute sur le chiffre d'adaptation final retenu pour cette dernière.

Les résultats de l'EAS sont disponibles sur le site internet de l'Office fédéral de la statistique, de même que la publication (Leporello): «Accords salariaux conclus pour 2014 dans les domaines conventionnels», OFS, 2015.

Concepts et définitions de l'enquête sur les accords salariaux

Objet de la statistique:	Résultats des négociations salariales en matière d'adaptations salariales
Méthode de relevé:	Enquête auprès des partenaires sociaux signataires des CCT sélectionnées
Population de référence:	CCT des secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Premier semestre de l'année civile, statistique annuelle

Critères de ventilation

- Divisions économiques selon NOGA 2008
- Nombre de travailleurs assujettis

4.18 L'enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS)

L'enquête sur les conventions collectives de travail (ECS) recense les CCT en Suisse. Elle permet de disposer d'une base de données représentative pour l'analyse de l'évolution des domaines conventionnels et pour diverses exploitations statistiques dans le domaine des salaires et des conditions de travail. La statistique CCT s'intéresse à la structure générale des CCT en Suisse, ainsi qu'à leur contenu.

Concepts et définitions de l'ECS

Cette enquête porte sur les conventions collectives de travail des secteurs primaire, secondaire et tertiaire. L'ECS fournit également des informations sur les avenants aux CCT (conventions complémentaires). Les documents sont répertoriés selon la Nomenclature générale des activités économiques (NOGA). L'ECS relève des données telles que le nom de la convention, le type de CCT (CCT d'association ou d'entreprise), les parties signataires, la branche économique, la date d'entrée en vigueur, la portée territoriale, le nombre de travailleurs assujettis, la présence ou non de salaires minimaux etc. Ce vaste éventail de données permet la diffusion des résultats selon divers critères de ventilation.

Méthode de calcul de l'ECS

L'ECS est une enquête bisannuelle et réalise un état des lieux au 1^{er} mars de l'année en cours. L'enquête s'effectue par questionnaire écrit auprès des parties contractantes de chaque CCT, à savoir les associations d'employeurs ou les employeurs et les syndicats ou associations de travailleurs.

Tous les résultats ainsi que les publications de l'Enquête sur les conventions collectives de travail en Suisse (ECS) sont disponibles sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS). Par ailleurs, des données détaillées «à la carte» peuvent également être livrées sur demande.

Concepts et définitions de l'enquête sur les conventions collectives de travail

Objet de la statistique:	CCT en Suisse
Méthode de relevé:	Enquête auprès des partenaires sociaux signataires des CCT
Population de référence:	CCT des secteurs primaire, secondaire et tertiaire selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	1 ^{er} mars, statistique bisannuelle

Critères de ventilation

- Secteurs économiques selon NOGA 2008
- Nombre de travailleurs assujettis
- Nombre de CCT

4.19 L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE)

Les conflits collectifs du travail donnant lieu à des arrêts de travail font l'objet de relevés depuis 1927. Auparavant réalisée par le SECO, la statistique des conflits collectifs du travail a été reprise par l'OFS en 2012.

L'enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE) recense les actions dues à des conflits du travail donnant lieu à une interruption du travail. Les arrêts du travail peuvent être le résultat de grèves ou de lock-out dont la responsabilité incombe soit aux travailleurs soit à l'employeur.

Les conflits du travail pris en compte dans la statistique se rapportent aux relations de travail et sont liés aux modalités et aux conditions d'emploi, entre les employeurs et les travailleurs, ou entre les travailleurs eux-mêmes.

Concepts et définitions de KASE

Le critère pour identifier une action est le conflit du travail en question. On considère comme une seule action les arrêts du travail temporaires ou continus, touchant une partie ou la totalité des travailleurs d'un établissement (ou entreprise) ou de plusieurs établissements simultanément et survenant dans l'année civile.

Une action est relevée si elle dure au moins une journée et si un syndicat ou une organisation de travailleurs y est impliqué.

La statistique rend compte du nombre d'actions, du nombre d'établissements et de travailleurs impliqués et du nombre de journées de travail perdues, soit du temps de travail non effectué par les travailleurs impliqués dans des grèves ou des lock-out.

Méthode de calcul de KASE

KASE se déroule de manière continue. Une revue de presse permet d'identifier les conflits du travail. Un questionnaire est envoyé en parallèle à l'entreprise ou à l'établissement et au syndicat ou à l'organisation de travailleurs concernés. Si une action survient dans plusieurs entreprises d'une même activité économique, l'organisation patronale représentante est interrogée.

L'indicateur du nombre de journées de travail perdues se calcule en multipliant le nombre de travailleurs impliqués par la durée de l'action, mesurée elle-même en nombre de journées normales de travail.

Les résultats de l'Enquête sur les conflits collectifs du travail (KASE) sont disponibles sur le site Internet de l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Concepts et définitions de l'enquête sur les conflits collectifs du travail

Objet de la statistique:	Conflits collectifs du travail en Suisse
Méthode de relevé:	Enquête auprès des entreprises et partenaires sociaux impliqués dans une grève ou un lock-out
Population de référence:	Entreprises (établissements) et personnes employées, selon le concept intérieur
Période de référence/périodicité:	Année civile / Statistique annuelle

Critères de ventilation

- Nombre d'établissements impliqués
- Nombre de travailleurs impliqués
- Nombre de journées de travail perdues

Tableaux 2015

Signes utilisés

Les signes qui accompagnent un chiffre:

p (exposant)	chiffre provisoire, p. ex. 324 ^p
r (exposant)	chiffre révisé, p. ex. 324 ^r
(chiffre)	fiabilité statistique relative, p. ex. (324)

Les signes utilisés en l'absence de chiffres:

x	non indiqué pour des raisons liées à la protection des données
()	non indiqué par manque de fiabilité statistique
...	chiffre inconnu (pas [encore] relevé ou pas [encore] calculé)
*	non indiqué car évident ou non pertinent
Le signe «—»	est utilisé pour les chiffres arrondis; il signifie zéro.

Au besoin, d'autres signes sont utilisés et expliqués dans les tableaux où ils apparaissent.

T1 Activité professionnelle, chômage, durée de travail et évolution des salaires, 1900–2014

Année	Actifs occupés en milliers ¹	Chômeurs inscrits en milliers ²	Taux d'activité en % ³	Taux de chômage en % ²	Durée de travail en heures par semaine ⁴	Indice des salaires réels en points ⁵	Année	Actifs occupés en milliers ¹	Chômeurs inscrits en milliers ²	Taux d'activité en % ³	Taux de chômage en % ²	Durée de travail en heures par semaine ⁴	Indice des salaires réels en points ⁵
1900	1 555	...	47,0	1974	3 273	0,2	48,3	0,0	45,0	236
1910	1 783	...	47,5	1975	3 108	10,2	46,9	0,3	44,7	242
1920	1 872	...	48,2	1976	3 019	20,7	46,6	0,7	44,6	245
1930	1 943	...	47,8	1977	3 032	12,0	46,8	0,4	44,6	247
1936	...	80,6	...	4,1	1978	3 062	10,5	46,9	0,3	44,5	254
1937	...	57,9	...	3,0	1979	3 095	10,3	47,2	0,3	44,3	250
1938	...	52,6	...	2,7	1980	3 166	6,3	48,2	0,2	44,1	254
1939	...	36,7	...	1,9	...	100	1981	3 240	5,9	48,6	0,2	44,0	251
1940	...	14,8	...	0,8	1982	3 256	13,2	48,7	0,4	43,9	253
1941	1 992	9,1	46,7	0,5	1983	3 257	28,0	49,0	0,9	43,4	259
1942	...	8,8	...	0,4	46,8	...	1984	3 288	35,2	49,4	1,1	43,5	258
1943	...	6,1	...	0,3	47,2	87	1985	3 354	30,3	49,9	1,0	43,4	259
1944	...	6,5	...	0,3	47,3	90	1986	3 430	25,7	50,5	0,8	43,1	267
1945	...	6,5	...	0,3	47,5	94	1987	3 515	24,7	51,2	0,8	42,8	268
1946	...	4,3	...	0,2	47,6	101	1988	3 607	22,2	51,9	0,7	42,6	273
1947	...	3,5	...	0,2	47,8	110	1989	3 704	17,5	52,2	0,6	42,4	274
1948	2 378	3,0	...	0,1	47,7	113	1990	3 821	18,1	52,8	0,5	42,4	272
1949	2 339	8,1	...	0,4	47,3	119	1991	4 136	39,2	56,8	1,1	42,2	277
1950	2 309	9,6	...	0,5	47,5	121	1992	4 069	92,3	56,5	2,5	42,1	280
1951	2 392	3,8	...	0,2	47,7	123	1993	4 025	163,1	56,3	4,5	42,0	278
1952	2 437	5,3	...	0,2	47,6	121	1994	3 999	171,0	55,5	4,7	42,0	280
1953	2 455	5,0	...	0,2	47,6	124	1995	3 996	153,3	55,2	4,2	42,0	279
1954	2 482	4,3	...	0,2	47,7	126	1996	3 994	168,6	55,6	4,7	42,0	280
1955	2 533	2,7	...	0,1	47,6	126	1997	3 991	188,3	55,5	5,2	42,0	280
1956	2 606	3,0	...	0,1	47,6	129	1998	4 044	139,7	56,0	3,9	42,0	282
1957	2 666	2,0	...	0,1	47,4	132	1999	4 075	98,6	55,9	2,7	41,9	280
1958	2 644	3,4	...	0,2	46,8	135	2000	4 116	72,0	55,6	1,8	41,9	279
1959	2 644	2,4	...	0,1	46,5	138	2001	4 183	67,2	56,1	1,7	41,8	284
1960	2 717	1,2	49,3	0,1	46,2	143	2002	4 213	100,5	56,3	2,5	41,8	287
1961	2 844	0,6	50,0	0,0	45,9	147	2003	4 198	145,7	56,5	3,7	41,7	289
1962	2 954	0,6	50,4	0,0	45,6	153	2004	4 210	153,1	56,2	3,9	41,7	289
1963	2 999	0,8	50,0	0,0	45,6	158	2005	4 241	148,5	56,1	3,8	41,7	289
1964	3 046	0,3	49,9	0,0	45,5	164	2006	4 328	131,5	56,6	3,3	41,7	289
1965	3 025	0,3	49,2	0,0	45,1	171	2007	4 440	109,2	57,0	2,8	41,7	292
1966	3 014	0,3	48,7	0,0	45,0	176	2008	4 548	101,7	57,6	2,6	41,6	290
1967	3 030	0,3	48,3	0,0	44,8	186	2009	4 568	146,1	57,8	3,7	41,6	298
1968	3 048	0,3	48,1	0,0	44,8	191	2010	4 593	152,0	57,5	3,5	41,6	298
1969	3 098	0,2	48,1	0,0	46,1	198	2011	4 705	122,9	57,7	2,8	41,7	301
1970	3 143	0,1	48,3	0,0	45,9	207	2012	4 776	126	57,7	2,9	41,7	305
1971	3 199	0,1	48,3	0,0	45,4	218	2013	4 837	136,5	57,9	3,2	41,7	308
1972	3 243	0,1	48,3	0,0	45,3	226	2014	4 918	136,8	58,4	3,2	41,7	311
1973	32 277	0,1	48,4	0,0	45,1	231							

¹ 1900/1910/1920/1930/1941: recensement de la population; 1948–1959: estimation; dès 1960: selon la SPAO, moyennes annuelles.

A partir de 1991, définition de l'activité selon les recommandations du BIT (personnes travaillant au moins une heure par semaine).

² 1936–1982: seulement les chômeurs complets selon le SECO moyennes annuelles; à partir de 1983: chômeurs au total (chômeurs complets + chômeurs partiels), selon le SECO, moyennes annuelles.

³ 1900/1910/1920/1930/1941: selon le recensement de la population; 1960–1990: taux d'activité de la population résidente permanente selon la SPAO, moyennes annuelles; à partir de 1991 selon l'ESPA, au deuxième trimestre.

⁴ 1942–1972: heures payées (y c. heures supp.), seul. secteur secondaire; 1973–1983: heures normales de travail, trois secteurs (primaire et tertiaire seul. partiellement couverts); dès 1984: heures normales de travail, trois secteurs.

⁵ Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS); Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© OFS, Neuchâtel 2015

T2.1 Principaux indicateurs du marché du travail, total, 2004–2014

Total	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	4 192	4 203	4 222	4 306	4 419	4 533	4 572	4 592	4 707	4 755	4 903
Taux d'activité 15 ans+ ²	67,8	67,3	67,0	67,4	67,6	68,2	68,2	67,7	67,9	67,8	68,5
Emplois secteurs 2 et 3 ³	3 658	3 672	3 682	3 730	3 863	3 983	3 967	3 990	4 034	4 099	4 166
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	3 107	3 104	3 107	3 154	3 263	3 360	3 346	3 366	3 413	3 466	3 516
Volume annuel effectif du travail ⁴	6 830	6 974	7 004	7 111	7 250	7 382	7 378	7 462	7 611	7 653	7 665
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	174	177	176	179	186	188	190	193	192	189	198
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	269	260	265	272	280	281	316	289	286	292	318
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1 931	1 922	1 910	1 894
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	50	48	47	47
– Durée annuelle des absences ⁵	74	71	71	76
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1 908	1 899	1 886	1 865
Durée hebdo. normale du travail ⁶	41,7	41,7	41,7	41,7	41,7	41,6	41,6	41,6	41,7	41,7	41,7
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	169	179	185	169	157	148	183	190	162	170	208
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	4,1	4,4	4,5	4,1	3,7	3,4	4,1	4,2	3,6	3,7	4,4
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	202	213	210	190	159	145	199	209	166	166	181
Chômeurs inscrits ⁹	140	144	141	123	100	91	140	144	110	115	127
Taux de chômage ¹⁰	3,6	3,7	3,6	3,1	2,5	2,3	3,6	3,3	2,6	2,7	2,9
Places vacantes ¹¹	29,7	33,1	30,4	45,4	62,1	64,5	41,8	48,7	56,4	48,2	50,8
Taux de places vacantes ¹²	0,8	0,9	0,8	1,2	1,6	1,6	1,0	1,2	1,4	1,2	1,2
Dynamique du marché du travail¹³											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	4 346	4 364	4 417	4 515	4 618	4 735	1 932	1 922	1 910	1 894	1 892
+ Entrées dans la vie active	281	296	325	308	297	316	50	48	47	47	46
– Sorties de la vie active	288	272	271	250	289	302	74	71	71	76	70
+ Immigrations de pers. Actives	115	123	136	151	171	135	1 908	1 899	1 886	1 865	1 868
– Emigrations de pers. Actives	89	94	92	106	108	109	41,6	41,7	41,7	41,7	41,7
= Personnes actives au 31 déc.	4 364	4 417	4 515	4 618	4 690	4 775	4 834	4 943	5 020	5 081	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹⁴	114,1	115,2	116,6	118,5	120,9	123,4	124,5	125,6	126,7	127,6	128,6
Indice des salaires réels ¹⁴	103,9	103,7	103,8	104,7	104,3	107,0	107,2	108,0	109,6	110,7	111,5
Sal. mensuel brut standardisé ¹⁵	5 548	...	5 674	...	5 823	...	5 979	...	6 439
<i>Accords salariaux, principales CCT:</i>											
Adaptation des sal. effectifs ¹⁶	1,1	1,6	1,8	2,0	2,2	2,6	0,7	1,6	1,1	0,7	0,8
Adaptation des sal. minimaux ¹⁶	0,6	0,9	1,1	2,9	1,8	3,2	0,7	0,3	1,4	0,6	0,7
<i>Salariés et CCT:</i>											
Sal. assujettis à une CCT ¹⁷	...	1 548	...	1 618	...	1 699	1 926
Sal. assuj. à une CCT avec dispositions normatives ¹⁷	...	1 392	...	1 466	...	1 533	1 742
Sal. assuj. à une CCT sans dispositions normatives ¹⁷	...	156	...	152	...	166	184
Grèves et lock-out¹⁸											
Cas	8	5	3	2	8	3	3	7	7 ²¹	11	8
Etablissements impliqués	1 117	11	4	571	59	3	3	10	50 ²¹	65	35
Travailleurs impliqués ¹⁹	24 399	338	635	5 083	10 160	159	172	1 007	2 869 ²¹	1 688	1 915
Journées de travail perdues ²⁰	38 915	1 392	7 870	7 083	13 644	395	2 455	2 837	2 554 ²¹	5 764	4 185

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ STATEM, en milliers, au 2^e trim.¹² STATEM, en %, au 2^e trim.¹³ CMT, en milliers, cf. T42¹⁴ ISS, en points, 1993=100¹⁵ ESS, médiane en francs. 2004 à 2010: secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble. 2012: secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) ensemble¹⁶ EAS, en %¹⁷ ECS, en milliers (voir T53)¹⁸ Grève durant au minimum 1 journée de travail¹⁹ Nombre maximum²⁰ Nombre approximatif²¹ Chiffres consolidés au 30.09.2014

T2.2 Principaux indicateurs du marché du travail, hommes, 2004–2014

Hommes	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	2333	2338	2383	2454	2491	2499	2530	2588	2620	2636	2672
Taux d'activité 15 ans+ ²	76,0	75,1	75,4	75,8	75,5	75,2	75,2	75,3	75,0	74,8	74,8
Emplois secteurs 2 et 3 ³	2100	2111	2127	2195	2249	2229	2237	2257	2287	2316	2329
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	1960	1965	1984	2046	2092	2074	2084	2109	2135	2157	2169
Volume annuel effectif du travail ⁴	4455	4463	4523	4604	4669	4654	4694	4795	4809	4782	...
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	124	122	123	127	129	128	129	131	127	133	...
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	153	156	168	165	161	180	171	165	162	176	...
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1935	1927	1915	1898	1896
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	56	55	53	53	51
– Durée annuelle des absences ⁵	71	68	66	71	65
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1920	1914	1903	1881	1882
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	90	88	79	69	67	90	91	86	83	102	109
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	4,0	3,9	3,5	3,0	2,9	3,8	3,8	3,5	3,4	4,1	4,3
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	114	110	96	79	73	108	112	85	87	96	97
Chômeurs inscrits ⁹	78	74	62	50	47	78	79	58	62	69	69
Taux de chômage ¹⁰	3,5	3,3	2,8	2,3	2,1	3,6	3,4	2,5	2,6	3,0	3,0
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	2403	2408	2434	2488	2532	2585	2602	2648	2708	2744	...
+ Entrées dans la vie active	113	119	139	126	118	141	133	133	126	125	...
– Sorties de la vie active	123	111	115	108	131	138	111	121	123	132	...
+ Immigrations de pers. actives	72	78	88	95	108	85	92	101	96	104	...
– Emigrations de pers. actives	57	59	58	69	70	70	69	52	64	69	...
= Personnes actives au 31 déc.	2408	2434	2488	2532	2556	2602	2648	2708	2744	2771	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²	113,3	114,3	115,5	117,4	120,0	122,5	123,4	124,5	125,5	126,5	127,3
Indice des salaires réels ¹²	103,1	102,8	102,9	103,8	103,6	106,2	106,2	107,0	108,6	109,6	110,4
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	5953	...	6076	...	6248	...	6397	...	6840

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T28¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs. 2004 à 2010: secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble. 2012: secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) ensemble

Source: Office fédéral de la statistique (OFS); Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© OFS, Neuchâtel 2015

T2.3 Principaux indicateurs du marché du travail, femmes, 2004–2014

Femmes	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	1870	1884	1923	1965	2042	2073	2062	2119	2136	2180	2231
Taux d'activité 15 ans+ ²	59,1	59,3	59,8	59,9	61,3	61,6	60,6	60,7	60,8	61,5	62,4
Emplois secteurs 2 et 3 ³	1572	1571	1603	1667	1734	1739	1753	1767	1812	1850	1867
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	1144	1141	1169	1217	1269	1271	1282	1301	1332	1359	1371
Volume annuel effectif du travail ⁴	2519	2542	2589	2646	2712	2724	2768	2816	2844	2883	...
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	53	55	56	59	60	62	64	61	62	65	...
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	106	108	104	116	119	136	118	121	129	142	...
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1922	1910	1895	1883	1883
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	36	31	32	30	32
– Durée annuelle des absences ⁵	83	80	86	90	84
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1875	1861	1841	1824	1831
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	89	97	91	88	81	93	99	76	88	91	99
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	4,8	5,2	4,8	4,6	4,0	4,5	4,8	3,7	4,2	4,2	4,5
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	98	101	94	80	72	91	97	81	79	84	84
Chômeurs inscrits ⁹	67	67	61	50	45	62	66	53	53	57	57
Taux de chômage ¹⁰	3,8	3,9	3,5	2,8	2,6	3,6	3,3	2,7	2,7	2,9	2,9
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	1943	1956	1983	2027	2086	2150	2173	2186	2234	2276	...
+ Entrées dans la vie active	168	178	186	182	179	175	156	169	172	171	...
– Sorties de la vie active	166	160	157	142	157	163	162	150	152	163	...
+ Immigrations de pers. actives	43	45	48	56	64	50	56	58	56	62	...
– Emigrations de pers. actives	32	34	34	37	38	39	37	29	34	37	...
= Personnes actives au 31 déc.	1956	1983	2027	2086	2133	2173	2186	2234	2276	2309	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²	116,6	117,9	119,4	121,2	123,5	126,1	127,4	128,7	129,9	130,8	132,1
Indice des salaires réels ¹²	106,2	106,1	106,3	107,2	106,5	109,3	109,8	110,5	112,4	113,4	114,5
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	4781	...	4926	...	5040	...	5221	...	5808

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T28¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs. 2004 à 2010: secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble. 2012: secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) ensemble

Source: Office fédéral de la statistique (OFS); Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© OFS, Neuchâtel 2015

T2.4 Principaux indicateurs du marché du travail, Suisses, 2004–2014

Suisses	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	3160	3163	3212	3273	3335	3330	3340	3392	3398	3418	3436
Taux d'activité 15 ans+ ²	65,7	65,4	65,8	66,1	66,6	66,4	66,0	66,0	65,7	66,0	66,3
Emplois secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	...
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	...
Volume annuel effectif du travail ⁴	5150	5136	5179	5232	5274	5226	5250	5284	5274	5240	...
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	135	134	134	138	137	137	138	136	132	139	...
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	187	192	200	207	204	226	203	201	197	220	...
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1929	1918	1905	1890	1888
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	52	49	49	47	48
– Durée annuelle des absences ⁵	77	75	70	78	73
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1904	1893	1884	1859	1863
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	98	103	91	89	85	108	111	90	92	101	113
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	3,1	3,2	2,8	2,7	2,5	3,2	3,2	2,6	2,7	2,9	3,2
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	126	125	113	93	82	113	119	94	92	97	98
Chômeurs inscrits ⁹	85	84	73	58	52	80	82	63	64	69	69
Taux de chômage ¹⁰	2,8	2,7	2,4	1,9	1,7	2,6	2,5	1,9	1,9	2,1	2,1
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	3232	3231	3261	3321	3382	3443	3461	3476	3517	3540	...
+ Entrées dans la vie active	218	233	257	243	232	245	219	239	225	224	...
– Sorties de la vie active	235	217	218	202	239	247	224	217	220	239	...
+ Immigrations de pers. actives	13	12	15	16	16	15	15	13	12	14	...
– Emigrations de pers. actives	18	19	21	20	20	19	18	16	16	15	...
+ Naturalisations de pers. actives	20	22	26	25	26	25	23	22	21	21	...
= Personnes actives au 31 déc.	3231	3261	3321	3382	3396	3461	3476	3517	3540	3545	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²
Indice des salaires réels ¹²
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	5840	...	5952	...	6093	...	6217	...	6720	...	6720

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T42¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs. 2004 à 2010: secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble. 2012: secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) ensemble

T2.5 Principaux indicateurs du marché du travail, étrangers, 2004–2014

Etrangers	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Activité professionnelle											
Personnes actives occupées ¹	1043	1058	1094	1146	1198	1242	1252	1315	1357	1398	1467
Taux d'activité 15 ans+ ²	73,8	73,4	73,5	73,6	74,4	74,9	74,2	74,4	75,0	74,9	75,8
Emplois secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	...
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3 ³	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	...
Volume annuel effectif du travail ⁴	1824	1868	1932	2018	2108	2152	2212	2327	2379	2425	...
Vol. annuel des heures supplém. ⁴	42	43	45	49	51	53	55	56	56	59	...
Vol. annuel des heures d'absence ⁴	72	72	72	74	77	90	86	85	95	98	...
Durée de travail des salariés à plein temps											
Durée annuelle normale du travail ⁵	1936	1929	1917	1901	1899
+ Durée annuelle d'heures supplém. ⁵	47	47	45	46	42
- Durée annuelle des absences ⁵	69	65	72	73	66
= Durée annuelle effective du trav. ⁵	1915	1910	1890	1875	1875
Durée hebdo. normale du travail ⁶	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Chômage et places vacantes											
Chômeurs au sens du BIT ⁷	81	81	79	68	63	75	79	72	78	92	96
Taux de chômage au sens du BIT ⁸	9,1	9,1	8,6	7,3	6,5	7,2	7,5	6,6	7,0	7,9	7,9
Demandeurs d'emploi inscrits ⁹	87	85	77	66	62	86	90	72	75	82	83
Chômeurs inscrits ⁹	59	57	50	41	39	61	62	48	51	58	57
Taux de chômage ¹⁰	6,6	6,4	5,6	4,6	4,4	6,8	5,9	4,6	4,9	5,5	5,5
Dynamique du marché du travail¹¹											
Personnes actives au 1 ^{er} janvier	1114	1133	1156	1194	1236	1293	1314	1359	1425	1480	...
+ Entrées dans la vie active	62	62	65	63	63	69	69	61	72	71	...
- Sorties de la vie active	52	54	52	47	48	52	47	52	54	56	...
+ Immigrations de pers. actives	101	111	121	136	156	120	134	146	139	152	...
- Emigrations de pers. actives	71	75	71	86	88	90	88	65	82	90	...
+ Naturalisations de pers. actives	21	21	25	25	25	26	23	22	21	21	...
= Personnes actives au 31 déc.	1133	1156	1194	1236	1293	1314	1359	1425	1480	1536	...
Indicateurs salariaux											
Indice des salaires nominaux ¹²
Indice des salaires réels ¹²
Sal. mensuel brut standardisé ¹³	4962	...	5140	...	5315	...	5506	...	5797

¹ SPAO, en milliers, au 2^e trim.² ESPA, en %, au 2^e trim.³ STATEM, en milliers, 2^e trim.⁴ SVOLTA, en millions d'heures⁵ SVOLTA, en heures/emploi⁶ DNT, en heures/emploi⁷ Stat. du chômage au sens du BIT, en milliers, 2^e trim.⁸ Idem⁷, en %⁹ SECO, en milliers, au 2^e trim.¹⁰ SECO, en %, au 2^e trim.¹¹ CMT, en milliers, cf. T42¹² ISS, en points, 1993=100¹³ ESS, médiane en francs. 2004 à 2010: secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble. 2012: secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) ensemble

T3.1 Principaux indicateurs du marché du travail par grande région, 2004–2014

Grandes régions ¹	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Personnes actives occupées²											
Région lémanique	736	745	772	798	824	828	832	861	875	903	919
Espace Mittelland	916	921	925	932	950	966	955	982	995	1007	1025
Suisse du Nord-ouest	602	592	610	622	638	633	644	665	658	650	668
Zurich	812	811	832	852	876	904	890	902	938	949	971
Suisse orientale	576	578	580	613	623	624	644	638	628	635	651
Suisse centrale	377	391	399	410	421	416	414	438	440	446	442
Tessin	185	185	187	192	200	202	213	220	221	226	227
Total	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816	4903
Taux d'actifs occupés³											
Région lémanique	60,9	60,7	61,9	62,8	63,2	62,5	60,6	61,4	60,8	61,8	61,5
Espace Mittelland	64,8	64,3	64,8	64,3	65,9	65,4	64,8	66,1	65,6	65,5	65,7
Suisse du Nord-ouest	64,4	64,1	64,3	65,6	65,8	65,2	65,1	65,7	65,7	65,4	65,5
Zurich	66,4	66,0	67,6	67,7	68,3	68,1	67,6	67,8	67,7	66,8	68,0
Suisse orientale	66,5	65,7	65,6	66,8	67,7	67,4	67,9	66,9	67,0	66,9	67,9
Suisse centrale	67,5	68,0	67,9	68,6	69,0	68,3	67,0	68,4	69,0	69,8	69,2
Tessin	55,3	54,2	55,6	55,1	55,5	55,5	57,1	57,4	57,1	56,2	55,1
Total	64,4	64,0	64,7	65,2	65,9	65,4	64,9	65,4	65,3	65,2	65,5
Emplois secteurs 2 et 3⁴											
Région lémanique	652	659	672	697	723	730	733	750	764	780	789
Espace Mittelland	793	799	805	827	845	837	836	847	866	878	881
Suisse du Nord-ouest	515	512	519	536	549	548	553	556	557	565	573
Zurich	728	723	732	759	790	792	793	803	814	827	834
Suisse orientale	492	493	494	512	525	519	524	530	536	545	546
Suisse centrale	332	336	346	360	372	366	373	370	379	389	388
Tessin	161	160	163	172	177	176	177	179	183	184	185
Total	3672	3682	3730	3863	3983	3967	3990	4034	4099	4166	4196
Equiv. plein temps secteurs 2 et 3⁴											
Région lémanique	559	564	578	601	622	626	631	644	656	668	675
Espace Mittelland	658	667	670	688	702	695	695	705	721	729	733
Suisse du Nord-ouest	438	431	437	452	463	462	467	471	472	476	483
Zurich	610	604	616	638	662	664	664	675	685	697	703
Suisse orientale	418	418	419	433	443	437	442	449	454	459	461
Suisse centrale	279	281	289	299	311	306	312	310	318	325	324
Tessin	143	142	144	153	157	155	156	159	161	161	162
Total	3104	3107	3154	3263	3360	3346	3366	3413	3466	3516	3541
Places vacantes⁴											
Région lémanique	5,9	5,6	7,0	9,2	9,5	6,3	7,6	8,4	6,6	7,2	8,5
Espace Mittelland	6,3	5,4	8,6	11,9	11,6	7,7	9,0	12,1	10,1	10,4	10,7
Suisse du Nord-ouest	5,1	4,8	7,2	9,7	10,6	7,7	7,6	7,9	7,5	8,4	8,1
Zurich	7,4	7,8	11,4	15,3	15,5	9,1	13,2	14,8	12,0	12,2	13,4
Suisse orientale	4,1	3,6	5,7	8,6	9,3	5,5	6,0	6,3	5,7	6,4	5,8
Suisse centrale	3,3	2,5	4,6	5,9	6,6	4,1	4,4	6,0	5,3	5,5	5,1
Tessin	1,1	0,7	0,9	1,6	1,3	1,4	0,9	1,0	0,9	0,7	0,8
Total	33,1	30,4	45,4	62,1	64,5	41,8	48,7	56,4	48,2	50,8	52,5

¹ Région lémanique: GE, VD, VS
Espace Mittelland: BE, FR, JU, NE, SO
Suisse du Nord-ouest: AG, BL, BS
Zurich: ZH
Suisse orientale: AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG
Suisse centrale: LU, OW, NW, SZ, UR, ZG
Tessin: TI

² SPAO, en milliers, au 2^e trim.

³ ESPA, en %, au 2^e trim.

⁴ STATEM, en milliers, 2^e trim.

T3.2 Principaux indicateurs du marché du travail par grande région, 2004–2014

Grandes régions ¹	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Chômeurs au sens du BIT²											
Région lémanique	41	48	39	37	36	48	45	45	48	54	52
Espace Mittelland	36	38	36	39	33	36	40	30	36	35	44
Suisse du Nord-ouest	22	24	24	18	19	28	27	22	21	24	26
Zurich	37	31	29	27	25	30	31	27	28	34	39
Suisse orientale	21	23	22	16	17	21	24	17	18	25	19
Suisse centrale	13	12	11	11	10	12	13	9	10	10	17
Tessin	9	10	9	8	8	8	(9)	11	(10)	11	12
Total	179	185	169	157	148	183	190	162	170	193	208
Taux de chômage au sens du BIT³											
Région lémanique	5,8	6,6	5,3	4,9	4,6	6,0	5,7	5,6	6,0	6,5	6,2
Espace Mittelland	3,9	4,1	3,9	4,2	3,5	3,7	4,0	3,0	3,5	3,4	4,1
Suisse du Nord-ouest	4,0	4,4	4,3	3,3	3,3	4,8	4,4	3,6	3,4	3,8	4,1
Zurich	4,5	3,8	3,5	3,1	2,9	3,3	3,8	3,3	3,4	4,0	4,5
Suisse orientale	3,8	4,1	3,9	2,8	2,9	3,5	3,6	2,6	2,7	3,8	2,8
Suisse centrale	3,4	3,0	2,7	2,8	2,3	2,8	3,1	2,1	2,3	2,1	3,7
Tessin	5,7	6,3	5,6	5,2	5,2	5,1	(5,4)	6,0	(5,4)	6,4	6,6
Total	4,4	4,5	4,1	3,7	3,4	4,1	4,2	3,6	3,7	4,2	4,4
Chômeurs inscrits⁴											
Région lémanique	37	38	34	30	27	36	38	32	32	36	35
Espace Mittelland	27	26	23	19	16	28	29	20	21	25	25
Suisse du Nord-ouest	19	18	16	13	12	18	19	15	16	16	16
Zurich	31	28	23	17	16	26	27	21	22	24	25
Suisse orientale	15	15	12	9	8	16	16	11	12	13	12
Suisse centrale	10	9	8	6	6	9	9	6	6	7	7
Tessin	6	6	6	6	5	7	7	6	6	7	6
Total	144	141	123	100	91	140	144	110	115	126	127
Taux de chômage⁵											
Région lémanique	5,3	5,6	4,9	4,3	4,0	5,2	4,9	4,1	4,1	4,6	4,6
Espace Mittelland	2,9	2,9	2,6	2,1	1,8	3,2	3,0	2,1	2,2	2,5	2,6
Suisse du Nord-ouest	3,4	3,2	2,9	2,4	2,2	3,4	3,2	2,6	2,7	2,8	2,8
Zurich	4,3	3,9	3,2	2,4	2,2	3,6	3,5	2,6	2,8	3,0	3,1
Suisse orientale	2,7	2,6	2,2	1,6	1,5	2,8	2,5	1,7	1,9	2,0	2,0
Suisse centrale	2,6	2,5	2,1	1,6	1,5	2,4	2,0	1,4	1,5	1,6	1,6
Tessin	4,0	4,3	4,3	3,7	3,5	4,5	4,2	3,6	3,8	4,1	3,7
Total	3,7	3,6	3,1	2,5	2,3	3,6	3,3	2,6	2,7	2,9	2,9
Sal. mensuel brut standardisé⁶											
Région lémanique	5568	...	5699	...	5938	...	6083	...	6558
Espace Mittelland	5441	...	5552	...	5716	...	5890	...	6308
Suisse du Nord-ouest	5730	...	5902	...	6095	...	6220	...	6653
Zurich	5984	...	6154	...	6250	...	6349	...	6900
Suisse orientale	5195	...	5302	...	5439	...	5568	...	5933
Suisse centrale	5396	...	5537	...	5674	...	5932	...	6313
Tessin	4823	...	4899	...	4983	...	5076	...	5388
Total	5548	...	5674	...	5823	...	5979	...	6439

¹ Région lémanique: GE, VD, VS
Espace Mittelland: BE, FR, JU, NE, SO
Suisse du Nord-ouest: AG, BL, BS
Zurich: ZH
Suisse orientale: AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG
Suisse centrale: LU, OW, NW, SZ, UR, ZG
Tessin: TI

² Statistique du chômage au sens du BIT, en milliers, au 2^e trim.

³ Statistique du chômage au sens du BIT, en %, au 2^e trim.

⁴ SECO, en milliers, au 2^e trim.

⁵ SECO, en %, au 2^e trim.

⁶ ESS, médiane en francs. 2004 à 2010: secteur privé et secteur public (Confédération) ensemble. 2012: secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations) ensemble

T 4.1 Personnes actives occupées selon les groupes d'âges, le statut d'activité, la nationalité, le type d'autorisation de séjour et les grandes régions, 2004–2014

SPAO

Chiffres en milliers, moyenne du 2 ^e trimestre	Total										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Groupes d'âges											
15–24 ans	562	554	589	593	601	597	600	613	605	604	600
25–39 ans	1493	1477	1472	1488	1516	1492	1492	1531	1539	1555	1597
40–54 ans	1472	1507	1535	1595	1641	1691	1697	1732	1756	1765	1792
55–64 ans	581	594	610	635	655	662	672	692	707	738	742
65+ ans	95	89	99	109	120	130	131	139	148	154	172
Total	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816	4903
Statut d'activité											
Indépendants	399	393	392	414	419	391	402	409	413	415	399
Collaborateurs familiaux	81	81	90	98	84	94	86	89	94	103	99
Salariés (y compris apprentis)	3722	3747	3824	3907	4030	4087	4104	4208	4249	4298	4404
Total	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816	4903
Nationalité et type d'autoris. de séjour											
Suisses	3160	3163	3212	3273	3335	3330	3340	3392	3398	3418	3436
Etrangers	1043	1058	1094	1146	1198	1242	1252	1315	1357	1398	1467
dont											
Autorisations d'établissement	582	576	571	582	602	611	624	635	645	680	715
Autorisations de séjour	222	235	261	274	311	346	341	367	381	369	389
Saisonniers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Frontaliers	173	176	183	201	214	219	228	245	262	273	285
Autorisations de séjour de courte durée	55	53	60	69	48	47	42	46	45	49	51
Autres étrangers ¹	11	18	18	20	22	19	17	22	25	27	27
Total	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816	4903
Grandes régions											
Région lémanique	736	745	772	798	824	828	832	861	875	903	919
Espace Mittelland	916	921	925	932	950	966	955	982	995	1007	1025
Suisse du Nord-ouest	602	592	610	622	638	633	644	665	658	650	668
Zurich	812	811	832	852	876	904	890	902	938	949	971
Suisse orientale	576	578	580	613	623	624	644	638	628	635	651
Suisse centrale	377	391	399	410	421	416	414	438	440	446	442
Tessin	185	185	187	192	200	202	213	220	221	226	227
Total	4203	4222	4306	4419	4533	4572	4592	4707	4755	4816	4903

¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T4.2 Hommes et femmes actifs occupés selon les groupes d'âges, le statut d'activité, la nationalité, le type d'autorisation de séjour et les grandes régions, 2009–2014

SPAO

Chiffres en milliers, moyenne du 2 ^e trimestre	Hommes						Femmes					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Groupes d'âges												
15–24 ans	303	316	316	318	318	312	294	283	297	287	286	288
25–39 ans	815	815	834	842	844	862	677	677	697	696	711	735
40–54 ans	927	935	956	966	966	981	764	763	776	790	799	811
55–64 ans	374	384	394	399	411	408	288	288	298	308	327	334
65+ ans	80	80	88	94	97	108	50	51	51	54	58	64
Total	2499	2530	2588	2620	2636	2672	2073	2062	2119	2136	2180	2231
Statut d'activité												
Indépendants	234	239	234	243	249	231	158	164	176	169	166	168
Collaborateurs familiaux	40	41	36	38	39	46	54	45	53	56	64	54
Salariés (y compris apprentis)	2225	2251	2318	2339	2347	2395	1861	1853	1890	1910	1950	2010
Total	2499	2530	2588	2620	2636	2672	2073	2062	2119	2136	2180	2231
Nationalité et type d'autoris. de séjour												
Suisses	1747	1766	1787	1801	1793	1793	1583	1574	1604	1598	1626	1643
Etrangers	752	765	801	819	843	879	490	487	514	538	555	588
dont												
Autorisations d'établissement	359	375	380	375	396	420	252	249	255	270	284	295
Autorisations de séjour	208	202	215	226	218	221	138	139	152	154	151	168
Saisonniers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Frontaliers	140	146	157	167	175	183	79	82	88	94	98	102
Autorisations de séjour de courte durée	32	29	32	31	34	35	15	13	14	13	14	16
Autres étrangers ¹	13	12	16	18	19	19	6	5	6	7	7	8
Total	2499	2530	2588	2620	2636	2672	2073	2062	2119	2136	2180	2231
Grandes régions												
Région lémanique	450	458	475	476	495	505	378	374	386	399	409	414
Espace Mittelland	522	520	529	529	542	552	444	435	453	466	465	473
Suisse du Nord-ouest	345	351	367	365	354	364	287	294	298	293	296	304
Zurich	501	493	497	523	525	519	403	397	404	415	424	452
Suisse orientale	343	356	352	349	349	361	281	288	286	279	286	289
Suisse centrale	225	229	241	249	244	241	191	184	197	191	202	201
Tessin	114	123	127	128	128	130	88	90	94	94	99	97
Total	2499	2530	2588	2620	2636	2672	2073	2062	2119	2136	2180	2231

¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

T5 Suisses et étrangers actifs occupés selon les groupes d'âges, le statut d'activité, et le type d'autorisation de séjour, 2009–2014

SPAO

Chiffres en milliers, moyenne du 2 ^e trimestre	Suisses						Etrangers					
	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Groupes d'âges												
15–24 ans	455	465	474	472	472	467	142	135	139	134	131	133
25–39 ans	947	942	952	941	942	950	545	550	579	598	613	647
40–54 ans	1257	1254	1265	1267	1255	1256	433	444	467	490	510	536
55–64 ans	553	560	575	586	607	608	109	111	117	121	130	134
65+ ans	118	119	126	134	141	155	13	12	13	15	13	17
Total	3330	3340	3392	3398	3418	3436	1242	1252	1315	1357	1398	1467
Statut d'activité												
Indépendants	344	354	357	359	357	341	48	48	52	53	58	59
Collaborateurs familiaux	85	77	81	87	93	92	9	9	9	7	9	7
Salariés (y compris apprentis)	2901	2909	2954	2952	2968	3003	1185	1195	1254	1296	1330	1401
Total	3330	3340	3392	3398	3418	3436	1242	1252	1315	1357	1398	1467
Nationalité et type d'autoris. de séjour												
Suisses	3330	3340	3392	3398	3418	3436	*	*	*	*	*	*
Etrangers	*	*	*	*	*	*	1242	1252	1315	1357	1398	1467
dont												
Autorisations d'établissement	*	*	*	*	*	*	611	624	635	645	680	715
Autorisations de séjour	*	*	*	*	*	*	346	341	367	381	369	389
Saisonniers	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*	*
Frontaliers	*	*	*	*	*	*	219	228	245	262	273	285
Autorisations de séjour de courte durée	*	*	*	*	*	*	47	42	46	45	49	51
Autres étrangers ¹	*	*	*	*	*	*	19	17	22	25	27	27
Total	3330	3340	3392	3398	3418	3436	1242	1252	1315	1357	1398	1467

¹ Personnes dans le processus d'asile, personnel des ambassades, des consulats, de la marine suisse, ressortissants de l'UE/AELE qui exercent une activité lucrative non indépendante auprès d'un employeur suisse pendant au maximum 90 jours par année civile (à partir de juin 2004).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T6 Personnes actives occupées par secteur économique, section économique et sexe, 2010–2014

SPAO

Moyennes annuelles, en milliers Sections économiques NOGA						
		2010	2011	2012	2013	2014
Total						
A–T	Total	4593	4705	4776	4837	4903
A	Secteur primaire	158	167	168	171	172
B–F	Secteur secondaire	1060	1083	1079	1079	1083
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	682	694	687	682	686
D	Production et distribution d'électricité	27	28	28	29	29
E	Production et distribution d'eau	16	16	16	16	17
F	Construction	335	344	348	351	350
G–T	Secteur tertiaire	3376	3456	3529	3587	3648
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	656	661	661	666	664
H	Transports et entreposage	215	222	221	229	226
I	Hébergement et restauration	245	241	236	233	235
J	Information et communication	142	150	153	155	170
K	Activités financières et assurance	241	246	251	246	247
L	Activités immobilières	46	45	48	48	47
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	334	351	365	373	389
N	Activités de services administratifs et de soutien	176	181	185	192	189
O	Administration publique	188	191	194	201	202
P	Enseignement	303	313	331	331	345
Q	Santé humaine et action sociale	565	581	602	624	641
R	Arts, spectacles et activités récréatives	69	71	71	76	79
S	Autres activités de services	143	149	157	159	156
T	Activité des ménages en tant que employeurs	54	55	54	54	58
Hommes						
A–T	Total	2527	2596	2628	2644	2672
A	Secteur primaire	106	106	106	112	115
B–F	Secteur secondaire	827	847	842	837	840
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	495	504	494	488	491
D	Production et distribution d'électricité	21	23	23	24	23
E	Production et distribution d'eau	13	14	13	13	14
F	Construction	298	306	311	312	311
G–T	Secteur tertiaire	1594	1642	1681	1695	1717
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	329	331	335	338	335
H	Transports et entreposage	156	161	163	167	165
I	Hébergement et restauration	110	109	107	105	108
J	Information et communication	100	107	110	113	124
K	Activités financières et assurance	140	145	150	145	147
L	Activités immobilières	20	20	22	22	20
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	194	207	217	218	227
N	Activités de services administratifs et de soutien	98	98	101	106	104
O	Administration publique	104	104	105	106	108
P	Enseignement	123	130	135	136	132
Q	Santé humaine et action sociale	131	137	141	143	146
R	Arts, spectacles et activités récréatives	34	36	36	38	40
S	Autres activités de services	46	49	52	52	49
T	Activité des ménages en tant que employeurs	8	8	6	6	10

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T 6 Personnes actives occupées par secteur économique, section économique et sexe, 2010–2014 (fin) SPAO

Moyennes annuelles, en milliers Sections économiques NOGA						
		2010	2011	2012	2013	2014
Femmes						
A–T	Total	2067	2110	2148	2193	2231
A	Secteur primaire	52	60	63	59	57
B–F	Secteur secondaire	233	235	237	242	243
B–C	Industrie manufacturière, industries extractives	187	190	192	195	196
D	Production et distribution d'électricité	5	5	5	5	6
E	Production et distribution d'eau	3	2	3	3	3
F	Construction	37	38	37	39	39
G–T	Secteur tertiaire	1782	1814	1848	1892	1931
G	Commerce réparation automobiles et de motocycles	327	330	326	328	329
H	Transports et entreposage	59	60	58	61	60
I	Hébergement et restauration	134	132	129	129	127
J	Information et communication	42	43	43	42	46
K	Activités financières et assurance	101	101	101	101	100
L	Activités immobilières	26	25	26	27	27
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	140	144	148	154	162
N	Activités de services administratifs et de soutien	78	83	84	86	85
O	Administration publique	84	87	89	94	93
P	Enseignement	180	182	196	195	213
Q	Santé humaine et action sociale	434	445	461	481	495
R	Arts, spectacles et activités récréatives	35	35	35	38	40
S	Autres activités de services	98	99	105	107	107
T	Activité des ménages en tant que employeurs	46	48	47	48	48

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T7 Taux d'activité¹ selon le sexe, la nationalité et les groupes d'âges, 2004–2014

ESPA

Taux en pour cent; 2 ^e trimestre Pop. résidente permanente	Total											
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	
Total												
0–99 ans	56,2	56,1	56,6	57,0	57,6	57,8	57,5	57,7	57,7	57,9	58,4	
15+ ans	67,3	67,0	67,4	67,6	68,2	68,2	67,7	67,9	67,8	68,0	68,5	
15–64 ans	81,0	80,9	81,2	81,6	82,3	82,5	82,2	82,5	82,4	82,9	83,5	
15–24 ans	67,1	65,7	68,6	67,4	67,1	67,3	66,5	66,3	65,2	65,9	66,1	
25–39 ans	88,2	88,3	88,4	88,7	89,9	89,7	89,5	89,8	89,9	89,6	90,6	
40–54 ans	88,2	88,6	88,3	89,0	89,6	90,3	89,6	89,7	89,8	89,9	90,8	
55–64 ans	67,4	67,6	67,7	69,3	70,2	70,2	70,7	71,8	72,2	74,4	73,9	
65+ ans	8,2	7,5	8,2	8,8	9,5	10,0	9,8	10,1	10,6	10,8	11,8	
Hommes												
0–99 ans	62,8	62,3	62,7	63,2	63,2	63,3	63,4	63,5	63,4	63,3	63,3	
15+ ans	76,0	75,1	75,4	75,8	75,5	75,2	75,2	75,3	75,0	74,8	74,8	
15–64 ans	88,0	87,4	87,8	88,2	88,0	87,3	88,0	88,4	88,1	88,1	88,1	
15–24 ans	68,1	66,6	70,2	70,2	68,1	66,1	68,3	66,9	66,9	67,7	67,1	
25–39 ans	96,1	96,0	96,2	96,3	96,5	96,1	95,7	96,4	95,9	95,1	95,3	
40–54 ans	95,2	95,3	94,8	95,4	95,4	95,9	95,6	96,0	95,8	95,4	96,2	
55–64 ans	79,1	77,8	77,1	78,4	78,9	79,5	80,6	81,6	80,9	82,2	80,4	
65+ ans	12,8	11,2	12,1	13,2	13,5	14,5	14,1	15,0	15,5	15,7	16,9	
Femmes												
0–99 ans	49,8	50,2	50,7	50,9	52,2	52,6	51,8	52,0	52,1	52,7	53,5	
15+ ans	59,1	59,3	59,8	59,9	61,3	61,6	60,6	60,7	60,8	61,5	62,4	
15–64 ans	73,9	74,3	74,7	75,0	76,6	78,3	77,2	76,5	76,7	77,6	78,7	
15–24 ans	66,0	64,7	67,0	64,5	66,1	68,5	69,1	65,8	63,5	64,2	64,9	
25–39 ans	80,4	80,7	80,7	81,2	83,4	83,2	82,9	83,3	83,9	84,1	85,7	
40–54 ans	81,1	81,8	81,7	82,5	83,8	84,5	84,0	83,3	83,7	84,3	85,3	
55–64 ans	56,0	57,7	58,6	60,3	61,6	61,0	60,0	62,2	63,5	66,6	67,4	
65+ ans	5,0	4,9	5,5	5,7	6,6	6,7	6,4	6,5	6,8	7,1	7,8	
Suisses												
0–99 ans	55,3	55,1	55,6	56,0	56,5	56,5	56,2	56,3	56,1	56,4	56,6	
15+ ans	65,7	65,4	65,8	66,1	66,6	66,4	66,0	66,0	65,7	66,0	66,3	
15–64 ans	81,4	81,3	81,7	82,1	82,8	82,8	82,5	82,9	82,6	83,3	83,7	
15–24 ans	66,4	64,8	68,5	67,0	66,8	66,9	66,5	66,4	65,7	67,0	67,0	
25–39 ans	89,3	89,7	89,4	89,8	91,3	90,9	90,5	91,0	90,7	90,6	91,1	
40–54 ans	89,8	90,0	89,8	90,4	91,0	91,7	91,2	91,1	90,9	91,1	92,1	
55–64 ans	68,2	68,6	68,6	70,4	71,1	70,7	71,5	72,9	73,3	75,2	74,9	
65+ ans	8,2	7,5	8,2	8,9	9,5	10,2	10,1	10,4	10,8	11,2	12,1	
Etrangers												
0–99 ans	59,8	59,8	60,2	60,6	61,7	62,7	62,3	62,6	63,1	63,2	64,0	
15+ ans	73,8	73,4	73,5	73,6	74,4	74,9	74,2	74,4	75,0	74,9	75,8	
15–64 ans	79,3	79,3	79,5	80,0	80,9	81,7	81,1	81,3	81,9	81,9	82,8	
15–24 ans	69,6	69,0	68,9	68,7	68,2	68,7	66,3	66,2	63,5	61,9	62,6	
25–39 ans	85,6	85,0	85,9	86,2	86,9	87,2	87,6	87,6	88,6	87,9	89,6	
40–54 ans	82,4	83,4	82,7	83,9	84,7	85,4	84,4	85,1	86,4	86,4	87,0	
55–64 ans	62,8	62,4	63,0	62,6	64,9	67,3	66,3	65,7	65,8	70,1	68,7	
65+ ans	8,2	7,3	8,8	8,3	9,3	8,5	7,6	8,1	8,4	7,7	9,5	

¹ Ce taux comprend au numérateur les personnes actives occupées et les personnes sans emploi selon l'enquête suisse sur la population active (ESPA) et au dénominateur la population résidente permanente.

T8 Personnes actives occupées selon le sexe, la nationalité et le taux d'occupation, 2004–2014

ESPA

Chiffres en milliers, 2 ^e trimestre Pop. résidente permanente	Total										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation: Total											
Moins de 20%	139	131	140	144	143	141	157	163	165	170	174
20–49%	351	360	384	379	399	395	388	403	434	426	449
50–69%	365	366	377	398	413	431	432	456	444	463	515
70–89%	279	279	288	305	324	325	357	359	383	409	438
90–100%	2700	2710	2742	2781	2819	2827	2814	2899	2887	2900	2860
Sans indication/ne sait pas	126	129	120	115	132	148	134	89	83	77	84
Total	3959	3974	4051	4122	4229	4268	4282	4369	4395	4445	4519
Taux d'occupation: Hommes											
Moins de 20%	26	28	31	37	32	35	37	38	43	48	51
20–49%	50	50	64	53	61	57	68	69	85	74	87
50–69%	70	62	69	76	80	86	84	96	90	89	112
70–89%	65	68	75	76	91	88	96	97	102	112	129
90–100%	1931	1932	1946	1986	1992	2003	2011	2052	2047	2051	2022
Sans indication/ne sait pas	32	33	29	31	34	35	37	20	24	24	25
Total	2173	2172	2214	2259	2289	2304	2334	2372	2390	2398	2425
Taux d'occupation: Femmes											
Moins de 20%	112	104	110	107	111	106	120	125	123	122	123
20–49%	301	311	320	326	338	338	319	334	349	352	362
50–69%	295	303	308	321	333	346	347	360	353	374	403
70–89%	214	211	213	229	233	238	261	262	281	298	308
90–100%	769	778	796	796	826	824	803	848	840	849	838
Sans indication/ne sait pas	94	96	91	84	98	113	97	68	59	53	59
Total	1786	1802	1837	1863	1940	1964	1948	1997	2005	2047	2094
Taux d'occupation: Suisses											
Moins de 20%	126	117	125	129	129	126	141	141	141	145	153
20–49%	305	314	335	329	346	339	334	344	364	362	375
50–69%	306	305	313	332	347	360	364	376	359	376	419
70–89%	234	232	242	254	270	269	300	292	314	335	363
90–100%	2072	2074	2091	2110	2104	2090	2063	2128	2110	2101	2030
Sans indication/ne sait pas	98	102	95	92	106	119	104	72	64	62	64
Total	3142	3144	3201	3246	3302	3304	3305	3353	3353	3381	3404
Taux d'occupation: Etrangers											
Moins de 20%	12	14	15	15	13	15	16	22	24	25	20
20–49%	45	46	49	50	53	56	54	58	70	64	75
50–69%	59	60	64	65	66	71	68	80	84	87	95
70–89%	45	47	46	51	54	56	57	67	69	74	74
90–100%	628	636	651	671	715	736	751	771	777	800	830
Sans indication/ne sait pas	28	27	25	23	26	29	30	17	19	15	20
Total	817	830	850	876	927	964	977	1016	1042	1065	1115

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T9.1 Emplois selon les secteurs et divisions économiques, 2010–2012

STATEM

Chiffres en milliers, fin du trimestre Divisions économiques NOGA08		Emplois											
		I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012
5–96	Total	3982	3990	4017	4023	4007	4034	4063	4062	4072	4099	4148	4147
5–43	Secteur secondaire	1012	1022	1032	1026	1021	1031	1041	1030	1031	1038	1048	1030
5–9	Industries extractives	5	5	5	5	4	4	4	4	4	4	5	4
10–33	Industrie manufacturière	661	662	666	666	665	668	672	668	669	670	671	663
10–12	Industries alimentaires et du tabac	65	65	66	66	65	66	66	65	66	66	67	67
13–15	Industries du textile et de l'habillement	16	16	16	16	16	17	17	16	16	16	15	15
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	76	75	76	76	74	74	75	74	73	73	74	72
19–20	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	34	33	32	31	30	30	30	30	30	30	30	30
21	Industrie pharmaceutique	37	37	38	38	38	39	39	38	40	40	40	40
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	41	42	42	42	42	42	41	41	41	41	41	41
24–25	Fabrication de produits métalliques	98	99	100	100	100	101	102	101	101	101	102	100
26	F. de prod. inform. et électro.	102	103	104	105	106	108	108	108	109	108	107	106
27	Fabrication d'équipements électriques	38	38	38	38	38	38	38	38	38	37	37	37
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	86	85	85	85	85	85	87	86	85	86	86	84
29–30	Fabrication de matériels de transport	16	15	16	16	16	15	15	15	15	15	15	15
31–33	Autres industr. manufac.; rép. et installation	53	53	54	54	54	54	55	55	56	57	58	58
35	Production et distribution d'énergie	25	25	26	26	26	26	26	26	26	26	26	25
36–39	Production et distr. d'eau; gestion des déchets	14	14	15	15	15	15	15	15	15	15	15	15
41–43	Construction	308	317	321	315	311	318	324	316	316	323	331	322
41–42	Construction de bâtiments et génie civil	106	109	110	105	105	109	110	104	105	110	111	106
43	Travaux de construction spécialisés	202	208	211	210	206	209	214	212	211	214	220	217
45–96	Secteur tertiaire	2970	2968	2985	2997	2987	3003	3022	3032	3041	3061	3100	3116
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	615	615	619	622	615	614	617	622	616	615	625	630
45	Commerce et rép. d'autom. et de motoc.	82	83	84	83	83	83	84	85	84	84	86	86
46	Commerce de gros	204	206	208	210	211	213	213	213	213	216	219	218
47	Commerce de détail	329	326	327	329	322	319	320	324	319	317	320	326
49–53	Transport et entreposage	211	208	209	212	215	210	212	213	213	211	214	217
49	Transports terrestres et transp. par conduites	101	98	98	102	101	100	101	103	103	102	103	107
50–51	Transports par eau, transports aériens	12	12	12	12	13	13	13	13	14	14	14	14
52	Entreposage et services aux. des transports	50	50	51	51	53	52	52	52	52	52	52	52
53	Activités de poste et de courrier	48	48	48	47	48	46	46	46	44	44	44	44
55–56	Hébergement et restauration	229	228	225	222	220	221	214	211	210	212	211	210
55	Hébergement	78	78	76	77	75	75	73	73	71	72	71	72
56	Restauration	151	150	149	146	145	147	141	138	139	141	140	137
58–63	Information et communication	125	124	126	127	127	129	131	132	131	131	136	138
58–60	Edition, audiovisuel et diffusion	30	29	29	29	28	28	29	28	28	28	29	29
61	Télécommunications	22	22	22	23	24	25	25	25	25	26	27	26
62–63	Activités informat. et services d'information	74	73	75	75	75	76	77	78	77	77	81	84
64–66	Activités financières et d'assurance	229	229	231	231	230	230	233	231	231	232	233	232
64	Activités des services financiers	134	134	135	135	135	134	135	135	133	133	134	133
65	Assurance	54	54	54	53	52	52	53	53	53	53	54	54
66	Activités aux. de services financ. et d'assur.	41	41	42	43	43	44	44	44	44	45	46	45
68	Activités immobilières	29	29	30	30	29	30	30	30	32	32	33	33
69–75	Acti. spécialisées, scientifiques et techniques	303	304	305	306	305	309	313	316	320	322	327	328
69	Activités juridiques et comptables	63	63	63	63	63	63	63	64	65	65	66	66
70	Acti, des sièges sociaux; conseil de gestion	73	73	73	72	72	73	74	75	77	77	79	80
71	Activités d'architecture et d'ingénierie	101	102	103	104	104	104	106	108	109	110	112	112
72	Recherche-développement scientifique	21	21	21	21	22	23	23	22	22	22	22	22
73–75	Autr. acti. spécialisées, scientifiques, techn.	45	45	45	45	45	46	46	47	48	48	48	48
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	166	166	166	165	164	167	171	165	167	169	172	169
77+79–82	Activités de services administratifs (sans 78)	154	155	155	154	154	156	159	153	155	156	159	156
78	Activités liées à l'emploi	11	11	11	11	11	12	12	12	12	13	13	13
84	Administration publique	166	167	169	170	170	173	174	175	176	178	181	181
85	Enseignement	261	259	260	264	264	265	267	271	273	275	278	283
86–88	Santé humaine et action sociale	495	497	503	507	508	515	520	524	530	537	545	549
86	Activités pour la santé humaine	274	275	279	283	285	290	292	295	297	301	305	307
87	Hébergement médico-social et social	155	156	157	157	156	156	159	159	162	165	167	167
88	Action sociale sans hébergement	66	66	67	67	67	69	70	70	70	71	72	74
90–93	Arts, spectacles et activités récréatives	47	48	47	46	45	46	46	45	46	48	49	48
94–96	Autres activités de services	95	94	95	95	93	95	95	97	97	98	98	99

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T9.2 Emplois selon les secteurs, sections et divisions économiques, 2013–2014

STATEM

Chiffres en milliers, fin du trimestre Sections et divisions économiques NOGA08		Emplois								Part des femmes en %, 4 ^e trim. 2014	Part du temps partiel, en %, 4 ^e trim. 2014
		I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014		
5–96	Total	4152	4166	4196	4189	4192	4196	4227	4231	44,7	32,4
5–43	Secteur secondaire	1027	1034	1045	1035	1034	1042	1051	1037	22,3	12,7
5–9	Industries extractives	4	4	5	4	5	5	5	5	11,1	10,8
10–33	Industrie manufacturière	661	659	664	663	663	661	667	662	28,5	13,6
10–12	Industries alimentaires et de tabac	67	66	67	67	66	67	67	67	36,5	19,5
13–15	Industries du textile et de l'habillement	14	14	14	14	14	14	14	14	58,9	25,2
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	72	71	71	71	70	70	70	70	24,1	17,7
19–20	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	29	30	29	29	30	29	30	29	27,4	12,0
21	Industrie pharmaceutique	40	41	41	41	42	42	42	42	41,9	12,5
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	41	41	40	40	41	41	41	40	24,0	11,4
24–25	Fabrication de produits métalliques	100	99	99	100	100	99	100	98	18,8	11,6
26	F. de prod. inform. et électro.	107	107	108	108	110	110	111	111	39,5	11,9
27	Fabrication d'équipements électriques	36	36	36	36	36	35	35	35	26,1	10,8
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	84	83	84	83	82	82	83	83	16,1	10,5
29–30	Fabrication de matériels de transport	14	14	17	16	16	16	16	16	14,1	8,6
31–33	Autres industr. manufac.; rép. et installation	57	57	57	58	56	57	57	57	29,9	16,6
35	Production et distribution d'énergie	25	26	26	26	26	26	27	26	19,1	12,9
36–39	Production et distr. d'eau; gestion des déchets	15	15	15	16	16	16	16	16	16,1	16,0
41–43	Construction	321	330	335	326	325	334	337	328	10,5	10,5
41–42	Construction de bâtiments et génie civil	107	113	115	108	108	116	115	108	8,1	7,9
43	Travaux de construction spécialisés	213	217	221	218	217	218	222	219	11,7	11,9
45–96	Secteur tertiaire	3125	3133	3152	3154	3158	3154	3175	3194	51,9	38,8
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	627	625	627	630	630	623	624	629	49,6	31,2
45	Commerce et rép. d'autom. et de motoc.	87	86	87	86	86	85	86	85	17,9	14,4
46	Commerce de gros	221	221	221	219	222	220	221	220	35,6	20,4
47	Commerce de détail	319	317	319	326	323	317	317	324	67,5	42,9
49–53	Transport et entreposage	217	215	215	217	219	216	217	218	26,9	25,7
49	Transports terrestres et transp. par conduites	107	104	105	107	108	105	107	108	16,3	19,9
50–51	Transports par eau, transports aériens	14	15	15	15	15	15	15	14	40,2	21,7
52	Entreposage et services aux. des transports	51	52	52	52	52	52	52	52	29,2	21,8
53	Activités de poste et de courrier	44	44	43	44	44	44	44	44	46,0	46,6
55–56	Hébergement et restauration	207	208	210	208	208	210	211	210	54,9	34,7
55	Hébergement	71	71	72	72	71	71	70	71	55,1	22,3
56	Restauration	136	137	138	137	137	140	141	139	54,8	41,1
58–63	Information et communication	140	140	141	141	145	146	146	146	27,3	23,0
58–60	Edition, audiovisuel et diffusion	29	29	28	28	29	30	30	30	44,1	41,9
61	Télécommunications	26	26	26	26	26	26	26	26	29,0	13,5
62–63	Activités informat. et services d'information	85	86	87	87	90	91	91	91	21,4	19,6
64–66	Activités financières et d'assurance	231	230	232	231	231	231	231	231	42,4	21,1
64	Activités des services financiers	132	131	132	130	130	129	130	129	40,8	19,2
65	Assurance	54	54	55	55	55	54	55	55	48,3	23,2
66	Activités aux. de services financ. et d'assur.	46	45	45	46	46	47	47	47	39,9	24,2
68	Activités immobilières	32	33	33	33	33	34	33	34	55,4	34,5
69–75	Acti. spécialisées, scientifiques et techniques	331	332	335	336	335	335	339	341	41,2	28,7
69	Activités juridiques et comptables	67	68	67	67	67	66	67	67	55,0	35,7
70	Acti. des sièges sociaux; conseil de gestion	81	82	84	83	84	83	84	85	42,4	23,5
71	Activités d'architecture et d'ingénierie	113	113	114	116	115	115	118	118	28,1	24,7
72	Recherche-développement scientifique	21	21	21	21	21	22	22	22	40,8	22,3
73–75	Autr. acti. spécialisées, scientifiques, techn.	49	48	49	49	49	49	49	49	52,0	40,6
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	171	175	180	174	172	175	177	173	45,0	41,7
77+79–82	Activités de services administratifs (sans 78)	158	160	164	159	157	161	163	159	45,3	43,7
78	Activités liées à l'emploi	13	15	16	15	15	14	15	14	41,7	20,1
84	Administration publique	183	186	186	187	185	185	187	187	46,7	33,6
85	Enseignement	285	283	288	291	291	289	291	297	59,6	62,3
86–88	Santé humaine et action sociale	553	556	557	557	560	557	566	577	77,0	56,5
86	Activités pour la santé humaine	310	311	312	311	312	309	316	322	77,6	52,9
87	Hébergement médico-social et social	169	171	171	172	172	173	175	177	76,8	60,1
88	Action sociale sans hébergement	74	75	74	75	76	76	76	78	75,1	63,5
90–93	Arts, spectacles et activités récréatives	49	50	50	50	50	51	51	50	47,0	50,2
94–96	Autres activités de services	99	100	98	99	98	102	100	101	65,0	51,2

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T10 Emplois selon les grandes régions et les secteurs économiques, 2010–2014

STATEM

Chiffres en milliers, fin du trimestre Grandes régions et secteurs économiques	Emplois											
	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012
5–96 Secteurs secondaire et tertiaire												
Suisse	3982	3990	4017	4023	4007	4034	4063	4062	4072	4099	4148	4147
Région lémanique	735	733	735	742	749	750	755	755	758	764	774	775
Espace Mittelland	834	836	842	845	838	847	854	853	857	866	873	869
Suisse du Nord-ouest	554	553	555	556	554	556	559	557	557	557	565	563
Zurich	790	793	801	801	797	803	809	809	812	814	825	824
Suisse orientale	523	524	529	530	525	530	533	533	532	536	541	546
Suisse centrale	372	373	376	374	369	370	374	375	376	379	388	389
Tessin	175	177	178	175	176	179	179	179	179	183	182	180
5–43 Secteur secondaire												
Suisse	1013	1023	1033	1026	1020	1031	1041	1030	1031	1038	1048	1030
Région lémanique	140	142	143	143	141	144	147	144	145	147	149	146
Espace Mittelland	239	241	242	242	241	243	245	244	245	248	250	245
Suisse du Nord-ouest	169	170	169	167	166	165	166	166	166	165	167	165
Zurich	140	140	142	141	140	141	143	141	140	140	142	141
Suisse orientale	173	178	181	178	177	182	184	180	179	183	184	180
Suisse centrale	107	107	109	109	107	107	108	106	106	107	108	106
Tessin	45	46	46	46	48	49	48	48	49	49	48	48
45–96 Secteur tertiaire												
Suisse	2969	2967	2984	2997	2987	3003	3022	3032	3041	3061	3099	3116
Région lémanique	594	591	592	599	607	605	609	611	614	617	625	629
Espace Mittelland	594	595	600	603	596	603	609	610	612	618	623	624
Suisse du Nord-ouest	385	383	386	388	388	391	393	392	391	392	398	398
Zurich	651	653	659	660	657	661	666	667	672	674	683	683
Suisse orientale	350	346	348	352	348	348	348	354	352	353	357	366
Suisse centrale	265	266	267	265	261	263	266	269	270	272	280	283
Tessin	130	132	132	129	129	131	131	130	131	134	134	132
Chiffres en milliers, fin du trimestre Grandes régions et secteurs économiques	Emplois								Part des femmes en %, 4 ^e trim. 2014	Part du temps partiel en %, 4 ^e trim. 2014		
	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014				
5–96 Secteurs secondaire et tertiaire												
Suisse	4152	4166	4196	4189	4192	4196	4227	4231	44,7	32,4		
Région lémanique	774	780	788	786	789	789	794	795	45,7	30,9		
Espace Mittelland	872	878	883	875	877	881	889	889	46,2	35,2		
Suisse du Nord-ouest	564	565	569	570	574	573	576	575	43,7	32,2		
Zurich	825	827	829	829	831	834	838	838	44,0	32,8		
Suisse orientale	544	545	547	549	544	546	549	551	43,3	31,6		
Suisse centrale	391	389	396	396	394	388	394	398	45,0	32,7		
Tessin	181	184	184	183	183	185	187	186	42,5	26,3		
5–43 Secteur secondaire												
Suisse	1027	1034	1045	1035	1034	1042	1051	1037	22,3	12,7		
Région lémanique	146	148	150	147	147	150	149	148	20,8	10,2		
Espace Mittelland	245	245	248	248	248	249	253	249	24,4	13,3		
Suisse du Nord-ouest	164	164	166	165	166	165	166	166	23,4	12,6		
Zurich	140	141	141	140	140	141	143	140	20,4	14,2		
Suisse orientale	178	182	182	178	177	180	183	178	21,7	12,7		
Suisse centrale	106	106	109	108	107	107	108	107	21,0	14,4		
Tessin	48	48	49	49	49	49	49	49	23,7	8,7		
45–96 Secteur tertiaire												
Suisse	3125	3133	3152	3154	3158	3154	3175	3194	51,9	38,8		
Région lémanique	629	631	638	640	642	639	644	647	51,3	35,6		
Espace Mittelland	628	632	634	628	629	631	636	641	54,7	43,7		
Suisse du Nord-ouest	400	401	404	405	408	408	410	409	52,0	40,0		
Zurich	685	686	688	689	691	693	695	698	48,7	36,6		
Suisse orientale	366	363	365	370	367	366	367	373	53,7	40,7		
Suisse centrale	285	283	287	288	287	281	286	291	53,8	39,5		
Tessin	134	136	136	134	134	136	138	136	49,4	32,7		

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T 11.1 Volume annuel effectif de travail selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2004–2014

SVOLTA

Volume annuel en millions d'heures	Total										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation											
Plein temps (90%–100%)	5725	5735	5792	5867	5971	5934	5917	6043	6039	6019	6022
Temps partiel (moins de 90%)	1249	1269	1319	1383	1411	1443	1493	1516	1562	1605	1690
dont											
Temps partiel I (50–89%)	879	893	932	979	999	1034	1084	1104	1135	1170	1250
Temps partiel II (moins de 50%)	370	376	387	403	411	409	409	412	427	435	440
Total	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7410	7559	7601	7623	7712
Sections économiques (NOGA08)											
A Agriculture, sylviculture	342	348	346	350	349
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	1247	1272	1252	1232	1244
F Construction	581	598	605	604	609
G Commerce, réparation	1061	1068	1051	1048	1038
H Transports et entreposage	355	371	364	370	362
I Hébergement et restauration	397	390	381	375	378
J Information et communication	243	254	258	263	284
K Activités financières et d'assurance	419	431	431	416	418
L/N Immobilier, activités administratives	330	338	350	352	359
M Act. spécialisées, scient. et techniques	556	582	607	617	641
O Administration publique	292	294	299	306	299
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	789	807	824	853	876
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	358	364	371	370	374
A–T Total	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7410	7559	7601	7623	7712
Secteurs économiques (NOGA08)											
A Secteur primaire	328	322	340	345	316	312	342	348	346	350	349
B–F Secteur secondaire	1748	1778	1795	1821	1844	1781	1828	1870	1857	1837	1853
G–T Secteur tertiaire	4898	4905	4977	5084	5222	5285	5239	5341	5397	5436	5510
A–T Total	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7410	7559	7601	7623	7712
Statut d'activité											
Indépendants	834	809	826	840	799	...	792	777	761	758	720
Salariés propriétaires de leur entreprise	350	346	331	360	377	...	353	360	366	357	369
Collaborateurs familiaux	94	107	113	99	100	...	100	114	108	112	108
Salariés	5441	5477	5569	5677	5813	...	5855	6000	6062	6097	6222
Apprentis	255	266	271	275	293	...	310	307	303	300	293
Total	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7410	7559	7601	7623	7712
Grandes régions											
Région lémanique	1244	1277	1301	1339	1385	1369	1377	1412	1422	1453	1480
Espace Mittelland	1517	1516	1527	1541	1555	1541	1531	1564	1577	1564	1589
Suisse du Nord-ouest	953	962	970	991	1008	1002	992	1019	1012	1015	1019
Zurich	1344	1338	1367	1389	1440	1469	1462	1480	1518	1502	1511
Suisse orientale	965	956	977	995	993	999	1026	1025	1014	1007	1028
Suisse centrale	645	647	658	672	667	667	680	705	709	721	722
Tessin	305	308	312	323	335	331	342	354	349	361	364
Total	6974	7004	7111	7250	7382	7378	7410	7559	7601	7623	7712

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T 11.2 Volume annuel effectif de travail des hommes et des femmes, selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2010–2014

SVOLTA

Volume annuel en millions d'heures	Hommes					Femmes				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	4290	4379	4386	4351	4329	1626	1664	1653	1668	1693
Temps partiel (moins de 90%)	376	388	396	411	449	1117	1128	1166	1194	1241
dont										
Temps partiel I (50–89%)	277	290	293	305	339	807	814	842	865	911
Temps partiel II (moins de 50%)	99	98	103	106	111	310	314	324	329	330
Total	4666	4767	4782	4762	4779	2743	2792	2819	2862	2934
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	259	252	248	258	259	84	95	98	92	89
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	962	984	962	943	944	285	288	291	290	301
F Construction	540	556	560	559	562	40	42	45	45	47
G Commerce, réparation	617	620	613	616	604	444	448	438	433	434
H Transports et entreposage	279	292	292	291	284	76	78	72	79	77
I Hébergement et restauration	202	202	199	198	195	195	188	182	177	183
J Information et communication	185	195	198	203	218	58	58	59	59	65
K Activités financières et d'assurance	266	275	280	266	268	152	157	152	150	150
L/N Immobilier, activités administratives	212	211	220	221	225	118	127	130	131	134
M Act. spécialisées, scient. et techniques	366	388	407	402	415	190	194	200	215	227
O Administration publique	183	181	182	183	178	110	113	117	123	121
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	232	238	244	245	250	557	569	580	608	626
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	152	155	155	154	157	206	208	215	216	217
A–T Total	4666	4767	4782	4762	4779	2743	2792	2819	2862	2934
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	259	252	248	258	259	84	95	98	92	89
B–F Secteur secondaire	1502	1540	1522	1501	1506	326	330	336	335	347
G–T Secteur tertiaire	2905	2974	3012	3002	3013	2334	2367	2385	2434	2497
A–T Total	4666	4767	4782	4762	4779	2743	2792	2819	2862	2934
Statut d'activité										
Indépendants	555	539	525	519	486	236	238	235	239	234
Salariés propriétaires de leur entreprise	287	299	301	290	301	66	61	65	66	68
Collaborateurs familiaux	55	57	54	59	56	46	57	55	53	52
Salariés	3588	3695	3722	3720	3759	2267	2305	2341	2377	2463
Apprentis	182	176	180	174	176	128	131	123	126	117
Total	4666	4767	4782	4762	4779	2743	2792	2819	2862	2934
Grandes régions										
Région lémanique	859	881	881	894	905	518	531	540	559	575
Espace Mittelland	969	978	982	973	978	562	586	595	591	611
Suisse du Nord-ouest	619	649	644	632	630	373	370	368	383	389
Zurich	910	927	949	933	920	553	553	569	570	591
Suisse orientale	656	654	645	641	659	370	371	369	366	369
Suisse centrale	441	456	458	457	454	239	248	252	263	269
Tessin	212	221	223	232	234	129	133	126	129	130
Total	4666	4767	4782	4762	4779	2743	2792	2819	2862	2934

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T 11.3 Volume annuel effectif de travail des Suisses et des étrangers, selon le taux d'occupation, les sections et les secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2010–2014 **SVOLTA**

Volume annuel en millions d'heures	Suisses					Etrangers				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	4057	4093	4065	4003	3915	1860	1949	1974	2016	2107
Temps partiel (moins de 90%)	1209	1213	1235	1266	1340	284	303	327	338	350
dont										
Temps partiel I (50–89%)	867	874	886	910	978	217	229	249	260	272
Temps partiel II (moins de 50%)	343	339	349	356	361	67	73	77	78	79
Total	5266	5307	5300	5269	5255	2143	2252	2301	2354	2458
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	309	310	306	307	304	34	38	40	44	44
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	788	793	777	750	755	459	479	476	482	489
F Construction	351	355	359	361	357	230	243	246	243	252
G Commerce, réparation	740	742	714	700	689	321	326	338	348	349
H Transports et entreposage	259	269	269	271	254	96	102	95	99	108
I Hébergement et restauration	195	188	179	179	173	202	202	202	196	205
J Information et communication	179	180	188	187	189	64	73	70	76	94
K Activités financières et d'assurance	325	325	325	315	319	94	106	106	101	100
L/N Immobilier, activités administratives	227	224	223	225	227	103	114	127	127	132
M Act. spécialisées, scient. et techniques	403	423	433	418	433	153	159	174	199	208
O Administration publique	271	273	276	280	272	22	21	23	26	27
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	604	606	619	642	645	185	202	205	211	231
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	256	256	253	253	254	102	108	118	117	119
A–T Total	5266	5307	5300	5269	5255	2143	2252	2301	2354	2458
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	309	310	306	307	304	34	38	40	44	44
B–F Secteur secondaire	1139	1148	1135	1111	1112	689	722	722	726	741
G–T Secteur tertiaire	3819	3849	3859	3851	3838	1420	1492	1538	1585	1672
A–T Total	5266	5307	5300	5269	5255	2143	2252	2301	2354	2458
Statut d'activité										
Indépendants	700	682	661	653	622	92	95	99	105	99
Salariés propriétaires de leur entreprise	298	307	311	296	299	54	53	55	61	70
Collaborateurs familiaux	91	103	97	100	96	9	11	12	12	12
Salariés	3919	3959	3981	3980	4006	1936	2042	2081	2117	2216
Apprentis	258	257	250	240	233	52	51	53	60	61
Total	5266	5307	5300	5269	5255	2143	2252	2301	2354	2458
Grandes régions										
Région lémanique	827	824	818	834	840	550	588	603	618	640
Espace Mittelland	1237	1244	1244	1229	1228	294	320	333	335	361
Suisse du Nord-ouest	651	672	662	647	639	341	347	350	368	380
Zurich	1078	1077	1099	1085	1081	384	403	419	417	430
Suisse orientale	748	743	733	726	729	278	282	281	281	299
Suisse centrale	539	555	561	562	561	141	149	148	158	161
Tessin	186	191	183	185	177	155	163	166	177	186
Total	5266	5307	5300	5269	5255	2143	2252	2301	2354	2458

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T 12.1 Durée annuelle effective de travail selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques le statut d'activité et les grandes régions, 2004–2014

SVOLTA

Durée annuelle en heures par emploi	Total										
	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation											
Plein temps (90–100%)	1931	1967	1956	1935	1927	1930	1933	1923	1906	1887	1881
Temps partiel (moins de 90%)	821	837	834	834	834	825	843	843	840	842	846
dont											
Temps partiel I (50–89%)	1229	1249	1247	1246	1244	1237	1246	1235	1228	1223	1229
Temps partiel II (moins de 50%)	456	469	467	465	464	456	454	456	456	458	449
Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1533	1530	1512	1496	1484
Sections économiques (NOGA08)											
A Agriculture, sylviculture	2055	1944	1933	1891	1851
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	1701	1708	1694	1673	1674
F Construction	1714	1714	1716	1694	1687
G Commerce, réparation	1575	1574	1558	1539	1519
H Transports et entreposage	1602	1622	1597	1575	1560
I Hébergement et restauration	1545	1550	1537	1530	1516
J Information et communication	1619	1613	1621	1630	1631
K Activités financières et d'assurance	1720	1739	1704	1671	1665
L/N Immobilier, activités administratives	1352	1364	1364	1327	1342
M Act. spécialisées, scient. et techniques	1595	1589	1590	1575	1551
O Administration publique	1474	1488	1461	1457	1445
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	1328	1318	1298	1290	1296
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	1131	1106	1085	1065	1036
A–T Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1533	1530	1512	1496	1484
Secteurs économiques (NOGA08)											
A Secteur primaire	2077	2153	2153	2148	2077	1939	2055	1944	1933	1891	1851
B–F Secteur secondaire	1705	1751	1741	1717	1710	1706	1705	1710	1701	1680	1678
G–T Secteur tertiaire	1484	1507	1494	1476	1465	1467	1458	1456	1437	1424	1411
A–T Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1533	1530	1512	1496	1484
Statut d'activité											
Indépendants	1912	1976	1920	1876	1859	1819	1796	1762	1717	1691	1612
Salariés propriétaires de leur entreprise	1992	2037	2001	1993	1973	1998	1876	1864	1865	1836	1772
Collaborateurs familiaux	1008	1038	1101	1099	1022	978	1051	1102	1074	1069	1051
Salariés	1514	1538	1532	1516	1503	1503	1508	1508	1492	1478	1474
Apprentis	1378	1416	1422	1407	1403	1413	1374	1371	1360	1342	1340
Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1533	1530	1512	1496	1484
Grandes régions											
Région lémanique	1595	1612	1614	1590	1574	1577	1572	1575	1558	1543	1536
Espace Mittelland	1536	1564	1557	1544	1529	1506	1506	1508	1487	1466	1449
Suisse du Nord-ouest	1533	1560	1546	1533	1528	1534	1510	1503	1489	1476	1458
Zurich	1546	1577	1561	1539	1530	1531	1532	1525	1512	1491	1475
Suisse orientale	1584	1611	1599	1583	1560	1547	1545	1529	1512	1510	1497
Suisse centrale	1539	1583	1554	1526	1516	1512	1532	1532	1500	1469	1469
Tessin	1573	1601	1590	1566	1564	1574	1556	1549	1535	1533	1530
Total	1556	1584	1573	1554	1542	1537	1533	1530	1512	1496	1484

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T 12.2 Durée annuelle effective de travail des hommes et des femmes, selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2010–2014

SVOLTA

Durée annuelle en heures par emploi	Hommes					Femmes				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	1967	1958	1942	1921	1911	1850	1838	1818	1801	1808
Temps partiel (moins de 90%)	866	876	862	862	866	836	832	833	835	839
dont										
Temps partiel I (50–89%)	1321	1292	1287	1296	1283	1222	1216	1209	1199	1210
Temps partiel II (moins de 50%)	441	449	443	439	434	458	458	461	464	454
Total	1784	1779	1759	1737	1717	1238	1235	1221	1215	1215
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	2302	2199	2212	2133	2113	1545	1489	1465	1437	1360
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	1811	1816	1801	1782	1773	1411	1420	1414	1395	1425
F Construction	1809	1809	1797	1782	1769	1009	1016	1101	1054	1078
G Commerce, réparation	1834	1843	1811	1795	1760	1317	1310	1304	1279	1275
H Transports et entreposage	1738	1761	1743	1700	1679	1246	1252	1194	1239	1236
I Hébergement et restauration	1782	1814	1792	1832	1770	1358	1339	1329	1292	1314
J Information et communication	1753	1759	1764	1744	1739	1303	1260	1275	1332	1349
K Activités financières et d'assurance	1880	1885	1850	1815	1809	1497	1530	1487	1464	1459
L/N Immobilier, activités administratives	1664	1677	1646	1603	1594	1011	1041	1057	1029	1061
M Act. spécialisées, scient. et techniques	1835	1827	1818	1779	1740	1272	1261	1268	1297	1294
O Administration publique	1677	1691	1653	1658	1615	1227	1248	1237	1235	1251
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	1693	1653	1647	1626	1628	1219	1215	1192	1191	1198
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	1496	1446	1417	1358	1339	958	941	928	922	891
A–T Total	1784	1779	1759	1737	1717	1238	1235	1221	1215	1215
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	2302	2199	2212	2133	2113	1545	1489	1465	1437	1360
B–F Secteur secondaire	1810	1813	1800	1782	1771	1345	1351	1362	1336	1366
G–T Secteur tertiaire	1736	1734	1711	1689	1664	1216	1212	1195	1193	1192
A–T Total	1784	1779	1759	1737	1717	1238	1235	1221	1215	1215
Statut d'activité										
Indépendants	2129	2091	2062	2028	1923	1313	1299	1249	1244	1207
Salariés propriétaires de leur entreprise	2072	2053	2047	2011	1938	1329	1284	1322	1330	1288
Collaborateurs familiaux	1338	1435	1369	1381	1394	836	895	887	856	828
Salariés	1754	1751	1733	1713	1705	1235	1234	1221	1216	1221
Apprentis	1396	1395	1387	1369	1360	1344	1340	1323	1305	1312
Total	1784	1779	1759	1737	1717	1238	1235	1221	1215	1215
Grandes régions										
Région lémanique	1789	1792	1779	1758	1730	1308	1311	1295	1291	1305
Espace Mittelland	1777	1775	1749	1726	1700	1191	1206	1192	1174	1172
Suisse du Nord-ouest	1767	1756	1742	1715	1689	1216	1200	1188	1200	1195
Zurich	1770	1770	1747	1713	1702	1254	1238	1235	1229	1222
Suisse orientale	1816	1788	1770	1776	1766	1221	1219	1204	1197	1178
Suisse centrale	1808	1823	1792	1745	1719	1196	1185	1157	1152	1179
Tessin	1752	1739	1733	1738	1734	1314	1313	1278	1265	1264
Total	1784	1779	1759	1737	1717	1238	1235	1221	1215	1215

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

T 12.3 Durée annuelle effective de travail des Suisses et des étrangers, selon le taux d'occupation, les sections et secteurs économiques, le statut d'activité et les grandes régions, 2010–2014

SVOLTA

Durée annuelle en heures par emploi	Suisses					Etrangers				
	2010	2011	2012	2013	2014	2010	2011	2012	2013	2014
Taux d'occupation										
Plein temps (90–100%)	1943	1931	1916	1894	1889	1912	1908	1887	1871	1867
Temps partiel (moins de 90%)	834	835	833	834	840	881	875	868	870	870
dont	1251	1237	1232	1228	1231	1225	1225	1215	1206	1221
Temps partiel I (50–89%)	453	455	457	459	452	460	461	452	452	437
Temps partiel II (moins de 50%)	1489	1485	1470	1451	1433	1656	1647	1618	1606	1605
Total	1481	1488	1485	1469	1450	1639	1647	1636	1608	1596
Sections économiques (NOGA08)										
A Agriculture, sylviculture	2052	1941	1923	1886	1840	2088	1976	2013	1925	1925
B–E Activité industrielle, prod. d'énergie	1665	1669	1651	1625	1627	1765	1777	1768	1753	1752
F Construction	1663	1667	1680	1656	1637	1799	1787	1770	1753	1762
G Commerce, réparation	1526	1529	1513	1487	1465	1702	1688	1665	1655	1638
H Transports et entreposage	1561	1589	1560	1535	1520	1722	1715	1708	1699	1661
I Hébergement et restauration	1410	1429	1420	1419	1386	1703	1682	1658	1647	1647
J Information et communication	1576	1567	1588	1598	1582	1754	1736	1716	1716	1738
K Activités financières et d'assurance	1695	1719	1679	1646	1639	1811	1803	1783	1752	1757
L/N Immobilier, activités administratives	1349	1368	1381	1339	1336	1359	1357	1334	1307	1354
M Act. spécialisées, scient. et techniques	1542	1547	1548	1518	1488	1750	1713	1707	1711	1700
O Administration publique	1477	1494	1461	1457	1447	1438	1414	1460	1459	1418
P Enseignement ¹
Q Santé humaine et action sociale	1285	1268	1257	1247	1244	1491	1496	1443	1442	1464
R/S/T Arts, loisirs, ménages privés, autres	1082	1058	1039	1011	985	1276	1239	1198	1203	1165
A–T Total	1489	1485	1470	1451	1433	1656	1647	1618	1606	1605
Secteurs économiques (NOGA08)										
A Secteur primaire	2052	1941	1923	1886	1840	2088	1976	2013	1925	1925
B–F Secteur secondaire	1664	1669	1660	1635	1630	1776	1780	1769	1753	1755
G–T Secteur tertiaire	1413	1412	1397	1381	1361	1595	1582	1548	1540	1540
A–T Total	1489	1485	1470	1451	1433	1656	1647	1618	1606	1605
Statut d'activité										
Indépendants	1801	1771	1728	1702	1618	1756	1699	1643	1630	1573
Salariés propriétaires de leur entreprise	1858	1848	1860	1820	1752	1984	1961	1895	1920	1862
Collaborateurs familiaux	1048	1095	1065	1055	1040	1076	1176	1148	1202	1151
Salariés	1445	1445	1432	1416	1407	1656	1649	1621	1608	1611
Apprentis	1369	1370	1355	1335	1337	1400	1377	1387	1367	1353
Total	1489	1485	1470	1451	1433	1656	1647	1618	1606	1605
Grandes régions										
Région lémanique	1508	1509	1499	1485	1476	1678	1678	1646	1629	1621
Espace Mittelland	1482	1481	1459	1437	1413	1615	1627	1602	1583	1585
Suisse du Nord-ouest	1449	1445	1435	1404	1380	1643	1630	1603	1622	1614
Zurich	1494	1493	1480	1461	1440	1647	1618	1603	1573	1573
Suisse orientale	1497	1482	1472	1477	1451	1689	1672	1625	1603	1623
Suisse centrale	1497	1499	1470	1433	1437	1683	1669	1627	1611	1593
Tessin	1503	1496	1483	1463	1441	1624	1618	1597	1614	1626
Total	1489	1485	1470	1451	1433	1656	1647	1618	1606	1605

¹ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**T 13 Composantes du volume annuel effectif du travail et de la durée annuelle effective du travail
selon le sexe, la nationalité, le taux d'occupation et les sections économiques, 2014**

SVOLTA

Population résidente permanente	Volume annuel en millions d'heures				Durée annuelle en heures par emploi				
	Volume annuel normal du travail	Volume annuel d'absences ¹	Volume annuel d'heures supplém. ²	Volume annuel effectif du travail	Durée annuelle normale du travail	Durée annuelle d'absences ¹	Durée annuelle d'heures supplém. ²	Durée annuelle effective du travail	
Sexe									
Hommes	4821	168	126	4779	1732	60	45	1717	
Femmes	2997	133	70	2934	1241	55	29	1215	
Nationalité									
Suisses	5325	209	139	5255	1452	57	38	1433	
Etrangers	2493	92	57	2458	1628	60	37	1605	
Taux d'occupation									
Plein temps (90%–100%)	6106	221	138	6022	1907	69	43	1881	
Temps partiel (moins de 90%)	1711	79	58	1690	857	40	29	846	
dont									
Temps partiel I (50–89%)	1273	57	34	1250	1251	56	33	1229	
Temps partiel II (moins de 50%)	438	23	25	440	447	23	25	449	
Sections économiques (NOGA08)									
A	Agriculture, sylviculture	353	12	8	349	1873	66	44	1851
B–E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1268	51	28	1244	1705	69	38	1674
F	Construction	627	30	11	609	1738	82	31	1687
G	Commerce, réparation	1050	39	27	1038	1536	57	40	1519
H	Transports et entreposage	373	17	6	362	1609	74	24	1560
I	Hébergement et restauration	383	13	9	378	1533	54	37	1516
J	Information et communication	284	9	9	284	1631	51	50	1631
K	Activités financières et d'assurance	415	13	17	418	1652	53	67	1665
L/N	Immobilier, activités administratives	368	17	8	359	1376	62	29	1342
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	643	22	20	641	1555	54	49	1551
O	Administration publique	306	11	4	299	1478	52	18	1445
P	Enseignement ³	
Q	Santé humaine et action sociale	898	39	17	876	1329	58	25	1296
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	376	13	11	374	1042	37	31	1036
A–T	Total	7817	301	196	7712	1504	58	38	1484

¹ Comprend les absences pour raisons de santé (maladie, accident), congé maternité payé, service militaire, service civil, protection civile, réduction de l'horaire du travail, conflits de travail, raisons personnelles/familiales et mauvais temps. Ne comprend pas les vacances et les jours fériés.

² Uniquement les heures supplémentaires non compensées par des congés durant l'année.

³ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

**T14 Composantes de la durée annuelle effective du travail des salariés à plein temps¹
selon le sexe et les sections économiques, 2014**

SVOLTA

En heures par emploi	Total				Hommes				Femmes				
	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	
Sections économiques (NOGA08)													
A	Agriculture, sylviculture	2124	68	30	2087	2129	61	33	2101	2104	102	21	2023
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1870	76	42	1836	1872	68	45	1849	1861	105	29	1785
F	Construction	1903	84	32	1852	1905	85	32	1852	1863	54	26	1835
G	Commerce, réparation	1895	71	47	1870	1901	61	56	1896	1882	93	28	1817
H	Transports et entreposage	1890	82	27	1836	1893	83	29	1838	1872	72	21	1821
I	Hébergement et restauration	1932	66	28	1893	1936	60	32	1908	1925	74	21	1872
J	Information et communication	1860	54	58	1864	1861	46	64	1878	1857	85	34	1805
K	Activités financières et d'assurance	1879	56	86	1908	1880	50	105	1935	1877	72	42	1848
L/N	Immobilier, activités administratives	1923	81	34	1876	1931	85	38	1884	1901	72	25	1854
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	1890	62	66	1894	1897	51	75	1921	1875	85	48	1839
O	Administration publique	1883	60	19	1842	1885	60	21	1846	1877	59	14	1831
P	Enseignement ²
Q	Santé humaine et action sociale	1909	82	36	1863	1915	57	54	1911	1905	99	24	1830
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	1902	52	52	1901	1900	44	63	1920	1906	64	35	1876
A-T	Total	1892	70	46	1868	1896	65	51	1882	1883	84	32	1831

¹ Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

² Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T 15 Composantes de la durée annuelle effective du travail des salariés à plein temps¹
selon la nationalité et les sections économiques, 2014**

SVOLTA

En heures par emploi	Total				Suisse				Etrangers				
	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	Durée annu. normale du travail	Durée annu. d'absences	Durée annu. d'heures suppl.	Durée annu. effective du travail	
Sections économiques (NOGA08)													
A	Agriculture, sylviculture	2124	68	30	2087	2028	74	28	1981	2238	61	33	2210
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	1870	76	42	1836	1871	80	47	1838	1869	71	36	1834
F	Construction	1903	84	32	1852	1902	90	40	1851	1905	77	24	1852
G	Commerce, réparation	1895	71	47	1870	1899	76	44	1868	1888	64	50	1873
H	Transports et entreposage	1890	82	27	1836	1883	84	27	1826	1904	77	29	1856
I	Hébergement et restauration	1932	66	28	1893	1907	76	38	1869	1943	62	23	1904
J	Information et communication	1860	54	58	1864	1855	63	64	1856	1867	38	47	1877
K	Activités financières et d'assurance	1879	56	86	1908	1879	59	86	1905	1879	48	87	1918
L/N	Immobilier, activités administratives	1923	81	34	1876	1917	88	33	1862	1931	71	35	1895
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	1890	62	66	1894	1885	62	72	1894	1896	61	59	1894
O	Administration publique	1883	60	19	1842	1886	59	19	1846	1854	66	12	1799
P	Enseignement ²
Q	Santé humaine et action sociale	1909	82	36	1863	1907	87	40	1860	1913	73	29	1870
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	1902	52	52	1901	1905	55	54	1903	1899	49	49	1899
A-T	Total	1892	70	46	1868	1888	73	48	1863	1899	66	42	1875

¹ Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

² Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T 16 Taux d'absence¹ des salariés à plein temps² selon le sexe, la nationalité et les sections économiques, 2014

SVOLTA

En pour cent	Suisse et étrangers			Suisse			Etrangers			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Sections économiques (NOGA08)										
A	Agriculture, sylviculture	3,2	2,8	4,8	3,7	3,5	(4,7)	2,7	2,1	(4,9)
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	4,1	3,7	5,6	4,3	4,2	4,7	3,8	3,0	6,4
F	Construction	4,4	4,5	2,9	4,7	4,8	3,5	4,0	4,1	(1,6)
G	Commerce, réparation	3,8	3,2	4,9	4,0	3,6	4,8	3,4	2,6	5,2
H	Transports et entreposage	4,3	4,4	3,9	4,4	4,6	3,4	4,1	3,9	4,8
I	Hébergement et restauration	3,4	3,1	3,9	4,0	3,3	4,7	3,2	3,0	3,4
J	Information et communication	2,9	2,5	4,6	3,4	3,1	5,0	2,0	1,5	4,0
K	Activités financières et d'assurance	3,0	2,6	3,8	3,2	3,0	3,4	2,6	1,5	4,9
L/N	Immobilier, activités administratives	4,2	4,4	3,8	4,6	4,9	4,0	3,7	3,8	3,4
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	3,3	2,7	4,5	3,3	3,0	3,8	3,2	2,3	5,4
O	Administration publique	3,2	3,2	3,2	3,1	3,1	3,1	3,6	3,7	(3,4)
P	Enseignement ²
Q	Santé humaine et action sociale	4,3	3,0	5,2	4,5	3,2	5,4	3,8	2,5	4,8
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	2,8	2,3	3,4	2,9	2,7	3,2	2,6	1,8	3,5
A-T	Total	3,7	3,4	4,5	3,9	3,8	4,2	3,4	2,9	4,9

¹ Durée annuelle d'absences en % de la durée annuelle normale du travail

² Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

³ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T 17 Taux d'heures supplémentaires¹ des salariés à plein temps² selon le sexe, la nationalité et les sections économiques, 2014

SVOLTA

En pour cent	Suisse et étrangers			Suisse			Etrangers			
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	
Sections économiques (NOGA08)										
A	Agriculture, sylviculture	1,4	1,5	1,0	1,4	1,6	(0,4)	1,5	1,5	(1,4)
B-E	Activité industrielle, prod. d'énergie	2,2	2,4	1,6	2,5	2,7	1,6	1,9	2,1	1,5
F	Construction	1,7	1,7	1,4	2,1	2,1	1,2	1,2	1,2	(1,9)
G	Commerce, réparation	2,5	2,9	1,5	2,3	2,9	1,2	2,7	3,0	1,9
H	Transports et entreposage	1,5	1,5	1,1	1,4	1,5	0,9	1,5	1,5	1,5
I	Hébergement et restauration	1,4	1,7	1,1	2,0	2,6	1,3	1,2	1,3	1,0
J	Information et communication	3,1	3,4	1,8	3,5	3,8	1,8	2,5	2,7	1,9
K	Activités financières et d'assurance	4,6	5,6	2,2	4,6	5,6	2,0	4,6	5,5	2,8
L/N	Immobilier, activités administratives	1,8	2,0	1,3	1,7	2,0	1,2	1,8	1,9	1,5
M	Act. spécialisées, scient. et techniques	3,5	4,0	2,6	3,8	4,6	2,3	3,1	3,2	2,9
O	Administration publique	1,0	1,1	0,8	1,0	1,1	0,8	0,6	0,7	(0,5)
P	Enseignement ³
Q	Santé humaine et action sociale	1,9	2,8	1,3	2,1	3,1	1,4	1,5	2,2	1,0
R/S/T	Arts, loisirs, ménages privés, autres	2,7	3,3	1,8	2,8	3,4	1,9	2,6	3,2	1,8
A-T	Total	2,4	2,7	1,7	2,6	2,9	1,6	2,2	2,4	1,8

¹ Durée annuelle d'absences en % de la durée annuelle normale du travail

² Les salariés à plein temps se réfèrent aux salariés travaillant à 100%. Les salariés propriétaires de leur entreprise sont exclus (définition sociologique).

³ Pour l'enseignement, l'Enquête suisse sur la population active (ESPA) qui constitue la source principale de la Statistique du volume du travail (SVOLTA) ne tenait pas compte de manière satisfaisante des durées de travail distinctes dans les semaines avec et les semaines sans enseignement. Nous renonçons pour l'instant à publier les données pour cette section.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T 18 Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps selon les secteurs, sections et divisions économiques, 2004–2014

DNT

En heures par semaine Sections et divisions économiques NOGA08 ¹		Total										
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
01–96	Total	41,7	41,7	41,7	41,7	41,6	41,6	41,6	41,7	41,7	41,7	41,7
01–03	Secteur primaire	43,0	42,9	42,9	42,8	42,7	43,0	42,3	42,9	43,0	42,8	42,8
05–43	Secteur secondaire	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,3	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4
5–9	Industries extractives	42,3	42,4	42,7	42,7	42,6	42,6	42,3	42,5	42,2	42,2	42,2
10–33	Industrie manufacturière	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,2	41,3	41,3	41,3
10–12	Industries alimentaires et du tabac	41,9	42,0	42,1	42,1	42,1	42,1	42,2	42,2	42,2	42,2	42,3
13–15	Industries du textile et de l'habillement	41,7	41,6	41,7	41,7	41,6	41,7	41,8	41,8	41,8	41,7	41,6
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	41,3	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,4	41,5	41,4	41,5	41,6
19–20	Cokéfaction, raffinage et industrie chimique	40,8	40,9	40,8	40,8	40,9	40,8	40,9	41,0	41,0	41,0	41,0
21	Industrie pharmaceutique	40,7	40,7	40,7	40,7	40,6	40,6	40,7	40,7	40,7	40,7	40,6
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	41,8	41,8	41,7	41,7	41,8	41,7	41,7	41,8	41,7	41,7	41,7
24–25	Fabrication de produits métalliques	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3	41,4	41,4	41,4	41,4	41,3
26	Fabrication de produits électroniques; horlogerie	40,6	40,5	40,6	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5	40,5
27	Fabrication d'équipements électriques	40,8	41,0	41,1	41,1	40,9	40,9	41,0	41,1	41,0	41,1	40,9
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a	40,9	41,0	40,9	40,9	41,0	40,9	41,0	41,0	41,1	41,0	41,0
29–30	Fabrication de matériels de transport	41,3	41,3	41,1	41,1	41,1	41,3	41,3	41,2	41,2	41,2	41,6
31–33	Autres industries manufacturières; rép. et inst.	41,3	41,4	41,4	41,3	41,3	41,4	41,5	41,5	41,5	41,4	41,5
35	Production et distribution d'énergie	41,1	41,2	41,3	41,2	41,3	41,1	41,1	41,2	41,1	41,2	41,2
36–39	Production et distr. d'eau; gestion des déchets	42,9	42,8	43,0	42,9	42,7	43,0	43,1	43,1	43,2	43,1	43,1
41–43	Construction	41,8	41,8	41,7	41,7	41,6	41,7	41,6	41,7	41,5	41,5	41,5
41–42	Construction de bâtiments et génie civil	42,1	42,1	42,1	42,0	41,9	42,0	41,9	42,0	41,8	41,8	41,8
43	Travaux de construction spécialisés	41,5	41,6	41,5	41,5	41,5	41,5	41,4	41,5	41,4	41,4	41,3
45–96	Secteur tertiaire	41,7										
45–47	Commerce; rép. d'auto. et de motocycles	41,8	41,8	41,8	41,8	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9
45	Commerce et rép. d'auto. et de motocycles	42,4	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,3	42,4	42,3	42,3	42,3
46	Commerce de gros	41,8	41,9	42,0	41,9	41,9	41,9	42,0	42,0	41,9	41,9	42,0
47	Commerce de détail	41,6	41,6	41,6	41,6	41,7	41,8	41,7	41,7	41,8	41,8	41,8
49–53	Transport et entreposage	42,1	42,2	42,3	42,4	42,4	42,4	42,5	42,4	42,3	42,4	42,4
49	Transp. terrestres et transport par conduites	42,1	42,2	42,3	42,7	42,7	42,8	42,8	42,8	42,7	42,8	42,9
50–51	Transports par eau, transports aériens	41,3	41,9	41,9	41,9	41,4	41,6	41,9	42,0	41,9	41,9	41,9
52	Entreposage et services auxiliaires des transp.	42,5	42,5	42,5	42,6	42,4	42,1	42,4	42,1	42,0	42,0	42,0
53	Activités de poste et de courrier	42,0	42,0	41,9	42,0	42,0	41,9	42,1	42,0	42,0	42,1	42,1
55–56	Hébergement et restauration	42,1	42,1	42,1	42,1	42,0	42,0	42,3	42,3	42,4	42,4	42,4
55	Hébergement	42,1	42,1	42,0	42,1	42,1	42,1	42,4	42,5	42,5	42,6	42,6
56	Restauration	42,1	42,1	42,1	42,1	42,0	42,0	42,2	42,3	42,3	42,3	42,3
58–63	Information et communication	40,9	40,9	40,9	40,9	41,0	40,9	41,0	41,0	41,0	41,0	41,0
58–60	Edition, audiovisuel et diffusion	40,6	40,6	40,6	40,7	40,7	40,9	40,9	41,0	40,8	40,8	41,1
61	Télécommunications	40,3	40,3	40,4	40,2	40,2	40,1	40,1	40,3	40,4	40,4	40,4
62–63	Act. informatiques et services d'information	41,2	41,2	41,3	41,3	41,3	41,2	41,3	41,2	41,2	41,2	41,2
64–66	Activités financières et d'assurance	41,4	41,5	41,5	41,4	41,4	41,4	41,3	41,5	41,5	41,5	41,4
64	Activités des services financiers	41,5	41,6	41,5	41,6	41,5	41,4	41,4	41,5	41,5	41,5	41,5
65	Assurance	41,3	41,4	41,3	41,2	41,3	41,4	41,2	41,5	41,5	41,5	41,3
66	Act. aux. de services financiers et d'assurance	41,3	41,4	41,4	41,3	41,2	41,3	41,3	41,3	41,4	41,5	41,4
68	Activités immobilières	41,5	41,5	41,6	41,5	41,6	41,5	41,6	41,7	41,5	41,5	41,5
69–75	Act. spécialisées, scientifiques et techniques	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,4	41,5	41,5	41,5	41,5	41,4
69	Activités juridiques et comptables	41,2	41,2	41,1	41,1	41,1	41,1	41,4	41,3	41,3	41,4	41,4
70	Activités des sièges sociaux; conseil de gestion	41,2	41,2	41,4	41,3	41,4	41,5	41,7	41,5	41,5	41,4	41,2

¹ Les données antérieures à 2009 ont été converties à la nomenclature NOGA2008 au moyen de clés de conversion différentes. Il en résulte, pour certaines branches, une légère rupture de série entre 2003 et 2004. Dès 2009, la codification des branches selon la nomenclature NOGA2008 est effectuée directement dans la base de données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T 18 Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps selon les secteurs, sections et divisions économiques, 2004–2014 (fin)

DNT

En heures par semaine Sections et divisions économiques NOGA08 ¹		Total										
		2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
71	Activités d'architecture et d'ingénierie	41,7	41,7	41,8	41,7	41,8	41,7	41,7	41,7	41,6	41,6	41,7
72	Recherche-développement scientifique	40,7	40,5	40,6	40,5	40,6	40,6	40,6	40,6	40,6	40,8	40,8
73–75	Autres activités spécialisées, scient. et techn.	41,5	41,4	41,6	41,5	41,5	41,4	41,5	41,6	41,6	41,5	41,5
77–82	Act. de services administratifs et de soutien	42,2	42,1	42,1	42,0	42,0	42,0	42,0	42,1	42,1	42,0	42,0
77+79–82	Activités de services administratifs (sans 78)	42,2	42,1	42,1	42,1	42,0	42,0	42,1	42,1	42,1	42,1	42,1
78	Activités liées à l'emploi	41,9	41,9	41,9	41,8	41,7	41,7	41,7	41,8	41,7	41,7	41,6
84	Administration publique	41,6	41,4	41,3	41,3	41,3	41,4	41,4	41,3	41,4	41,4	41,5
85	Enseignement	41,4	41,4	41,4	41,4	41,2	41,2	41,5	41,4	41,4	41,5	41,4
86–88	Santé humaine et action sociale	41,6	41,6	41,5	41,5	41,6	41,5	41,5	41,5	41,5	41,5	41,5
86	Activités pour la santé humaine	41,7	41,7	41,6	41,5	41,6	41,6	41,5	41,5	41,5	41,5	41,5
87	Hébergement médico-social et social	41,5	41,5	41,6	41,6	41,7	41,6	41,7	41,7	41,8	41,7	41,6
88	Action sociale sans hébergement	41,3	41,2	41,1	41,1	41,1	41,1	41,0	41,0	41,2	41,2	41,3
90–93	Arts, spectacles et activités récréatives	41,5	41,5	41,4	41,6	41,5	41,5	41,5	41,6	41,6	41,7	41,9
94–96	Autres activités de services	41,9	41,9	41,9	41,9	41,9	41,8	41,8	42,0	41,9	41,9	41,8

¹ Les données antérieures à 2009 ont été converties à la nomenclature NOGA2008 au moyen de clés de conversion différentes. Il en résulte, pour certaines branches, une légère rupture de série entre 2003 et 2004. Dès 2009, la codification des branches selon la nomenclature NOGA2008 est effectuée directement dans la base de données du Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T 19 Durée hebdomadaire normale du travail des salariés à plein temps
selon les sections économiques et les cantons, 2014**

DNT

En heures par semaine	Sections économiques NOGA08												
	CH	ZH	BE	LU	UR	SZ	OW/ NW	GL	ZG	FR	SO	BS	BL
B-S Total	41,6	41,7	41,7	41,9	41,7	41,9	41,9	41,7	41,4	41,8	41,8	41,4	41,7
B Industries extractives	42,2	41,4	42,5	(42,1)	()	()	(42,4)	()	()	()	()	()	(41,4)
C Industrie manufacturière	41,3	41,2	41,3	41,6	41,4	41,9	41,8	41,5	40,9	41,5	41,1	40,5	41,3
D Produc. et distr. d'électricité	41,2	42,0	41,0	41,2	(41,2)	(41,2)	(41,2)	(41,2)	()	41,0	41,8	42,0	41,2
E Produc. et distr. d'eau; Assianiss.	43,1	42,7	43,1	43,1	(43,2)	(42,8)	(43,2)	()	(43,0)	43,1	43,1	(43,3)	43,0
F Construction	41,5	41,0	41,4	41,3	41,1	41,6	41,9	41,4	41,3	41,4	41,3	41,2	41,3
G Com.; Rép. d'auto. et moto.	41,9	41,8	42,0	42,1	41,9	42,4	42,3	41,9	41,2	42,2	42,1	41,3	41,9
H Transports et entreposage	42,4	42,6	41,6	43,7	(42,7)	43,1	43,2	42,6	42,7	43,2	43,6	41,9	42,8
I Hébergement et restauration	42,4	42,1	42,5	42,6	42,4	42,5	42,6	(42,4)	42,2	42,3	42,2	42,2	42,2
J Information et communication	41,0	41,0	40,8	41,2	()	41,1	(41,1)	()	41,3	41,0	40,9	41,0	41,2
K Activités financières et d'ass.	41,4	41,6	41,3	41,7	()	41,4	(41,4)	()	40,9	41,3	41,4	41,3	41,3
L Activités immobilières	41,5	41,6	41,6	42,0	()	41,1	(41,5)	()	41,5	(41,5)	41,5	41,3	41,5
M Activ. spéc., scient. et tech.	41,4	41,3	41,8	41,6	(41,5)	41,5	41,4	(41,6)	41,5	41,7	41,5	41,2	41,4
N Activ. de services administratifs	42,0	42,1	42,0	42,2	(42,0)	41,8	42,0	42,1	42,0	42,0	42,0	41,6	42,1
O Administration publique	41,5	41,7	41,6	42,0	42,0	42,3	42,1	41,5	42,0	41,7	42,0	41,9	42,0
P Enseignement	41,4	41,4	41,9	42,1	()	41,4	(41,4)	()	41,4	41,7	41,2	41,9	41,9
Q Santé humaine et action sociale	41,5	41,8	41,9	42,0	41,5	41,9	41,7	41,5	41,7	41,7	41,9	41,8	41,7
R Arts, spec., activ. récr.	41,9	42,0	41,9	41,9	()	(41,9)	()	()	(41,9)	42,0	41,9	41,8	(41,9)
S Autres activités de services	41,8	42,0	41,3	41,7	()	41,9	()	()	42,0	41,8	41,8	41,7	41,8

	CH	SH	AI/AR	SG	GR	AG	TH	TI	VD	VS	NE	GE	JU
B-S Total	41,6	41,5	41,7	41,9	42,4	41,8	41,8	41,5	41,6	42,1	41,1	40,9	41,2
B Industries extractives	42,2	()	()	42,4	(42,4)	(42,4)	()	41,7	(42,4)	(42,4)	()	()	()
C Industrie manufacturière	41,3	41,0	41,4	41,7	41,8	41,3	41,6	41,2	41,2	41,6	40,4	40,8	40,6
D Produc. et distr. d'électricité	41,2	(41,2)	()	41,6	41,7	41,1	41,2	40,8	41,3	41,3	(41,2)	40,0	()
E Produc. et distr. d'eau; Assianiss.	43,1	()	()	43,1	(43,2)	43,4	(43,3)	43,3	43,5	43,2	(43,3)	44,1	()
F Construction	41,5	41,0	41,8	41,4	42,1	41,3	41,3	41,9	41,9	42,7	40,9	41,2	41,3
G Com.; Rép. d'auto. et moto.	41,9	41,7	41,9	42,1	42,9	42,1	42,1	41,9	41,8	42,5	41,9	41,0	41,8
H Transports et entreposage	42,4	43,0	42,7	43,4	43,5	43,7	42,5	41,9	43,1	42,5	43,0	41,4	(42,6)
I Hébergement et restauration	42,4	42,3	42,4	42,3	43,2	42,4	42,3	42,6	42,3	42,9	42,4	42,1	42,4
J Information et communication	41,0	41,0	(41,1)	41,3	(41,0)	41,2	(41,2)	41,2	41,1	(41,0)	41,1	40,8	()
K Activités financières et d'ass.	41,4	41,5	(41,4)	41,6	41,6	41,6	41,4	41,4	41,1	41,4	41,4	40,7	(41,4)
L Activités immobilières	41,5	()	()	41,6	41,5	41,7	41,5	41,2	42,2	42,0	(41,5)	41,2	(41,5)
M Activ. spéc., scient. et tech.	41,4	41,4	41,5	41,7	41,8	41,5	41,5	41,2	41,1	41,6	41,4	40,9	41,5
N Activ. de services administratifs	42,0	41,9	42,1	42,2	42,1	41,9	42,1	41,7	41,9	42,6	41,6	41,9	41,2
O Administration publique	41,5	42,0	42,0	42,1	42,4	42,0	42,1	40,9	41,3	41,9	40,2	40,2	40,2
P Enseignement	41,4	()	()	42,0	42,5	41,1	42,0	41,1	41,3	41,5	40,5	40,0	(41,4)
Q Santé humaine et action sociale	41,5	41,3	41,7	41,9	41,9	41,9	42,0	40,7	41,5	41,8	40,9	40,1	41,3
R Arts, spec., activ. récr.	41,9	42,1	()	41,6	41,8	41,7	(41,9)	41,7	41,9	42,0	(41,9)	42,0	(41,9)
S Autres activités de services	41,8	()	()	42,4	41,8	42,2	41,8	41,8	41,7	41,9	41,9	41,4	(41,8)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T20.1 Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2009–2011**

CHOM-BIT

Population résidente permanente Moyenne trimestrielle	Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT											
	I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011
Chômeurs au sens du BIT, en milliers												
Total	176,9	182,9	198,5	215,4	227,9	190,0	209,5	186,8	197,3	162,1	190,1	185,3
Suisses	103,8	108,1	117,4	120,4	119,5	110,6	126,0	105,0	109,6	90,0	115,6	106,8
Etrangers	73,1	74,8	81,1	95,0	108,4	79,4	83,6	81,7	87,7	72,2	74,5	78,4
15–24 ans	50,1	52,1	58,6	60,1	56,4	44,0	56,4	39,1	48,5	36,1	58,2	51,4
25–39 ans	62,7	66,6	70,0	76,4	82,9	68,0	72,4	73,1	62,1	53,0	62,7	57,2
40–54 ans	45,2	45,4	49,2	55,6	62,3	54,4	56,1	52,5	61,1	48,6	49,2	53,7
55+ ans	18,8	18,7	20,6	23,2	26,4	23,6	24,6	22,1	25,8	24,4	20,0	23,0
Hommes	88,5	90,1	96,6	107,2	119,7	91,1	99,5	92,9	100,2	86,2	88,1	90,2
Suisses	49,9	51,7	55,4	57,9	60,2	54,4	61,1	52,4	53,7	47,5	51,9	50,0
Etrangers	38,6	38,5	41,2	49,3	59,5	36,7	38,4	40,4	46,5	38,8	36,2	40,2
15–24 ans	24,7	24,5	25,9	26,2	25,5	21,9	26,7	20,1	25,5	20,1	29,2	24,4
25–39 ans	31,1	33,4	34,9	38,8	44,1	31,1	32,0	34,5	30,9	30,2	27,3	25,9
40–54 ans	21,6	20,5	22,9	27,5	33,2	24,8	26,6	26,4	30,4	21,3	20,8	28,0
55+ ans	11,1	11,6	12,8	14,7	17,0	13,3	14,2	11,9	13,4	14,5	10,8	11,9
Femmes	88,4	92,8	101,9	108,2	108,2	98,9	110,0	93,9	97,1	75,9	102,0	95,1
Suissesses	53,9	56,5	62,0	62,5	59,4	56,2	64,9	52,6	55,9	42,5	63,7	56,8
Etrangères	34,5	36,3	39,9	45,7	48,8	42,7	45,1	41,3	41,2	33,4	38,3	38,3
15–24 ans	25,4	27,6	32,8	33,9	30,9	22,1	29,7	18,9	23,0	16,0	29,0	27,0
25–39 ans	31,7	33,2	35,1	37,6	38,8	36,9	40,4	38,6	31,2	22,8	35,4	31,3
40–54 ans	23,6	24,9	26,3	28,2	29,1	29,6	29,5	26,2	30,7	27,2	28,4	25,7
55+ ans	7,7	7,1	7,7	8,6	9,4	10,2	10,4	10,2	12,1	9,9	9,3	11,1
Taux de chômage au sens du BIT, en %												
Total	4,0	4,1	4,4	4,8	5,1	4,2	4,6	4,2	4,4	3,6	4,2	4,0
Suisses	3,0	3,2	3,4	3,5	3,5	3,2	3,7	3,1	3,2	2,6	3,3	3,1
Etrangers	7,2	7,2	7,8	9,1	10,4	7,5	7,8	7,6	8,2	6,6	6,8	7,0
15–24 ans	...	8,4	9,1	7,2	8,7	6,3	7,7	5,9	9,0	8,0
25–39 ans	...	4,7	5,8	4,8	5,1	5,1	4,3	3,7	4,4	4,0
40–54 ans	...	2,8	3,8	3,3	3,4	3,2	3,7	2,9	3,0	3,2
55+ ans	...	2,4	3,4	3,0	3,1	2,8	3,2	3,0	2,4	2,7
Hommes	3,7	3,8	4,0	4,4	5,0	3,8	4,1	3,8	4,1	3,5	3,5	3,6
Suisses	2,8	2,9	3,1	3,2	3,4	3,0	3,4	2,9	3,0	2,6	2,8	2,7
Etrangers	6,5	6,3	6,7	8,0	9,7	5,9	6,1	6,4	7,4	6,0	5,6	6,1
15–24 ans	...	7,9	8,0	6,8	8,0	6,2	7,9	6,4	8,7	7,3
25–39 ans	...	4,4	5,8	4,1	4,2	4,5	4,0	3,9	3,5	3,3
40–54 ans	...	2,4	3,8	2,8	3,0	3,0	3,4	2,4	2,3	3,1
55+ ans	...	2,6	3,8	2,9	3,1	2,6	2,9	3,1	2,3	2,5
Femmes	4,3	4,5	4,9	5,2	5,3	4,8	5,3	4,6	4,7	3,7	4,9	4,5
Suissesses	3,3	3,5	3,8	3,8	3,7	3,5	4,0	3,3	3,4	2,6	3,9	3,4
Etrangères	8,2	8,5	9,3	10,7	11,5	9,8	10,2	9,3	9,4	7,5	8,5	8,4
15–24 ans	...	9,0	10,2	7,6	9,5	6,4	7,6	5,4	9,3	8,8
25–39 ans	...	5,0	5,9	5,6	6,1	5,8	4,7	3,4	5,4	4,7
40–54 ans	...	3,3	3,8	3,9	3,9	3,4	4,0	3,6	3,7	3,3
55+ ans	...	2,1	2,8	3,0	3,1	3,1	3,6	2,9	2,7	3,1

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T20.2 Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2012–2014**

CHOM-BIT

Population résidante permanente Moyenne trimestrielle	Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT											
	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
Chômeurs au sens du BIT, en milliers												
Total	197,5	170,5	200,5	203,2	215,3	192,9	218,1	192,7	226,4	208,5	229,8	197,2
Suisses	108,0	92,2	121,0	113,9	114,1	101,0	118,2	98,9	116,6	113,0	137,3	101,5
Etrangers	89,5	78,3	79,4	89,2	101,2	91,9	99,9	93,8	109,9	95,5	92,6	95,7
15–24 ans	51,6	37,0	65,0	58,0	53,0	43,2	65,5	53,3	57,7	47,5	69,7	39,7
25–39 ans	64,6	60,0	68,7	66,8	77,7	67,6	76,1	65,0	86,7	71,3	75,3	74,3
40–54 ans	57,2	52,4	46,7	53,2	59,7	58,0	56,5	53,9	59,9	61,6	61,6	56,9
55+ ans	24,1	21,1	20,1	25,1	24,9	24,1	20,1	20,5	22,1	28,2	23,2	26,3
Hommes	103,5	82,9	103,4	104,0	112,4	102,2	117,2	99,2	119,8	109,1	119,5	98,2
Suisses	54,0	42,7	63,8	60,4	57,9	51,1	63,9	55,2	58,1	57,5	70,9	52,1
Etrangers	49,5	40,2	39,6	43,6	54,5	51,1	53,4	44,0	61,7	51,6	48,7	46,1
15–24 ans	27,8	19,0	35,7	32,8	30,7	21,5	32,4	29,5	32,6	25,7	33,3	19,6
25–39 ans	32,9	28,7	34,0	33,5	39,1	38,4	44,6	32,2	46,5	38,5	39,0	33,5
40–54 ans	28,9	23,9	22,2	23,8	29,3	28,9	28,0	24,9	28,4	30,3	33,8	28,0
55+ ans	13,9	11,4	11,5	13,9	13,3	13,4	12,2	12,7	12,2	14,6	13,4	17,1
Femmes	94,0	87,5	97,1	99,2	102,8	90,7	100,9	93,5	106,6	99,4	110,3	99,0
Suisseuses	54,0	49,5	57,2	53,5	56,2	49,9	54,4	43,7	58,4	55,4	66,4	49,4
Etrangères	40,0	38,1	39,9	45,7	46,7	40,8	46,5	49,7	48,2	44,0	43,9	49,6
15–24 ans	23,8	18,0	29,3	25,3	22,2	21,7	33,1	23,8	25,1	21,8	36,4	20,1
25–39 ans	31,8	31,4	34,7	33,3	38,6	29,3	31,4	32,9	40,2	32,8	36,3	40,8
40–54 ans	28,4	28,5	24,5	29,4	30,4	29,0	28,5	29,0	31,5	31,3	27,8	28,9
55+ ans	10,2	9,7	8,6	11,2	11,7	10,7	7,9	7,8	9,9	13,5	9,8	9,2
Taux de chômage au sens du BIT, en %												
Total	4,3	3,7	4,3	4,4	4,6	4,2	4,7	4,1	4,8	4,4	4,8	4,1
Suisses	3,1	2,7	3,5	3,3	3,3	2,9	3,4	2,8	3,3	3,2	3,9	2,8
Etrangers	8,1	7,0	7,0	7,8	8,8	7,9	8,5	7,9	9,2	7,9	7,6	7,7
15–24 ans	8,3	6,1	10,1	9,2	8,3	7,0	10,4	8,3	9,3	7,7	11,0	6,2
25–39 ans	4,5	4,1	4,7	4,6	5,3	4,6	5,2	4,4	5,9	4,7	5,0	4,9
40–54 ans	3,4	3,1	2,8	3,1	3,5	3,4	3,3	3,1	3,5	3,6	3,6	3,3
55+ ans	2,9	2,5	2,4	2,9	2,9	2,8	2,3	2,3	2,5	3,1	2,6	2,8
Hommes	4,2	3,4	4,1	4,1	4,5	4,1	4,7	3,9	4,7	4,3	4,7	3,8
Suisses	3,0	2,3	3,4	3,3	3,2	2,8	3,5	3,0	3,2	3,1	3,9	2,8
Etrangers	7,6	6,2	6,0	6,5	8,2	7,6	7,8	6,4	8,9	7,4	6,8	6,4
15–24 ans	8,7	6,0	10,5	9,8	9,3	6,7	9,9	9,0	10,2	8,1	10,0	6,2
25–39 ans	4,2	3,7	4,3	4,3	5,0	4,9	5,7	4,1	5,9	4,8	4,9	4,2
40–54 ans	3,2	2,7	2,5	2,6	3,2	3,2	3,1	2,7	3,1	3,3	3,7	3,1
55+ ans	3,0	2,4	2,3	2,8	2,7	2,7	2,5	2,5	2,4	2,9	2,7	3,3
Femmes	4,5	4,2	4,6	4,7	4,8	4,2	4,7	4,3	4,9	4,5	5,0	4,4
Suisseuses	3,3	3,0	3,5	3,3	3,4	3,0	3,3	2,6	3,5	3,3	3,9	2,9
Etrangères	8,7	8,1	8,4	9,4	9,7	8,5	9,4	9,9	9,8	8,6	8,7	9,4
15–24 ans	7,9	6,2	9,5	8,6	7,3	7,4	10,8	7,6	8,4	7,4	12,1	6,3
25–39 ans	4,8	4,7	5,1	4,9	5,6	4,3	4,6	4,8	5,8	4,7	5,1	5,7
40–54 ans	3,6	3,7	3,2	3,7	3,9	3,7	3,6	3,6	3,9	3,9	3,5	3,5
55+ ans	2,9	2,7	2,4	3,1	3,1	2,8	2,1	2,1	2,6	3,4	2,4	2,3

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T21 Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT
par grande région et sexe, 2012–2014**

CHOM-BIT

Population résidante permanente Moyenne trimestrielle	Chômeurs et taux de chômage au sens du BIT											
	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
Chômeurs au sens du BIT, en milliers												
Total	197,5	170,5	200,5	203,2	215,3	192,9	218,1	192,7	226,4	208,5	229,8	197,2
Région lémanique	56,3	48,0	56,1	55,1	54,5	54,0	58,1	53,0	56,1	51,8	65,3	53,2
Espace Mittelland	35,0	35,9	40,2	35,1	43,5	35,0	43,6	36,4	52,6	43,7	48,7	36,6
Suisse du Nord-ouest	28,2	21,2	25,6	29,3	24,9	24,2	30,3	26,0	27,5	26,5	27,0	28,0
Zurich	29,8	27,9	28,9	33,8	36,6	33,6	43,1	29,1	39,6	38,6	31,5	32,3
Suisse orientale	24,7	17,7	22,0	22,9	26,9	25,1	20,5	23,0	21,5	18,8	26,6	21,1
Suisse centrale	10,7	10,3	13,4	14,4	14,8	9,7	10,6	13,8	15,3	17,4	18,8	15,7
Tessin	12,8	9,5	14,3	12,5	14,2	11,3	11,8	11,3	13,9	11,7	12,0	10,3
Hommes	103,5	82,9	103,4	104,0	112,4	102,2	117,2	99,2	119,8	109,1	119,5	98,2
Région lémanique	28,7	28,8	31,6	28,7	30,7	27,4	30,1	28,1	31,5	25,1	32,6	26,7
Espace Mittelland	16,5	16,6	17,9	16,6	21,9	20,3	22,9	15,5	27,6	20,7	25,0	18,2
Suisse du Nord-ouest	18,5	(10,7)	13,1	15,9	12,1	14,1	16,6	14,8	16,2	14,8	15,6	15,9
Zurich	14,3	11,4	14,8	15,9	18,5	19,1	26,2	16,5	21,9	24,2	19,0	16,6
Suisse orientale	13,1	(8,4)	(12,3)	(11,7)	13,3	(11,7)	(10,0)	(12,7)	10,7	(8,3)	(12,3)	(9,5)
Suisse centrale	(4,9)	(3,4)	(6,6)	(8,4)	8,2	(3,8)	(4,4)	(6,6)	6,5	(10,9)	(6,6)	(5,8)
Tessin	(7,4)	(3,6)	(7,0)	(6,8)	(7,8)	(5,9)	(6,9)	(5,0)	(5,4)	(5,1)	(8,4)	(5,4)
Femmes	94,0	87,5	97,1	99,2	102,8	90,7	100,9	93,5	106,6	99,4	110,3	99,0
Région lémanique	27,6	19,2	24,5	26,4	23,8	26,6	28,0	24,9	24,6	26,7	32,7	26,5
Espace Mittelland	18,5	19,3	22,3	18,6	21,6	14,6	20,7	20,9	25,0	23,0	23,6	18,4
Suisse du Nord-ouest	9,7	10,5	12,5	(13,5)	12,8	(10,2)	13,7	(11,2)	11,2	(11,7)	11,4	(12,1)
Zurich	15,6	16,5	14,1	17,9	18,1	14,6	16,9	12,5	17,7	14,4	12,5	15,7
Suisse orientale	11,6	(9,3)	(9,7)	11,2	13,6	(13,4)	(10,6)	(10,3)	10,8	(10,6)	(14,2)	(11,5)
Suisse centrale	(5,8)	(6,8)	(6,8)	(5,9)	(6,6)	(5,9)	(6,2)	(7,2)	(8,8)	(6,5)	(12,2)	(9,9)
Tessin	(5,4)	(5,9)	(7,2)	(5,7)	(6,4)	(5,4)	(4,9)	(6,3)	(8,5)	(6,6)	(3,7)	(4,8)
Taux de chômage au sens du BIT, en %												
Total	4,3	3,7	4,3	4,4	4,6	4,2	4,7	4,1	4,8	4,4	4,8	4,1
Région lémanique	6,9	6,0	6,8	6,7	6,6	6,5	7,0	6,3	6,7	6,2	7,7	6,2
Espace Mittelland	3,4	3,5	3,9	3,4	4,2	3,4	4,2	3,5	5,0	4,1	4,6	3,4
Suisse du Nord-ouest	4,5	3,4	4,0	4,6	3,9	3,8	4,7	4,1	4,3	4,1	4,3	4,3
Zurich	3,6	3,4	3,4	4,0	4,3	4,0	5,1	3,4	4,6	4,5	3,6	3,7
Suisse orientale	3,8	2,7	3,3	3,4	4,1	3,8	3,1	3,4	3,2	2,8	3,9	3,1
Suisse centrale	2,4	2,3	2,9	3,1	3,2	2,1	2,3	3,0	3,3	3,7	3,9	3,2
Tessin	7,3	5,4	8,0	7,0	8,0	6,4	6,6	6,2	7,9	6,6	6,7	5,6
Hommes	4,2	3,4	4,1	4,1	4,5	4,1	4,7	3,9	4,7	4,3	4,7	3,8
Région lémanique	6,5	6,7	7,2	6,4	6,9	6,1	6,8	6,3	7,0	5,6	7,1	5,9
Espace Mittelland	3,0	3,0	3,2	3,0	4,0	3,7	4,1	2,8	5,0	3,7	4,4	3,2
Suisse du Nord-ouest	5,6	(3,2)	3,8	4,6	3,5	4,1	4,8	4,3	4,7	4,3	4,6	4,6
Zurich	3,2	2,6	3,2	3,5	4,1	4,2	5,7	3,6	4,8	5,3	4,1	3,6
Suisse orientale	3,6	(2,3)	(3,4)	(3,2)	3,7	(3,2)	(2,8)	(3,4)	2,9	(2,3)	(3,4)	(2,6)
Suisse centrale	(2,0)	(1,4)	(2,7)	(3,4)	3,3	(1,5)	(1,8)	(2,6)	2,6	(4,2)	(2,5)	(2,2)
Tessin	(7,7)	(3,7)	(6,9)	(6,9)	(8,0)	(6,0)	(6,7)	(4,9)	(5,4)	(5,3)	(8,1)	(5,4)
Femmes	4,5	4,2	4,6	4,7	4,8	4,2	4,7	4,3	4,9	4,5	5,0	4,4
Région lémanique	7,3	5,2	6,5	6,9	6,2	6,9	7,3	6,3	6,3	6,8	8,3	6,6
Espace Mittelland	3,9	4,0	4,6	3,9	4,5	3,1	4,2	4,2	5,1	4,7	4,7	3,6
Suisse du Nord-ouest	3,4	3,6	4,3	(4,7)	4,3	(3,5)	4,6	(3,8)	3,9	(3,9)	3,9	(4,0)
Zurich	4,1	4,3	3,7	4,6	4,6	3,8	4,3	3,2	4,5	3,5	3,1	3,8
Suisse orientale	3,9	(3,2)	(3,2)	3,7	4,5	(4,4)	(3,4)	(3,3)	3,5	(3,4)	(4,5)	(3,7)
Suisse centrale	2,8	(3,4)	(3,3)	(2,9)	(3,1)	(2,8)	(2,9)	(3,4)	(4,1)	(3,0)	(5,5)	(4,4)
Tessin	(6,9)	(7,7)	(9,6)	(7,3)	(8,0)	(6,9)	(6,3)	(8,0)	(11,3)	(8,3)	(4,8)	(5,9)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T22.1 Chômeurs inscrits et taux de chômage selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2009–2011**

SECO

Population résidante Fin du trimestre	Chômeurs inscrits et taux de chômage											
	I 2009	II 2009	III 2009	IV 2009	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011
Chômeurs inscrits, en milliers												
Total	134,7	140,3	154,4	172,7	166,0	144,5	140,0	148,6	134,9	110,4	111,3	130,7
Suisses	73,4	79,7	89,3	95,6	91,6	82,3	80,8	81,1	74,4	62,5	63,6	69,5
Etrangers	61,3	60,6	65,1	77,1	74,4	62,1	59,2	67,5	60,5	47,8	47,7	61,2
15–24 ans	22,1	22,5	30,0	29,7	26,8	21,1	24,0	22,3	19,3	13,9	17,9	18,9
25–39 ans	53,6	55,8	59,0	67,4	64,7	56,1	52,7	57,5	51,7	42,7	41,6	50,8
40–54 ans	42,5	44,4	46,9	54,7	53,2	47,2	44,1	48,6	44,6	36,9	35,6	43,2
55+ ans	16,6	17,6	18,5	21,0	21,4	20,1	19,2	20,1	19,3	16,8	16,2	17,8
Hommes	77,3	78,3	84,9	100,1	95,1	78,8	73,8	83,5	74,0	57,7	57,4	73,9
Suisses	39,7	42,6	47,2	52,4	49,9	43,1	40,8	42,6	38,5	31,2	31,2	36,3
Etrangers	37,6	35,6	37,7	47,7	45,3	35,6	33,0	41,0	35,5	26,5	26,2	37,7
15–24 ans	12,5	12,3	15,7	16,8	14,9	11,0	11,8	12,1	10,2	6,9	8,6	10,3
25–39 ans	30,0	30,1	31,5	38,1	35,9	29,3	26,5	31,1	27,1	21,2	20,3	27,8
40–54 ans	24,5	24,9	26,2	31,9	30,7	26,0	23,7	27,8	24,8	19,5	18,8	24,9
55+ ans	10,3	10,9	11,5	13,4	13,5	12,5	11,8	12,5	11,9	10,1	9,7	11,0
Femmes	57,4	62,0	69,5	72,7	70,9	65,7	66,3	65,1	60,9	52,7	54,0	56,7
Suisseuses	33,7	37,0	42,0	43,2	41,7	39,2	40,0	38,6	35,9	31,4	32,4	33,2
Etrangères	23,7	25,0	27,5	29,5	29,2	26,5	26,2	26,5	25,0	21,3	21,5	23,5
15–24 ans	9,7	10,1	14,3	12,9	11,8	10,1	12,2	10,2	9,1	7,0	9,3	8,6
25–39 ans	23,5	25,7	27,5	29,3	28,7	26,8	26,2	26,4	24,6	21,6	21,3	23,0
40–54 ans	18,0	19,4	20,7	22,8	22,5	21,2	20,4	20,9	19,8	17,4	16,9	18,3
55+ ans	6,2	6,7	7,1	7,7	7,9	7,6	7,4	7,6	7,5	6,7	6,5	6,8
Taux de chômage, en %												
Total	3,4	3,6	3,9	4,4	3,8	3,3	3,2	3,4	3,1	2,6	2,6	3,0
Suisses	2,4	2,6	2,9	3,1	2,8	2,5	2,5	2,5	2,3	1,9	1,9	2,1
Etrangers	6,9	6,8	7,3	8,6	7,1	5,9	5,7	6,4	5,8	4,6	4,6	5,8
15–24 ans	4,0	4,1	5,4	5,4	4,7	3,7	4,3	4,0	3,4	2,5	3,2	3,3
25–39 ans	3,6	3,8	4,0	4,6	4,5	3,9	3,7	4,0	3,6	3,0	2,9	3,6
40–54 ans	3,2	3,3	3,5	4,1	3,3	2,9	2,7	3,0	2,8	2,3	2,2	2,7
55+ ans	2,9	3,1	3,3	3,7	3,0	2,8	2,6	2,8	2,7	2,3	2,2	2,5
Hommes	3,5	3,6	3,9	4,5	4,1	3,4	3,1	3,6	3,2	2,5	2,4	3,1
Suisses	2,4	2,5	2,8	3,1	2,9	2,5	2,3	2,5	2,2	1,8	1,8	2,1
Etrangers	7,1	6,7	7,1	9,0	7,4	5,8	5,4	6,7	5,8	4,3	4,3	6,2
15–24 ans	4,3	4,2	5,4	5,8	5,1	3,7	4,0	4,1	3,5	2,3	2,9	3,5
25–39 ans	3,7	3,7	3,9	4,7	4,7	3,8	3,5	4,1	3,6	2,8	2,7	3,6
40–54 ans	3,3	3,3	3,5	4,2	3,5	3,0	2,7	3,2	2,8	2,2	2,2	2,9
55+ ans	3,0	3,1	3,3	3,8	3,2	3,0	2,8	3,0	2,8	2,4	2,3	2,6
Femmes	3,3	3,6	4,0	4,2	3,6	3,3	3,4	3,3	3,1	2,7	2,7	2,9
Suisseuses	2,4	2,7	3,0	3,1	2,7	2,5	2,6	2,5	2,3	2,0	2,1	2,2
Etrangères	6,5	6,9	7,6	8,1	6,7	6,1	6,0	6,1	5,7	4,9	4,9	5,4
15–24 ans	3,7	3,9	5,4	4,9	4,4	3,8	4,5	3,8	3,4	2,6	3,4	3,2
25–39 ans	3,5	3,9	4,1	4,4	4,3	4,1	4,0	4,0	3,7	3,3	3,2	3,5
40–54 ans	3,0	3,3	3,5	3,8	3,0	2,9	2,8	2,8	2,7	2,4	2,3	2,5
55+ ans	2,8	3,1	3,2	3,5	2,6	2,5	2,4	2,5	2,5	2,2	2,1	2,2

Source: Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T22.2 Chômeurs inscrits et taux de chômage selon le sexe, la nationalité
et les groupes d'âges, 2012–2014**

SECO

Population résidente Fin du trimestre	Chômeurs inscrits et taux de chômage											
	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
Chômeurs inscrits, en milliers												
Total	126,4	114,9	120,3	142,3	139,0	126,5	131,1	149,4	142,8	126,6	130,0	147,4
Suisses	67,8	63,8	67,2	74,2	73,0	68,9	72,7	77,3	74,5	69,3	72,0	76,0
Etrangers	58,6	51,1	53,2	68,1	66,0	57,6	58,4	72,2	68,3	57,3	58,0	71,3
15–24 ans	17,5	14,8	19,6	20,4	18,8	15,6	20,1	20,0	17,9	15,0	19,5	19,2
25–39 ans	49,6	45,1	45,7	56,5	55,5	50,4	50,7	59,2	56,9	49,7	50,0	58,5
40–54 ans	41,8	38,6	38,9	47,0	46,3	42,8	42,4	50,2	48,2	43,3	42,1	49,5
55+ ans	17,6	16,4	16,2	18,5	18,5	17,7	17,9	20,0	19,9	18,7	18,3	20,2
Hommes	70,9	61,8	63,7	82,4	79,7	69,4	70,4	87,3	81,9	69,4	70,0	86,7
Suisses	35,4	32,5	33,8	39,8	39,0	35,9	37,1	41,4	39,6	36,1	36,8	40,9
Etrangers	35,5	29,3	29,9	42,7	40,7	33,6	33,3	45,9	42,2	33,3	33,2	45,8
15–24 ans	9,5	7,6	9,8	11,5	10,6	8,4	10,4	11,6	10,2	8,2	10,2	11,2
25–39 ans	26,9	23,3	23,1	31,8	30,7	26,5	25,9	33,5	31,2	25,8	25,6	33,3
40–54 ans	23,7	21,0	21,0	27,7	26,9	23,8	23,3	29,7	28,0	24,1	23,1	29,6
55+ ans	10,8	10,0	9,7	11,5	11,4	10,8	10,8	12,5	12,4	11,3	11,0	12,6
Femmes	55,5	53,1	56,7	59,9	59,3	57,1	60,7	62,1	61,0	57,3	60,0	60,7
Suissesses	32,5	31,3	33,4	34,5	34,0	33,0	35,6	35,9	34,9	33,2	35,2	35,1
Etrangères	23,0	21,8	23,3	25,4	25,3	24,1	25,1	26,2	26,1	24,0	24,8	25,6
15–24 ans	8,0	7,2	9,8	8,9	8,2	7,2	9,8	8,4	7,7	6,8	9,3	8,0
25–39 ans	22,7	21,8	22,5	24,7	24,7	24,0	24,8	25,7	25,7	23,9	24,4	25,2
40–54 ans	18,1	17,6	17,8	19,3	19,4	19,0	19,1	20,5	20,1	19,2	19,0	19,9
55+ ans	6,7	6,5	6,5	7,0	7,0	6,9	7,1	7,5	7,5	7,3	7,3	7,6
Taux de chômage, en %												
Total	2,9	2,7	2,8	3,3	3,2	2,9	3,0	3,5	3,3	2,9	3,0	3,4
Suisses	2,1	1,9	2,1	2,3	2,2	2,1	2,2	2,4	2,3	2,1	2,2	2,3
Etrangers	5,6	4,9	5,1	6,5	6,3	5,5	5,6	6,9	6,5	5,5	5,5	6,8
15–24 ans	3,1	2,6	3,5	3,6	3,3	2,8	3,6	3,5	3,2	2,7	3,5	3,4
25–39 ans	3,5	3,2	3,2	4,0	3,9	3,5	3,6	4,2	4,0	3,5	3,5	4,1
40–54 ans	2,6	2,4	2,4	2,9	2,9	2,7	2,6	3,1	3,0	2,7	2,6	3,1
55+ ans	2,4	2,3	2,2	2,6	2,5	2,4	2,5	2,8	2,7	2,6	2,5	2,8
Hommes	3,0	2,6	2,7	3,5	3,4	3,0	3,0	3,7	3,5	3,0	3,0	3,7
Suisses	2,0	1,9	1,9	2,3	2,2	2,1	2,1	2,4	2,3	2,1	2,1	2,4
Etrangers	5,8	4,8	4,9	7,0	6,7	5,5	5,4	7,5	6,9	5,4	5,4	7,5
15–24 ans	3,2	2,6	3,3	3,9	3,6	2,9	3,5	3,9	3,5	2,8	3,5	3,8
25–39 ans	3,5	3,1	3,0	4,2	4,0	3,5	3,4	4,4	4,1	3,4	3,4	4,4
40–54 ans	2,7	2,4	2,4	3,2	3,1	2,7	2,7	3,4	3,2	2,8	2,7	3,4
55+ ans	2,6	2,4	2,3	2,7	2,7	2,6	2,6	3,0	2,9	2,7	2,6	3,0
Femmes	2,8	2,7	2,9	3,0	3,0	2,9	3,1	3,1	3,1	2,9	3,0	3,1
Suissesses	2,1	2,0	2,2	2,2	2,2	2,1	2,3	2,3	2,3	2,2	2,3	2,3
Etrangères	5,3	5,0	5,3	5,8	5,8	5,5	5,7	6,0	6,0	5,5	5,7	5,9
15–24 ans	2,9	2,7	3,6	3,3	3,0	2,7	3,6	3,1	2,8	2,5	3,4	3,0
25–39 ans	3,4	3,3	3,4	3,7	3,7	3,6	3,7	3,9	3,9	3,6	3,7	3,8
40–54 ans	2,5	2,4	2,4	2,6	2,6	2,6	2,6	2,8	2,7	2,6	2,6	2,7
55+ ans	2,2	2,1	2,1	2,3	2,3	2,3	2,3	2,5	2,5	2,4	2,4	2,5

Source: Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© OFS, Neuchâtel 2015

T23 Chômeurs inscrits et taux de chômage par grande région et sexe, 2012–2014

SECO

Population résidante Fin du trimestre	Chômeurs inscrits et taux de chômage											
	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
Chômeurs inscrits, en milliers												
Total	126,4	114,9	120,3	142,3	139,0	126,5	131,1	149,4	142,8	126,6	130,0	147,4
Région lémanique	34,9	31,9	32,7	39,8	38,1	35,7	36,8	42,0	39,3	35,2	36,0	41,2
Espace Mittelland	23,4	21,0	22,7	27,4	27,4	24,6	25,9	29,9	28,4	24,8	26,0	29,5
Suisse du Nord-ouest	17,1	15,9	16,0	18,1	18,0	16,4	16,6	18,5	18,3	16,4	16,6	18,7
Zurich	23,6	21,9	23,0	25,8	25,6	23,8	24,7	27,4	26,8	24,8	25,1	27,7
Suisse orientale	12,9	11,8	12,7	15,2	14,7	12,7	13,1	15,5	14,8	12,5	12,9	14,7
Suisse centrale	7,3	6,2	6,7	7,9	7,7	6,7	7,2	8,3	7,9	6,9	7,1	8,2
Tessin	7,2	6,1	6,6	8,1	7,4	6,6	6,8	7,9	7,3	6,0	6,2	7,4
Hommes	70,9	61,8	63,7	82,4	79,7	69,4	70,4	87,3	81,9	69,4	70,0	86,7
Région lémanique	19,6	17,1	17,3	23,3	22,0	19,4	19,6	24,7	22,6	19,2	19,2	24,5
Espace Mittelland	13,3	11,4	12,0	15,8	15,9	13,6	13,8	17,6	16,2	13,5	13,8	17,2
Suisse du Nord-ouest	9,5	8,5	8,4	10,4	10,2	9,0	8,9	10,6	10,3	8,8	8,9	10,9
Zurich	13,0	11,7	12,1	14,7	14,4	12,9	13,3	15,8	15,4	13,7	13,8	16,1
Suisse orientale	7,2	6,2	6,5	8,8	8,4	6,9	6,9	9,1	8,5	6,8	6,8	8,8
Suisse centrale	4,2	3,4	3,6	4,7	4,5	3,8	3,9	4,8	4,6	3,9	3,9	4,9
Tessin	4,0	3,5	3,8	4,7	4,3	3,9	3,9	4,6	4,3	3,5	3,6	4,3
Femmes	55,5	53,1	56,7	59,9	59,3	57,1	60,7	62,1	61,0	57,3	60,0	60,7
Région lémanique	15,3	14,8	15,4	16,4	16,1	16,3	17,2	17,3	16,7	16,1	16,9	16,7
Espace Mittelland	10,1	9,6	10,7	11,5	11,6	11,0	12,0	12,3	12,2	11,3	12,2	12,3
Suisse du Nord-ouest	7,6	7,4	7,5	7,8	7,8	7,4	7,8	7,9	8,1	7,6	7,7	7,8
Zurich	10,6	10,2	10,8	11,1	11,2	10,8	11,3	11,5	11,4	11,1	11,3	11,6
Suisse orientale	5,6	5,6	6,2	6,4	6,3	5,9	6,2	6,4	6,3	5,7	6,0	5,9
Suisse centrale	3,1	2,8	3,1	3,3	3,2	2,9	3,3	3,5	3,3	3,0	3,2	3,3
Tessin	3,2	2,7	2,9	3,4	3,1	2,7	2,8	3,3	3,0	2,5	2,6	3,1
Taux de chômage, en %												
Total	2,9	2,7	2,8	3,3	3,2	2,9	3,0	3,5	3,3	2,9	3,0	3,4
Région lémanique	4,5	4,1	4,2	5,2	4,9	4,6	4,8	5,5	5,1	4,6	4,7	5,4
Espace Mittelland	2,4	2,2	2,3	2,8	2,8	2,5	2,7	3,1	2,9	2,6	2,7	3,1
Suisse du Nord-ouest	2,9	2,7	2,7	3,1	3,1	2,8	2,8	3,1	3,1	2,8	2,8	3,2
Zurich	3,0	2,8	2,9	3,3	3,2	3,0	3,1	3,5	3,4	3,1	3,2	3,5
Suisse orientale	2,1	1,9	2,0	2,4	2,4	2,0	2,1	2,5	2,4	2,0	2,1	2,4
Suisse centrale	1,7	1,5	1,6	1,9	1,8	1,6	1,7	2,0	1,9	1,6	1,7	1,9
Tessin	4,5	3,8	4,1	5,0	4,6	4,1	4,2	4,9	4,5	3,7	3,9	4,6
Hommes	3,0	2,6	2,7	3,5	3,4	3,0	3,0	3,7	3,5	3,0	3,0	3,7
Région lémanique	4,7	4,1	4,2	5,6	5,3	4,7	4,7	6,0	5,5	4,6	4,6	5,9
Espace Mittelland	2,6	2,2	2,3	3,0	3,0	2,6	2,6	3,4	3,1	2,6	2,6	3,3
Suisse du Nord-ouest	3,0	2,7	2,6	3,3	3,2	2,8	2,8	3,3	3,2	2,8	2,8	3,4
Zurich	3,1	2,7	2,8	3,4	3,4	3,0	3,1	3,7	3,6	3,2	3,2	3,8
Suisse orientale	2,1	1,8	1,9	2,6	2,5	2,0	2,0	2,7	2,5	2,0	2,0	2,6
Suisse centrale	1,8	1,5	1,5	2,0	1,9	1,6	1,7	2,1	2,0	1,7	1,7	2,1
Tessin	4,4	3,8	4,1	5,2	4,8	4,3	4,4	5,1	4,7	3,9	4,0	4,8
Femmes	2,8	2,7	2,9	3,0	3,0	2,9	3,1	3,1	3,1	2,9	3,0	3,1
Région lémanique	4,3	4,2	4,3	4,6	4,5	4,6	4,8	4,8	4,7	4,5	4,7	4,7
Espace Mittelland	2,3	2,2	2,4	2,6	2,6	2,5	2,7	2,8	2,7	2,6	2,7	2,8
Suisse du Nord-ouest	2,8	2,7	2,8	2,9	2,9	2,7	2,9	2,9	3,0	2,8	2,8	2,9
Zurich	2,9	2,8	3,0	3,1	3,1	3,0	3,1	3,2	3,1	3,1	3,1	3,2
Suisse orientale	2,0	2,0	2,2	2,3	2,2	2,1	2,2	2,3	2,2	2,0	2,2	2,1
Suisse centrale	1,7	1,5	1,6	1,7	1,7	1,6	1,7	1,8	1,8	1,6	1,7	1,7
Tessin	4,5	3,8	4,1	4,9	4,4	3,8	4,0	4,7	4,3	3,5	3,7	4,4

Source: Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO)

© OFS, Neuchâtel 2015

T24 Places vacantes selon les secteurs, certaines sections et divisions économiques, 2010–2014

STATEM

Fin du trimestre Sections et divisions économiques NOGA08	en milliers									
	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012
5–96 Sect. secondaire et tertiaire	44,2	48,7	48,9	48,7	55,6	56,4	48,7	45,4	50,8	48,2
5–43 Secteur secondaire	11,6	13,9	13,3	14,5	17,0	17,1	13,7	13,0	14,8	13,7
10–33 Industrie manufacturière	7,6	9,4	9,4	10,4	12,5	12,5	10,0	9,4	10,2	9,8
24–25 Fabrication de produits métalliques	0,6	0,9	1,1	1,1	1,3	1,3	1,0	0,8	1,0	1,0
26 Fabrication de produits électroniques; horlogerie	1,6	2,2	2,2	2,7	3,2	3,3	2,7	2,8	2,7	2,6
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,0	1,2	1,3	1,5	1,8	1,8	1,3	1,2	1,4	1,3
41–43 Construction	3,5	3,9	3,3	3,4	3,8	3,8	3,4	3,1	4,2	3,4
45–96 Secteur tertiaire	32,6	34,9	35,5	34,1	38,6	39,4	35,0	32,4	35,9	34,5
45–47 Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	5,7	6,2	6,8	5,7	6,9	7,5	6,8	5,9	5,7	5,6
49–53 Transport et entreposage	1,6	1,9	1,6	1,6	1,5	1,7	1,6	1,7	1,6	1,6
55–56 Hébergement et restauration	3,0	1,9	2,7	2,3	3,5	2,6	2,3	1,6	2,5	1,9
58–63 Information et communication	2,5	2,8	3,1	3,4	3,6	3,7	3,0	2,9	2,7	2,5
62–63 Activités informatiques et services d'information	2,0	2,1	2,5	2,6	2,5	2,7	2,1	2,1	2,0	1,8
64–66 Activités financières et d'assurance	4,6	4,6	5,0	5,0	5,3	5,1	4,1	3,8	4,4	4,2
68–75 Act. Immobilières et act. spécialisées	5,7	7,1	6,9	7,0	7,7	7,9	7,2	7,0	7,5	7,4
77–82 Activités de services administratifs et de soutien	1,5	1,7	1,7	1,5	1,4	1,6	1,6	1,4	2,0	1,8
84 Administration publique	1,1	1,1	1,1	1,2	1,2	1,2	1,4	1,2	1,3	1,3
85 Enseignement	1,2	1,3	1,0	0,8	1,0	1,2	0,8	0,9	1,2	1,4
86–88 Santé humaine et action sociale	4,2	4,6	4,0	4,3	4,8	5,1	4,5	4,6	5,4	5,5
90–96 Arts, spectacles; autres act. de services	1,4	1,6	1,6	1,3	1,4	1,8	1,7	1,5	1,5	1,3

Fin du trimestre Sections et divisions économiques NOGA08	en milliers									
	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
5–96 Sect. secondaire et tertiaire	46,5	45,0	50,5	50,8	51,1	48,6	54,2	52,5	50,3	47,7
5–43 Secteur secondaire	13,1	11,6	13,1	12,6	12,9	12,4	14,1	13,9	12,6	11,8
10–33 Industrie manufacturière	9,3	8,2	8,8	9,2	9,5	9,2	10,3	10,7	9,6	8,9
24–25 Fabrication de produits métalliques	0,8	0,9	1,0	1,0	0,9	0,9	1,2	1,1	1,0	1,1
26 Fabrication de produits électroniques; horlogerie	2,2	2,0	2,1	2,2	2,3	2,1	2,2	2,4	2,1	2,0
28 Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,4	1,0	1,2	1,2	1,1	1,1	1,3	1,3	1,2	1,2
41–43 Construction	3,4	2,9	3,7	2,9	3,0	2,9	3,4	2,8	2,4	2,4
45–96 Secteur tertiaire	33,4	33,5	37,4	38,2	38,2	36,1	40,1	38,6	37,7	35,9
45–47 Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	5,9	6,2	5,7	5,6	5,0	5,8	5,9	6,7	6,4	5,9
49–53 Transport et entreposage	1,6	1,4	1,6	1,6	1,8	1,5	1,7	1,6	1,7	1,8
55–56 Hébergement et restauration	1,7	2,1	2,6	2,9	2,9	1,9	3,3	2,6	2,7	2,1
58–63 Information et communication	2,8	2,8	3,2	3,7	4,1	3,8	4,2	3,6	3,6	3,5
62–63 Activités informatiques et services d'information	2,1	2,0	2,2	2,8	3,2	2,7	3,2	2,4	2,5	2,4
64–66 Activités financières et d'assurance	3,9	3,5	4,4	3,8	3,9	3,8	4,5	4,5	4,5	4,3
68–75 Act. Immobilières et act. spécialisées	6,7	6,6	7,7	8,1	7,4	8,0	8,1	7,3	7,6	6,6
77–82 Activités de services administratifs et de soutien	1,9	2,1	2,2	2,4	3,0	2,2	2,4	2,0	1,9	1,5
84 Administration publique	1,3	1,2	1,2	1,5	1,7	1,5	1,6	1,7	1,7	1,5
85 Enseignement	1,0	1,0	1,5	1,5	1,0	0,6	1,1	0,9	0,7	1,2
86–88 Santé humaine et action sociale	5,7	5,4	5,9	5,4	5,6	5,5	5,7	5,9	5,2	5,7
90–96 Arts, spectacles; autres act. de services	0,9	1,2	1,4	1,8	1,9	1,5	1,7	1,7	1,7	1,7

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T25 Places vacantes selon les grandes régions, 2010–2014

STATEM

Fin du trimestre Grandes régions ¹	en milliers									
	I 2010	II 2010	III 2010	IV 2010	I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012
Suisse	44,2	48,7	48,9	48,7	55,6	56,4	48,7	45,4	50,8	48,2
Région lémanique	6,7	7,6	7,6	7,3	8,5	8,4	7,4	6,6	6,3	6,6
Espace Mittelland	8,3	9,0	9,7	9,9	11,6	12,1	10,2	9,4	10,9	10,1
Suisse du Nord-ouest	6,5	7,6	7,3	6,8	8,1	7,9	7,0	6,8	7,8	7,5
Zurich	11,2	13,2	13,0	13,9	14,5	14,8	12,2	11,8	12,6	12,0
Suisse orientale	5,5	6,0	5,4	5,5	6,8	6,3	5,7	5,1	7,0	5,7
Suisse centrale	4,9	4,4	5,0	4,6	5,0	6,0	5,1	4,8	5,1	5,3
Tessin	0,9	0,9	0,8	0,7	1,2	1,0	1,0	1,0	1,1	0,9

Fin du trimestre Grandes régions ¹	en milliers									
	III 2012	IV 2012	I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
Suisse	46,5	45,0	50,5	50,8	51,1	48,6	54,2	52,5	50,3	47,7
Région lémanique	6,6	6,1	7,1	7,2	8,0	7,2	8,0	8,5	8,0	6,7
Espace Mittelland	9,5	9,4	10,6	10,4	9,4	9,1	11,3	10,7	10,2	9,5
Suisse du Nord-ouest	7,5	7,1	7,7	8,4	7,9	7,1	8,2	8,1	7,2	6,7
Zurich	11,1	11,8	12,3	12,2	12,2	12,8	13,9	13,4	13,0	12,9
Suisse orientale	5,5	5,0	6,1	6,4	6,9	6,1	6,3	5,8	5,6	5,6
Suisse centrale	5,4	5,0	5,9	5,5	5,9	5,5	5,6	5,1	5,5	5,4
Tessin	0,9	0,7	0,7	0,7	1,0	0,8	1,0	0,8	0,7	1,0

¹ Région lémanique: GE, VD, VS
Espace Mittelland: BE, FR, NE, JU, SO
Suisse du Nord-ouest: AG, BL, BS

Zurich: ZH
Suisse orientale: AR, AI, GL, GR, SG, SH, TG
Suisse centrale: LU, OW, NW, SZ, UR, ZG

Tessin: TI

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T26 Difficultés de recrutement en personnel qualifié selon les secteurs, certaines sections et divisions économiques et les grandes régions, 2011–2014

STATEM

Pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Main d'œuvre qualifiée ¹ , pas ou difficilement trouvée							
		I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	31,5	33,0	32,7	30,9	31,5	32,1	32,1	30,5
5–43	Secteur secondaire	37,7	39,5	38,0	35,4	38,0	38,5	38,7	35,2
10–33	Industrie manufacturière	11,7	21,4	15,4	10,8	14,3	19,6	14,7	14,8
24–25	Fabrication de produits métalliques	39,5	41,8	36,7	33,2	34,5	36,4	37,1	31,3
26	F. de prod. inform. et électro.	60,1	55,6	58,8	53,0	58,1	61,9	59,6	52,2
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	59,6	64,4	60,9	46,7	54,7	55,3	48,4	48,7
41–43	Construction	26,7	27,6	26,0	26,1	26,3	28,6	27,6	24,5
45–96	Secteur tertiaire	29,4	30,7	30,8	29,4	29,3	29,9	29,8	28,9
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	30,6	31,3	30,3	28,3	28,4	28,3	28,4	31,5
49–53	Transport et entreposage	17,8	18,7	20,7	17,5	19,5	20,1	19,5	19,0
55–56	Hébergement et restauration	25,0	27,6	25,4	23,7	24,9	26,0	24,4	24,7
58–63	Information et communication	41,1	46,0	45,0	43,7	43,8	43,8	43,3	42,3
62–63	Activités informat. et services d'information	37,7	41,6	39,9	38,6	40,2	39,5	43,3	38,6
64–66	Activités financières et d'assurance	46,1	46,8	42,8	47,7	44,7	44,9	44,7	42,0
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	28,9	30,0	29,0	27,3	26,7	26,9	26,7	26,2
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	26,2	24,6	26,3	23,6	24,8	24,8	26,1	17,2
84	Administration publique	33,6	35,4	35,8	36,4	31,3	32,6	32,5	31,2
85	Enseignement	20,5	23,3	23,5	18,2	19,0	18,7	21,1	14,8
86–88	Santé humaine et action sociale	32,7	34,8	38,2	36,7	38,0	40,0	39,2	39,2
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	26,5	29,2	28,6	25,8	26,8	29,4	29,6	27,8
5–96	Grandes régions	31,5	33,0	32,7	30,9	31,5	32,1	32,1	30,5
	Région lémanique	26,3	26,7	30,0	27,9	27,6	27,9	27,0	26,8
	Espace Mittelland	33,7	35,2	34,4	32,4	32,1	33,4	33,8	32,3
	Suisse du Nord-ouest	32,0	33,6	33,3	32,5	32,8	33,1	34,8	35,1
	Zurich	34,4	37,5	34,8	34,3	34,6	33,9	34,6	31,9
	Suisse orientale	32,3	33,0	32,2	29,2	32,0	34,0	31,9	29,7
	Suisse centrale	36,5	37,5	37,7	33,7	36,6	36,6	36,6	32,6
	Tessin	16,4	16,6	15,7	15,2	15,3	17,2	16,9	14,3

Pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Main d'œuvre qualifiée ¹ , pas ou difficilement trouvée							
		I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	29,6	30,4	30,2	30,4	30,3	32,3	31,8	31,6
5–43	Secteur secondaire	34,7	36,3	35,7	36,9	35,0	39,1	38,2	37,1
10–33	Industrie manufacturière	9,3	17,6	21,6	12,0	18,3	27,0	25,4	13,1
24–25	Fabrication de produits métalliques	35,9	34,2	35,1	35,3	36,3	36,8	35,7	38,4
26	F. de prod. inform. et électro.	49,1	46,4	48,6	50,6	49,0	51,7	55,6	52,7
28	F. de mach. et équipements n.c.a.	41,7	44,3	48,1	46,3	43,9	51,4	50,2	55,5
41–43	Construction	24,3	25,2	25,0	24,9	23,0	26,8	25,8	24,6
45–96	Secteur tertiaire	28,0	28,4	28,3	28,2	28,8	30,0	29,7	29,8
45–47	Commerce; rép. d'automobiles et de motoc.	23,9	25,5	29,1	31,2	31,7	32,7	31,5	33,1
49–53	Transport et entreposage	15,8	17,9	20,2	18,2	18,6	20,0	18,4	18,4
55–56	Hébergement et restauration	22,6	25,7	25,1	27,4	26,7	26,7	27,5	27,6
58–63	Information et communication	42,3	44,3	44,8	40,4	44,3	44,1	40,0	41,2
62–63	Activités informat. et services d'information	38,5	35,3	41,6	38,8	42,9	41,8	36,9	38,0
64–66	Activités financières et d'assurance	44,6	42,6	43,2	42,8	39,9	42,2	44,2	44,2
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	26,7	26,9	27,8	28,2	28,6	28,3	30,0	28,5
77–82	Acti. de services administratifs et de soutien	23,3	27,6	23,0	22,3	22,3	29,7	28,1	25,4
84	Administration publique	32,2	17,7	18,8	19,1	19,8	18,6	21,0	20,1
85	Enseignement	14,9	20,7	14,0	14,0	18,0	17,7	19,8	17,7
86–88	Santé humaine et action sociale	40,4	39,3	38,0	36,7	36,6	39,4	36,7	38,7
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	27,2	15,5	13,7	12,2	11,7	13,2	13,3	13,4
5–96	Grandes régions	29,6	30,4	30,2	30,4	30,3	32,3	31,8	31,6
	Région lémanique	26,2	27,3	27,8	26,7	27,9	29,2	29,1	29,1
	Espace Mittelland	31,0	29,9	29,9	29,6	30,4	32,1	31,5	30,9
	Suisse du Nord-ouest	33,8	35,9	32,9	36,0	35,1	39,5	36,6	34,6
	Zurich	31,6	32,4	32,7	32,9	31,4	33,8	33,8	33,6
	Suisse orientale	29,3	30,4	29,7	30,0	30,2	32,2	30,9	32,4
	Suisse centrale	30,0	32,7	34,0	34,0	32,8	33,2	35,5	36,4
	Tessin	15,9	15,3	15,3	14,7	15,2	15,7	15,3	15,1

¹ Personnel avec une formation de niveau apprentissage, professionnel supérieur ou haute-école

Exemple de lecture (1^{re} ligne du tableau): au 4^e trimestre 2010, les établissements ayant annoncé à la STATEM avoir trouvé avec difficulté ou n'avoir pas trouvé de personnel qualifié représentaient 30,0% du total des emplois.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T27 Indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi selon les secteurs, certaines sections et divisions économiques et les grandes régions, 2011–2014

STATEM

En point, pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Indicateur des perspectives d'évolution de l'emploi							
		I 2011	II 2011	III 2011	IV 2011	I 2012	II 2012	III 2012	IV 2012
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	1,06	1,06	1,03	1,03	1,04	1,04	1,02	1,03
5–43	Secteur secondaire	1,10	1,09	1,02	1,03	1,06	1,05	1,01	1,02
10–33	Industrie manufacturière	1,10	1,10	1,03	1,04	1,05	1,04	1,02	1,02
24–25	Fabrication de produits métalliques	1,11	1,10	1,01	1,01	1,04	1,04	1,01	1,00
26	Fabrication de produits électroniques; horlogerie	1,14	1,16	1,10	1,12	1,10	1,10	1,07	1,07
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,19	1,18	1,07	1,06	1,08	1,04	1,03	1,03
41–43	Construction	1,09	1,06	0,99	1,02	1,07	1,06	1,00	1,02
45–96	Secteur tertiaire	1,04	1,05	1,03	1,03	1,04	1,04	1,02	1,03
45–47	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,04	1,04	1,03	1,02	1,03	1,02	1,02	1,02
49–53	Transport et entreposage	1,04	1,05	1,05	1,03	1,03	1,04	1,05	1,02
55–56	Hébergement et restauration	1,01	1,01	0,96	0,97	1,00	0,99	0,95	0,99
58–63	Information et communication	1,09	1,10	1,08	1,08	1,08	1,06	1,07	1,05
62–63	Activités informatiques et services d'information	1,14	1,14	1,13	1,13	1,12	1,10	1,13	1,09
64–66	Activités financières et d'assurance	1,04	1,05	1,02	1,02	1,02	1,03	1,02	1,01
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	1,08	1,09	1,07	1,06	1,07	1,07	1,05	1,06
77–82	Activités de services administratifs et de soutien	1,06	1,08	0,99	1,04	1,06	1,02	1,00	1,02
84	Administration publique	1,03	1,03	1,01	1,02	1,03	1,02	1,02	1,01
85	Enseignement	1,05	1,07	1,03	1,03	1,02	1,06	1,04	1,01
86–88	Santé humaine et action sociale	1,04	1,04	1,04	1,04	1,04	1,05	1,04	1,06
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	1,04	1,03	1,01	1,02	1,04	1,03	1,01	1,03
5–96	Grandes régions	1,06	1,06	1,03	1,03	1,04	1,04	1,02	1,03
	Région lémanique	1,05	1,06	1,03	1,02	1,02	1,03	1,01	1,02
	Espace Mittelland	1,06	1,06	1,03	1,03	1,04	1,05	1,02	1,02
	Suisse du Nord-ouest	1,05	1,05	1,02	1,03	1,05	1,04	1,03	1,03
	Zurich	1,07	1,08	1,05	1,05	1,05	1,05	1,04	1,04
	Suisse orientale	1,06	1,06	1,01	1,03	1,04	1,03	1,01	1,02
	Suisse centrale	1,06	1,07	1,04	1,03	1,05	1,05	1,03	1,05
	Tessin	1,06	1,03	1,00	1,01	1,03	1,02	0,99	1,02

En point, pondéré par le nombre d'emplois Branches économiques NOGA08 et grandes régions		Indicateur des perspectives d'évolution de l'emploi							
		I 2013	II 2013	III 2013	IV 2013	I 2014	II 2014	III 2014	IV 2014
5–96	Sect. secondaire et tertiaire	1,04	1,03	1,02	1,03	1,04	1,04	1,03	1,03
5–43	Secteur secondaire	1,05	1,03	1,02	1,03	1,06	1,05	1,02	1,03
10–33	Industrie manufacturière	1,03	1,03	1,03	1,04	1,06	1,05	1,04	1,03
24–25	Fabrication de produits métalliques	1,04	1,05	1,02	1,03	1,06	1,05	1,04	1,02
26	Fabrication de produits électroniques; horlogerie	1,07	1,05	1,07	1,08	1,08	1,06	1,05	1,05
28	Fabrication de machines et équipements n.c.a	1,07	1,05	1,05	1,04	1,08	1,08	1,08	1,05
41–43	Construction	1,08	1,03	0,99	1,02	1,06	1,04	0,99	1,01
45–96	Secteur tertiaire	1,03	1,03	1,03	1,03	1,04	1,04	1,03	1,03
45–47	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	1,01	1,01	1,02	1,02	1,02	1,02	1,03	1,01
49–53	Transport et entreposage	1,01	1,03	1,02	1,03	1,02	1,03	1,03	1,03
55–56	Hébergement et restauration	1,00	1,01	0,97	1,00	1,01	1,01	0,97	1,00
58–63	Information et communication	1,08	1,09	1,08	1,10	1,08	1,07	1,08	1,08
62–63	Activités informatiques et services d'information	1,12	1,11	1,13	1,15	1,13	1,11	1,12	1,12
64–66	Activités financières et d'assurance	1,02	1,00	1,02	1,01	1,02	1,04	1,03	1,03
68–75	Act. Immobilières et act. spécialisées	1,06	1,05	1,06	1,06	1,07	1,06	1,05	1,05
77–82	Activités de services administratifs et de soutien	1,04	1,03	0,99	1,02	1,05	1,03	1,01	1,03
84	Administration publique	1,02	1,03	1,02	1,02	1,03	1,02	1,02	1,03
85	Enseignement	1,00	1,01	1,01	1,00	1,00	1,00	1,01	1,00
86–88	Santé humaine et action sociale	1,05	1,05	1,04	1,06	1,04	1,05	1,05	1,05
90–96	Arts, spectacles; autres act. de services	1,04	1,03	1,01	1,03	1,05	1,03	1,03	1,04
5–96	Grandes régions	1,04	1,03	1,02	1,03	1,04	1,04	1,03	1,03
	Région lémanique	1,02	1,02	1,01	1,01	1,03	1,02	1,02	1,01
	Espace Mittelland	1,04	1,02	1,02	1,03	1,04	1,03	1,03	1,02
	Suisse du Nord-ouest	1,04	1,04	1,03	1,04	1,05	1,04	1,04	1,04
	Zurich	1,05	1,04	1,03	1,04	1,05	1,05	1,04	1,04
	Suisse orientale	1,02	1,03	1,02	1,04	1,04	1,04	1,02	1,03
	Suisse centrale	1,05	1,06	1,05	1,06	1,05	1,06	1,04	1,04
	Tessin	1,03	1,02	1,00	1,01	1,03	1,02	1,01	1,01

Exemple de lecture (1^{re} ligne du tableau): au 4^e trimestre 2010, l'indicateur des prévisions d'évolution de l'emploi s'élevait à 1,04, ce qui veut dire qu'une majorité des établissements (pondérés selon le nombre d'emplois) ont annoncé à la STATEM vouloir soit maintenir, soit augmenter au trimestre prochain l'effectif de personnel annoncé au trimestre actuel. On peut donc s'attendre à une augmentation du nombre total d'emplois au trimestre prochain.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T28 Dynamique du marché du travail: transitions brutes entre activité professionnelle, chômage et non-activité, migrations de main-d'œuvre et mouvements naturels¹, 2008–2013

CMT

En milliers		Effectifs au 31.12.2008 et sorties de 2008				
Effectifs 01.01.08 et entrées de 2008		Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations	Décès
		4519	171	3321	153	61
Actifs occupés	4457	4023	77	241	103	13
Chômeurs au sens du BIT	161	80	41	34	5	0
Non-actifs	3287	255	42	2896	45	48
Immigrations	244	161	10	72
Naissances	77	*	*	77

En milliers		Effectifs au 31.12.2009 et sorties de 2009				
Effectifs 01.01.09 ² et entrées de 2009		Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations	Décès
		4544	232	3331	147	62
Actifs occupés	4565	4079	114	254	105	14
Chômeurs au sens du BIT	170	73	59	34	4	0
Non-actifs	3288	271	45	2886	38	48
Immigrations	213	120	14	79
Naissances	79	*	*	79

En milliers		Effectifs au 31.12.2010 et sorties de 2010				
Effectifs 01.01.10 et entrées de 2010		Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations	Décès
		4635	200	3362	153	62
Actifs occupés	4544	4126	81	223	100	13
Chômeurs au sens du BIT	332	125	64	36	7	0
Non-actifs	3331	243	46	2946	47	49
Immigrations	225	140	8	76
Naissances	81	*	*	81

En milliers		Effectifs au 31.12.2011 et sorties de 2011				
Effectifs 01.01.11 et entrées de 2011		Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations	Décès
		4743	199	3353	124	62
Actifs occupés	4635	4238	84	223	77	12
Chômeurs au sens du BIT	200	97	63	36	4	0
Non-actifs	3339	260	42	2945	43	49
Immigrations	227	148	10	68
Naissances	82	*	*	82

En milliers		Effectifs au 31.12.2012 et sorties de 2012				
Effectifs 01.01.12 et entrées de 2012		Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations	Décès
		4801	219	3381	148	64
Actifs occupés	4743	4320	90	227	93	14
Chômeurs au sens du BIT	199	99	62	34	5	0
Non-actifs	3353	242	57	2955	50	50
Immigrations	234	140	12	82
Naissances	84	*	*	84

En milliers		Effectifs au 31.12.2013 et sorties de 2013				
Effectifs 01.01.13 et entrées de 2013		Actifs occupés	Chômeurs au sens du BIT	Non-actifs	Emigrations	Décès
		4862	218	3433	158	65
Actifs occupés	4801	4347	103	237	100	13
Chômeurs au sens du BIT	219	113	55	45	5	0
Non-actifs	3381	248	48	2982	52	51
Immigrations	251	153	12	85
Naissances	85	*	*	85

¹ La population présentée ici est composée de la population résidente permanente et non permanente. Les frontaliers nouvellement actifs en Suisse sont comptabilisés dans les immigrations et ceux ayant cessé leur activité en Suisse dans les émigrations. De 1991 à 2010 les données démographiques sont tirées de la Statistique de l'état annuel de la population (ESPOP) et de la Statistique de la population résidente de nationalité étrangère (PETRA). Dès 2011, elles sont basées sur la Statistique de la population et des ménages (STATPOP) ce qui permet un nouveau traitement des migrations. Ainsi, dès 2011, on élimine dans les immigrations les personnes qui résidaient déjà en Suisse en début d'année et celles qui ne font plus partie des effectifs de population de fin d'année. Dans les émigrations, on élimine les personnes qui ne résidaient pas encore en Suisse en début d'année et celles qui font à nouveau partie des effectifs de population de fin d'année.

² Les données au 1^{er} janvier 2009 diffèrent de celles au 31 décembre 2008: les CMT 2009 intègrent les données révisées de la statistique de la population active (SPA0), de la statistique du chômage au sens du BIT (CHOM-BIT) et de la statistique des frontaliers (STAF) ainsi que la révision de la pondération des données 2009 de l'enquête suisse sur la population active (ESPA).

T29 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques, la position professionnelle et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012

ESS

Branches économiques (NOGA08)	Position professionnelle								
	Total			1+2			3		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
02-96 Total	6 439	5 808	6 840	10 056	8 356	10 786	8 182	7 337	8 648
02 Sylviculture	[6 561]	*	[6 561]	*	*	*	*	*	*
5-43 Secteur 2 production	6 247	5 351	6 423	9 646	8 187	9 799	7 918	7 042	8 039
5-9 Industries extractives	6 014	5 569	6 043	9 687	*	9 759	6 716	*	6 716
10-33 Industries manufacturières	6 348	5 280	6 667	10 431	[9 225]	10 566	8 254	7 346	8 419
10-11 Industries alimentaires; fabr. de boissons	5 573	4 737	5 939	8 959	[7 842]	9 187	6 391	5 716	6 597
12 Fabrication de produits à base de tabac	8 939	7 658	9 333	[17 631]	*	[18 137]	11 904	11 219	12 259
13-15 Industries du textile et de l'habillement	4 784	4 032	5 748	8 035	[5 960]	9 000	6 545	[5 436]	7 196
16-18 Industries du bois et du papier; imprimerie	5 948	5 295	6 076	7 836	6 691	7 972	6 652	6 190	6 811
19-20 Cokéfaction; industrie chimique	7 690	6 488	8 095	12 383	10 383	12 801	[9 945]	[8 329]	[10 357]
21 Industrie pharmaceutique	9 775	8 873	10 491	17 956	17 183	18 304	11 826	[11 405]	12 095
22-23 Industries du caoutchouc et du plastique	5 849	4 887	6 057	9 634	7 843	9 851	7 648	6 623	7 843
24-25 Métallurgie; fabr. produits métalliques	5 850	4 904	6 016	8 841	7 042	9 130	7 171	6 449	7 305
26 Fabr. prod. informatiques, électroniques et optiques; horlogerie	6 609	5 152	7 580	12 010	9 992	12 276	9 311	8 281	9 473
27 Fabrication d'équipements électriques	6 790	4 994	7 262	12 244	11 388	12 340	9 317	8 624	9 396
28 Fabr. de machines et équipements n.c.a	6 848	5 778	7 013	10 740	8 956	10 833	8 840	7 790	8 972
29-30 Fabrication de matériels de transport	6 680	5 760	6 841	10 612	*	10 683	8 029	*	8 098
31-33 Fabr. meubles; autres ind. manufact.; rép. et inst. machines	6 114	5 238	6 369	9 217	7 085	9 482	7 698	[7 072]	7 781
35 Production et distribution d'énergie	7 776	6 830	7 923	11 896	10 738	11 967	9 493	8 515	9 585
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	6 118	[5 474]	6 217	9 416	7 661	9 905	8 012	[7 184]	8 209
41-43 Construction	6 044	5 494	6 078	8 312	[6 434]	8 490	6 946	5 952	7 100
45-96 Secteur 3 services	6 548	5 899	7 229	10 196	8 371	11 205	8 324	7 377	9 026
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	5 334	4 656	6 047	8 666	6 687	9 496	7 136	6 000	7 794
45-46 Commerce de gros; com. et rép. d'automobiles	6 289	5 848	6 480	10 023	8 485	10 354	8 254	7 732	8 452
47 Commerce de détail	4 691	4 450	5 394	6 934	5 714	7 825	6 088	5 181	6 964
49-53 Transports et entreposage	6 123	5 844	6 222	9 750	7 350	10 222	7 054	[6 260]	7 240
49-52 Transp. terrestres, par eau, aériens; entreposage	6 234	5 792	6 344	9 739	7 412	10 200	7 087	[6 275]	7 240
53 Activités de poste et de courrier	5 983	5 890	6 022	[10 307]	*	[11 962]	[6 705]	6 226	[7 370]
55-56 Hébergement et restauration	4 236	4 095	4 444	5 538	4 940	5 925	5 029	4 850	5 159
58-63 Information et communication	8 375	6 857	9 000	11 998	9 151	12 368	9 695	8 013	10 000
58-60 Édition, audiovisuel et diffusion	7 604	6 826	8 187	9 432	7 830	10 340	8 980	7 326	10 000
61 Télécommunications	8 901	7 148	9 705	13 506	12 215	13 621	10 246	9 084	10 465
62-63 Activ. informatiques et services d'information	8 563	6 705	9 023	11 807	8 812	12 023	9 696	8 089	9 942
64-66 Activités financières et d'assurances	9 139	7 231	10 693	15 709	13 533	16 167	10 713	9 920	11 028
64, 66 Services financiers; activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	9 517	7 495	10 955	15 872	13 810	16 270	10 607	9 859	10 916
65 Assurance	8 079	6 692	9 847	14 554	11 688	15 228	11 411	10 308	11 699

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Position professionnelle: 1+2 = Cadre supérieur et moyen 4 = Responsable de l'exécution de travaux
3 = Cadre inférieur Sans fonction de cadre

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Explication des signes: «-» pas de données disponibles
«*» pas assez de données
«[]» coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T29 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques, la position professionnelle et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012 (suite)

ESS

Branches économiques (NOGA08)		Position professionnelle					
		4			Sans fonction de cadre		
		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
02-96	Total	6 801	6 282	7 055	5 833	5 388	6 088
02	Sylviculture	*	*	*	*	*	*
5-43	Secteur 2 production	6 626	5 846	6 744	5 823	5 090	5 973
5-9	Industries extractives	6 697	*	6 741	5 786	5 256	5 810
10-33	Industries manufacturières	6 648	5 746	6 831	5 835	5 014	6 116
10-11	Industries alimentaires; fabr. de boissons	5 866	5 475	5 991	5 279	4 520	5 633
12	Fabrication de produits à base de tabac	9 013	8 941	*	7 042	5 841	7 700
13-15	Industries du textile et de l'habillement	[3 833]	[3 178]	[5 530]	4 576	4 067	5 275
16-18	Industries du bois et du papier; imprimerie	6 181	5 775	6 218	5 624	5 071	5 740
19-20	Cokéfaction; industrie chimique	8 402	7 678	8 663	7 037	6 006	[7 370]
21	Industrie pharmaceutique	9 058	8 455	9 478	8 420	7 985	8 775
22-23	Industries du caoutchouc et du plastique	6 431	5 835	6 521	5 490	4 664	5 653
24-25	Métallurgie; fabr. produits métalliques	6 312	5 548	6 441	5 469	4 694	5 619
26	Fabr. prod. informatiques, électroniques et optiques; horlogerie	6 737	5 763	7 125	5 919	4 982	6 779
27	Fabrication d'équipements électriques	7 027	6 215	7 152	6 034	4 717	6 446
28	Fabr. de machines et équipements n.c.a	7 296	6 533	7 386	6 370	5 517	6 500
29-30	Fabrication de matériels de transport	6 324	6 064	6 431	5 825	5 310	5 923
31-33	Fabr. meubles; autres ind. manufact.; rép. et inst. machines	6 480	5 499	6 769	5 724	5 069	5 938
35	Production et distribution d'énergie	7 431	6 849	7 554	7 106	6 467	7 241
36-39	Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	7 186	6 269	7 432	5 629	[5 099]	5 690
41-43	Construction	6 487	6 294	6 500	5 753	5 335	5 783
45-96	Secteur 3 services	6 907	6 334	7 390	5 841	5 463	6 219
45-47	Commerce; réparation d'automobiles	5 867	5 293	6 337	4 881	4 507	5 411
45-46	Commerce de gros; com. et rép. d'automobiles	6 508	6 320	6 563	5 674	5 427	5 760
47	Commerce de détail	5 505	5 092	6 083	4 494	4 364	4 912
49-53	Transports et entreposage	7 443	[7 101]	7 600	5 924	5 739	5 984
49-52	Transp. terrestres, par eau, aériens; entreposage	[7 757]	6 586	[7 996]	5 974	5 635	6 056
53	Activités de poste et de courrier	7 248	7 382	7 152	5 871	5 819	5 893
55-56	Hébergement et restauration	4 665	4 483	4 818	4 041	3 963	4 150
58-63	Information et communication	8 456	7 320	8 769	7 620	6 596	8 181
58-60	Édition, audiovisuel et diffusion	8 200	6 998	9 009	7 286	6 666	7 808
61	Télécommunications	8 355	8 075	8 381	8 123	6 934	8 920
62-63	Activ. informatiques et services d'information	8 552	7 311	8 816	7 595	6 284	8 042
64-66	Activités financières et d'assurances	8 750	8 175	9 207	6 825	6 408	7 590
64, 66	Services financiers; activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	8 555	8 010	9 089	6 828	6 474	7 446
65	Assurance	9 249	8 816	9 564	6 809	6 274	7 988

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Position professionnelle: 1+2 = Cadre supérieur et moyen 4 = Responsable de l'exécution de travaux
3 = Cadre inférieur Sans fonction de cadre

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Explication des signes: «-» pas de données disponibles
«*» pas assez de données
«[]» coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T29 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques, la position professionnelle et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012 (suite)

ESS

Branches économiques (NOGA08)		Position professionnelle								
		Total			1+2			3		
		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
68	Activités immobilières	6 857	6 332	7 671	10 487	8 784	11 429	8 167	7 453	9 019
69-75	Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	7 566	6 500	8 555	12 023	9 780	12 549	8 661	7 691	9 250
69-71	Activ. jur., comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	7 656	6 538	8 667	12 346	10 196	12 727	8 667	7 751	9 161
72	Recherche-développement scientifique	8 594	7 576	9 350	13 914	11 739	14 634	11 030	9 000	[12 012]
73-75	Autres activités spéc., scient. et techn.	6 306	5 649	7 143	9 425	8 050	10 292	7 384	6 742	7 857
77-82	Activités de services admin. et de soutien	5 201	4 504	5 570	8 302	6 835	8 865	6 831	6 430	7 117
77, 79-82	Activités de services admin. (sans 78)	5 122	4 394	5 592	8 278	6 932	8 793	6 810	6 500	6 984
78	Activités liées à l'emploi	5 455	5 041	5 539	8 422	6 500	9 412	7 087	6 042	7 946
84	Admin. publique, défense; sécurité sociale	7 916	7 320	8 450	10 732	9 644	11 489	9 133	8 108	9 488
85	Enseignement	8 670	8 219	9 068	9 346	8 776	[10 044]	7 981	7 611	8 493
86-88	Santé humaine et action sociale	6 273	6 018	7 118	9 193	8 204	10 594	7 455	7 112	8 150
90-93	Arts, spectacles et activités récréatives	6 000	5 553	6 408	8 065	7 033	8 733	7 107	6 691	7 330
94-96	Autres activités de services	6 023	5 209	7 233	8 940	7 693	9 541	7 023	6 248	7 817
94-95	Activ. org. associatives et religieuses; réparation biens pers.	7 040	6 573	7 800	9 507	8 770	9 792	7 359	6 850	7 953
96	Autres services personnels	3 921	3 697	5 005	5 462	4 476	[7 121]	4 690	4 253	[6 551]

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 ½ semaines à 40 heures de travail.

Position professionnelle: 1+2 = Cadre supérieur et moyen 4 = Responsable de l'exécution de travaux
3 = Cadre inférieur Sans fonction de cadre

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, ½ du 13^e salaire et ½ des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Explication des signes: «-» pas de données disponibles
«*» pas assez de données
«[]» coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T29 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les branches économiques, la position professionnelle et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012 (fin)

ESS

Branches économiques (NOGA08)		Position professionnelle					
		4			Sans fonction de cadre		
		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
68	Activités immobilières	6 908	6 190	7 444	6 109	6 013	6 234
69-75	Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	7 333	6 705	7 877	6 353	5 948	6 813
69-71	Activ. jur., comptables, de gestion, d'architecture, d'ingénierie	7 386	6 853	7 875	6 341	6 000	6 707
72	Recherche-développement scientifique	10 872	[9 953]	11 336	7 701	7 073	8 128
73-75	Autres activités spéc., scient. et techn.	6 284	6 002	[6 351]	5 372	5 055	5 835
77-82	Activités de services admin. et de soutien	5 802	5 308	6 023	4 898	4 239	5 214
77, 79-82	Activités de services admin. (sans 78)	5 775	5 308	5 997	4 765	4 114	5 134
78	Activités liées à l'emploi	6 012	5 494	6 325	5 266	4 799	5 381
84	Admin. publique, défense; sécurité sociale	8 136	7 312	8 474	7 132	6 759	7 449
85	Enseignement	7 410	7 158	7 661	8 675	8 304	9 021
86-88	Santé humaine et action sociale	6 617	6 430	7 168	5 881	5 765	6 370
90-93	Arts, spectacles et activités récréatives	6 459	[6 333]	6 562	5 487	5 146	5 809
94-96	Autres activités de services	5 964	5 554	6 715	5 134	4 545	5 882
94-95	Activ. org. associatives et religieuses; réparation biens pers.	6 675	6 292	7 084	6 279	6 177	6 419
96	Autres services personnels	4 127	4 042	[4 507]	3 714	3 545	4 644

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Position professionnelle: 1+2 = Cadre supérieur et moyen 4 = Responsable de l'exécution de travaux
3 = Cadre inférieur Sans fonction de cadre

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Explication des signes:
«-» pas de données disponibles
«*» pas assez de données
«[]» coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T30 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les divisions économiques et les grandes régions, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012

ESS

Branches économiques (NOGA08)	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
02-96 Total	6 439	6 558	6 308	6 653	6 900	5 933	6 313	5 388
02 Sylviculture	[6 561]	-	-	-	-	[6 561]	*	-
05-43 Secteur 2 production	6 247	6 482	6 066	6 930	6 500	5 974	6 313	5 092
5-9 Industries extractives	6 014	5 945	6 242	[6 231]	5 840	6 095	6 260	5 570
08 Autres industries extractives	6 006	5 771	6 242	[6 261]	5 840	6 095	6 260	5 570
09 Serv. de soutien aux industries extractives	*	*	-	*	-	-	*	-
10-33 Industrie manufacturière	6 348	6 763	6 053	7 396	6 586	5 965	6 525	4 333
10 Industries alimentaires	5 553	[6 047]	5 548	[6 752]	5 392	5 074	5 425	[4 323]
11 Fabrication de boissons	5 751	5 255	5 509	5 163	[6 190]	5 784	6 016	[5 226]
12 Fabrication de produits à base de tabac	8 939	-	*	*	*	-	*	*
13 Fabrication de textiles	5 259	4 944	5 291	5 196	5 606	5 196	5 030	*
14 Industrie de l'habillement	[3 714]	*	[4 356]	[4 981]	4 810	4 742	4 845	3 110
15 Industrie du cuir et de la chaussure	4 442	[4 429]	4 411	[5 288]	-	*	4 541	*
16 Fabr. d'articles en bois (sans meubles)	5 733	5 838	5 639	5 746	5 984	5 691	5 694	5 344
17 Industrie du papier et du carton	6 118	*	6 410	5 870	[5 742]	5 603	6 521	5 308
18 Imprimerie, reproduction d'enregistrements	6 384	6 190	6 175	6 500	6 969	5 897	6 538	5 168
19 Cokéfaction et raffinage	[7 634]	*	*	-	*	*	-	*
20 Industrie chimique	7 691	[9 609]	6 373	8 056	6 946	6 376	6 613	5 791
21 Industrie pharmaceutique	9 775	8 139	7 878	10 832	6 973	7 564	8 972	4 996
22 Fabr. produits en caoutchouc et plastique	5 725	5 683	5 515	5 741	6 049	5 773	5 674	5 459
23 Fabr. autres prod. minéraux non métalliques	5 983	6 112	5 698	6 378	6 574	5 796	5 771	5 761
24 Métallurgie	5 766	7 067	5 584	5 898	[6 032]	6 102	6 034	4 130
25 Fabrication de produits métalliques	5 863	5 851	5 742	5 997	6 365	5 881	6 271	4 582
26 Fabr. prod. informatiques, électroniques et optiques; horlogerie	6 609	6 906	5 878	7 696	7 583	6 379	7 998	3 537
27 Fabrication d'équipements électriques	6 790	6 452	6 384	7 944	6 452	6 372	6 529	[3 255]
28 Fabr. de machines et équipements n.c.a.	6 848	7 245	6 577	6 735	7 233	6 653	7 353	5 465
29 Industrie automobile	5 812	*	5 845	6 026	6 978	5 138	5 760	4 903
30 Fabr. d'autres matériels de transport	6 937	6 847	7 420	[5 159]	6 603	5 302	[6 897]	5 351
31 Fabrication de meubles	5 952	6 069	5 815	6 152	6 220	5 622	5 897	*
32 Autres industries manufacturières	6 118	5 774	6 477	[7 278]	7 239	5 899	5 687	4 063
33 Réparation, installation machines et équip.	6 282	[6 300]	5 958	6 225	6 671	5 693	5 621	5 054
35 Production et distribution d'énergie	7 776	8 158	7 801	8 257	7 556	7 290	7 664	[6 719]
36-39 Prod. et distr. d'eau; gestion déchets	6 118	5 907	6 009	[6 086]	6 602	6 074	[5 870]	4 713
36 Captage, traitement et distribution d'eau	7 491	*	*	*	7 491	*	7 444	-
37 Collecte et traitement des eaux usées	6 108	6 161	6 381	6 035	6 389	7 139	[5 271]	5 104
38 Collecte, traitement et élimination déchets	5 982	[5 518]	5 828	[6 064]	[6 571]	5 881	[5 766]	[4 436]
39 Dépollution, autres serv. gestion déchets	5 494	-	*	*	-	*	*	*
41-43 Construction	6 044	6 151	5 943	6 105	6 335	5 950	5 980	5 704
41 Construction de bâtiments	6 159	6 326	5 984	6 387	6 574	5 988	6 136	5 847
42 Génie civil	6 415	[6 299]	6 228	6 615	6 527	6 322	6 368	6 109
43 Travaux de construction spécialisés	5 929	6 051	5 850	5 931	6 228	5 741	5 850	5 543
45-96 Secteur 3 services	6 548	6 594	6 473	6 502	7 026	5 882	6 311	5 602
45-47 Commerce; réparation d'automobiles	5 334	5 365	5 157	5 553	5 403	5 142	5 711	4 769
45 Commerce et réparation d'automobiles	5 572	5 514	5 262	5 811	6 070	5 224	5 496	5 149
46 Commerce de gros	6 635	7 438	5 953	6 603	7 344	5 880	6 925	5 301
47 Commerce de détail	4 691	4 572	4 595	4 685	4 773	4 666	4 813	4 353
49-53 Transports et entreposage	6 123	5 493	[6 522]	5 885	6 156	5 357	5 333	5 200
49 Transports terrestres et par conduites	6 226	5 329	7 066	[6 221]	6 315	5 242	5 314	5 083
50 Transports par eau	[6 846]	[12 897]	-	[6 188]	*	*	[5 946]	*
51 Transports aériens	6 888	6 131	-	*	7 018	*	*	-
52 Entreposage, serv. auxiliaires transp.	6 135	[5 964]	[6 949]	5 682	6 364	5 888	[5 391]	[5 536]
53 Activités de poste et de courrier	[5 983]	[3 725]	[6 106]	5 559	3 563	[4 227]	[4 609]	*
55-56 Hébergement et restauration	4 236	4 089	4 256	4 365	4 412	4 143	4 240	3 945
55 Hébergement	4 230	4 127	4 250	4 480	4 436	4 087	4 202	4 003
56 Restauration	4 272	4 033	4 267	4 332	4 394	4 190	4 333	3 916

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T30 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les divisions économiques et les grandes régions, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012 (fin)

ESS

Branches économiques (NOGA08)	Suisse	Région lémanique	Espace Mittelland	Suisse du Nord-ouest	Zurich	Suisse orientale	Suisse centrale	Tessin
58–63 Information et communication	8 375	8 115	8 547	8 156	8 834	7 137	8 149	6 508
58 Edition	7 338	7 556	6 978	7 454	7 831	6 754	7 258	5 798
59 Production audiovisuelle	6 000	6 131	4 143	[5 958]	[6 101]	[5 437]	[8 625]	5 022
60 Programmation et diffusion	8 390	*	5 617	[6 399]	8 670	5 777	6 683	*
61 Télécommunications	8 901	9 282	9 188	[6 365]	8 276	*	7 051	*
62 Activités informatiques	8 571	8 346	8 160	8 773	9 348	7 600	8 408	6 984
63 Services d'information	[8 391]	[7 031]	8 400	*	[9 433]	[5 500]	[7 812]	*
64–66 Activités financières et d'assurances	9 139	9 614	7 432	8 411	9 907	7 764	7 810	7 594
64 Services financiers	9 666	10 686	7 157	8 690	10 150	7 856	8 180	7 745
65 Assurance	8 079	7 201	7 923	8 522	8 914	6 677	7 228	*
66 Activ. auxiliaires de serv. fin. et d'ass.	8 750	[8 667]	7 267	7 237	9 756	7 832	9 405	7 358
68 Activités immobilières	6 857	6 667	[6 200]	6 776	7 377	6 445	6 678	5 957
69–75 Activ. spécialisées, scientifiques et techniques	7 566	7 729	7 130	7 897	7 971	6 912	7 499	6 015
69 Activités juridiques et comptables	7 498	7 342	6 301	[7 350]	8 313	6 609	[7 854]	[5 653]
70 Activ. sièges sociaux; conseil de gestion	9 032	10 034	[7 522]	[8 697]	9 250	8 400	[9 270]	[5 796]
71 Architecture, ingénierie; analyses techn.	7 212	6 888	7 190	7 362	7 553	6 809	7 137	[6 587]
72 Recherche-développement scientifique	8 594	8 013	8 436	8 943	9 091	8 472	7 136	5 778
73 Publicité et études de marché	6 311	6 229	6 250	5 973	[5 754]	6 132	7 237	[4 186]
74 Autres activ. spécialisées, scient. et techn.	6 448	6 900	[6 376]	6 667	6 587	5 933	6 370	[5 583]
75 Activités vétérinaires	5 482	[4 796]	[6 931]	[5 706]	*	[5 095]	[5 560]	*
77–82 Activités de services admin. et de soutien	5 201	5 497	5 414	5 038	5 042	5 480	[4 948]	4 612
77 Activités de location et location-bail	6 171	[6 392]	[5 981]	*	6 446	*	[5 949]	*
78 Activités liées à l'emploi	5 455	5 214	5 365	5 496	6 349	5 384	5 539	[4 548]
79 Activités des agences de voyage	5 308	6 053	5 199	5 425	5 632	5 256	[2 579]	[4 241]
80 Enquêtes et sécurité	5 333	4 763	5 844	*	5 349	*	*	*
81 Serv. bâtiments, aménagement paysager	4 694	5 348	5 177	[4 255]	[4 261]	5 581	[4 266]	4 767
82 Activ. administratives, soutien aux entrep.	6 167	[8 124]	6 250	5 491	6 118	[5 134]	[6 149]	[4 302]
84 Admin. publique, défense; sécurité sociale	7 916	7 902	8 181	7 411	8 325	7 887	7 585	7 284
85 Enseignement	8 670	8 756	8 430	8 323	8 681	8 839	8 695	7 873
86–88 Santé humaine et action sociale	6 273	6 528	6 072	6 187	6 679	6 049	5 913	6 019
86 Activités pour la santé humaine	6 594	6 895	6 352	6 462	6 937	6 492	6 137	[6 226]
87 Hébergement médico-social et social	5 709	5 718	5 721	5 760	6 050	5 390	5 499	5 616
88 Action sociale sans hébergement	6 298	6 539	6 040	5 610	6 819	5 628	[6 021]	6 303
90–93 Arts, spectacles et activités récréatives	6 000	6 980	5 809	5 922	6 500	4 653	5 298	5 639
90 Activ. créatives, artistiques, de spectacle	6 235	6 499	6 308	6 333	[6 896]	3 541	[7 704]	[6 242]
91 Bibliothèques, archives et musées	7 055	7 845	6 916	7 156	6 880	[5 526]	5 702	4 557
92 Organisation jeux de hasard et d'argent	5 422	*	*	*	*	*	*	*
93 Activités sportives et récréatives	5 646	7 183	5 473	[4 869]	[6 286]	4 706	5 268	[4 661]
94–96 Autres activités de services	6 023	6 401	6 088	[6 067]	5 970	6 162	5 870	[4 078]
94 Activ. org. associatives et religieuses	7 162	7 706	6 712	7 823	7 097	7 619	6 618	5 498
95 Réparation de biens pers. et domestiques	5 183	[5 731]	*	[6 158]	[4 613]	*	5 159	*
96 Autres services personnels	3 921	3 810	3 865	3 962	4 333	3 980	3 744	3 309

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Explication des signes: «-» pas de données disponibles
«*» pas assez de données
«[]» coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T31 Répartition des salariés en pour-cent (salaire mensuel net), pour les temps pleins et temps partiels selon les classes de salaires et le sexe et délimitation des quantiles, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, 2012

ESS

Classes de salaires en francs	Taux d'occupation											
	Total						Plein temps (>= 90%)			Temps partiel (< 90%)		
	Total		Femmes		Hommes		Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
	en %	Cumul en %	en %	Cumul en %	en %	Cumul en %	en %	en %	en %	en %	en %	en %
0– 1 000 francs	7,5	7,5	11,6	11,6	4,0	4,0	2,4	4,4	1,5	17,3	17,1	18,3
1 001– 2 000 francs	7,7	15,2	13,0	24,6	3,1	7,1	1,5	2,9	0,9	19,6	20,8	15,9
2 001– 3 000 francs	9,7	24,9	16,5	41,1	3,9	11,0	2,8	5,5	1,6	23,3	25,0	16,9
3 001– 4 000 francs	16,3	41,2	20,9	62,0	12,6	23,6	15,8	24,8	11,9	17,3	17,5	16,7
4 001– 5 000 francs	19,9	61,1	15,9	77,9	23,5	47,1	24,8	22,9	25,4	11,1	10,5	13,0
5 001– 6 000 francs	14,3	75,4	9,8	87,7	18,1	65,2	18,6	15,9	19,8	5,9	5,1	8,4
6 001– 7 000 francs	8,7	84,1	5,5	93,2	11,5	76,7	11,8	9,9	12,6	2,8	2,2	5,0
7 001– 8 000 francs	5,4	89,5	2,9	96,1	7,5	84,2	7,4	5,3	8,3	1,4	1,0	2,9
8 001– 9 000 francs	3,5	93,0	1,5	97,6	5,1	89,3	4,9	3,1	5,7	0,6	0,4	1,4
9 001–10 000 francs	2,2	95,2	0,9	98,5	3,4	92,7	3,2	1,8	3,8	0,3	0,2	0,7
10 001–11 000 francs	1,5	96,7	0,5	99,0	2,2	94,9	2,1	1,1	2,6	0,1	0,1	0,3
11 001–12 000 francs	0,9	97,6	0,3	99,3	1,4	96,3	1,3	0,7	1,6	0,1	0,0	0,1
12 001–13 000 francs	0,6	98,2	0,2	99,5	0,9	97,2	0,8	0,4	1,0	0,1	0,0	0,1
13 001–14 000 francs	0,4	98,6	0,1	99,6	0,6	97,8	0,6	0,3	0,7	0,0	0,0	0,1
14 001–15 000 francs	0,3	98,9	0,1	99,7	0,4	98,2	0,4	0,2	0,5	0,0	0,0	0,1
15 001–16 000 francs	0,2	99,1	0,1	99,8	0,3	98,5	0,3	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0
16 001–17 000 francs	0,1	99,2	0,0	99,8	0,2	98,7	0,2	0,1	0,3	0,0	0,0	0,0
17 001–18 000 francs	0,1	99,3	0,0	99,8	0,2	98,9	0,2	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
18 001–19 000 francs	0,1	99,4	0,0	99,8	0,2	99,1	0,1	0,1	0,2	0,0	0,0	0,0
19 001–20 000 francs	0,1	99,5	0,0	99,8	0,1	99,2	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0
20 001+	0,5	100,0	0,2	100,0	0,8	100,0	0,7	0,3	0,9	0,1	0,1	0,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Quantiles en francs												
Quantile 10%	1 365		876		2 814		3 340	2 659	3 684	597	609	558
Quantile 20%	2 536		1 683		3 820		3 890	3 378	4 177	1 151	1 162	1 115
Quantile 30%	3 386		2 341		4 290		4 308	3 726	4 564	1 677	1 663	1 741
Quantile 40%	3 943		2 943		4 699		4 701	4 088	4 948	2 129	2 083	2 356
Quantile, médiane, 50%	4 428		3 445		5 136		5 131	4 496	5 385	2 564	2 482	2 940
Quantile 60%	4 934		3 909		5 663		5 640	4 967	5 933	2 994	2 874	3 522
Quantile 70%	5 558		4 461		6 362		6 308	5 537	6 659	3 513	3 337	4 169
Quantile 80%	6 454		5 192		7 396		7 287	6 293	7 729	4 189	3 967	4 941
Quantile 90%	8 104		6 365		9 194		9 048	7 612	9 567	5 194	4 874	6 149

Salaire net = salaire brut (non-standardisé) moins les cotisations sociales obligatoires du salarié et la part de celles-ci allant au-delà du taux minimum.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire, 1/2 des paiements spéciaux annuels et la rétribution des heures supplémentaires. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Délimitation des quantiles: le salaire mensuel net de xx% des salarié(e)s est inférieur au montant-limite ressortant de la statistique. Pour les autres salarié(e)s, le salaire mensuel net est au moins équivalent à cette valeur-limite. Le quantile de 50% correspond à la valeur centrale (médiane).

Explication des signes: «-» pas de données disponibles
«*» pas assez de données

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T32 Salaire mensuel brut (valeur centrale et intervalle interquartile) selon la formation, la position professionnelle et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012

ESS

Formation	Position professionnelle								
	Total								
	Total		Femmes		Hommes				
	Médiane	Int. interquartile	Médiane	Int. interquartile	Médiane	Int. interquartile			
Total	6 439	4 977	8 635	5 808	4 436	7 643	6 840	5 412	9 311
1 Haute école universitaire (UNI, EPF)	10 250	7 871	13 154	8 945	7 138	11 295	11 075	8 520	14 263
2 Haute école spécialisée (HES), HEP	8 887	7 124	11 167	7 966	6 492	9 625	9 618	7 706	11 984
3 Formation prof. supérieure, écoles sup.	8 268	6 764	10 121	7 345	6 119	8 781	8 749	7 204	10 752
4 Brevet d'enseignement	8 090	6 118	9 972	7 804	5 913	9 630	8 622	6 356	10 547
5 Maturité	6 578	4 998	8 627	6 046	4 631	7 746	7 098	5 370	9 453
6 Apprentissage complet (CFC)	6 007	4 909	7 290	5 503	4 468	6 758	6 289	5 259	7 636
7 Formation acquise en entreprise	5 159	4 250	6 085	4 470	3 747	5 343	5 500	4 682	6 315
8 Sans formation prof. complète	4 704	3 912	5 665	4 271	3 595	5 004	5 153	4 317	6 044

Formation	Position professionnelle								
	1+2								
	Total		Femmes		Hommes				
	Médiane	Int. interquartile	Médiane	Int. interquartile	Médiane	Int. interquartile			
Total	10 056	7 308	13 921	8 356	6 076	11 158	10 786	7 843	14 829
1 Haute école universitaire (UNI, EPF)	12 631	9 412	17 330	10 353	8 072	13 849	13 465	10 205	18 659
2 Haute école spécialisée (HES), HEP	10 637	8 667	13 607	9 229	7 707	10 932	11 394	9 370	14 873
3 Formation prof. supérieure, écoles sup.	9 711	7 513	12 714	8 274	6 392	10 270	10 134	7 851	13 231
4 Brevet d'enseignement	9 123	6 443	12 530	9 027	6 120	12 250	9 189	6 865	12 643
5 Maturité	8 983	6 417	12 804	7 222	5 159	10 024	9 851	7 020	13 805
6 Apprentissage complet (CFC)	7 617	5 727	10 382	6 161	4 574	8 230	8 230	6 319	11 198
7 Formation acquise en entreprise	6 100	4 286	8 855	[4 619]	[3 428]	[6 667]	6 698	5 082	9 717
8 Sans formation prof. complète	6 603	4 384	11 304	4 545	3 546	6 800	[7 913]	[5 260]	[13 333]

Formation	Position professionnelle								
	3								
	Total		Femmes		Hommes				
	Médiane	Int. interquartile	Médiane	Int. interquartile	Médiane	Int. interquartile			
Total	8 182	6 392	10 350	7 337	5 554	9 384	8 648	6 815	10 760
1 Haute école universitaire (UNI, EPF)	10 274	8 416	12 442	9 467	7 524	11 373	10 713	9 026	12 935
2 Haute école spécialisée (HES), HEP	9 805	8 099	11 590	8 949	7 222	10 724	10 119	8 453	11 841
3 Formation prof. supérieure, écoles sup.	8 896	7 403	10 524	8 032	6 560	9 609	9 235	7 750	10 794
4 Brevet d'enseignement	7 786	6 228	9 725	7 510	5 576	9 235	8 139	6 787	10 090
5 Maturité	7 898	6 081	10 122	7 359	5 655	9 217	8 432	6 381	10 545
6 Apprentissage complet (CFC)	7 016	5 717	8 595	6 325	4 946	7 718	7 362	6 150	9 028
7 Formation acquise en entreprise	5 768	4 538	7 320	4 841	3 917	6 054	6 268	5 015	7 732
8 Sans formation prof. complète	6 473	4 782	9 375	[5 468]	[4 190]	[8 193]	7 016	5 417	10 100

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T32 Salaire mensuel brut (valeur centrale et intervalle interquartile) selon la formation, la position professionnelle et le sexe, secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble, en francs, 2012 (fin)

ESS

Formation	Position professionnelle								
	4								
	Total			Femmes			Hommes		
	Médiane	Int. interquartile		Médiane	Int. interquartile		Médiane	Int. interquartile	
Total	6 801	5 508	8 414	6 282	4 875	7 870	7 055	5 852	8 696
1 Haute école universitaire (UNI, EPF)	9 166	7 222	11 180	8 215	6 445	10 179	9 751	7 778	11 665
2 Haute école spécialisée (HES), HEP	8 273	6 889	9 981	7 619	6 409	8 995	8 677	7 242	10 544
3 Formation prof. supérieure, écoles sup.	8 070	6 761	9 408	7 505	6 332	8 878	8 333	7 031	9 707
4 Brevet d'enseignement	7 539	5 723	9 776	7 489	5 386	9 486	7 629	5 880	10 258
5 Maturité	7 274	5 844	8 940	7 036	5 567	8 611	7 548	6 064	9 311
6 Apprentissage complet (CFC)	6 397	5 308	7 594	5 745	4 633	7 069	6 647	5 666	7 816
7 Formation acquise en entreprise	5 598	4 544	6 732	4 669	3 966	5 670	5 938	4 952	6 943
8 Sans formation prof. complète	5 413	4 332	6 612	4 676	3 704	5 678	5 951	4 964	6 942

Formation	Position professionnelle								
	Sans fonction de cadre								
	Total			Femmes			Hommes		
	Médiane	Int. interquartile		Médiane	Int. interquartile		Médiane	Int. interquartile	
Total	5 833	4 650	7 333	5 388	4 279	6 966	6 088	5 013	7 608
1 Haute école universitaire (UNI, EPF)	8 935	7 070	11 302	8 544	6 666	10 551	9 327	7 429	11 934
2 Haute école spécialisée (HES), HEP	7 710	6 393	9 224	7 220	6 127	8 675	8 201	6 613	9 828
3 Formation prof. supérieure, écoles sup.	7 527	6 352	8 831	7 007	5 952	8 154	7 954	6 704	9 251
4 Brevet d'enseignement	8 018	6 149	9 724	7 799	6 000	9 544	8 607	6 316	10 228
5 Maturité	5 850	4 578	7 354	5 588	4 364	7 000	6 118	4 849	7 733
6 Apprentissage complet (CFC)	5 772	4 770	6 879	5 377	4 422	6 557	5 992	5 073	7 097
7 Formation acquise en entreprise	5 095	4 226	5 961	4 440	3 727	5 269	5 421	4 643	6 183
8 Sans formation prof. complète	4 646	3 879	5 537	4 242	3 585	4 943	5 065	4 261	5 890

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 1/3 semaines à 40 heures de travail.

Position professionnelle: 1+2 = Cadre supérieur et moyen 4 = Responsable de l'exécution de travaux
3 = Cadre inférieur Sans fonction de cadre

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Intervalle interquartile (les 50% des données salariales les plus proches de la médiane): pour la moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe dans l'intervalle interquartile indiqué; dans un quart des cas, il s'inscrit au-dessous de la limite de cet intervalle et dans l'autre quart, au-dessus.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Explication des signes: «-» pas de données disponibles;
«*» pas assez de données;
«[]» coefficient de variation supérieur à 5% (valeur incertaine sur le plan statistique)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T33 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les groupes de professions, l'âge et le sexe¹,
secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises)
ensemble, en francs, 2012**

ESS

Groupes de professions CITP	Classes d'âge					
	Total			≤ 29 ans		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Total	6 439	5 808	6 840	5 000	4 814	5 142
1 Directeurs/trices, cadres de direction et gérant(e)s	9 325	7 722	10 012	6 084	5 687	6 360
11 Directeurs/trices généraux/ales, cadres sup. et membres de l'Exécutif et du Législatif	9 901	7 845	10 598	6 545	6 630	6 531
12 Directeurs/trices de services administratifs et commerciaux	10 009	8 351	10 798	6 283	6 075	6 630
13 Directeurs/trices et cadres de direction, production et services spécialisés	8 875	8 081	9 328	6 212	5 960	6 365
14 Directeurs/trices et gérant(e)s de l'hôtellerie, restauration, commerce et autres serv.	5 199	4 752	6 316	4 586	4 526	4 886
2 Professions intellectuelles et scientifiques	8 616	8 028	9 019	6 293	6 254	6 333
21 Spécialistes des sciences techniques	8 118	6 477	8 479	6 000	5 490	6 317
22 Spécialistes de la santé	7 763	7 283	9 318	6 242	6 122	6 476
23 Spécialistes de l'enseignement	9 557	8 995	10 490	6 572	6 685	6 436
24 Spécialistes en administration d'entreprises	7 459	6 878	7 961	5 599	5 601	5 595
25 Spécialistes des technologies de l'information et des communications	8 919	8 224	9 016	6 430	6 249	6 461
26 Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture	8 126	7 672	8 721	5 915	5 922	5 900
3 Professions intermédiaires techniques et non techniques	6 870	6 406	7 314	5 333	5 201	5 469
31 Professions intermédiaires des sciences et techniques	7 073	6 182	7 171	5 435	5 133	5 507
32 Professions intermédiaires de la santé	6 585	6 468	7 186	5 503	5 464	5 799
33 Professions intermédiaires, finance et administration	6 895	6 500	7 809	5 304	5 200	5 525
34 Professions intermédiaires des serv. juridiques, sociaux et assimilés	6 493	6 210	6 707	4 951	4 991	4 893
35 Techniciens/iennes de l'information et des communications	6 906	5 697	7 335	5 267	4 852	5 387
4 Employé(e)s de type administratif	5 760	5 685	5 871	4 794	4 802	4 771
41 Employé(e)s de bureau	5 882	5 754	6 479	4 877	4 870	4 924
42 Employé(e)s de réception, guichetiers et assimilés	5 260	5 183	5 674	4 433	4 381	4 602
43 Employé(e)s des services comptables et d'approvisionnement	5 504	5 536	5 491	4 655	4 835	4 612
44 Autres employé(e)s de type administratif	5 858	5 745	5 893	5 023	5 203	4 927
5 Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	4 822	4 545	5 565	4 332	4 261	4 477
51 Personnel des services directs aux particuliers	4 437	4 238	4 802	4 081	3 985	4 212
52 Commerçant(e)s et vendeurs/euses	4 643	4 398	5 942	4 281	4 227	4 441
53 Personnel soignant	5 265	5 186	5 931	4 718	4 695	4 919
54 Personnel des services de protection et de sécurité	7 010	6 370	7 203	5 806	6 070	5 750
6 Agriculteurs/trices et ouvr. qualifié(e)s de l'agriculture, la sylviculture et la pêche	5 210	4 360	5 355	4 631	4 225	4 736
61 Agriculteurs/trices et ouvr. qualifié(e)s de l'agriculture commerciale	5 131	4 352	5 280	4 585	4 225	4 688
62 Professions commerciales qualifiées de la sylviculture, la pêche et la chasse	5 719	*	5 719	5 163	*	5 163
7 Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	5 720	4 532	5 814	4 975	4 281	5 048
71 Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens	5 796	4 724	5 829	5 200	4 907	5 226
72 Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés	5 767	4 727	5 800	4 865	4 483	4 878
73 Métiers qualifiés de l'artisanat et de l'imprimerie	5 834	4 917	6 283	4 808	4 453	5 084
74 Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique	5 812	5 181	5 838	5 065	4 768	5 065
75 Métiers de l'alimentation, de l'habil. et autres métiers qualif. de l'ind. et l'artisanat	5 114	4 170	5 479	4 460	4 040	4 780
8 Conducteurs/trices d'installations et de machines, ouvr. de l'assemblage	5 530	4 460	5 667	4 807	4 267	4 875
81 Conducteurs/trices de machines et d'installations fixes	5 492	4 410	5 816	4 874	4 161	5 053
82 Ouvriers/ouvrières de l'assemblage	5 525	4 333	5 751	4 897	4 078	4 973
83 Conducteurs/trices de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre	5 549	5 003	5 570	4 698	4 531	4 710
9 Professions élémentaires	4 856	4 228	5 293	4 507	3 983	4 746
91 Aides de ménage	4 261	4 117	4 830	3 880	3 713	4 256
92 Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture	4 534	[3 023]	4 658	4 144	*	4 198
93 Manœuvres des mines, du bâtiment, des trav. publics, ind. manufact. et transp.	5 286	4 388	5 481	4 827	4 078	4 972
94 Assistant(e)s de fabrication de l'alimentation	3 608	3 815	3 589	3 536	*	*
96 Éboueurs/eues et autres trav. non qualifié(e)s	4 167	3 296	4 640	4 170	[3 256]	4 313

¹ Résultats basés sur en moyenne 71% des données. Ce taux peut varier selon les branches économiques.

Valeur centrale (médiane): pour une moitié des postes de travail, le salaire standardisé se situe au-dessus de la valeur centrale (médiane) présentée ici, alors que pour l'autre moitié, il s'inscrit au-dessous de cette valeur.

Composantes du salaire: le salaire brut du mois d'octobre (y compris les cotisations sociales à la charge du salarié pour les assurances sociales, les prestations en nature, les versements réguliers de primes, de participations au chiffre d'affaires et de commissions), ainsi que les allocations pour le travail en équipe et le travail le dimanche ou de nuit, 1/2 du 13^e salaire et 1/2 des paiements spéciaux annuels. N'en font pas partie les allocations familiales et les allocations pour enfants.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T33 Salaire mensuel brut (valeur centrale) selon les groupes de professions, l'âge et le sexe¹,
secteur privé et secteur public (Confédération, cantons, districts, communes, corporations, églises) ensemble,
en francs, 2012 (fin) ESS**

Groupes de professions CITP	Classes d'âge					
	30-49 ans			50 ans et +		
	Total	Femmes	Hommes	Total	Femmes	Hommes
Total	6 825	6 298	7 155	7 187	6 237	7 790
1 Directeurs/trices, cadres de direction et gérant(e)s	9 325	8 056	9 874	10 241	8 283	10 847
11 Directeurs/trices généraux/ales, cadres sup. et membres de l'Exécutif et du Législatif	9 652	7 857	10 293	10 688	8 291	11 372
12 Directeurs/trices de services administratifs et commerciaux	10 099	8 779	10 728	11 110	8 964	11 858
13 Directeurs/trices et cadres de direction, production et services spécialisés	8 873	8 117	9 253	9 530	8 650	9 970
14 Directeurs/trices et gérant(e)s de l'hôtellerie, restauration, commerce et autres serv.	[5 714]	4 907	6 608	5 200	4 761	6 550
2 Professions intellectuelles et scientifiques	8 750	8 336	9 035	10 388	9 533	10 929
21 Spécialistes des sciences techniques	8 278	7 035	8 512	10 073	8 318	10 150
22 Spécialistes de la santé	8 143	7 718	9 101	10 000	8 463	13 476
23 Spécialistes de l'enseignement	9 447	9 056	10 123	11 278	10 530	12 076
24 Spécialistes en administration d'entreprises	8 095	7 472	8 724	8 430	7 335	9 046
25 Spécialistes des technologies de l'information et des communications	9 173	8 544	9 246	10 249	9 257	10 324
26 Spécialistes de la justice, des sciences sociales et de la culture	8 185	7 930	8 583	9 224	8 642	9 896
3 Professions intermédiaires techniques et non techniques	7 117	6 737	7 442	7 640	7 099	8 150
31 Professions intermédiaires des sciences et techniques	7 189	6 647	7 245	7 820	7 028	7 915
32 Professions intermédiaires de la santé	6 896	6 800	7 237	7 448	7 327	8 044
33 Professions intermédiaires, finance et administration	7 258	6 802	8 145	7 517	7 002	8 635
34 Professions intermédiaires des serv. juridiques, sociaux et assimilés	6 743	6 659	6 792	7 388	6 929	7 652
35 Techniciens/iennes de l'information et des communications	7 173	6 005	7 524	8 120	5 911	8 673
4 Employé(e)s de type administratif	5 926	5 902	5 954	6 167	6 118	6 244
41 Employé(e)s de bureau	6 106	5 983	6 753	6 457	6 240	7 647
42 Employé(e)s de réception, guichetiers et assimilés	5 625	5 552	5 863	6 167	5 976	7 223
43 Employé(e)s des services comptables et d'approvisionnement	5 569	5 755	5 534	5 915	5 880	5 934
44 Autres employé(e)s de type administratif	5 872	5 779	5 896	5 950	5 883	5 971
5 Personnel des services directs aux particuliers, commerçants et vendeurs	5 016	4 652	5 832	5 295	4 811	6 632
51 Personnel des services directs aux particuliers	4 532	4 305	4 854	5 036	4 576	5 914
52 Commerçant(e)s et vendeurs/euses	4 925	4 516	6 349	4 902	4 504	7 153
53 Personnel soignant	5 442	5 336	6 029	5 651	5 539	6 594
54 Personnel des services de protection et de sécurité	7 358	6 858	7 477	7 867	[5 715]	8 357
6 Agriculteurs/trices et ouvr. qualifié(e)s de l'agriculture, la sylviculture et la pêche	5 654	4 643	5 779	5 847	[4 436]	6 046
61 Agriculteurs/trices et ouvr. qualifié(e)s de l'agriculture commerciale	5 571	4 643	5 709	5 811	[4 436]	6 023
62 Professions commerciales qualifiées de la sylviculture, la pêche et la chasse	5 894	*	6 006	6 256	*	6 186
7 Métiers qualifiés de l'industrie et de l'artisanat	5 942	4 675	6 004	6 303	4 727	6 392
71 Métiers qualifiés du bâtiment et assimilés, sauf électriciens	5 960	4 600	5 973	6 222	4 456	6 239
72 Métiers qualifiés de la métallurgie, de la construction mécanique et assimilés	5 999	4 819	6 034	6 495	5 117	6 525
73 Métiers qualifiés de l'artisanat et de l'imprimerie	6 000	5 164	6 354	6 500	5 303	6 851
74 Métiers de l'électricité et de l'électrotechnique	6 211	5 350	6 234	6 764	5 595	6 793
75 Métiers de l'alimentation, de l'habil. et autres métiers qualif. de l'ind. et l'artisanat	5 396	4 262	5 634	5 545	4 362	5 894
8 Conducteurs/trices d'installations et de machines, ouvr. de l'assemblage	5 558	4 458	5 686	5 955	4 674	6 094
81 Conducteurs/trices de machines et d'installations fixes	5 551	4 376	5 834	5 797	4 597	6 151
82 Ouvriers/ouvrières de l'assemblage	5 633	4 287	5 912	6 247	4 546	6 494
83 Conducteurs/trices de véhicules et d'engins lourds de levage et de manœuvre	5 533	5 118	5 551	5 938	5 362	5 954
9 Professions élémentaires	4 867	4 176	5 324	5 117	4 439	5 682
91 Aides de ménage	4 169	4 012	4 850	4 510	4 393	5 283
92 Manœuvres de l'agriculture, de la pêche et de la sylviculture	4 643	2 843	4 746	5 230	3 420	5 365
93 Manœuvres des mines, du bâtiment, des trav. publics, ind. manufact. et transp.	5 311	4 399	5 504	5 603	4 576	5 798
94 Assistant(e)s de fabrication de l'alimentation	3 589	*	3 556	3 889	*	3 950
96 Eboueurs/eues et autres trav. non qualifié(e)s	4 384	3 325	4 832	3 689	3 100	[4 699]

¹ Résultats basés sur en moyenne 71% des données. Ce taux peut varier selon les branches économiques.

Salaire mensuel standardisé: équivalent plein temps basé sur 4 ½ semaines à 40 heures de travail.

Groupes de professions CITP: classification internationale type des professions – grands groupes (1 position) et sous-grands groupes (2 positions)

Niveau de compétences: **Professions regroupées en 4 niveaux de compétences:**

Grands groupes de professions 1 et 2 = niveau de compétence 4

Tâches qui exigent une capacité à résoudre des problèmes complexes et à prendre des décisions fondées sur un vaste ensemble de connaissances théoriques et factuelles dans un domaine spécialisé

Grand groupe de professions 3 = niveau de compétence 3

Tâches pratiques complexes nécessitant un vaste ensemble de connaissances dans un domaine spécialisé

Grands groupes de professions 4 à 8 = niveau de compétence 2

Tâches pratiques telles que la vente/les soins/le traitement de données et les tâches administratives/l'utilisation de machines et d'appareils électroniques/les services de sécurité/la conduite de véhicules

Grand groupe de professions 9 = niveau de compétence 1

Tâches physiques ou manuelles simples

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T34 Indice des salaires nominaux et réels selon les secteurs, sections et divisions économiques et le sexe, 2013–2014 (base 2010 = 100)

ISS

Branches économiques (NOGA08)		Salaires nominaux				Salaires réels			
		Indice (base 2010 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente		Indice (base 2010 = 100)		Variation en % par rapport à l'année précédente	
		2013	2014	2013	2014	2013	2014	2013	2014
05–96	Total	102,6	103,3	0,7	0,8	103,3	104,1	1,0	0,8
05–43	Secteur secondaire	102,3	103,2	0,7	0,9	103,0	103,9	0,9	0,9
05–09/	Industries extractives, production et distribution								
35–39	d'énergie et d'eau; gestion des déchets	101,5	102,0	0,0	0,5	102,2	102,7	0,3	0,5
10–12	Industries alimentaires et du tabac	100,7	102,0	0,0	1,3	101,4	102,7	0,2	1,3
16–18	Industries du bois et du papier; imprimerie	102,1	102,3	0,5	0,2	102,8	103,0	0,8	0,2
19–21	Cokéfaction et raffinage, industrie chimique et pharmaceutique	103,9	104,7	1,0	0,8	104,6	105,5	1,2	0,8
22–23	Industries du caoutchouc et du plastique	102,5	104,4	0,4	1,8	103,2	105,1	0,6	1,9
24–25	Fabrication de produits métalliques	101,4	103,0	0,3	1,5	102,1	103,7	0,5	1,5
26–27	Fabrication de produits informatiques et électroniques et d'équipements électriques	101,9	103,6	1,0	1,6	102,6	104,3	1,2	1,6
28–30	Fabrication de machines, équipements et matériels de transport	103,6	104,2	1,6	0,6	104,3	105,0	1,8	0,6
31–33	Autres industries manufacturières; réparation et installation	102,2	102,9	0,1	0,7	102,9	103,6	0,3	0,7
41–43	Construction	102,3	102,8	0,5	0,5	103,0	103,5	0,7	0,5
45–96	Secteur tertiaire	102,7	103,4	0,8	0,7	103,4	104,1	1,0	0,7
45	Commerce et réparation d'automobiles et de motocycles	101,9	103,2	0,9	1,3	102,6	104,0	1,1	1,3
46	Commerce de gros	101,8	102,8	0,0	1,0	102,5	103,5	0,2	1,0
47	Commerce de détail	103,9	104,4	1,1	0,5	104,7	105,2	1,3	0,5
49–52	Transports et entreposage	101,9	101,2	0,6	–0,7	102,6	101,9	0,8	–0,7
53	Activités de poste et de courrier	102,6	103,6	0,5	1,0	103,3	104,3	0,7	1,0
55–56	Hébergement et restauration	102,7	103,9	0,3	1,1	103,4	104,6	0,6	1,1
58–61	Edition, audiovisuel et diffusion, télécommunications	101,7	102,6	0,2	0,9	102,4	103,3	0,5	0,9
62–63	Activités informatiques et services d'information	104,4	105,6	1,7	1,2	105,1	106,4	1,9	1,2
64–66	Activités des services financiers, activités auxiliaires de services financiers et d'assurance	102,9	104,3	1,0	1,3	103,6	105,0	1,2	1,3
65	Assurance	103,9	105,3	0,1	1,3	104,6	106,0	0,3	1,4
69–75	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	104,2	104,4	2,0	0,3	104,9	105,2	2,2	0,3
77–82	Activités de services administratifs et de soutien	102,5	103,5	1,0	1,0	103,2	104,2	1,2	1,0
84	Administration publique	102,0	102,4	1,1	0,4	102,7	103,1	1,3	0,4
85	Enseignement ¹	102,1	103,8	0,2	1,6	102,8	104,5	0,4	1,7
86–88	Santé, hébergement médico-social et action sociale	101,7	101,7	0,5	0,1	102,4	102,4	0,7	0,1
90–96	Arts, spectacles et activités récréatives, autres activités de services	102,0	104,6	0,0	2,5	102,7	105,3	0,2	2,5
Sexe	Hommes	102,5	103,2	0,8	0,7	103,2	103,9	1,0	0,7
	Femmes	102,6	103,6	0,7	1,0	103,3	104,4	0,9	1,0

Composantes du salaire: salaire brut de base, allocation de renchérissement et 13^e salaire. Les primes et les commissions, les allocations familiales et les paiements en nature sont exclus du calcul.

¹ NOGA85 Enseignement: Cette branche inclut toute personne salariée d'une entreprise qui dispense un enseignement (enseignants, personnel administratif et technique, personnel spécialisé, etc.). Il s'agit principalement d'entreprises privées (enseignement du sport et de loisirs, culturel, de conduite, de langues, d'informatique, etc.)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T35 Evolution des salaires nominaux, des prix à la consommation et des salaires réels, 1976–2014

ISS

Année	Salaires nominaux ¹						Prix à la consommation ²	Salaires réels						
	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente				Variation par rapport à l'année précédente	Indice (base 1939 = 100)			Variation par rapport à l'année précédente		
	Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes			Total	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes
1976	920,0	875,0	1005,0	2,2	1,9	2,9	1,0	245,0	233,0	267,0	1,2	0,8	1,9	
1977	942,0	897,0	1025,0	2,4	2,6	2,0	1,6	247,0	235,0	269,0	0,8	1,0	0,5	
1978	972,0	924,0	1064,0	3,1	3,0	3,8	0,4	254,0	241,0	277,0	2,7	2,5	3,3	
1979	1004,0	955,0	1101,0	3,4	3,3	3,5	5,0	250,0	237,0	274,0	-1,5	-1,6	-1,4	
1980	1058,0	1005,0	1162,0	5,3	5,2	5,6	3,6	254,0	241,0	279,0	1,6	1,6	1,9	
1981	1124,0	1067,0	1239,0	6,3	6,2	6,6	7,3	251,0	238,0	277,0	-1,0	-1,0	-0,7	
1982	1203,0	1143,0	1322,0	7,0	7,1	6,7	6,2	253,0	241,0	278,0	0,8	0,9	0,5	
1983	1248,0	1186,0	1371,0	3,8	3,8	3,8	1,4	259,0	246,0	285,0	2,3	2,3	2,3	
1984	1283,0	1218,0	1411,0	2,7	2,7	2,9	3,1	258,0	245,0	284,0	-0,4	-0,4	-0,2	
1985	1323,0	1256,0	1459,0	3,1	3,1	3,4	3,0	259,0	246,0	285,0	0,2	0,1	0,4	
1986	1370,0	1300,0	1516,0	3,6	3,5	3,9	0,4	267,0	253,0	295,0	3,2	3,2	3,5	
1987	1403,0	1330,0	1557,0	2,4	2,3	2,7	2,0	268,0	254,0	298,0	0,4	0,3	0,7	
1988	1452,0	1375,0	1615,0	3,4	3,4	3,7	1,8	273,0	258,0	303,0	1,7	1,6	1,9	
1989	1507,0	1427,0	1680,0	3,8	3,8	4,0	3,6	274,0	259,0	304,0	0,2	0,2	0,4	
1990	1595,0	1511,0	1775,0	5,9	5,9	5,7	6,4	272,0	257,0	302,0	-0,5	-0,5	-0,7	
1991	1706,0	1619,0	1887,0	7,0	7,2	6,3	5,1	277,0	262,0	306,0	1,8	1,9	1,1	
1992	1788,0	1699,0	1969,0	4,8	4,9	4,3	3,5	280,0	266,0	308,0	1,2	1,3	0,8	
1993	1836,0	1743,0	2024,0	2,7	2,6	2,8	3,4	278,0	264,0	306,0	-0,7	-0,7	-0,5	
1994	1862,0	1769,0	2051,0	1,5	1,5	1,4	0,9	280,0	265,0	308,0	0,5	0,6	0,4	
1995	1887,0	1789,0	2087,0	1,3	1,1	1,8	1,8	279,0	264,0	307,0	-0,5	-0,6	0,0	
1996	1910,0	1811,0	2117,0	1,3	1,2	1,4	0,8	280,0	265,0	309,0	0,5	0,4	0,6	
1997	1919,0	1818,0	2130,0	0,5	0,4	0,6	0,5	280,0	265,0	310,0	0,0	-0,1	0,1	
1998	1932,0	1832,0	2142,0	0,7	0,7	0,5	0,0	282,0	266,0	311,0	0,6	0,7	0,5	
1999	1938,0	1835,0	2156,0	0,3	0,1	0,7	0,8	280,0	265,0	311,0	-0,5	-0,7	-0,1	
2000	1963,0	1856,0	2190,0	1,3	1,2	1,6	1,6	279,0	264,0	311,0	-0,3	-0,4	0,0	
2001	2011,0	1902,0	2245,0	2,5	2,5	2,5	1,0	284,0	268,0	316,0	1,5	1,5	1,5	
2002	2047,0	1933,0	2296,0	1,8	1,6	2,3	0,6	287,0	270,0	321,0	1,1	1,0	1,6	
2003	2076,0	1958,0	2334,0	1,4	1,3	1,7	0,6	289,0	272,0	324,0	0,8	0,7	1,0	
2004	2095,0	1975,0	2360,0	0,9	0,9	1,1	0,8	289,0	272,0	325,0	0,1	0,1	0,3	
2005	2115,0	1992,0	2386,0	1,0	0,9	1,1	1,2	289,0	271,0	325,0	-0,2	-0,3	-0,1	
2006	2140,0	2014,0	2417,0	1,2	1,1	1,3	1,1	289,0	271,0	326,0	0,1	0,1	0,2	
2007	2175,0	2047,0	2454,0	1,6	1,6	1,5	0,7	292,0	274,0	328,0	0,9	0,9	0,8	
2008	2219,0	2092,0	2499,0	2,0	2,2	1,8	2,4	290,0	273,0	326,0	-0,4	-0,2	-0,6	
2009	2266,0	2136,0	2552,0	2,1	2,1	2,1	-0,5	298,0	280,0	335,0	2,6	2,6	2,6	
2010	2285,0	2151,0	2579,0	0,8	0,7	1,1	0,7	298,0	280,0	336,0	0,1	0,0	0,4	
2011	2306,0	2171,0	2604,0	1,0	1,0	1,0	0,2	301,0	282,0	338,0	0,7	0,7	0,7	
2012	2326,0	2188,0	2630,0	0,8	0,8	1,0	-0,7	305,0	286,0	344,0	1,5	1,5	1,7	
2013	2343,0	2204,0	2648,0	0,7	0,8	0,7	-0,2	308,0	289,0	347,0	1,0	1,0	0,9	
2014	2361,0	2220,0	2673,0	0,8	0,7	1,0	0,0	311,0	291,0	351,0	0,8	0,7	1,0	

¹ Jusqu'en 1993: à partir des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements. Dès 1994: à partir des données fournies par le Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents (SSAA).

² Jusqu'en 1993: indice des prix à la consommation au mois d'octobre. Dès 1994: variation annuelle moyenne en %.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T36 Accords salariaux conclus dans les principales conventions collectives de travail,
selon les sections économiques, 2014**

EAS

Sections économiques NOGA08		Salariés assujettis aux principales CCT ¹	Salariés assujettis aux principales CCT avec négociation salariale	Accords sur les adaptations nominales des salaires effectifs		Accords sur les adaptations nominales des salaires minimaux	
				Salariés assujettis ²	Adapt. du salaire en %	Salariés assujettis ³	Adapt. du salaire en %
A-Z	Total	1 616 700	1 178 800	537 100	0,8	949 000	0,7
A	Agriculture, sylviculture et pêche	x	x	x	x	x	x
B	Industries extractives	-	-	-	*	-	*
C	Industrie manufacturière	235 600	226 600	94 000	0,4	97 100	1,3
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	-	-	-	*	-	*
E	Production et distribution d'eau; assainissement, gestion des déchets et dépollution	-	-	-	*	-	*
F	Construction	170 000	164 100	155 300	0,7	158 100	0,4
G	Commerce; réparation d'automobiles et de motocycles	157 600	145 500	119 900	0,9	92 700	2,0
H	Transports et entreposage	94 900	88 800	69 100	1,4	88 800	0,8
I	Hébergement et restauration	205 000	205 000	-	*	205 000	0,2
J	Information et communication	21 400	21 400	19 800	1,3	6 800	0,1
K	Activités financières et d'assurance	74 500	-	-	*	-	*
L	Activités immobilières	-	-	-	*	-	*
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	1 800	-	-	*	-	*
N	Activités de services administratifs et de soutien	369 900	83 700	-	*	67 100	2,2
O	Administration publique	10 400	10 400	10 400	0,0	-	*
P	Enseignement	4 300	2 600	2 600	0,7	2 600	0,0
Q	Santé humaine et action sociale	71 500	66 000	66 000	0,4	66 000	0,0
R	Arts, spectacles et activités récréatives	-	-	-	*	-	*
S	Autres activités de services	8 900	8 900	-	*	8 900	5,5
Z	Activités non classables (ce code ne fait pas partie de la NOGA ⁴)	186 900	151 900	-	*	151 900	0,0

¹ Il s'agit de CCT du secteur privé et public concernant au moins 1500 personnes salariées assujetties. Une personne salariée assujettie à plusieurs CCT est comptée plusieurs fois.

² Par ailleurs 15'000 personnes ont été concernées par un échec des négociations

³ Non compris 124'800 personnes, couvertes par une CCT dans laquelle des salaires minimaux sont fixés pour la première fois ou sont modifiés dans leur composition.

⁴ Employés de commerce et personnel de vente.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

T37 Conventions collectives de travail (CCT) selon le type, le champ d'application, les salaires minimaux, la taille et le secteur économique, état au 1^{er} mars 2012¹

ECS

	Conventions collectives de travail ² au total		Conventions collectives de travail avec dispositions normatives ^{2,3}		Conventions collectives de travail sans dispositions normatives ^{2,4}	
	Nombre de CCT ⁵	Salarié(e)s assujetti(e)s ^{5,6}	Nombre de CCT ⁵	Salarié(e)s assujetti(e)s ^{5,6}	Nombre de CCT ⁵	Salarié(e)s assujetti(e)s ^{5,6}
Total	606	1 926 100	592	1 742 100	14	183 900
Type de CCT						
CCT d'association	217	1 600 500	x	1 418 300	x	182 200
CCT d'entreprises ⁷	389	325 500	x	323 800	x	1 700
Champ application						
Champ d'application étendu ⁸	74	926 800	63	754 700	11	172 100
Champ d'application non étendu	532	999 300	529	987 500	3	11 800
CCT et salaires minimaux						
Avec salaires minimaux	504	1 537 000	504	1 537 000	0	0
dont recommandations	6	32 900	6	32 900	0	0
Sans salaires minimaux	102	389 100	88	205 200	14	183 900
Taille (Nombre d'assujetti(e)s)						
< 1 000	551	311 000	545	296 300	6	14 600
1 000–4 999	18	128 000	14	99 000	4	29 000
5 000–9 999	30	847 100	26	706 800	4	140 300
10 000–99 999	3	640 000	3	640 000	0	0
100 000 et plus	4	*	4	*	0	0
Sans indication	3	*	3	*	0	*
Secteur économique						
Secteur primaire	4	4 500	4	4 500	0	0
Secteur secondaire	237	587 200	224	404 900	13	182 300
Secteur tertiaire	360	1 140 900	359	1 139 300	1	1 600
Inclassables ⁹	5	193 400	5	193 400	0	0

¹ A partir de 2012, la nouvelle nomenclature des activités économiques NOGA08 est utilisée. Six conventions collectives de travail (10'800 salarié(e)s assujetti(e)s) qui étaient incluses dans le secteur primaire, font partie, à partir de 2012 du secteur tertiaire.

² Une CCT est un accord passé entre, d'une part, une (ou plusieurs) association(s) d'employeurs ou/et un (ou plusieurs) employeur(s) et, d'autre part, une (ou plusieurs) association(s) de travailleurs afin d'établir en commun des clauses sur la conclusion, l'objet et la fin des contrats individuels de travail (**dispositions normatives**). Une CCT peut également contenir d'autres clauses pourvu qu'elles concernent les rapports entre employeurs et travailleurs (**dispositions semi-normatives**); elle peut même être limitée à ces clauses.

³ CCT contenant des dispositions normatives, soit des clauses liées à la conclusion, l'objet et la fin du contrat individuel de travail (durée du temps d'essai, salaires minimaux, durée du travail, vacances, allocations, délais de résiliation, etc.).

⁴ CCT contenant exclusivement des dispositions semi-normatives, soit des clauses telles que contributions à une caisse de compensation ou à un fonds pour la formation et le perfectionnement professionnels, représentation des travailleurs dans l'entreprise, prévention des accidents, etc. Ces CCT recourent de manière générale le champ d'application (employeurs et travailleurs) d'autres CCT avec dispositions normatives et en vigueur dans la même branche économique.

⁵ CCT de base (y compris 4 CCT sans indication du nombre de salarié(e)s assujetti(e)s). Sans les conventions complémentaires ou avenants à une CCT. D'un relevé à l'autre, une légère variation du nombre de CCT, liée à des changements structurels dans le domaine des conventions collectives de travail, peut engendrer des variations significatives en terme de nombre de personnes salariées assujetties.

⁶ Une personne salariée assujettie à plusieurs CCT est comptée plusieurs fois. Y compris les personnes salariées assujetties dans le domaine du travail temporaire (location de service).

⁷ Y compris les CCT d'administration publique. Sans les CCT internes d'entreprises (signées côté travailleurs uniquement par une commission d'entreprise).

⁸ CCT déclarée obligatoire par décision officielle pour tous les employeurs et tous les travailleurs dans un domaine géographique et économique (activité, branche économique ou profession) donné.

⁹ Ce code ne fait pas partie de la NOGA (employés de commerce et personnel de vente).

Les chiffres étant arrondis, il se peut que la somme des montants s'écarte légèrement du total.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T38 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale, UE et pays de l'AELE,
taux d'activité standardisé, taux d'activité par âge, part du temps partiel, 2^e trimestre 2014 ESPA/EUROSTAT¹**

	Taux d'activité standardisé (15 ans et +), en %			Taux d'activité par âge, en %				Part du temps partiel, en %		
	Total	Hommes	Femmes	15-64 ans	15-24 ans	25-49 ans	50-64 ans	Total	Hommes	Femmes
Suisse	68,5	74,8	62,4	83,5	66,1	90,7	80,4	36,7	16,5	59,9
UE/AELE										
UE-28	57,6	64,4	51,2	72,2	41,1	86,1	65,3	20,6	10,0	33,1
UE-27	57,6	64,4	51,3	72,3	41,2	86,1	65,5	20,7	10,0	33,3
UE-15	58,0	64,3	51,9	73,3	43,7	86,2	67,3	23,9	11,1	38,9
Belgique	53,3	59,1	47,9	67,5	28,8	86,8	58,1	23,7	8,8	40,8
Bulgarie	54,1	60,1	48,4	68,8	27,3	83,6	64,4	2,5	2,2	2,8
République tchèque	59,1	68,1	50,6	73,2	31,5	88,1	67,5	6,5	3,4	10,5
Danemark	61,8	66,0	57,7	77,7	59,8	87,3	73,3	25,8	16,8	35,8
Allemagne	60,2	66,1	54,7	77,5	48,6	87,8	75,7	27,8	10,6	47,4
Estonie	61,3	69,3	54,6	75,4	40,1	87,1	74,5	10,0	7,3	12,8
Irlande	60,0	67,7	52,6	69,7	37,3	81,9	64,9	23,7	14,1	35,0
Grèce	51,9	60,2	44,1	67,5	28,0	86,6	52,7	9,4	6,9	13,0
Espagne	59,0	65,1	53,1	74,2	35,3	88,7	65,0	16,4	8,2	26,1
France	56,2	61,0	51,8	71,1	36,1	88,7	62,9	19,2	8,0	31,1
Croatie	51,9	58,2	46,2	65,6	29,7	86,7	52,0	6,4	4,8	8,2
Italie	49,0	58,8	39,9	63,7	26,9	77,1	58,1	18,3	8,5	32,0
Chypre	63,3	69,3	58,0	73,8	39,4	89,5	64,7	14,5	11,5	17,7
Lettonie	59,4	66,2	53,9	74,7	39,2	88,1	71,1	6,9	4,3	9,4
Lituanie	58,8	64,9	53,8	73,6	33,7	90,7	71,6	8,8	6,5	11,0
Luxembourg	59,5	65,9	53,0	70,2	23,2	89,0	59,9	21,3	5,8	40,8
Hongrie	53,7	62,1	46,4	67,1	28,8	85,0	56,5	6,3	4,4	8,4
Malte	53,1	66,2	40,0	65,4	50,3	81,4	48,8	15,7	8,0	28,3
Pays-Bas	64,5	70,8	58,4	79,2	67,8	87,6	72,3	50,7	28,3	77,1
Autriche	61,7	67,7	56,1	76,4	57,2	89,8	63,9	28,2	11,2	47,2
Pologne	56,1	64,7	48,3	67,6	34,0	86,1	55,2	8,1	5,4	11,3
Portugal	59,0	64,8	53,9	73,3	32,9	90,5	64,8	13,1	11,7	14,6
Roumanie	55,2	64,5	46,5	65,8	28,7	83,7	54,0	10,2	9,3	11,3
Slovénie	58,2	63,5	53,2	71,2	33,0	91,7	55,1	12,5	9,2	16,4
Slovaquie	59,1	68,0	50,8	70,0	29,9	87,2	62,4	5,1	3,6	6,9
Finlande	60,7	64,4	57,1	77,6	62,3	87,2	71,8	14,9	10,3	19,6
Suède	65,4	69,3	61,6	82,4	59,4	91,3	82,0	26,4	15,0	38,9
Royaume-Uni	62,5	68,5	56,9	76,5	56,5	86,4	71,4	27,0	13,1	42,9
Islande	82,6	86,3	78,8	88,3	82,8	90,0	89,1	18,1	8,9	28,3
Norvège	71,2	73,9	68,3	78,3	55,4	87,3	77,5	27,1	15,4	40,1

¹ Base de données Eurostat (état: février 2015)

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T39 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale,
UE et pays de l'AELE, actifs occupés selon le secteur économique, part d'indépendants
et actifs occupés selon le niveau de formation, au 2^e trimestre 2014**

ESPA/EUROSTAT¹

	Part d'actifs occupés selon le secteur économique ² , en %			Part d'indépendants, en %	Actifs occupés 25-74 ans selon le niveau de formation ³ , en %		
	Secteur primaire	Secteur secondaire	Secteur tertiaire		Sans formation postobligatoire	Degré secondaire II	Degré tertiaire
Suisse	3,6	20,3	76,0	13,1	10,0	47,6	42,4
EU/AELE							
UE-28	4,8	24,2	71,0	15,1	18,1	47,8	34,1
UE-27	4,8	24,2	71,0	15,1	18,2	47,7	34,1
UE-15	2,9	22,6	74,6	14,7	20,1	44,4	35,5
Belgique	1,1	21,1	77,7	13,9	16,7	38,1	45,2
Bulgarie	7,4	30,0	62,6	11,6	11,3	55,7	33,1
République tchèque	2,7	38,1	59,2	17,5	3,8	72,5	23,7
Danemark	2,4	19,3	78,3	8,8	16,6	44,0	39,4
Allemagne	1,5	28,1	70,4	10,5	9,8	60,3	29,8
Estonie	3,5	29,5	67,0	8,4	6,6	51,3	42,1
Irlande	5,8	18,0	76,2	16,6	15,8	37,1	47,1
Grèce	13,5	15,0	71,5	30,9	26,9	39,1	34,0
Espagne	4,3	19,2	76,5	16,8	34,5	23,1	42,5
France	2,8	20,6	76,6	10,9	17,2	44,1	38,7
Croatie	9,8	27,3	62,9	14,4	10,8	60,9	28,2
Italie	3,6	27,2	69,2	23,1	32,4	46,9	20,7
Chypre	4,3	16,2	79,6	16,3	18,6	36,7	44,7
Lettonie	7,2	24,0	68,8	11,3	7,0	57,9	35,1
Lituanie	9,4	24,5	66,1	11,1	3,9	52,8	43,3
Luxembourg	1,1	9,9	89,0	8,3	14,3	33,8	52,0
Hongrie	4,8	30,8	64,4	10,8	10,8	62,1	27,1
Malte	1,0	21,1	77,8	14,0	45,6	27,7	26,7
Pays-Bas	2,4	16,1	81,5	16,2	18,7	42,2	39,2
Autriche	5,1	25,6	69,3	11,3	11,9	54,0	34,0
Pologne	11,4	30,3	58,2	18,1	5,6	60,6	33,8
Portugal	9,1	23,8	67,1	19,8	52,7	22,9	24,4
Roumanie	28,9	28,7	42,5	20,7	25,5	55,5	19,0
Slovénie	10,8	30,8	58,4	13,3	10,7	54,9	34,4
Slovaquie	3,5	35,4	61,1	15,3	4,2	72,0	23,8
Finlande	4,3	21,9	73,8	13,2	10,5	43,2	46,3
Suède	2,0	18,6	79,4	10,0	13,0	45,6	41,4
Royaume-Uni	1,3	18,9	79,8	15,0	16,3	39,2	44,5
Islande	5,0	18,3	76,7	12,5	24,0	36,7	39,2
Norvège	2,4	20,4	77,2	7,0	13,5	43,3	43,2

¹ Base de données Eurostat (état: février 2015)

² NACE Rév. 2
Suisse: moyenne annuelle 2014

³ Selon la nomenclature internationale CITE (Classification Internationale Type de l'Education).

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

**T40 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale (UE, AELE),
taux de chômage, chômeurs de longue durée et jeunes chômeurs au sens du BIT,
salaires annuels, 2^e trimestre 2014**

ESPA/EUROSTAT¹/ESS

	Taux de chômage BIT en %			Jeunes chômeurs BIT (15-24 ans) en %	Chômeurs de longue durée BIT en %	Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps ² , en euro, 2010	Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps ² , en PAS 2010 ³
	Total	Hommes	Femmes				
Suisse	4,4	4,3	4,5	7,7	37,2	63 549	44 311
UE/AELE							
UE-28	10,1	10,0	10,1	21,6	50,1
UE-27	10,0	10,0	10,0	21,5	50,0	30 996	30 310
UE-15	10,3	10,3	10,3	21,3	50,4	35 882	33 656
Belgique	8,2	9,0	7,3	23,4	50,3	44 366	39 964
Bulgarie	11,4	12,5	10,1	23,3	58,2	4 618	10 406
République tchèque	6,0	5,0	7,4	15,5	43,2	12 672	17 509
Danemark	6,3	5,9	6,8	12,3	23,1	51 485	37 698
Allemagne	4,9	5,3	4,5	7,7	45,8	39 002	37 338
Estonie	7,0	7,8	6,2	(16,9)	51,0	10 739	15 628
Irlande	11,9	13,6	9,7	26,9	58,6	42 111	38 086
Grèce	26,6	23,6	30,4	52,0	74,4	25 696	27 919
Espagne	24,5	23,7	25,4	53,1	52,8	26 621	28 295
France	9,4	9,7	9,1	21,5	43,8	35 232	31 351
Croatie	16,6	15,3	18,1	41,3	58,0	12 071	17 138
Italie	12,3	11,5	13,4	41,5	62,7	31 088	30 380
Chypre	15,5	16,9	13,9	37,2	50,1	25 417	28 615
Lettonie	10,7	12,2	9,1	21,1	40,2	8 874	9 765
Lituanie	11,2	13,2	9,3	21,3	44,3	7 098	12 004
Luxembourg	5,0	4,5	5,6	(16,9)	33,7	51 008	42 167
Hongrie	8,0	7,9	8,1	20,0	48,9	10 192	17 063
Malte	5,9	6,1	5,6	13,1	46,4	18 816	25 733
Pays-Bas	7,0	7,1	6,8	10,6	40,3	41 118	36 908
Autriche	4,7	5,0	4,3	8,2	27,4	38 901	35 248
Pologne	9,1	8,7	9,7	23,1	43,0	10 529	17 619
Portugal	14,1	13,8	14,5	35,6	62,4	17 193	20 741
Roumanie	6,7	7,4	5,9	23,9	42,6	6 048	12 204
Slovénie	9,3	8,5	10,3	19,0	57,1	20 495	24 363
Slovaquie	13,2	12,9	13,4	29,2	71,5	10 554	15 773
Finlande	9,6	10,3	8,9	25,6	19,3	42 234	35 352
Suède	8,7	8,9	8,4	27,6	17,6	41 113	33 237
Royaume-Uni	6,2	6,4	5,9	16,1	36,8	37 184	35 188
Islande	5,9	5,8	5,9	12,3	14,3	34 004	31 835
Norvège	3,3	3,7	2,9	8,1	23,5	55 370	37 491

¹ Base de données Eurostat (état: février/avril 2015)

² Entreprises de 10 employés ou plus dans l'industrie et les services marchands (sections B à N de la NACE Rév.2). Les montants sont calculés à partir des salaires des employés à plein temps et des employés à temps partiel (recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%).

³ Les revenus exprimés en PAS (Pouvoir d'achat standard) suppriment les effets des différences de niveaux de prix entre les pays.

Source: Office fédéral de la statistique (OFS)

© OFS, Neuchâtel 2015

Programme des publications de l'OFS

En sa qualité de service central de statistique de la Confédération, l'Office fédéral de la statistique (OFS) a pour tâche de rendre les informations statistiques accessibles à un large public.

L'information statistique est diffusée par domaine (cf. verso de la première page de couverture); elle emprunte diverses voies:

<i>Moyen de diffusion</i>	<i>Contact</i>
Service de renseignements individuels	058 463 60 11 info@bfs.admin.ch
L'OFS sur Internet	www.statistique.admin.ch
Communiqués de presse: information rapide concernant les résultats les plus récents	www.news-stat.admin.ch
Publications: information approfondie	058 463 60 60 order@bfs.admin.ch
Données interactives (banques de données, accessibles en ligne)	www.stattab.bfs.admin.ch

Informations sur les divers moyens de diffusion sur Internet à l'adresse www.statistique.admin.ch → Actualités → Publications

Vie active et rémunération du travail

Vous trouvez sur notre site Internet www.labor-stat.admin.ch les données détaillées et diverses informations concernant le marché du travail

Des informations plus détaillées sur les aspects méthodologiques des statistiques présentées dans les «Indicateurs du marché du travail» sont disponibles dans les publications suivantes:

- La statistique de la population active occupée (SPAO), Bases méthodologiques (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-spao-2014-01)
- Fiche méthodologique STATEM: principales caractéristiques, 2012 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-besta-meth-04)
- Statistique du volume de travail (SVOLTA), Bases méthodologiques dès 2010 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-svolta-2015-01)
- Durée normale du travail dans les entreprises en 1997, Résultats commentés et tableaux (N° de commande: 169-9700)
- La statistique du chômage au sens du BIT, Bases méthodologiques 2011 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-chom-bit-2011-01)
- Comptes globaux du marché du travail (CMT), Bases méthodologiques et résultats, 1991–1996 (N° de commande: 282-9600)
- L'enquête suisse sur la population active dès 2010: Concepts – Bases méthodologiques – Considérations pratiques, 2012 (disponible en version électronique uniquement: (do-f-03-sake-2012-03)
- L'enquête suisse sur la structure des salaires 2012. Résultats commentés, 2015 (N° de commande: 185-1200)
- Evolution des salaires 2013, Résultats commentés et tableaux, 2014 (N° de commande: 166-1301)
- Enquête sur les conventions collective de travail en Suisse en 2012, 2014 (N° de commande: 1265-1200)
- Accords salariaux conclus pour 2014 dans les domaines conventionnels, 2015 (N° de commande: 1253-1400)
- Statistique des frontaliers. Bases méthodologiques, 2008 (disponible en version électronique uniquement: do-f-03-staf-2008-01)

La publication «Indicateurs du marché du travail» fournit des repères parmi la vaste gamme des données sur l'emploi. L'information y est structurée de manière à procurer une vue d'ensemble du marché suisse du travail et des statistiques qui s'y rapportent. Parmi les domaines traités, on trouve l'activité professionnelle, les heures de travail, le chômage, les places vacantes, les aspects dynamiques du marché du travail, la structure et l'évolution des salaires et la comparaison de certains indicateurs avec ceux d'autres pays.

Après une première partie consacrée aux résultats commentés pour la période 2009–2015, cette publication passe en revue les définitions des principaux indicateurs du marché du travail. Un chapitre spécifique décrit ensuite les aspects méthodologiques des différentes sources statistiques. Enfin, la dernière partie de cet ouvrage est constituée de divers tableaux présentant en détail les résultats des différentes statistiques du marché du travail.

N° de commande

206-1502

Commandes

Tél. 058 463 60 60

Fax 058 463 60 61

order@bfs.admin.ch

Prix

25 francs (TVA excl.)

ISBN 978-3-303-03277-0

Erratum

pour la publication «Indicateurs du marché du travail 2015»

ISBN 978-3-303-03277-0

Les chiffres du tableau 40 en page 129 ont été corrigés.

**T40 Indicateurs du marché du travail en comparaison internationale (UE, AELE),
taux de chômage, chômeurs de longue durée et jeunes chômeurs au sens du BIT,
salaires annuels, 2^e trimestre 2014**

ESPA/EUROSTAT¹/ESS

	Taux de chômage BIT en %			Jeunes chômeurs BIT (15–24 ans) en %	Chômeurs de longue durée BIT en %	Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps ² , en euro, 2010	Salaire annuel brut moyen pour un emploi à plein temps ² , en PAS 2010 ³
	Total	Hommes	Femmes				
Suisse	4,4	4,3	4,5	7,7	37,2	63 549	44 311
UE/AELE							
UE-28	10,1	10,0	10,1	21,6	50,1
UE-27	10,0	10,0	10,0	21,5	50,0	30 996	30 310
UE-15	10,3	10,3	10,3	21,3	50,4	35 882	33 656
Belgique	8,2	9,0	7,3	23,4	50,3	44 366	39 964
Bulgarie	11,4	12,5	10,1	23,3	58,2	4 618	10 406
République tchèque	6,0	5,0	7,4	15,5	43,2	12 672	17 509
Danemark	6,3	5,9	6,8	12,3	23,1	51 485	37 698
Allemagne	4,9	5,3	4,5	7,7	45,8	39 002	37 338
Estonie	7,0	7,8	6,2	(16,9)	51,0	10 739	15 628
Irlande	11,9	13,6	9,7	26,9	58,6	42 111	38 086
Grèce	26,6	23,6	30,4	52,0	74,4	25 696	27 919
Espagne	24,5	23,7	25,4	53,1	52,8	26 621	28 295
France	9,4	9,7	9,1	21,5	43,8	35 232	31 351
Croatie	16,6	15,3	18,1	41,3	58,0	12 071	17 138
Italie	12,3	11,5	13,4	41,5	62,7	31 088	30 380
Chypre	15,5	16,9	13,9	37,2	50,1	25 417	28 615
Lettonie	10,7	12,2	9,1	21,1	40,2	8 874	9 765
Lituanie	11,2	13,2	9,3	21,3	44,3	7 098	12 004
Luxembourg	5,0	4,5	5,6	(16,9)	33,7	51 008	42 167
Hongrie	8,0	7,9	8,1	20,0	48,9	10 192	17 063
Malte	5,9	6,1	5,6	13,1	46,4	18 816	25 733
Pays-Bas	7,0	7,1	6,8	10,6	40,3	41 118	36 908
Autriche	4,7	5,0	4,3	8,2	27,4	38 901	35 248
Pologne	9,1	8,7	9,7	23,1	43,0	10 529	17 619
Portugal	14,1	13,8	14,5	35,6	62,4	17 193	20 741
Roumanie	6,7	7,4	5,9	23,9	42,6	6 048	12 204
Slovénie	9,3	8,5	10,3	19,0	57,1	20 495	24 363
Slovaquie	13,2	12,9	13,4	29,2	71,5	10 554	15 773
Finlande	9,6	10,3	8,9	25,6	19,3	42 234	35 352
Suède	8,7	8,9	8,4	27,6	17,6	41 113	33 237
Royaume-Uni	6,2	6,4	5,9	16,1	36,8	37 184	35 188
Islande	5,9	5,8	5,9	12,3	14,3	34 004	31 835
Norvège	3,3	3,7	2,9	8,1	23,5	55 370	37 491

¹ Base de données Eurostat (état: février/avril 2015)

² Entreprises de 10 employés ou plus dans l'industrie et les services marchands (sections B à N de la NACE Rév.2). Les montants sont calculés à partir des salaires des employés à plein temps et des employés à temps partiel (recalculés sur la base d'un taux d'occupation de 100%).

³ Les revenus exprimés en PAS (Pouvoir d'achat standard) suppriment les effets des différences de niveaux de prix entre les pays.